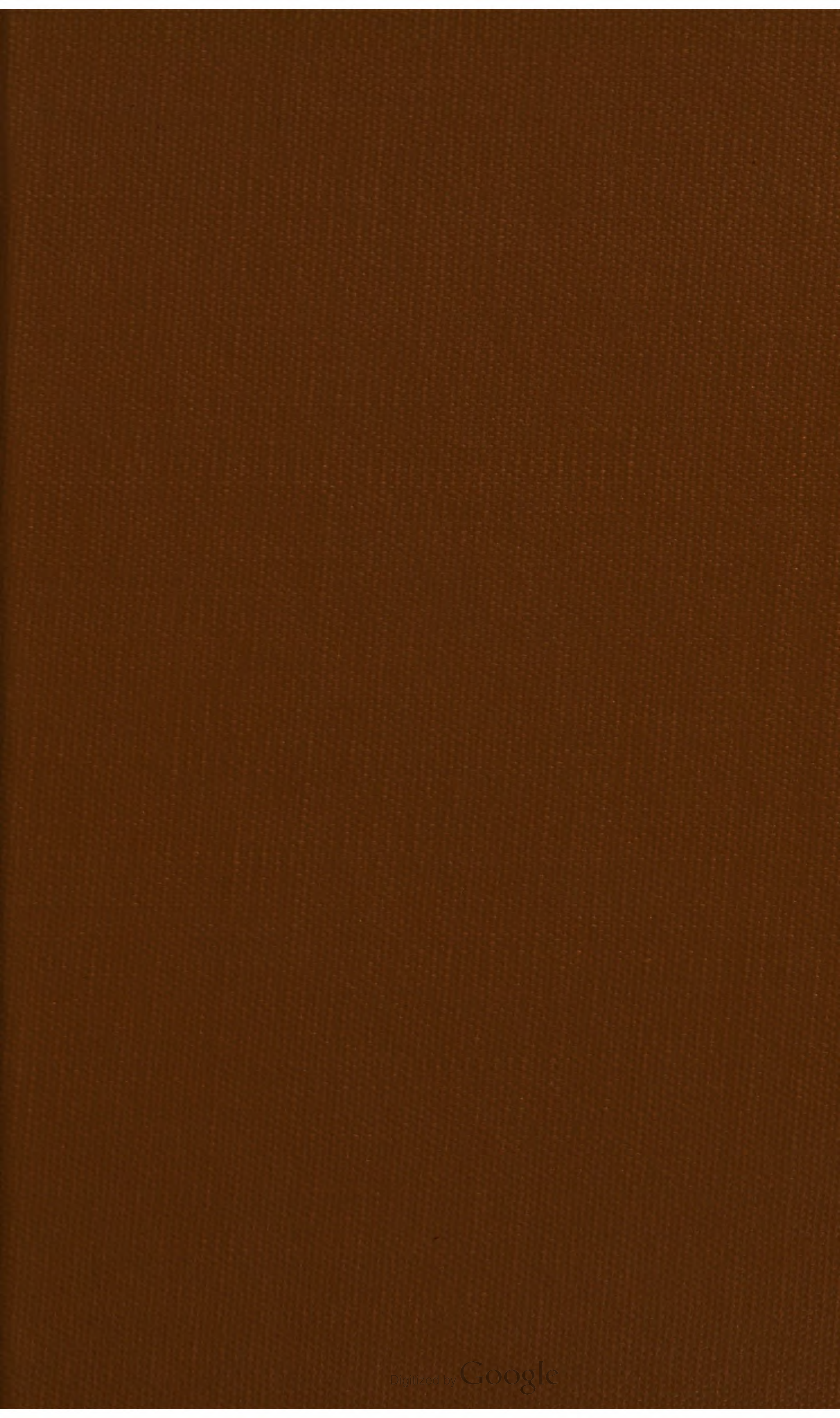




BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1881



PARIS

AU SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS DU LOUVRE

ET CHEZ

DUMOULIN, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

QUAI DES AUGUSTINS, 13

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1881.

MM. Aug. Prost,	Président.
G. Perrot,	Premier Vice-Président.
G. Duplessis,	Deuxième Vice-Président.
G. Schlumberger,	Secrétaire.
O. Rayet,	Secrétaire-Adjoint.
Ed. Aubert,	Trésorier.
Pol Nicard,	Bibliothécaire-Archiviste.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. A. de Barthélemy.
A. Héron de Villefosse.
Michelant.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. C. Wescher.
L. Heuzey.
Edm. Saglio.

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 1er Avril 1881.

MM.

1. Nieuwerkerke (le comte de), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1854).
2. Maury (Alfred), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur général des Archives nationales, professeur au Collège de France, au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60 (1842-1858).
3. Bataillard (Charles), avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Godot-de-Mauroy, 31 (1842-1859).
4. Villegille (Arthur Nouail de la), ✻, rue Saint-Dominique, 38 (1836-1875).
5. Renier (Léon), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, administrateur de la Bibliothèque de l'Université, professeur au Collège de France, à la Sorbonne (1845-1877).
6. Egger (Émile), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences honoraire à l'École normale, rue de Madame, 68 (1858-1879).

MM.

7. Deloche (Maximin), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur honoraire au ministère de l'Agriculture et du Commerce, rue de la Prévoyance, 19, à Vincennes (1856-1879).

8. Cocheris (Hippolyte), ✻, conservateur honoraire à la Bibliothèque Mazarine, inspecteur général de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Four-Saint-Germain, 40 (1854-1881).

9. . . . .

10. . . . .

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 1er Avril 1881.

MM.

1. Longpérier (Adrien Prévost de), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Scheffer, 47 (Passy) (9 avril 1838).
2. Lacabane (Léon), O. ✻, ancien directeur de l'École des chartes, rue d'Uzès, 12 (9 juin 1841).
3. Quicherat (Jules), O. ✻, directeur de l'École des chartes, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, membre de la Commission des monuments historiques, rue de Tournon, 16 (9 mai 1845).
4. Montaiglon (Anatole de Courde de), ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, place Royale, 9 (10 février 1851).
5. Bordier (Henri), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Rivoli, 182 (9 avril 1851).
6. Renan (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France, rue de Tournon, 4 (9 avril 1851).

MM.

7. Nicard (Pol), rue de Sèvres, 38 (9 mai 1851).

8. Michelant (Henri-Victor), ✱, membre honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques, et de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, conservateur sous-directeur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, avenue Trudaine, 11 (19 décembre 1853).

9. Waddington (William-Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, rue Dumont-d'Urville, 31 (19 décembre 1853).

10. Delisle (Léopold), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), président du Comité des travaux historiques et scientifiques, président de la Commission du catalogue des manuscrits des départements, administrateur général de la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855).

11. Le Blant (Edmond), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) et du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Leroux, 7 (2 mars 1859).

12. Vogüé (le marquis Melchior de), C. ✱, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).

13. Barthélemy (Anatole de), ✱, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (10 avril 1861).

14. Passy (Louis), docteur en droit, député, rue de Clichy, 45 (7 août 1861).

15. Bertrand (Alexandre), ✱, conservateur du Musée de Saint-Germain-en-Laye, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue de Villiers, 82, et au château de St-Germain (7 août 1861).

MM.

16. Chabouillet (P.-M.-Anatole), O. ✻, conservateur sous-directeur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Colbert, 12 (4 novembre 1861).

17. Rey (A.-E. Guillaume), ✻, rue des Écuries-d'Artois, 22 (5 février 1862).

18. Guérin (Victor), ✻, docteur ès-lettres, rue de Vaugirard, 80 (3 décembre 1862).

19. Riant (le comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), boulevard de Courcelles, 51 (2 mai 1866).

20. Read (Charles), ✻, boulevard Saint-Germain, 2 (6 mars 1867).

21. Heuzey (Léon), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des beaux-arts, conservateur-adjoint des antiques au Musée du Louvre, boulevard Saint-Germain, 241 (1er mai 1867).

22. Aubert (Édouard), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (3 juillet 1867).

23. Perrot (Georges), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale, professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, rue de Seine, 74 (8 janvier 1868).

24. Wescher (Carle), ✻, conservateur sous-directeur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Vaugirard, 89 (3 juin 1868).

25. Robert (Charles), C. ✻, intendant général en retraite, membre libre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue de Latour-Maubourg, 25 (3 mars 1869).

26. Prost (Auguste), rue de la Banque, 21 (8 novembre 1871).

MM.

27. Duplessis (Georges), ✳, bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue de Madame, 31 (6 décembre 1871).

28. Dumont (Albert), O. ✳, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur au Ministère de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Cherche-Midi, 42 (6 décembre 1871).

29. Demay (Germain), ✳, sous-chef de section aux Archives nationales, place Royale, 5 (2 avril 1873).

30. Guillaume (Edmond), ✳, architecte, membre de la Commission des bâtiments civils, rue de Londres, 13 (1er juillet 1874).

31. Courajod (Louis), conservateur-adjoint de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, boulevard Saint-Germain, 232 (5 mai 1875).

32. Rozière (Eugène de), O. ✳, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur, inspecteur général des Archives départementales, rue Lincoln, 8 (5 mai 1875).

33. Saglio (Edmond), ✳, conservateur de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Condé, 24 (3 novembre 1875).

34. Villefosse (Antoine Héron de), ✳, attaché à la conservation des antiques au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Grenelle-St-Germain, 80 (5 janvier 1876).

35. Longnon (Auguste), archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, maître de conférences à l'École des Hautes Études, rue de Grenelle-Saint-Germain, 82 (7 juin 1876).

36. Guiffrey (Jules), archiviste aux Archives nationales, rue d'Hauteville, 1 (7 février 1877).

MM.

37. Schlumberger (Gustave), ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 140 (7 février 1877).

38. Rayet (Olivier), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue Notre-Dame-des-Champs, 75 (4 avril 1877).

39. Gaidoz (Henri), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

40. Müntz (Eugène), bibliothécaire à l'École nationale des Beaux-Arts, rue Pernelle, 8 (8 mai 1878).

41. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 100 (6 novembre 1878).

42. Corroyer (Édouard), architecte du gouvernement, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

43. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à l'École des chartes, rue des Saints-Pères, 13 (5 novembre 1879).

44. Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, 66 (3 décembre 1879).

45. Boislisle (Arthur de), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de l'Université, 18 (4 mai 1881).

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 1er Avril 1881.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

Nyd (l'abbé), à Sermoyer, par Pont-de-Vaux (6 avril 1881).

Aisne.

Pécheur (l'abbé), à Crouy, près Soissons (4 mars 1857).

Fleury (Édouard), ✱, à Vorges, près Laon (3 juin 1863).

Moreau (Frédéric), ✱, à Fère-en-Tardenois (3 novembre 1875).

Alpes (Basses-).

Fabre (Marc), notaire honoraire, à Larche, par Condamine-Châtelard (4 juin 1879).

Alpes (Hautes-).

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

1. Le Comité de publication croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du Règlement, la qualification d'*Associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *Membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 associés résidants et aux 10 associés honoraires.

Alpes-Maritimes.

MM.

Chambrun de Rozemont (Art. de), à Nice, place du Vœu, et à La Girardière, par Belleville-sur-Saône (Rhône) (5 juillet 1876).

Aube.

Lapérouse (Gustave), ✱, à Troyes (3 juin 1863).

Coffinet (l'abbé), ✱, doyen du chapitre de la cathédrale, à Troyes, rue du Cloître-Saint-Pierre, 27 (7 juin 1865).

Pigeotte (Léon), à Troyes, rue du Palais-de-Justice (7 février 1872).

Lalore (l'abbé Charles), ancien professeur de théologie au Grand-Séminaire, à Troyes (3 février 1875).

Babeau (Albert), à Troyes (3 juillet 1878).

Aveyron.

Cérès (l'abbé), directeur du Musée, à Rodez (10 juillet 1872).

Belfort (Territoire de).

Mossmann, à Belfort (6 février 1867).

Bouches-du-Rhône.

Parrocel (E.), ✱, membre de l'Académie de Marseille, à Marseille (7 avril 1868).

Penon (C.), directeur du Musée Borély, à Marseille (3 novembre 1869).

Teissier (Octave), ✱, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Marseille, boulevard National, 16 (2 juin 1872).

Joannon (Paul), à Saint-Henry, près Marseille (9 décembre 1874).

Blancard (Louis), ✱, archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Barthélemy (le docteur), boulevard Chave, Villa Doria, à Marseille (5 mai 1880).

Calvados.

MM.

CHATEL (Eugène), archiviste du département, membre de l'Académie de Caen, à Caen (4 février 1863).

DU FRESNE DE BEAUCOURT (le marquis G.), au château de Morainville, par Blangy (1er mars 1865).

MOISY (Henri), à Lisieux (3 janvier 1877).

TRAVERS (Émile), secrétaire de la Société des beaux-arts, à Caen (7 mars 1877).

LIESVILLE (le comte Alfred DE), à Caen (12 mars 1879).

BEAUREPAIRE (Eugène DE ROBILLARD DE), conseiller à la Cour d'appel, à Caen (5 mai 1879).

Charente.

LAURIÈRE (Jules DE), à Angoulême (3 mai 1876).

LIÈVRE, président du Consistoire, à Angoulême (7 juin 1876).

Charente-Inférieure.

JULIEN-LAFERRIÈRE (l'abbé), chanoine de la cathédrale, à la Rochelle (6 mars 1878).

Cher.

BUHOT DE KERSERS, à Bourges (5 juin 1872).

LEFORT (Louis), ✱, à Nohan, commune d'Allichamps (3 février 1875).

Côte-d'Or.

ARBAUMONT (Jules D'), secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, à Dijon (15 novembre 1865).

AUBERTIN (Charles), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Beaune (10 janvier 1866).

FLOUEST (Édouard), ✱, à Lugny, par Recey-sur-Ource (3 novembre 1869).

BEAUVOIS (E.), à Corberon (28 juin 1871).

MM.

Beaudouin (Jules), ✻, suppléant de la justice de paix, à Châtillon-sur-Seine (4 décembre 1872).

Montille (L. de), ✻, à Beaune (7 avril 1880).

Côtes-du-Nord.

Gaultier du Mottay (Joachim), à Plérin (7 janvier 1863).

Lemière (P.-L.), à Saint-Brieuc, boulevard National, 2 (16 décembre 1865).

Rhoné (Arthur), à Kéravel en Plouha (5 janvier 1876).

Creuse.

Cessac (le comte P. de), au château du Mouchetard, près Guéret (2 décembre 1868).

Dordogne.

Hardy (Michel), archiviste, à Périgueux (17 mars 1875).

Galy (le docteur), O. ✻, conservateur du Musée, à Périgueux (10 décembre 1879).

Gay (Victor), à Labarde, par la Coquille (5 mai 1880).

Doubs.

Soultrait (le comte Georges de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, trésorier-payeur général, à Besançon (2 février 1864).

Castan (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire de la ville, à Besançon (3 juillet 1872).

Cler (Édouard), ✻, président honoraire à la Cour d'appel, à Besançon (2 avril 1873).

Drôme.

Allmer (Auguste), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Saint-Vallier (6 mars 1861).

Chevallier (l'abbé Ulysse), ✻, à Romans (3 février 1869).

MM.

Morel, receveur particulier des finances, à Nyons (1er juillet 1874).

Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimart (9 décembre 1874).

Vallentin (Florian), à Montélimart (9 juillet 1879).

Sizeranne (le comte Fernand de la), au château de Beausemblant, par Saint-Vallier (11 mai 1881).

Eure.

Lebeurier (l'abbé), chanoine de la cathédrale, ancien archiviste du département, à Évreux (4 juin 1862).

Eure-et-Loir.

Gouverneur (Aristide), à Nogent-le-Rotrou (2 mai 1877).

Finistère.

Bremond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Pontaven, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).

Chatellier (P. du), au château de Kernutz, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

Gard.

Aurès, O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Nîmes (11 janvier 1865).

Révoil (Henri), O. ✻, architecte du gouvernement, à Nîmes (4 juin 1873).

Garonne (Haute-).

Roschach (Ernest), archiviste de la ville, à Toulouse, rue Saint-Rome, 21 (16 janvier 1867).

Gantier (Antoine), au château de Picayne, près Cazères-sur-Garonne (3 juin 1874).

Morel (Jean-Pierre-Marie), bibliothécaire-archiviste, à Saint-Gaudens (3 juin 1874).



MM.

Lebègue, professeur à la Faculté des lettres, à Toulouse (14 novembre 1877).

Sacaze (Julien), avocat, à Saint-Gaudens (28 juillet 1880).

Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31 (9 février 1881).

Gers.

Piette (Édouard), juge de paix, à Eauze (8 novembre 1876).

Gironde.

Brunet (Gustave), à Bordeaux (8 mai 1852).

Drouyn (Léo), ✻, à Bordeaux, rue Desfourniel, 30 (2 décembre 1859).

Grellet-Balguerie (Charles), à Bordeaux, rue Ducan, 25 (3 juin 1863).

Collignon (Maxime), professeur à la Faculté des lettres, à Bordeaux, cours d'Albret, 23 (13 février 1878).

Hérault.

Ricard (Adolphe), secrétaire de la Société d'archéologie, à Montpellier (9 octobre 1852).

Azaïs (Gabriel), secrétaire de la Société d'archéologie, à Béziers, descente de la Citadelle (4 mars 1863).

Cazalis de Fondouce, à Montpellier, rue des Études, 18 (12 juin 1878).

Noguier (Henry), à Béziers, rue de la Promenade, 7 (10 décembre 1879).

Ille-et-Vilaine.

Galles (René), O. ✻, intendant militaire du 10e corps d'armée, à Rennes (4 avril 1864).

Robiou (Félix), professeur d'histoire à la Faculté des lettres, à Rennes (5 mars 1879).

MM.

DECOMBE (Lucien), chef de bureau à la mairie, à Rennes (4 juin 1879).

JOÜON DES LONGRAIS, à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Indre-et-Loire.

PALUSTRE (Léon), directeur de la Société française d'archéologie, à Tours (7 avril 1875).

DELAVILLE LE ROULX (J.), archiviste-paléographe, à Monts (5 février 1879).

Isère.

PILOT, ancien archiviste du département, à Grenoble (30 novembre 1846).

GARIEL, conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble (4 juillet 1866).

Landes.

TARTIÈRE (Henri), archiviste du département, à Mont-de-Marsan (7 février 1872).

Loire.

CHAVERONDIER (Auguste), ✱, archiviste du département, à Saint-Étienne (6 juin 1866).

VINCENT-DURAND, secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Allieu, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

GONNARD, conservateur du Palais-des-Arts, à Saint-Étienne (10 décembre 1879).

JEANNEZ (Édouard), à Roanne (6 avril 1881).

Loire (Haute-).

AYMARD, archiviste du département, conservateur du Musée, au Puy (9 novembre 1848).

CHASSAING (Augustin), ✱, juge au tribunal de première instance, au Puy (21 février 1872).

Loire-Inférieure.

MM.

NICOLLIÈRE (S. DE LA), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

WISMES (le baron DE), à Nantes, rue Royale, 9 (7 juin 1876).

KERVILER (René POCARD), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

Loiret.

PIBRAC (Germain-Philippe-Anatole DU FAUR, comte DE), ancien élève de l'École polytechnique, au château du Rivage, près Saint-Ay (15 mai 1865).

BOUCHER DE MOLANDON, à Orléans (2 décembre 1868).

LOISELEUR (Jules), ✻, bibliothécaire de la ville, à Orléans (16 février 1870).

CASATI (Charles), conseiller à la Cour d'appel, à Orléans (5 mars 1873).

DESNOYERS (l'abbé), président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans (7 mai 1873).

MICHEL (Edmond), ✻, au château de Toutvent, par Fontenay-sur-Loing (4 avril 1877).

COURET (Alphonse), ancien magistrat, à Orléans (7 novembre 1877).

Loir-et-Cher.

DU PLESSIS (G.), à Blois (9 avril 1840).

ROCHAMBEAU (le marquis Achille DE), ✻, au château de Rochambeau, commune de Thoré (6 novembre 1867).

STORELLI (André), conservateur du Musée, à Blois (3 juillet 1878).

Lot-et-Garonne.

BARRÈRE (l'abbé), à Agen (9 janvier 1851).

MAGEN (Adolphe), à Agen (1er février 1865).

MM.

Tholin (Georges), archiviste du département, à Agen, rue Scaliger (5 mars 1873).

Lozère.

Prunières (le docteur), à Marvéjols (3 mai 1876).

Germer-Durand (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

Maine-et-Loire.

Godard-Faultrier, à Angers (11 avril 1866).

Port (Célestin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

Marne.

Duquenelle, à Reims (9 janvier 1856).

Loriquet (Charles), conservateur de la Bibliothèque publique et du Musée, à Reims (6 juillet 1864).

Givelet (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims (9 janvier 1867).

Barthélemy (le comte Édouard de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Courmelois (5 mars 1873).

Baye (le baron Joseph de), à Baye (1er avril 1874).

Lucot (l'abbé), chanoine archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

Marne (Haute-).

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

La Boullaye (E. Jullien de), à Langres (17 juillet 1878).

Bougard (le docteur), à Bourbonne-les-Bains (7 janvier 1880).

Mayenne.

MM.

Farcy (P. de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

Meurthe-et-Moselle.

Mougenot (Léon), vice-consul d'Espagne à Nancy, à Malzéville, près Nancy (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Metzervisse, et à Briey (4 juin 1862).

Rouyer (Jules), à Thiaucourt (2 mars 1864).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

Cournault (Charles), ✻, conservateur du Musée lorrain, à Nancy (9 février 1870).

Homolle, maître de conférences à la Faculté des lettres, à Nancy (7 avril 1880).

Meuse.

Maxe-Werly, à Bar-le-Duc (10 octobre 1877).

Morbihan.

Rosenzweig (Louis), ✻, archiviste du département, à Vannes (16 janvier 1867).

Nièvre.

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste-paléographe, au château de Luanges (1er juillet 1868).

Nord.

Michel (le chevalier Emmanuel), ✻, ancien conseiller à la Cour d'appel de Metz, à Marly-lez-Valenciennes (19 mai 1846).

Mannier (E.), ancien notaire, à la Bassée (5 juin 1861).

MM.

VAN HENDE (Ed.), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

CHAUTARD, doyen de la Faculté des sciences à l'Université catholique, à Lille (6 mars 1872).

DELATTRE (Victor), membre de la Commission historique du département, à Cambrai (2 juillet 1873).

RIGAUX (Henri), à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, 112 (4 février 1874).

CAFFIAUX (Henri), archiviste de la ville, à Valenciennes (1er décembre 1875).

Oise.

COLSON (le docteur), O. ✻, à Noyon (9 juillet 1852).

LONGPÉRIER-GRIMOARD (le comte Alfred PRÉVOST DE), à Longpérier, près Lagny-le-Sec (5 mars 1856).

MATHON, conservateur du Musée, à Beauvais (7 décembre 1864).

MARSY (le comte DE), conservateur du Musée Vivenel, à Compiègne (12 décembre 1866).

CAIX DE SAINT-AYMOUR (Amédée DE), membre de la Commission des Monuments historiques, au château d'Ognon, près Senlis (13 décembre 1876).

LUÇAY (le comte DE), ✻, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy (3 juillet 1878).

LOUSTAU (G.), ingénieur civil, à Crépy-en-Valois, rue des Béguines, 4 (16 mars 1881).

Orne.

CHENNEVIÈRES-POINTEL (le marquis Philippe DE), ✻, membre libre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), ancien directeur général des Beaux-Arts, à Bellesme (9 avril 1854).

JOUSSET (le docteur), à Bellesme (6 janvier 1869).

DUVAL (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Pas-de-Calais.

MM.

Deschamps de Pas (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées en retraite, à Saint-Omer (19 février 1839).

Van Drival (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités du département, à Arras (9 janvier 1854).

Linas (Charles de), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Arras (2 mars 1859).

Beck de Fouquières, à Ramecourt (3 mars 1869).

Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (5 mars 1873).

Terninck (A.), à Boisbernard, par Vimy (2 juillet 1873).

Morand (F.), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Boulogne-sur-Mer (4 février 1874).

Monnecove (Félix le Sergeant de), ✻, ancien député, à Saint-Omer (4 mars 1874).

Puy-de-Dôme.

Mallay (Émile), architecte, inspecteur des travaux d'achèvement de la cathédrale, à Clermont-Ferrand (7 avril 1875).

Pyrénées (Basses-).

Lagrèze (Bascle de), ✻, conseiller-doyen à la Cour d'appel, à Pau (9 août 1847).

Rhône.

Morin-Pons (Henri), à Lyon (4 janvier 1865).

Guigue (M.-C.), ✻, archiviste du département, à Lyon (5 février 1868).

MM.

Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle, à Lyon (3 mars 1875).

Bayet (Charles), professeur à la Faculté des lettres, à Lyon (2 juillet 1879).

Giraud, conservateur des musées d'archéologie de la ville, à Lyon (7 avril 1880).

Saône (Haute-).

Suchaux (Louis), à Vesoul (6 juin 1866).

Saône-et-Loire.

Chabas (F.), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Chalon-sur-Saône (9 juillet 1856).

Bulliot (G.), ✻, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Fontenay (Harold de), à Autun (5 janvier 1870).

Lacroix (T.), membre de l'Académie de Mâcon, à Mâcon (7 mai 1873).

Chevrier (Jules), à Chalon-sur-Saône, place de Beaune (11 mai 1881).

Sarthe.

Hucher (E.), ✻, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du Musée archéologique de la ville, au Mans (18 novembre 1863).

Charles (l'abbé Robert), à la Ferté-Bernard (3 juillet 1878).

Bertrand (Arthur), archiviste-paléographe, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans, rue de Flore, 48 (2 juillet 1879).

Savoie.

Rabut (Laurent), professeur au Lycée, à Chambéry (12 novembre 1873).

Seine.

MM.

MANTELLIER, ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conseiller à la Cour de cassation, à Neuilly-sur-Seine (10 février 1845).

LEGUAY (Louis), architecte, à la Varenne-Saint-Maur (6 juin 1867).

MAZARD (H.-A.), à Neuilly, avenue de Neuilly, 85 (16 juin 1875).

Seine-et-Marne.

PONTON D'AMÉCOURT (le vicomte DE), ✻, à Trilport (21 décembre 1864).

DAMOUR (Léon), à Fontainebleau (3 février 1875).

THÉDENAT (l'abbé), supérieur du collège, à Juilly (10 décembre 1879).

Seine-et-Oise.

MOUTIÉ (Auguste), ✻, à Rambouillet (9 mars 1849).

CORBLET (le chanoine Jules), ✻, directeur de la ***Revue de l'Art chrétien***, à Versailles, rue Saint-Louis, 13 (12 mai 1858).

COUGNY (E.), inspecteur d'Académie, à Versailles (4 janvier 1865).

MASQUELEZ, ✻, bibliothécaire de l'École militaire, à Saint-Cyr (1er février 1865).

HENNEBERT, O. ✻, lieutenant-colonel du génie, professeur de fortification à l'École militaire de Saint-Cyr, à Versailles, rue Saint-Honoré, 10 (3 janvier 1872).

CHARDIN (Paul), à Ville-d'Avray (10 décembre 1873).

PÉCOUL (Auguste), à Draveil (3 avril 1878).

FOURDRIGNIER (Édouard), à Limours (4 juin 1879).

POTIQUET (Alfred), à Magny-en-Vexin (4 février 1880).

BOULENGER (J.-Romain), à Rueil (4 février 1880).

CARON (E.), aux Camaldules, par Yerres (6 avril 1881).

Seine-Inférieure.

MM.

Semichon (Ernest), à Rouen (2 avril 1862).

Beaurepaire (Ch. de Robillard de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

Sauvage (l'abbé E.), à Ectot-l'Auber, par Yerville (13 novembre 1872).

Estaintot (le vicomte Robert d'), à Rouen (1er décembre 1875).

Allard (Paul), à Rouen (10 décembre 1879).

Sèvres (Deux-).

Beauchet-Filleau, juge de paix, à Chef-Boutonne (11 mai 1865).

Favre (Louis), à Niort (18 décembre 1878).

Somme.

Garnier (Jacques), ✻, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Amiens (9 mai 1851).

Cagny (l'abbé Paul de), à Amiens, rue Lemercier, 36 (5 mai 1858).

Beauvillé (Victor Cauvel de), à Montdidier (8 décembre 1858).

Septenville (le baron de), député, au château de Lignières, canton de Poix (1er mars 1865).

Van Robais (A.), à Abbeville, rue Millevoye, 28 (12 novembre 1873).

Janvier (Auguste), à Amiens (5 décembre 1877).

Tarn.

Clausade (Gustave de), avocat, à Rabastens (9 juin 1847).

Labatut (Edm.), juge au tribunal de première instance, à Castres-sur-l'Agout (1er juillet 1868).

Tarn-et-Garonne.

MM.

Marcellin (l'abbé), à Montauban (9 décembre 1843).

Mary-Lafon, ✻, bibliothécaire, à Montauban (9 mars 1853).

Vaucluse.

Deloye (Auguste), ✻, conservateur du Musée Calvet, à Avignon (2 mai 1866).

Vienne.

Lecointre-Dupont (G.), à Poitiers (9 janvier 1844).

Auber (l'abbé), chanoine titulaire, historiographe du diocèse, à Poitiers, rue Sainte-Radégonde (9 janvier 1851).

Vosges.

Leclerc (Lucien), ✻, médecin-major en retraite, à Ville-sur-Illon, par Dompaire-Laviéville (20 novembre 1851).

Arbois de Jubainville (Henri d'), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, ancien archiviste du département de l'Aube, à Jubainville, par Martigny-les-Gerbonvaux (12 janvier 1859).

Voulot, conservateur du Musée, à Épinal (5 février 1879).

Yonne.

Salmon (Philippe), à Cerisiers, près Sens (9 mai 1855).

Julliot (G.), à Sens (7 février 1872).

Gariel (E.), à Vassy-lès-Avallon (6 avril 1881).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Engel (Arthur), membre de l'École française de Rome, à Bâle (Suisse) (5 décembre 1877).

Sainte-Marie (E. Pricot de), vice-consul de France, à Raguse (Dalmatie) (5 février 1879).

Associés correspondants étrangers.

Angleterre.

MM.

Ellis (Sir Henry), ancien directeur du Musée Britannique, à Londres (19 décembre 1829).

Halliwel (James-Orchard), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Londres (9 décembre 1849).

Birch (Samuel), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des antiquités égyptiennes et assyriennes du Musée Britannique, à Londres (9 décembre 1850).

Roach Smith (Charles), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Rochester (9 avril 1851).

Collingwood Bruce (John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Newcastle-sur-Tyne (9 mai 1853).

Loftus, à Ettrick, en Ecosse (4 novembre 1857).

Parker (Sir John-Henri), à Oxford (2 juin 1858).

Mayer (Joseph), à Liverpool (11 août 1858).

Franks (Augustus-Wollaston), directeur de la Société des Antiquaires de Londres (5 février 1862).

Harth (William-Henri), à Londres (6 juillet 1864).

Lewis (le Rév. Samuel Savage), fellow et bibliothécaire de Corpus Christi College, à Cambridge (14 février 1872).

Belgique.

Witte (le baron J. de), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie de Belgique, à Anvers (19 mai 1846).

Chalon (Renier), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (29 août 1851).

Schaepkens (A.), artiste peintre, à Bruxelles (2 juillet 1856).

Del Marmol, président de la Société archéologique de Namur, à Namur (20 mars 1861).

Van der Straten Ponthoz (le comte), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

MM.

Dognée (Eugène, M. O.), ✻, à Liège (6 juin 1867).

Pinchart (A.), chef de section aux Archives du royaume, à Bruxelles (7 avril 1869).

Danemark.

Worsaae (J. J. A.), ancien ministre, inspecteur général des monuments historiques du Danemark, à Copenhague (9 août 1854).

Muller (Louis), inspecteur du Cabinet royal des médailles, à Copenhague (25 mars 1858).

Schmidt (le professeur Waldemar), ✻, à Copenhague (3 juin 1868).

Espagne.

Castellanos de Losada (Basile-Sébastien), membre de l'Académie d'archéologie, à Madrid (9 avril 1851).

Delgado (Antonio), membre de l'Académie royale de l'histoire et conservateur des antiques de cette compagnie, à Madrid (9 janvier 1852).

Martinez y Reguera (le docteur Leopoldo), à Bujalance, province de Cordoue (6 novembre 1867).

Ramon-Soriano-Tomba, à Barcelone (19 novembre 1879).

Girbal (Henry-Claude), à Gérone (1er décembre 1880).

États-Unis.

Squier (E. G.), à New-York (9 juillet 1851).

Everett (Edward), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Boston (9 juillet 1851).

Grèce.

Rangabé (A. Rizo), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Athènes (19 octobre 1849).

Carapanos (Constantin), ✻, à Athènes (10 avril 1878).

Hollande.

MM.

Wal (J. de), professeur à l'Université, à Leyde (10 décembre 1849).

Leemans (le docteur Conrad), directeur du Musée d'Antiquités, à Leyde (9 janvier 1852).

Dirks (le docteur J.), à Leeuwarden (3 mars 1869).

Italie.

Bonnefoy (l'abbé), à Jarsy (9 mars 1842).

Fusco (Giuseppe-Maria), à Naples (9 décembre 1850).

Rossi (le chevalier G. B. de), ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, membre de la Commission des antiquités chrétiennes et du collège philologique de l'Université, à Rome (10 janvier 1853).

Garrucci (le P. Raffaele), ✱, professeur au Collège romain, à Rome (9 juillet 1854).

Henzen (le docteur Wilhem), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome (16 janvier 1867).

Bertolotti, archiviste aux Archives d'État, à Rome (8 janvier 1879).

Norwège.

Unger, professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

Portugal.

Macedo (le conseiller, commandeur de), secrétaire perpétuel de l'Académie royale, à Lisbonne (9 décembre 1836).

Prusse.

Friedlænder (Julius), conservateur du Musée des médailles, à Berlin (9 décembre 1850).

Diefenbach (Lorenz), à Francfort-sur-le-Mein (9 janvier 1852).

MM.

Lepsius (Richard), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences, à Berlin (10 novembre 1853).

Werth (le professeur Ernest Aus'm), ✻, à Kessenich, près Bonn (2 mars 1870).

Russie.

Labanoff (le prince A. de), à Saint-Pétersbourg (3 février 1827).

Kœhne (le baron Bernard de), conseiller d'État actuel, à Saint-Pétersbourg (10 décembre 1849).

Ouvaroff (le comte), recteur de l'Université, à Moscou (4 novembre 1857).

Siennicki (Stanislas-Joseph), à Varsovie (3 février 1875).

Suisse.

Quiquerez, à Bellerive, près Délémont, canton de Berne (19 février 1847).

Vulliemin (Louis), à Lausanne (10 décembre 1849).

Schneller, à Lucerne (1er juillet 1857).

Fazy (Henry), membre du Conseil d'État, à Genève (4 février 1863).

Morel-Fatio (Arnold), conservateur du Musée, à Lausanne (11 juillet 1866).

Keller, à Zurich (3 mars 1869).

Wurtemberg.

Keller (Adalbert von), professeur de littérature du moyen âge, à l'Université de Tubingue (2 avril 1862).

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

ACADÉMIE des inscriptions et belles-lettres de l'Institut national de France.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.

ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation.

ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.

AUBE, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département.

BELFORT (Territoire de). Société Belfortaine d'émulation.

CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— — Société française d'archéologie.
— *Bayeux*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce du département.
— — Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Société archéologique de la Charente-Inférieure.
— — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CHER, *Bourges*. Commission historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

Corrèze, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Côte-d'Or, *Beaune*. Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.

— *Dijon*. Commission des antiquités du département.

— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

Côtes-du-Nord, *Saint-Brieuc*. Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord.

Creuse, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Dordogne, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

Doubs, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.

Eure-et-Loir, *Chartres*. Société archéologique du département.

Gard, *Nimes*. Académie.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres. — Société archéologique du midi de la France.

Gironde, *Bordeaux*. Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.

— — Société archéologique de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier*. Société archéologique.

— *Béziers*. Société archéologique.

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, *Nantes*. Société archéologique.

LOIRET, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, *Angers*. Répertoire archéologique de l'Anjou.

— — Société académique de Maine-et-Loire.

MANCHE, *Cherbourg*. Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), *Langres*. Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, *Nancy*. Académie de Stanislas.

— *Briey*. Société d'archéologie et d'histoire.

MEUSE, *Verdun*. Société philomatique.

— *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

MORBIHAN, *Vannes*. Société polymatique du Morbihan.

NORD, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

OISE, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts.

— *Compiègne*. Société historique.

PAS-DE-CALAIS, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

RHÔNE, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

SAÔNE-ET-LOIRE, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.

SARTHE, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.

Savoie, *Chambéry*. Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Savoie (Haute-), *Annecy*. Société Florimontane.

Seine, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie. — Société de l'histoire de France. — Société des études historiques. — Société philotechnique.

Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département.

Seine-et-Oise, *Rambouillet*. Société archéologique.

— *Versailles*. Société des sciences morales, des lettres et des arts.

Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts. — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique.

Somme, *Amiens*. Société des Antiquaires de Picardie. — Académie du département de la Somme.

Var, *Toulon*. Société des sciences, belles-lettres et arts.

Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.

Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.

Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.

Vosges, *Épinal*. Société d'émulation du département.

— *Saint-Dié*. Société philomatique vosgienne.

Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles.

— *Sens*. Société archéologique de Sens.

Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.

— *Constantine*. Société archéologique.

Sociétés étrangères.

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle.

— *Metz*. Académie.

— *Mulhouse*. Société industrielle.

— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

ANGLETERRE, *Londres*. Société royale des Antiquaires.

— — Institut archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Edimbourg. Société des Antiquaires d'Écosse.

— Société numismatique.

AUTRICHE, *Vienne*. Académie impériale des sciences.

— *Grætz*. Société historique de Styrie.

— *Laybach*. Société historique de la Carniole.

— *Zagrel-Agram*. Société archéologique.

BADE, *Manheim*. Société historique.

BAVIÈRE, *Munich*. Académie royale des sciences.

— *Bamberg*. Société historique.

— *Nuremberg*. Muséum germanique.

— *Ratisbonne*. Société historique du Haut-Palatinat.

BELGIQUE, *Bruxelles*. Académie royale de Belgique. — Société royale de numismatique belge.

— *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.

— *Gand*. Comité central des publications de la Flandre.

— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.

— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

DANEMARK, *Copenhague*. Société royale des Antiquaires du Nord.

— *Odensée*. Société littéraire de Fionie.

ESPAGNE, *Madrid*. Académie royale d'histoire.

— — Académie royale des beaux-arts de San-Fernando.

— *Valence*. Société archéologique de Valence.

ÉTATS-UNIS, *Boston*. Société des Antiquaires.

— *New-York*. Société ethnologique d'histoire naturelle.

— *Philadelphie*. Société philosophique américaine.

— *Topeka*. Société historique de l'état du Kansas.

— *Urbana*. Association centrale scientifique de l'Ohio.

— *Washington*. Institut Smithsonien.

GRÈCE, *Athènes*. Société archéologique.

HESSE-DARMSTADT, *Mayence*. Société des Antiquaires.

HOLLANDE, *Leeuwarden*. Société d'histoire et des antiquités de la Frise.

ITALIE, *Rome*. Académie des Lincei.
— *Modène*. Académie royale des sciences, lettres et arts.
— *Turin*. Académie royale des sciences.

LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut Royal Grand-Ducal, section historique.

NASSAU, *Wiesbaden*. Société des Antiquaires.

PORTUGAL, *Lisbonne*. Académie royale des sciences.

PRUSSE, *Bonn*. Société des Antiquaires du Rhin.

RUSSIE, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences.

SUÈDE, *Stockholm*. Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

SUISSE, *Bâle*. Société nationale des Antiquaires.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse Romande.
— *Lucerne*. Société historique des cinq Cantons primitifs.
— *Zurich*. Société des Antiquaires.

TURQUIE, *Constantinople*. Société centrale.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE M. F. DE SAULCY

Par M. E.-G. Rey, membre résidant.

Messieurs,

En me confiant la mission de retracer, pour votre Bulletin, la carrière scientifique de l'homme éminent dont nous déplorons la perte, votre Compagnie m'a imposé une tâche difficile, mais qui est en même temps, pour moi, l'acquittement d'un devoir sacré.

La mort grandit singulièrement certaines figures en montrant tout à coup, par le vide laissé après elles, quelle place elles occupaient parmi ceux qui sont l'honneur de l'esprit humain.

L'œuvre de M. de Saulcy est immense ; et grandes sont les difficultés de grouper en un seul tableau une si longue série de travaux de premier ordre : numismatique, philologie, exégèse, archéologie, histoire naturelle ; sa vaste et merveilleuse intelligence avait tout embrassé.

Un prodigieux savoir, de nombreuses découvertes, des vues neuves et hardies inspirées par la pénétration de l'esprit, une parole persuasive, la passion de l'étude aussi ardente dans les années de sa vieillesse qu'au début de sa carrière, lui firent exercer une influence irrésistible sur tous ceux qui l'approchaient.

Quiconque a connu M. de Saulcy ne saurait oublier cette sympathique et chevaleresque figure si bienveillante, si pleine d'esprit et d'entrain, toujours le sourire aux lèvres.

Jamais cœur ne fut plus dévoué à ses amis ; on était invariablement sûr de trouver près de lui un cordial accueil. Il croyait à l'amitié, se liait et se livrait facilement. Les traits principaux et si colorés de son caractère étaient d'ailleurs rattachés entre eux par des nuances délicates et pures qui leur ajoutaient un charme extrême.

Tout était simple et naturel en lui. Sa parole était loyale et sûre, son obligeance toujours prête et active, sa bonté compatissante et inépuisable. Ses jugements sur les personnes et les choses partaient d'une entière bonne foi.

Absent, il demeure parmi nous, car son souvenir est de ceux qui ne s'effacent pas.

Louis-Félicien-Joseph Caignart de Saulcy naquit à Lille, le 19 mars 1807, d'une ancienne famille qui, depuis plus d'un siècle, avait fourni nombre d'officiers distingués au corps royal de l'artillerie.

Admis à l'Ecole polytechnique en 1826, il en sortait deux ans après et était envoyé à l'Ecole d'application de Metz avec le grade d'élève sous-lieutenant d'artillerie.

Dès l'enfance, M. de Saulcy avait senti en lui le goût des études sérieuses et le succès vint bientôt encourager ses efforts.

Lille et les Flandres furent l'objet de ses premières recherches.

M. Bigant, conseiller à la cour royale de Douai, mort il y a 20 ans, conservait précieusement une lettre écrite en 1821 par M. de Saulcy, à peine alors âgé de 14 ans, et contenant des attributions monétaires remarquables qui lui avaient été demandées par un vieil amateur du département du Nord. Cependant ce fut l'histoire naturelle qui occupa ses premiers loisirs, et c'est seulement à Metz, à la suite de sa sortie de l'Ecole d'application, qu'il aborda, par la numismatique, le domaine de l'archéologie.

Attaché comme lieutenant au 9e régiment d'artillerie, M. de Saulcy, ayant été envoyé en détachement à Dieulouard, dans le département de la Meurthe, y fit ses premières fouilles, dont il rendit compte, presqu'aussitôt, dans les Mémoires de l'Académie royale de Metz.

La même année, il fit la campagne de Belgique et assista au siège d'Anvers. Après la prise de cette ville, son régiment fut envoyé en garnison à Valence; il épousa, le 19 mars 1832, Mlle de Brye, d'une vieille famille lorraine, et ne revint à Metz qu'en 1834.

L'année suivante, il prenait de nouveau part aux travaux de l'Académie de Metz et consacrait dans ses Mémoires deux articles : le premier à l'oratoire de la maison du Temple de cette ville, et le second à des peintures du XIVe siècle qui se voyaient alors dans les bâtiments de la citadelle. A la même époque il publia ses recherches sur les monnaies des évêques de Metz, ainsi que la relation du siège de cette place, en 1444, par Charles VII et René d'Anjou.

Le premier de ces livres, ouvrage plein de critique, accompagné de planches d'une grande fidélité, est un des fondements de l'étude de la numismatique française du moyen âge et sert encore de base au classement des collections. Les *Recherches sur les monnaies de la cité de Metz*, excellent travail dont aucune des attributions n'a jamais été contestée, parut dans les premiers mois de 1836.

A cette époque, M. de Saulcy abordait les études orientales par ses premières recherches sur les monnaies grecques du bas-empire.

M. le commandant Soleirol, dont il avait épousé la nièce, était un numismatiste zélé, possédant, entre autres, une précieuse collection de monnaies byzantines. Les étudier, les classer et en faire la base de l'ouvrage intitulé : *Essai de classification des suites monétaires byzantines*, fut pour M. de Saulcy l'affaire de quelques mois, et ce livre est demeuré le meilleur traité sur cette matière. L'ouvrage écrit en 1862 sur le même sujet, par Sabatier, n'est qu'une pâle copie de l'œuvre de notre regretté confrère, enrichie d'un certain nombre de types nouveaux. En résumé, on peut dire que l'histoire de la numismatique byzantine a été créée, grâce à M. de Saulcy, dès l'année 1836, et que, depuis lors, on n'y a guère fait que des additions peu importantes.

Le poste de professeur suppléant de mécanique à l'Ecole

d'application d'artillerie était devenu vacant dans les premiers mois de l'année 1835. M. de Saulcy se présenta pour cet emploi. Ses anciens chefs, qui l'avaient connu comme un très brillant officier, aimant le cheval, les armes, essentiellement artiste et déjà adonné aux études historiques, n'accueillirent pas sa candidature sans quelque surprise.

La brillante leçon d'essai que ce futur professeur fit le 27 juin 1835, devant le conseil d'instruction de l'Ecole, dissipa tous les doutes. Nommé capitaine en janvier 1837, en 1839 il remplaça, comme professeur titulaire, le commandant — depuis général — Morin. Le cours que M. de Saulcy fit pendant deux ans fut des plus remarquables et tous les officiers qui le suivirent en ont gardé le meilleur souvenir. Or, cette chaire, occupée avant et après M. de Saulcy par des savants éminents tels que Poncelet, Piobert, Morin, dont plusieurs arrivèrent à l'Académie des sciences, exigeait un profond savoir, et les leçons du jeune professeur sont encore citées aujourd'hui comme des modèles de clarté.

Mais ces nouvelles fonctions, tout en l'occupant beaucoup, lui laissaient encore quelques loisirs.

Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) venait de mettre à la mode, dans la littérature, les romans historiques sous forme de nouvelles. M. de Saulcy voulut s'essayer dans ce genre, et nous le voyons publier dans la *Revue d'Austrasie*, entre les années 1836 et 1839, une série d'articles de ce genre intitulés : *Quelques feuillets d'une chronique messine.*

C'est alors que commença cette docte et spirituelle correspondance avec les savants les plus éminents de France et de toute l'Europe, dont la précieuse collection, formant 16 vol., a été léguée par lui aux archives de l'Institut.

En 1840, notre confrère imprimait un important essai de classification des monnaies autonomes d'Espagne, ouvrage abordant pour la première fois la lecture des légendes tracées en une écriture dont les signes étaient loin d'être tous déterminés. Le problème, à peine effleuré alors par un récent essai du D[r] Grotefend, de Hanovre, a été sinon complètement, du moins en partie résolu. Peu de lettres ont été modifiées par les travaux subséquents et, en tout état de

cause, M. de Saulcy a le mérite d'avoir le premier, de nos jours, véritablement abordé ce sujet.

A la suite d'un voyage du duc d'Orléans à Metz, durant lequel le prince avait été frappé des qualités sérieuses du jeune officier, dont la réputation scientifique ne cessait de grandir dans le monde savant, M. de Saulcy fut nommé conservateur du Musée d'artillerie le 13 mai 1841. Avant de quitter Metz, il avait, au commencement de cette même année, publié deux nouveaux ouvrages d'une grande importance. Le premier avait pour sujet les monnaies des ducs de Lorraine, l'autre celles des comtes de Bar. Ces deux livres, devenus classiques, sont si complets que bien des années après leur publication M. Robert ne put trouver à y ajouter qu'un faible supplément de quelques pièces, imprimé en 1861 dans la *Revue numismatique*.

On peut dire que M. de Saulcy fut le créateur de la numismatique lorraine, car les essais tentés sur ce sujet au siècle dernier par Dupré de Geneste et Mory d'Elvange demeurèrent à l'état manuscrit et disparurent pendant la Révolution. On ne s'étonnera donc pas de ce que le nom de M. de Saulcy soit demeuré si populaire parmi les savants du pays Messin, de la Lorraine et du Barrois.

A Paris, M. de Saulcy se trouva au foyer des grandes études et dans un milieu scientifique propre à satisfaire toutes les aspirations. Nul n'en profita mieux.

Le 7 mai 1842, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui ouvrit ses portes, en remplacement du célèbre numismatiste Mionnet, qui, sur son lit de mort, avait désigné le jeune officier d'artillerie au choix de ses confrères.

Depuis 1839, M. de Saulcy, qui s'était initié à l'étude des langues orientales telles que l'hébreu, l'arabe et le sanscrit, avait entrepris des recherches sur la numismatique des khalifes. Il adressa alors à M. Reinaud sur ce sujet plusieurs lettres qui nous ont fait connaître une série importante de monnaies demeurées jusque-là incomprises ; ces lettres renferment des indications géographiques et chronologiques d'un grand intérêt.

En 1842, il préludait à son livre sur la numismatique des

croisades par deux études consacrées aux monnaies des seigneuries françaises de la Morée. L'année 1843 fut marquée par un mémoire historique sur Tancrède, qui parut dans la *Bibliothèque de l'École des chartes,* et par l'impression de ses recherches sur les monnaies des comtes et des ducs de Bar.

L'examen des monnaies de Carthage paraît avoir amené M. de Saulcy à l'étude des textes puniques et phéniciens, et, dès le 20 avril 1842, son mémoire sur l'inscription bilingue de Thougga ouvrit la voie à ce genre d'études. Il en fut de même pour l'alphabet Berbère.

Certains points importants des formules des inscriptions votives furent alors fixés par lui, et, le premier, il reconnut dans l'inscription de Marseille un tarif de sacrifices, alors qu'Etienne Quatremère y voyait un traité. Ses recherches sur la numismatique punique parurent, en 1843, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Dans le courant des deux années suivantes, il publia plusieurs autres études sur les inscriptions sémitiques, notamment sur l'inscription gréco-phénicienne, découverte à Athènes en 1841, et sur les épitaphes puniques. Les inscriptions votives, phéniciennes et puniques, l'occupèrent ensuite.

Ce fut en 1845 que M. de Saulcy accomplit son premier voyage en Orient. Envoyé à Athènes pour classer une nombreuse série d'armes du moyen âge qui venait d'être découverte au château de Chalcis, il y arriva le 12 avril et se livra à une minutieuse étude de l'Acropole et du Musée d'Athènes. Il visita ensuite Egine, Smyrne, Constantinople et rentra en France par Modon et les îles Ioniennes.

En 1847, il publia avec M. de Rozière son traité de numismatique des croisades, œuvre considérable à tous les points de vue et qui a servi de type au grand ouvrage publié récemment par notre confrère M. Schlumberger.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1844, M. de Saulcy fut promu au grade d'officier le 1er mai 1847.

C'est en réalité lui qui, le premier, a fixé par des travaux sérieux le point de départ des découvertes qui allaient s'accomplir sur les textes assyriens. Déjà préparé à cette étude par

ses recherches sur les inscriptions médo-scythiques, il aborda avec une grande sagacité le texte assyrien des inscriptions achéménides.

Le 14 septembre et le 27 novembre 1849 il publia deux mémoires autographiés qui comprenaient la lecture, l'analyse et l'interprétation de toutes les inscriptions assyriennes que l'on connaissait alors. Dans le premier de ces mémoires, M. de Saulcy étudie les deux inscriptions assyriennes de Hamadan ; il constate par la comparaison des textes l'exactitude des copies, puis il décompose le texte assyrien en portions correspondantes aux phrases du texte perse et il parvient ainsi à déterminer le sens général de l'inscription dont il aborde ensuite la lecture et l'analyse.

Le second mémoire est consacré à ses recherches sur les autres inscriptions trilingues. Les noms propres dont ces inscriptions sont remplies lui servirent naturellement de point de départ et lui permirent de fixer la valeur des signes. Les lectures auxquelles arriva ainsi le savant académicien étaient assurées dans leurs parties essentielles, et, sur ce point, ses conclusions ne furent jamais contestées.

Tel est le résultat des travaux assyriologiques de M. de Saulcy; leur importance se fixe par leur date, car nous ne devons pas perdre de vue qu'ils remontent à 1849 et qu'à cette époque tout était inconnu, tout était à découvrir. Les recherches de M. de Saulcy, malheureusement trop oubliées aujourd'hui, resteront donc comme le point de départ des progrès qui se sont accomplis depuis.

Il a indiqué d'une manière rigoureuse et certaine les premières valeurs de l'écriture assyrienne, et il faut avoir médité sur les manuscrits de notre regretté confrère pour savoir par quels prodiges de sagacité il est arrivé à fixer les premières valeurs qui sont restées acquises à la science.

Quand M. de Saulcy s'arrêta dans ses travaux d'assyriologie pour se donner tout entier aux études d'archéologie biblique que j'exposerai plus loin, il remit à MM. Oppert et Menant ses notes qui établissaient déjà les variantes que les textes identiques pouvaient fournir et faisaient présager le syllabisme et l'idéographisme des écritures assyriennes.

Il faut encore rapporter à la même période une œuvre de la plus haute valeur, c'est sa chronologie des empires d'Assyrie et de Médie, établie parallèlement à l'histoire du peuple d'Israël et qui a plus tard servi de base à M. Oppert pour ses travaux sur la chronologie assyrienne.

Les pays qui furent le berceau de nos traditions religieuses exerçaient depuis longtemps une action puissante sur son imagination. Plus que tout autre il devait céder à ce mystérieux attrait qui s'attache aux origines historiques. Devenu veuf en 1850, M. de Saulcy voulut aller étudier sur les lieux mêmes les origines de nos croyances et les traces des civilisations qui s'étaient succédé depuis tant de siècles sur cette terre de Syrie si féconde en grands souvenirs.

Jusqu'à lui, en dehors des études de Robinson, la Palestine n'avait été que superficiellement explorée, et c'est la gloire de M. de Saulcy d'avoir pressenti l'importance des travaux dont, à son instigation, la Syrie allait devenir le théâtre.

Il consacra l'hiver de 1850 à 1851 à l'exploration du bassin de la Mer Morte ainsi qu'à l'étude archéologique de Jérusalem et d'une partie de la Galilée. Les principaux résultats de cette expédition furent, au point de vue géographique, une série d'itinéraires à grande échelle, comprenant une partie considérable du pourtour de la mer Morte, dont l'exactitude fut constatée depuis par M. de Vogué en 1853, par moi en 1858, puis, en 1864, par le duc de Luynes et ses compagnons.

La partie archéologique est représentée par la stèle moabite de Figou, la forteresse juive de Massada, l'étude des murailles extérieures du Haram-esch-Chérif, de Jérusalem, par celle des tombeaux dits des Rois, des Juges, d'Absalon et de Zacharie, etc. M. de Saulcy releva également alors, près de Naplouse, les ruines qui se voient au sommet du mont Garizim et que l'on attribue au temple des Samaritains. Les recherches de notre confrère ne furent pas moins fructueuses pour l'histoire naturelle, car les 50,000 coléoptères rapportés par lui de ce voyage enrichirent l'entomologie de plus de 300 espèces nouvelles.

Quand parut, en 1853, la relation du voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques, elle souleva une véritable tempête ; il n'y a pas d'exemple qu'un livre ait provoqué une semblable explosion de critiques passionnées.

Vous vous souvenez tous, Messieurs, des attaques que dirigèrent alors contre M. de Saulcy les savants les plus éminents et parmi lesquels je ne citerai ici qu'Étienne Quatremère et Raoul Rochette. De tous côtés, tant en France qu'à l'étranger, on cria au mensonge et à l'imposture. Les moins malveillants mettaient les choses sur le compte de son imagination. Le voyageur se défendit avec talent et en faisant appel à la bonne foi de ceux qui visiteraient les contrées qu'il venait de parcourir.

Ces violentes polémiques eurent un résultat tout autre que ne l'avaient prévu les détracteurs de M. de Saulcy.

Elles déterminèrent en France un mouvement très marqué d'études sur la Terre-Sainte, et plusieurs de nos compatriotes entreprirent tour à tour l'exploration des parties les moins connues de la Palestine, de la Galilée, des régions transjordanes et de la haute Syrie. Tous furent alors unanimes à rendre un éclatant hommage à la bonne foi et à la véracité matérielle absolue de notre regretté maître, et, tout en faisant certaines réserves, ils se groupèrent autour de lui, mettant, pour ainsi dire, en commun leurs efforts et les faisant converger dans un même but, l'étude approfondie et complète de la Palestine et de la Syrie. Saulcy était devenu chef d'une véritable école dont la plupart des membres sont aujourd'hui nos confrères.

De 1853 à 1875, MM. de Vogué, Guérin, Waddington, le duc de Luynes et moi, nous avons fait de l'étude de cette contrée l'objet de nos travaux, et c'est autour de M. de Saulcy et de ses idées que gravita ce mouvement scientifique. Comme il arrive toujours en pareil cas, d'assez grandes divergences se sont parfois élevées entre nous, mais elles ont généralement cessé, à mesure que de nouvelles découvertes apportaient la lumière sur les points en litige.

En pareille matière, longtemps sans doute, on pourra discuter ; mais M. de Saulcy a relevé et établi des points de la

plus haute importance, jusque-là ignorés, et il avait le droit d'être fier du progrès scientifique accompli.

Appelé en 1853 à faire partie du Conseil supérieur de l'instruction publique, il fut élevé, le 6 novembre 1859, à la dignité de sénateur. M. de Saulcy avait épousé en secondes noces, le 20 décembre 1852, Mlle de Billing.

A deux reprises encore, en 1863 et 1869, M. de Saulcy revint en Syrie prendre part à nos recherches. Dans le premier de ses voyages, il explora à fond l'Ammonitide; la carte de cette région fut alors levée avec la plus scrupuleuse exactitude par son compagnon, le commandant Gélis.

Cette fois ce furent les ruines de Rabbat-Ammon, de Hesban et surtout celles d'Arak-el-Emir qui firent l'objet de ses études archéologiques. Ces dernières étaient alors la cause d'une vive controverse entre lui et notre savant confrère, M. le marquis de Vogué.

M. de Saulcy profita encore de ce voyage à Jérusalem pour fouiller le tombeau dit des Rois, et ce fut à cette occasion qu'il commença à former la belle collection d'antiquités judaïques qu'à son retour il donna au Musée du Louvre, où elle remplit presqu'une salle entière.

Pendant cette longue période d'un quart de siècle, les publications de M. de Saulcy, relatives à la Palestine et à la Syrie, furent tellement nombreuses que je ne pourrai mentionner ici par ordre chronologique que les plus considérables. Je ne parlerai donc point de ses réponses aux attaques de MM. Quatremère, Vinet, Isembert, Van de Velde et autres.

Sa numismatique judaïque remonte à 1854. En 1858 il faisait paraître l'*Histoire de l'art judaïque*. Puis, à la suite de son second voyage en Palestine, il produisit successivement, en 1863, outre deux volumes consacrés à la relation de son expédition, une série de travaux d'une grande importance.

En 1866, deux mémoires avec planches, publiés dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'un relatif aux ruines d'Arak-el-Emir, l'autre sur les différents appareils de maçonnerie existant dans l'enceinte extérieure du Haram-esch-Cherif; un volume ayant pour titre « *Les derniers jours de Jérusalem* » et consacré à l'étude du siège

de cette ville par Titus, parut encore la même année et fut bientôt suivi de l'*Histoire d'Hérode* ainsi que d'un mémoire sur l'emplacement probable du tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène.

Sous le titre d'*Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie,* il achevait, le 7 mars 1868, un exposé de la chronologie judaïque pour les temps écoulés depuis le retour de la captivité jusqu'à l'avènement d'Antiochus IV Epiphane, roi de Syrie.

C'est en 1858 que fut formée la Commission de la topographie des Gaules ; M. de Saulcy en fut nommé président. On peut dire qu'il devint l'âme de la nouvelle commission, où il comptait au nombre de ses collaborateurs nos confrères MM. Maury, Creuly, Bertrand et Jacobs.

Personne ici n'a oublié les opinions diverses qui s'étaient alors manifestées sur la question si controversée du véritable site de l'*Alesia* de César. Ce fut en 1861 que, pour élucider ce point important de géographie historique, des fouilles considérables, auxquelles je vins prendre part, furent entreprises, sous sa direction, autour du plateau d'Alise-Sainte-Reine ; les produits de ces fouilles remplissent une salle du Musée de Saint-Germain.

Grâce à l'impulsion donnée par M. de Saulcy aux travaux de la Commission, l'étude de l'histoire et de l'archéologie des Gaules se développa sur toute l'étendue de la France.

On rompit enfin avec les idées erronées des hommes du dernier siècle. Les découvertes et les recherches, sans nombre, faites durant les années suivantes, amenèrent les immenses progrès qui marquent cette époque dans les fastes de nos travaux d'histoire nationale. L'action et l'inspiration de M. de Saulcy formèrent donc la nouvelle école des travaux historiques et archéologiques sur les Gaules, qui compte aujourd'hui dans ses rangs des hommes d'une si haute valeur et parmi lesquels je ne citerai ici que MM. Alex. Bertrand, A. de Barthélemy, d'Arbois de Jubainville, Hucher, etc., etc.

C'est à ses efforts que nous devons le Musée de Saint-Germain, les cartes de la Gaule depuis les temps les plus reculés

jusqu'à l'époque mérovingienne, le *Dictionnaire d'archéologie celtique* et enfin une foule d'autres travaux du plus grand intérêt.

M. de Saulcy entreprit à cette même époque une série d'études militaires intitulée : *Les campagnes de César dans les Gaules,* dont, malheureusement, le premier volume parut seul.

En 1860, il commença ses intéressantes recherches sur la numismatique gauloise. Un de ses camarades de l'École polytechnique, M. l'intendant-général Robert, qui devait être bientôt son collègue à l'Institut, entreprit de dessiner les monnaies gauloises conservées dans la collection de M. de Saulcy, au Cabinet des médailles de la Bibliothèque et dans un grand nombre de collections particulières.

Les services importants dont M. l'intendant Robert était alors chargé ne lui laissaient libres que les dimanches. M. de Saulcy et lui employèrent donc chaque semaine ce jour-là au classement préparatoire des dessins exécutés avec un remarquable talent par M. Robert, classement que de nouvelles recherches et de nouvelles découvertes modifiaient et rectifiaient successivement.

C'est ainsi que les deux collaborateurs parvinrent à donner à l'immense et unique collection formée alors par M. de Saulcy et acquise depuis par le Cabinet des médailles de France un classement rationnel et méthodique qui a posé les grandes divisions désormais adoptées pour l'étude de la numismatique gauloise.

On avait jusqu'alors dépensé en pure perte beaucoup d'imagination dans l'interprétation des différents types gaulois. On voulait même y voir des emblèmes religieux.

Les nombreux travaux de notre regretté confrère ont prouvé que les Gaulois, comme tous les peuples barbares, ont surtout imité les monnaies des nations plus riches et plus civilisées qu'eux, et que ce sont les types grecs et romains qui dominent dans la numismatique gauloise.

Les travaux de M. de Saulcy sur cet important sujet ont paru dans la *Revue de numismatique* et ont été tirés à part

en un volume de 400 pages environ ayant pour titre : *Lettres à M. de Longpérier sur la numismatique gauloise.*

Le 15 août 1866, M. de Saulcy fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il avait quitté l'armée au mois de décembre 1855, en prenant sa retraite comme chef d'escadrons d'artillerie.

Absent de Paris au moment de la déclaration de la guerre en 1870, il rentra à Paris à la première nouvelle de nos revers, sollicitant avec ardeur un commandement de batteries qui lui fut refusé.

Il passa dans la capitale les longues et cruelles heures du siège, et ce fut alors que, pour faire diversion à ses angoisses, il entreprit cette remarquable étude sur les villes du Louten supérieur, qui parut en 1879 dans le Bulletin de la Société de géographie.

M. de Saulcy publia dans les derniers mois de sa vie un de ses plus considérables et plus importants ouvrages ayant pour titre : *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France.* Pour ce livre, il avait copié de sa main aux Archives nationales et dans divers dépôts publics de Paris et de la province tous les documents intéressant l'histoire des monnaies de la troisième race et qui constituent un ensemble de près de dix mille pages. C'était un véritable travail de Bénédictin.

En 1879, sous le ministère de M. Waddington, la publication de ce travail dans la collection des Documents relatifs à l'histoire de France fut décidée à la suite du rapport d'une commission nommée par la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, et dans laquelle la paléographie et la numismatique étaient représentées.

Le premier volume imprimé fut mis en distribution au mois de mars 1880. Il renferme non seulement la nomenclature de tous les ateliers monétaires qui ont fonctionné en France, mais l'indication de chacun des types employés sous chaque règne dans ces ateliers, celle de l'importance des émissions, les noms des maîtres de la monnaie, etc.

La partie de ce livre à laquelle son auteur a apporté le

plus de soins est celle qui traite du nombre d'unités taillées au marc, c'est-à-dire *le poids et la loi,* ou la proportion du fin à l'alliage.

Ces données arithmétiques très compliquées révèlent, par leur exactitude, le numismatiste consommé.

Les variations survenues dans ces données techniques, souvent sous un même règne, montrent bien que la monnaie d'argent ou de billon n'était en réalité, durant tout le moyen âge, qu'une valeur fiduciaire, grâce à laquelle le gouvernement réalisait, dans les moments difficiles, de véritables emprunts forcés. Aussi doit-on croire, avec M. de Saulcy, que Philippe le Bel n'a point spécialement mérité l'épithète de faux monnayeur dont les historiens l'ont gratifié.

Sous les rois de la IIIe race l'or seul a réalisé la principale condition imposée aujourd'hui aux signes d'échange, celle d'être un ÉQUIVALENT.

Mais la cour de France n'agissait pas autrement en cela que les cours étrangères, et l'on sait qu'un roi d'Aragon autorisait son maitre de la monnaie à frapper des espèces d'argent ou plutôt de billon au titre demandé par chaque marchand qui lui commanderait[1].

Au reste on peut dire, avec de grandes assurances de raison, qu'il en fut à peu près de même dans l'ancienne Rome, où la monnaie d'or, tout en variant de poids, conserva toujours un titre élevé, tandis que l'argent, à partir de Caracalla, s'altéra au point de n'être souvent que du cuivre blanchi.

Ce premier volume de l'ouvrage de M. de Saulcy fut donc, pour les numismatistes, une véritable bonne fortune et tint pour eux toutes les promesses de son titre.

Malheureusement M. de Saulcy n'avait point été élève de l'École des chartes, il copiait les titres comme on le faisait il y a cinquante ans. Il y eut donc des abréviations qui ne furent point développées suivant les règles. Il accueillit trop facilement comme indiscutables certains textes dont l'authenticité est aujourd'hui contestée. Quelques dates n'ayant point été ramenées au calendrier, suivant la méthode en usage,

1. Bail du 1er octobre 1268, ap. Arch. du roy. d'Aragon. Reg. XV, fol. 121. 1°.

furent contestées. La distribution de l'œuvre de M. de Saulcy fut alors interrompue.

On lui proposa de faire, à l'occasion de la table, plusieurs pages d'errata et d'avertir le public que les titres relatifs au règne de Philippe-Auguste et copiés dans les registres de la Sorbonne, fort intéressants pour les numismatistes, n'étaient pas du temps et devaient être considérés comme émanant simplement d'un maître des monnaies et non point du gouvernement.

Mais notre éminent confrère, à juste titre fier d'une œuvre laborieuse que peu d'autres que lui auraient osé entreprendre et dont bien des pages écrites pendant les longues heures du siège lui rappelaient de douloureux souvenirs, réclama son manuscrit, résolu à publier son livre à ses risques et périls.

C'est à ce moment que la mort vint le surprendre; Mme de Saulcy s'est mise en demeure d'accomplir la dernière volonté de son mari, et la seconde partie s'imprime en ce moment.

Le dernier travail de M. de Saulcy a pour titre : *Les ateliers monétaires royaux ayant fonctionné dans le Languedoc depuis Philippe III jusqu'à François Ier inclusivement.* Il avait écrit cette étude à la demande des éditeurs de la réimpression de l'histoire du Languedoc de Dom Vaissette, où elle se trouve insérée dans le tome VII.

Notre savant confrère, M. l'intendant général Robert, avait traité dans ce même ouvrage la numismatique de cette contrée durant les périodes gauloise, visigothe, mérovingienne et carlovingienne. Ce travail appelait, comme complément, les monnaies frappées par nos rois à Toulouse et dans d'autres ateliers des contrées voisines à partir du règne de Philippe III.

Ce mémoire est un extrait du grand travail si contesté de notre regretté maître et prouve quelle richesse de documents s'y rencontre quand on sait le mettre en œuvre. Les figures qui accompagnent la description de chaque nouveau type ressortant des lettres monétaires vivifient l'histoire numismatique de la troisième race dans le Languedoc, et on voit quel immense intérêt il y aurait à faire pour tout le royaume ce que M. de Saulcy a fait ici pour quelques ateliers monétaires. On comprendrait ainsi plus facilement de quelle

importance capitale était le livre de M. de Saulcy pour l'histoire monétaire de la France.

La mort l'a frappé à l'improviste au milieu de son sommeil. Si elle l'eût trouvé debout, elle ne l'aurait point surpris, car, sans peur et sans reproches, il était toujours prêt à la recevoir, avec le calme du soldat et du chrétien.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1881.

Séance du 5 Janvier.

Présidence de MM. Aubert et Prost.

M. Aubert, président sortant, prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Avant de vous parler des travaux accomplis par vous durant le cours de l'année qui vient de s'écouler, laissez-moi vous remercier encore de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence ; laissez-moi vous exprimer toute ma reconnaissance pour le bienveillant concours que vous m'avez apporté et qui m'a rendu facile et douce une fonction dont la responsabilité m'effrayait un peu, je l'avoue.

« Maintenant que j'ai rempli ce devoir imposé par ma vive gratitude, je vais essayer de vous présenter une analyse rapide des travaux insérés dans le volume des *Mémoires* et des communications dues à l'activité scientifique de nos confrères de Paris et des départements. Ces communications donnent à votre *Bulletin* une physionomie particulière et cet attrait irrésistible qui naît de la diversité des sujets traités.

« Le tome XL des *Mémoires* contient neuf notices dont vous avez entendu la lecture et voté l'impression. La première étude intitulée : *Les peintres verriers étrangers à la France classés méthodiquement selon les pays et l'époque où ils ont*

vécu, est due à la plume de notre regretté confrère, Ferdinand de Lasteyrie. La lecture de cette œuvre utile et bien conçue ravive la douleur que nous a causée la perte de ce savant, dont la place est marquée au premier rang parmi ceux qui s'occupent de l'art au moyen âge. Nous tous, qui l'avons connu, nous n'oublierons jamais son exquise courtoisie, son esprit si fin, si aimable, son érudition si profonde dans les questions d'orfèvrerie et de peinture sur verre.

« Vient ensuite une étude sur l'origine du gros tournois, travail important qui réfute les opinions émises jusqu'ici sur cette monnaie et donne une conclusion nouvelle. On reconnaît dans cette étude, modestement appelée note, l'esprit d'investigation et la critique sévère que l'auteur, M. Maxe-Werly, apporte dans toutes ses œuvres.

« Plus loin, M. Guiffrey décrit une tapisserie appartenant à M. de Matharel et propose d'y voir une pièce restée seule d'une *chambre de tapisserie* composée de plusieurs tableaux représentant la légende des Neuf Preux. Il est impossible de ne pas admettre les arguments de l'auteur de cette dissertation clairement exposée et très concluante.

« M. le comte Riant, dans son mémoire intitulé : *Trois inscriptions relatives à des reliques rapportées de Constantinople par les croisés allemands*, décrit les reliquaires et transcrit les inscriptions qui y sont gravées. Cette étude porte l'empreinte accoutumée des productions de M. Riant : connaissance profonde des sources, abondance de renseignements, érudition tellement sûre qu'elle donne aux hypothèses de l'auteur, quand parfois il en propose une, toute la solidité d'un fait prouvé. M. Riant vient de recevoir la plus haute récompense à laquelle un savant puisse aspirer, et nos applaudissements unanimes ont salué le jugement académique, une fois de plus, favorable à l'un d'entre nous.

« Vous n'avez pas oublié les curieux chandeliers mis sous vos yeux par M. Courajod. Dans son mémoire : *Les chandeliers de la chapelle du château d'Ecouen au musée du Louvre*, notre confrère démontre péremptoirement que ces gracieux monuments proviennent de la chapelle du château d'Anne de Montmorency et qu'ils ont été dessinés par Jean Bullant.

« Vous vous rappelez aussi la séance du 7 janvier 1880 pendant laquelle M. Bertora vous a entretenus d'une découverte d'objets et de monnaies en or faite à la Condamine, près de Monaco. MM. Mowat et de Villefosse avaient été chargés par la Société de rédiger chacun une note détaillée. Nos confrères ont accompli la mission qui leur était confiée, et leurs notices sont de véritables mémoires.

« Le tome XL est complété par deux courtes études sur l'Évangéliaire d'Ébon et sur le bas-relief de Saint-Hilaire-de-la-Celle, à Poitiers. Vous comprendrez, Messieurs, qu'il ne m'appartient pas d'apprécier ces deux notes; il m'est cependant permis d'affirmer que vous pouvez avoir confiance dans les dessins qui accompagnent le texte.

« Notre quarantième volume ne sera pas, j'en ai la certitude, un des moins estimés de la collection. Depuis l'antiquité romaine jusqu'à la renaissance, presque toutes les époques y sont représentées; la numismatique, l'orfévrerie, la peinture sur verre, la peinture des manuscrits, la sculpture, l'épigraphie offrent tour à tour au lecteur des renseignements qui, tous, ont leur valeur.

« Il est presque impossible de vous donner autant de détails sur le *Bulletin*; ce serait bien long, je dirai même superflu. Il faut lire ce *Bulletin* pour se faire une idée de la variété et de la multiplicité de vos recherches et des communications de vos correspondants. Pourtant, il est bon de rappeler que dans ce résumé de nos séances toutes les époques ont aussi figuré. Vous y retrouverez un nombre considérable d'inscriptions communiquées et commentées par MM. Héron de Villefosse, Bertrand, Mowat, Sacaze, de Laurière, Germer-Durand, Florian Vallentin, Piette et l'abbé Thédenat. M. Quicherat vous a annoncé les découvertes faites par notre correspondant, M. Moreau, dans les cimetières de Trugny et de Brény, vous a décrit les travaux exécutés par Colomban-Roméan au XVIe siècle pour détourner les eaux de la Clarea dans la vallée d'Exilles, a énuméré les substructions romaines mises au jour par le R. P. De la Croix, à Poitiers, vous a communiqué au nom de M. Chazaud la borne milliaire de Vichy, au nom de M. Tholin deux médaillons d'argent. M. Schlumberger vous a pré-

senté tour à tour une ancre en plomb, des bagues vénitiennes et byzantines, le sceau d'un patriarche d'Arménie, une statuette antique, un cavalier en bronze. M. Longnon vous a donné les explications les plus compétentes sur le *Vicus Helena,* sur *Vosegus* et *Lipidiacus*. M. Heuzey a fait passer sous vos yeux un vase venant de Chypre et des vases de l'antiquité la plus reculée trouvés à Rhodes. M. Saglio a lu un rapport sur les fouilles opérées en 1833 dans l'antique cité de *Nasium* et montré le dessin d'une belle statue découverte à Larnaca. M. Guérin a fait avec son talent accoutumé le récit de ses explorations dans l'île de Rhodes. M. Rayet a présenté un fer de lance en bronze portant une inscription et a donné les plus précieux renseignements sur la coloration des monuments de l'antiquité grecque. M. Rivett-Carnac a démontré, dans une lettre datée de Gazepore, l'analogie que présentent les débris préhistoriques dans l'Inde et en France, et il vous a adressé une série de pesons en pierre ainsi qu'un sceau bouddhiste. Je cite encore les communications, par M. Bertrand, de bracelets en or et de coupes décorées d'ornements en or appliqué; enfin, celles du curé d'Hermes, du chanoine Laferrière, de M. Duval, et je m'arrête à regret, car j'aurais voulu pouvoir rendre à tous la justice qui leur est due.

« Malgré la concision de cette analyse, dont la rapidité ne permet pas de rappeler l'aspect animé de vos séances, vous pouvez, je le crois, dire que l'année a été féconde et que la Société des Antiquaires de France a rendu de nombreux services à la science. Vous avez maintenu vos habitudes d'investigation scrupuleuse dans l'étude des monuments et des textes; vous avez continué à donner à tous ceux qui lisent vos publications l'exemple du travail vraiment sérieux et vous les avez mis en garde contre les entraînements de l'imagination, contre le danger des conjectures hasardées. Vous avez donc le droit d'être fiers d'un pareil résultat.

« Satisfaits de notre passé, il faut dès à présent se préoccuper de l'avenir. Les mémoires en préparation pour le tome XLI sont en bien petit nombre ; nous n'en comptons

que trois et deux d'entre eux sont dus à des correspondants. Il est donc temps de se mettre à l'œuvre ; aussi est-ce avec confiance que je fais appel à nos confrères et que je les prie d'ouvrir leurs portefeuilles afin de nous apporter des notices à lire et à imprimer. Et, puisque je parle de l'avenir, permettez-moi de m'adresser plus particulièrement à nos jeunes confrères et de leur dire : vous qui êtes encore dans toute la force de l'âge, vous qui avez certainement pour notre Compagnie le même dévouement dont nous sommes animés, nous les anciens, préparez-vous à nous remplacer. Songez surtout à la Commission des impressions sur qui retombe le labeur le plus pesant, mais aussi le plus indispensable à la vie de la Société. Des trois membres qui la composent, deux exercent ces fonctions depuis plus de vingt ans. Le courage ne leur manque pas, mais ils se fatiguent et l'on peut prévoir qu'un jour ils réclameront un repos bien gagné. Déjà ils se sont adjoint un de nos jeunes confrères qui apporte à cette lourde tâche un zèle et une activité dont nous devons lui être reconnaissants. Mais un ne suffit pas, et je le redis encore, il est temps que les jeunes viennent en aide aux vétérans.

« Je ne vous ai fait entendre jusqu'ici, Messieurs, que des paroles agréables en vous entretenant de notre vie intérieure et de vos travaux; il me faut maintenant aborder un bien triste sujet et compter les pertes qui sont venues frapper si douloureusement la Société des Antiquaires pendant l'année 1880. Elle a vu mourir d'une mort foudroyante, parmi ses membres honoraires, l'un des plus anciens, l'un des plus éminents, M. F. de Saulcy.

« M. de Saulcy, mort à Paris le 5 novembre dernier, était né à Lille en 1807; il entra à l'École polytechnique et choisit l'arme de l'artillerie où il devint successivement capitaine et chef d'escadrons. Il appartient à ce groupe d'officiers sortis des armes savantes et devenus archéologues, comme en sortaient le général Creuly, dont la mémoire restera vivante dans notre souvenir, et le commandant de la Mare, comme en sort M. le commandant Mowat. En 1839, trois ans après la publication d'un livre excellent, l'*Essai*

sur la classification des monnaies byzantines, M. de Saulcy fut nommé correspondant de l'Institut; il était alors professeur de mécanique à l'École d'application de Metz. En 1840, il fut appelé à Paris pour remplir les fonctions de conservateur du Musée d'artillerie; en 1842, l'Académie des inscriptions et belles-lettres lui ouvrit ses portes. En 1851, la Société des Antiquaires de France s'honora en lui donnant une place dans son sein et, en 1876, elle l'admit au nombre de ses membres honoraires.

« La qualité la plus puissante de cette vaste intelligence était, outre une faculté d'assimilation surprenante dans les sujets les plus ardus, une sorte d'intuition qui lui faisait deviner les problèmes restés jusqu'alors insolubles; ainsi ses travaux sur l'écriture cunéiforme, sur la médique en particulier, sur les monnaies celtibériennes et gauloises, sont pour ainsi dire des révélations, et, le premier, il a fait la lumière dans ces études pleines d'obscurité.

« Plus tard, profondément versé dans la connaissance des langues orientales, il partit pour la Palestine, explora minutieusement les ruines des anciens édifices de Jérusalem et principalement le monument connu sous le nom de Tombeau des Rois. Il en rapporta les sarcophages et les débris si intéressants qui donnent tant de prix à ce musée judaïque du Louvre, dont il fut le vrai fondateur. Les ouvrages inspirés par ses voyages en Terre-Sainte sont nombreux, pleins d'érudition et d'une lecture attrayante. Chacun de nous connaît le *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*, le *Dictionnaire topographique de Terre-Sainte*, les *Études sur l'art et la numismatique judaïques*, le *Nouveau voyage en Terre-Sainte*, l'*Histoire d'Hérode*, les *Derniers jours de Jérusalem*. Il a consacré les dernières années de sa vie à l'étude de nos monnaies nationales et a publié depuis 1876 de nombreux et précieux mémoires sur ce sujet. Un premier volume de documents concernant les monnaies des rois de la troisième race a paru, le second sera probablement publié par ses héritiers. Je n'ai pas besoin d'ajouter que nos *Mémoires* contiennent plusieurs de ses travaux dans lesquels on retrouve l'empreinte de son esprit d'investigation.

« Je ne puis, dans le cadre étroit de ce rapport, citer toutes les œuvres dues à sa féconde activité ; ce que j'ai dit suffit à prouver que M. de Saulcy était un travailleur aussi infatigable que merveilleusement doué ; cela suffit à prouver combien est irréparable la perte d'un tel homme.

« A ces dons remarquables, notre regretté confrère joignait un esprit charmant, très vif et tout prime-sautier, un accueil plein de franchise et de cordialité, une condescendance affable pour les jeunes travailleurs. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'approcher l'ont pleuré comme on pleure un ami et son souvenir restera dans tous les cœurs.

« La Société des Antiquaires a perdu pendant l'année 1880 sept associés correspondants nationaux et deux associés étrangers. Ces sept correspondants peuvent être comptés parmi les plus fidèles et les plus laborieux. Permettez-moi de vous parler de ces amis disparus et de vous donner un aperçu de leurs travaux.

« M. Henry Baudot, président de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, est mort à Dijon le 21 mars 1880. Né à Seurre en 1799, il avait d'abord suivi la carrière du barreau ; mais bientôt, emporté par son goût pour les arts, les lettres et l'archéologie, il renonça à plaider, fit un long séjour en Italie pour étudier les monuments et, au retour, offrit ses services à M. Fevret de Saint-Mesmin qui organisait alors le musée de Dijon. Admis en 1833 au nombre des membres de la Commission d'archéologie, il en devint d'abord le secrétaire, puis en fut nommé président en 1841, et pendant près de quarante ans cet honneur lui fut conservé. Parmi ses nombreux travaux, je me bornerai à citer sa *Description de la chapelle et du château de Pagny*, ses *Mémoires sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et principalement à Charnay*, une *Notice sur les vases de verre représentant des combats de gladiateurs*, enfin, un mémoire intitulé : *Coup d'œil sur l'inhumation et l'incinération chez les peuples anciens*. M. Baudot préparait un catalogue du musée archéologique de Dijon lorsque la mort l'a frappé et, malgré les souffrances

que lui causait depuis quelques années une santé chancelante, on peut dire qu'il est mort sur la brèche.

« Notre Compagnie s'est associée au deuil causé à Dijon par la perte de ce savant estimable qui fut aussi un homme de bien dans toute la sévère acception du mot. M. Baudot appartenait à la Société des Antiquaires depuis le 5 octobre 1864.

« M. Georges Boulangé, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est mort à Nancy le 23 mars 1880. Mis en retraite au mois de septembre 1879, M. Boulangé avait quitté Arras, où il exerçait ses fonctions, pour se retirer dans sa ville natale. La perte d'un fils avait compromis sa santé et il n'a pu se relever du coup qui le frappait. M. Boulangé était un de nos plus anciens correspondants; il avait été élu le 9 février 1853. C'était un archéologue distingué, il maniait la plume aussi bien que le crayon; c'était de plus un homme d'esprit et de cœur; son commerce était sûr et charmant: Il portait un vif intérêt à nos études et s'en occupait avec une compétence parfaite; les articles qu'il a publiés dans la *Revue d'Austrasie*, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, les communications qu'il a faites à notre Société en sont la preuve indiscutable. M. Boulangé laisse de très vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu et notre Compagnie les a partagés.

« M. Lebrun-Dalbanne, mort à Troyes le 23 avril 1880, avait été nommé correspondant le 5 avril 1865. Après ses études de droit faites à Paris, il revint à Troyes où il acheta une charge de notaire que bientôt il céda pour s'occuper exclusivement des questions d'art et d'archéologie. Dans les sociétés dont il fit partie, ses services éclairés furent très appréciés et, à diverses reprises, ses collègues l'appelèrent à la présidence. Il fut aussi conservateur du musée de Troyes. Il fit connaître les richesses du trésor de la cathédrale, les œuvres des grands artistes troyens et les tableaux du musée. La plupart de ses travaux ont été publiés dans les *Mémoires de la Société académique de Troyes*. Voici les plus considérables : *Le portefeuille archéologique de la Champagne* (en collaboration avec MM. d'Arbois de Jubainville et Gaussen),

Recherches sur l'histoire et le symbolisme de quelques émaux de la cathédrale de Troyes ; Le Trésor de la cathédrale de Troyes ; Etude sur Pierre Mignard, sa vie, sa famille et ses œuvres; Les pierres gravées du trésor de la cathédrale de Troyes. Il préparait, au moment où la mort l'a surpris, une étude sur le sculpteur troyen Girardon, et sans doute ce travail aurait été à la hauteur de celui qu'il avait consacré au peintre Mignard.

« Nous avons perdu, dans la personne de M. l'abbé Baudry, un correspondant qui faisait partie de la Société depuis le 2 décembre 1868. C'était un véritable prêtre, c'était aussi un archéologue érudit, un chercheur ingénieux et persévérant. Né en 1816, ordonné prêtre en 1840, il consacra aux Missions les premières années de son ministère et y déploya un zèle et une ardeur tels que sa santé ébranlée le contraignit à se retirer à Chantonnay, dans sa famille. En 1858, lorsqu'il fut rétabli, on le nomma curé du Bernard. L'esprit de l'abbé Baudry était porté de préférence vers les études archéologiques. Un jour, des ouvriers qui travaillaient à une route trouvèrent un puits dont ils se hâtèrent de parler à M. le curé. L'abbé Baudry examina le terrain, le puits et les objets qu'il contenait, fit faire de nouvelles fouilles et découvrit un cimetière gallo-romain dont il a donné la description dans divers opuscules et surtout dans son important ouvrage sur les *Puits funéraires.*

« Dans le bourg même du Bernard, il constata l'existence de bains romains et prouva par ses découvertes que le Bernard était, à l'époque gallo-romaine, un centre de civilisation. Il explora les communes voisines où il fit de précieuses trouvailles et ses travaux lui promettaient une ample moisson, lorsque la maladie qui l'a enlevé mit fin à ses recherches. La Société perd en l'abbé Baudry un collaborateur laborieux, dont les communications étaient toujours intéressantes, et qui laisse des ouvrages fort estimés des archéologues.

« Mgr Martigny, chanoine du chapitre de Belley, protonotaire apostolique, mort le 18 août 1880, était né en 1808 à Sauverny (Ain). Il fit ses études au petit séminaire de

Belley et y revint comme professeur en 1832, après avoir reçu l'ordination. Nommé curé d'Arbignieu, paroisse voisine de la ville épiscopale, il se fit remarquer par Mgr Devie, qui l'encouragea dans son penchant pour l'histoire et les lettres. Il profita des loisirs que lui laissait le ministère pour étudier l'italien, langue nécessaire à ses travaux, et traduisit plusieurs ouvrages. Mgr Devie, appréciant toute sa valeur, l'appela à la cure de Bagé-le-Châtel en 1849 et en même temps le nomma chanoine honoraire. C'est alors qu'il devint membre de l'Académie de Mâcon, à laquelle il donna plusieurs notices, et qu'il publia son œuvre capitale, le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes.* Cet ouvrage le mit au rang des archéologues les plus éminents et lui valut le titre de chanoine titulaire.

« Depuis quinze ans il publiait une édition française du *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi. L'illustre savant romain professait pour le chanoine Martigny une estime profonde et ce passage tiré de l'éloge publié dans le *Bullettino di archeologia cristiana* le prouve surabondamment : « Le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de Mgr Martigny « sera un monument immortel..... Cet ouvrage, travail bien « ordonné d'un homme seul et comme isolé dans la vie mo- « deste et occupée d'un curé de village, complété ensuite « par l'auteur dans une seconde édition (1877), est et sera « toujours le fond et comme le canevas de toute œuvre « touchant l'archéologie chrétienne. »

« Mgr Martigny, en dehors de ce grand ouvrage, a publié de nombreuses notices insérées pour la plupart dans les *Annales de l'Académie de Mâcon.* La science et la Société des Antiquaires, à laquelle le chanoine Martigny appartenait depuis le 20 mars 1861, ne peuvent que déplorer cette mort inattendue.

« M. Le Men, archiviste du département du Finistère, né à Quimper en 1824, mort le 2 septembre 1880, appartenait à notre Société depuis le 2 mars 1870. Après de brillantes études, M. Le Men se consacra d'abord à la botanique et, dans les longues excursions qu'il fit pour composer un herbier, les monuments anciens attirèrent son attention.

Dès lors, la botanique fut délaissée et notre confrère ne s'occupa plus que d'histoire et d'archéologie. Parmi les nombreuses publications de M. Le Men, qui ont paru dans diverses *Revues*, je citerai l'*Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix*, la *Monographie de la cathédrale de Quimper*. M. Le Men a laissé prêt à être imprimé le *Cartulaire de Landevennec*.

« Il s'occupait depuis longtemps de préparer le dictionnaire topographique du Finistère, accompagné d'un répertoire archéologique; toutes ses notes étaient recueillies et classées ; peu de mois suffisaient pour achever la rédaction, lorsque la mort a brisé cette existence laborieuse. M. Le Men mettait aussi la dernière main à un travail qu'il destinait à notre Société. Cette étude à laquelle, paraît-il, presque rien ne manque, nous est promise par la fille de notre regretté confrère.

« M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier, mort à Moulins le 12 septembre 1880, était né à Paris en 1827. A sa sortie de l'École des chartes, il fut nommé archiviste à Moulins, où bientôt il ajouta à ses fonctions celles de bibliothécaire de la ville. C'était un travailleur intelligent, d'un esprit élevé, d'un cœur loyal. M. Chazaud laisse une œuvre considérable qu'il serait impossible d'énumérer ici. Contentons-nous de rappeler le *Cartulaire de la Chapelle-Aude*, l'*Étude sur la chronologie des sires de Bourbon*, la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, et les *Enseignements d'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, à sa fille Suzanne de Bourbon*. M. Chazaud, on s'en souvient, avait donné à la Société des Antiquaires un travail intitulé : *Inventaire et comptes de la succession d'Eudes, comte de Nevers*, et qui a été inséré dans le trente-deuxième volume des *Mémoires*. Notre regretté confrère préparait une *Histoire du Bourbonnais* en six volumes, dont deux sont achevés en manuscrit et les quatre derniers à l'état de notes, lorsque la mort l'a enlevé à l'estime et à l'amitié de ceux qui avaient été en rapports intimes avec lui.

« Les deux associés étrangers que nous devons effacer de nos listes sont MM. Akermann et Quirino Bigi.

« M. Akermann, secrétaire de la Société des Antiquaires de Londres, était correspondant de notre Compagnie depuis le 19 décembre 1841. Personne plus que lui n'a contribué au développement des études archéologiques; ses travaux en numismatique sont nombreux et appréciés. Un autre de nos correspondants anglais, M. Roach Smith, a publié dans le recueil « *Collectanea antiqua*, t. VII, p. 256 », un article nécrologique où se trouvent énumérées toutes les œuvres de M. Akermann. Je dépose dans nos archives une copie de ce document; il peut être utile à ceux qui ne sauraient se contenter de l'aperçu rapide auquel je dois me borner.

« M. Quirino Bigi, de Corregio en Italie, avait été nommé correspondant le 3 décembre 1873. Il est mort le 21 août 1880; cette nouvelle nous a été donnée par un de ses neveux qui, en même temps, nous adressait la dernière œuvre du défunt. Cet ouvrage intitulé *De la vie et des œuvres certaines et incertaines d'Antonio Allegri, dit le Corrège*, contient un catalogue complet des fresques et des tableaux dus au pinceau de ce maître illustre; M. Bigi les décrit, les discute et restitue à ce grand peintre des morceaux attribués jusqu'ici, soit à ses élèves, soit à d'autres artistes. M. Bigi était un écrivain consciencieux, et sa mort laisse un vide très regrettable dans les rangs des critiques d'art en Italie.

« Ne vous étonnez pas, Messieurs, si je vous ai donné autant de détails sur la vie et sur les œuvres des associés correspondants qui manquent aujourd'hui à l'appel de leur nom. C'est un dernier hommage que j'ai voulu rendre à la mémoire d'auxiliaires dont j'estime au plus haut degré le zèle et les services. Je partage sans réserve l'opinion exprimée par l'un de mes prédécesseurs, M. A. Bertrand, dans son discours du 8 janvier 1878 : « Un correspondant de « plus, disait-il, n'est pas seulement un nouveau souscrip- « teur, un nouveau lecteur de nos *Bulletins* et de nos « *Mémoires;* c'est un porte-voix utile dans l'intérêt des « bonnes doctrines. » J'ajoute que par eux nous sommes tenus au courant de toutes les découvertes faites en province, et que nous devons à leur concours dévoué bien des communications qui viennent grossir et enrichir notre *Bulletin*. Travaillons donc sans relâche à augmenter nos

moyens d'action en cherchant des associés dans les dix-neuf départements[1] où nous n'en comptons pas un seul.

« Vous avez admis en 1880 dix associés correspondants nationaux et un correspondant étranger qui s'est engagé à contribuer aux charges de la Société. Ce sont, par ordre de nomination, MM. Du Chatelier (Finistère), Boulenger (Seine-et-Oise), Homolle (Meurthe-et-Moselle), Potiquet (Seine-et-Oise), Giraud (Rhône), De Montille (Côte-d'Or), Victor Gay (Dordogne), Dr Barthélemy (Bouches-du-Rhône), Sacaze (Haute-Garonne), Germer-Durand (Lozère) et Girbal (Espagne). Les vides sont comblés, mais cela ne suffit pas; il faut, permettez-moi d'insister, il faut redoubler d'efforts pour arriver à être représentés dans les départements trop nombreux où nous n'avons encore aucune relation.

« L'état de vos finances est satisfaisant et ne doit vous inspirer aucune crainte pour l'avenir. Notre situation vis-à-vis du ministère de l'instruction publique s'est régularisée moyennant une convention écrite entre le ministère et votre président. Désormais nous ne serons plus obligés de solliciter chaque année une subvention de six cents francs qui pouvait nous être refusée; il fallait aussi solliciter tous les deux ans l'achat par le ministère de cent volumes des *Mémoires*. Le traité intervenu stipule que tous les ans nous recevrons mille francs et qu'en échange nous livrerons quarante volumes des *Mémoires*. M. Longnon, votre trésorier, vous rendra bientôt un compte exact de sa gestion.

« J'invite M. Prost à venir s'asseoir au fauteuil de la présidence et M. Schlumberger à prendre la place du secrétaire sortant. »

Sur la proposition de M. Prost, des remercîments sont adressés au président et au bureau sortant; la Société décide que le discours de M. Aubert sera imprimé dans le Bulletin.

1. Ce sont : l'Ain, l'Allier, l'Ariège, l'Aude, le Cantal, la Corrèze, la Corse, l'Indre, le Jura, le Lot, la Manche, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, la Haute-Savoie, le Var, la Haute-Vienne, et les trois départements d'Alger, Constantine et Oran.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, Épinal, 1880, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXVIII, Rome, 1881, in-4°.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXVI, 1880, in-4°.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XXXIV, Auxerre, 1880, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres 1880, in-8°.

Verhandlungen des historischen Vereines von Oberfalzund und Regensburg, t. CCCCXIII (26e de la nouvelle série), Stadtamhof, 1879, in-8°.

ABICH (H.). *Ein cyclus fundamentaler barometrischer hœhenbestimmungen auf dem Armenischen Hochlande*, Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°.

BABEAU (Albert). *Les rois de France à Troyes au XVIe siècle*, Troyes, in-8°.

BERTOLOTTI (A.). *Artisti belgi ed olandesi a Roma nei secoli XVI e XVII*, Florence, 1880, in-8°.

BUNGE (Al.). *Pflanzen-geographische betrachtungen über die Familie der Chenopodiaceen*. Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°.

DANSKY et KOSTENITSCH. *Ueber die Entwickelungsgeschischte des Keimblætter und des Wolffschen ganges im Hühnerei*, Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°.

DESNOYERS (M.). *Jupiter Labrandéen à Saint-Cyr en Val*, Orléans, 1880, in-8°.

— *Un bijou Cypriote du musée d'Orléans*, 1880, in-8°.

GILLIODTS-VAN-SEVEREN. *Coutumes des pays et comté de Flandre. — Coutume du Franc de Bruges.* — T. III, Bruxelles, 1880, in-4°.

GRUBER (Wenzel). *Ueber den anomalen canalis basilaris medianus des os occipitale beim Menschen*, etc., Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°.

HEER (Oswald). *Nachtræge zur Jura-flora Sibiriens gegründet auf die von Herrn Richard Maak in Ust-balei gesammelten Pflanzen*, Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°.

JOÜON DES LONGRAIS (F.). *Le Roman d'Aquin ou la conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne*, chanson de geste du XII[e] siècle, Nantes, 1880, in-8°.

LORIQUET (Ch.). *Triens mérovingien du pays de Reims à la légende,* vico Santi Remi *ou* Santi Remidi, Reims, 1880, in-8°.

MAXE-WERLY. *Catalogue de la collection de M. P. Charles Robert, exposée au musée rétrospectif du métal en* 1880, in-8°.

MOREL-FATIO (A.). *Histoire monétaire de Lausanne. — Aimon de Cossondy* (1355-1375), in-8°.

SCHEDONI (G.). *Di due quadri in tarsia*, 1856, in-4°.

— *I conti campi di Modena; notizie storiche et genealogiche*, Pise, 1879, in-4°.

— *La Palestine et le patriarcat latin de Jérusalem*, in-8°, autographié.

— *L'orfanotrofio cattolico di Betlemme e la rigenerazione della Terra Santa per mezzo della carita...*, etc., Modène, in-32.

— *L'orphelinat catholique de Bethléem et la régénération de la Terre-Sainte par la charité et par l'instruction de la jeunesse syrienne*, 2[e] édition, in-8°.

SCHIEFNER (A.). *Ueber das Bonpo-sûtra : « das weisse nâga-hunderttausend* », Saint-Pétersbourg, in-4°.

SCHRENCK (Leop. von). *Der erste Fund einer Leiche von Rhinoceros Merckii Jaeg.* Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°.

STORELLI (A.). *Notice historique sur le château de Chaumont-sur-Loire*, Tours, 1880, in-4°, pl.

STRUVE (Otto). *Etudes sur le mouvement relatif des deux étoiles du système des 61 cygni*, Saint-Pétersbourg, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. Ed. Jeannez, de Roanne, présenté par MM. Héron de Villefosse et Duplessis, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Une commission, composée de MM. Nicard, Bertrand, Aubert, fera un rapport sur cette candidature.

M. F. Joüon des Longrais, présenté par MM. Héron de Villefosse et Courajod, demande également à être admis au nombre des associés correspondants nationaux et adresse à la Société divers ouvrages publiés par lui. Le président désigne MM. Longnon, de Lasteyrie et de Montaiglon pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. de Girardot écrit que l'état de sa santé le force à donner sa démission d'associé correspondant national.

M. le Dr Prunières, de Marvejols, associé correspondant national, écrit pour annoncer la découverte, dans les environs de cette ville, de deux trésors de deniers des évêques du Puy. Il s'est rendu acquéreur de toute la trouvaille et se met à la disposition de la Société au cas où une communication détaillée paraîtrait intéressante. Le secrétaire est chargé d'accepter cette proposition au nom de la Société.

M. Millené demande l'échange des publications de la Société avec les *Annales du Musée Guimet*, à Lyon ; cette lettre est renvoyée au bibliothécaire.

Le marquis Schedoni, présenté par MM. Nicard et Aubert, demande à être admis au nombre des associés correspondants étrangers et envoie divers mémoires à l'appui de sa candidature. Une commission, composée de MM. de Lasteyrie, Guérin, Mowat, fera un rapport sur les titres scientifiques qu'il présente.

M. de Barthélemy lit une lettre de M. Mossmann, de Colmar, demandant à la Société d'entrer en relation avec deux sociétés savantes de Mulhouse et de Colmar. M. de Barthélemy est chargé de répondre affirmativement.

Travaux.

M. Aubert fait hommage de plusieurs ouvrages au nom de MM. Bertolotti et Storelli.

M. Bertrand dépose sur le bureau une note de M. Piette,

associé correspondant. Cette note est relative à l'épigraphie romaine d'*Elusa ;* il en sera donné lecture à la prochaine séance.

M. de Linas, associé correspondant à Arras, obtient la parole au sujet d'une communication précédente. Il s'agit de trois pièces d'orfèvrerie conservées dans la chapelle du palais de Brühl, en Saxe, et que l'on attribue à saint Louis. En même temps qu'il informait la Société du fait que lui avait signalé M. A. Essenwein, directeur du Musée germanique à Nuremberg, notre collègue demandait des renseignements à l'Académie royale de Belgique par une lettre qui fut publiée dans le *Moniteur belge* du 10 décembre 1880. Cette lettre provoqua une réponse immédiate de M. Jules Helbig, de Liège, correspondant de la Commission royale des monuments ; en voici l'analyse succincte.

Les pièces en question consistent en deux croix reliquaires d'argent doré, d'une rare magnificence. L'une est couverte de cabochons, l'autre est ornée d'émaux translucides du travail le plus délicat. La plus grande, à double traverse, contient des particules de la Vraie Croix et mesure 1m32 de hauteur. La seconde, qui n'atteint que 1m05, renferme, sous une lentille en cristal de roche, une épine de la couronne du Sauveur. Au centre de ce dernier reliquaire monstrance se trouve, fixée au moyen d'une broche métallique, une couronne formée de huit fleurs de lis d'un caractère particulier ; elles sont articulées par des charnières que déguisent un nombre égal de figurines d'anges d'un goût exquis, portant des phylactères chargés d'inscriptions. Les fleurs de lis offrent un semis de pierres précieuses et de camées antiques ; au frontal on voit une croisette à double traverse, enchâssant aussi de petits morceaux de la Vraie Croix.

Consulté par M. le professeur Andreæ, de Dresde, à l'occasion de monuments précieux que la science allemande n'hésitait pas à attribuer au XIIIe siècle français, M. J. Helbig s'empressa de faire les recherches nécessaires pour établir leur nationalité et leur origine ; ces recherches ont pleinement abouti :

1° Lettre datée de Senlis, 8 septembre 1267, et adressée par saint Louis aux Dominicains de Liège; elle annonce l'envoi d'une des saintes épines de la couronne du Sauveur, V. B. Fisen, *Historia ecclesiæ Leodiensis*, pars I, lib. 1, n° XLIII.

2° Extrait d'une chronique inédite de Vanden Berch, où cet auteur liégeois rappelle que saint Louis envoya aux Frères Prêcheurs de Liège divers présents, parmi lesquels *une de ses couronnes*, *ung calice de platene d'or et spécialement une des espines de la couronne du Saulveur enchâssée dans une belle croix de cristalle.*

3° Plaquette imprimée à Liège en 1684 et intitulée : *Miracle approuvé*, *arrivé l'an* 1684, *en la personne de Jeanne Mauyer*, *religieuse pauvre Claire*, *guérie par l'application de la S. Epine miraculeuse donnée par S. Louis roy de France*, *l'an* 1267 *aux RR. PP. Prêcheurs de Liège*, *etc.*, *honorée dans leur église et couvent.*

4° Mention des religieux bénédictins Dom Martène et Dom Durand (*Voyage littéraire)*, qui visitèrent les Dominicains liégeois en 1723; les deux savants désignent la grande croix, la Sainte Épine et divers autres dons de saint Louis, aujourd'hui disparus.

5° La correspondance entre le P. de Montfaucon et le baron de Crassier au sujet de la couronne qui a été gravée dans les *Monuments de la monarchie française*, t. II, pl. 26.

La maison des Dominicains de Liège ayant été fermée en 1796, le P. de Saint-Trond, procureur du couvent, emporta à Leipzig les reliquaires et la couronne de saint Louis. Vers 1803 ou 1804, un autre religieux, le P. Mosay, les céda à la princesse Caroline de Saxe. En effet, à cette époque, une enquête fut ouverte auprès de quelques anciens Dominicains résidant à Liège; tous attestèrent par écrit l'authenticité des reliques, et leur déclaration prit la route de Dresde (*Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège*, par le R. P. J. B. R. Stephani, publiés par J. Alexandre, t. II, p. 110. Liège, 1877).

M. J. Helbig a entre les mains d'excellentes photographies

des reliquaires et le moulage d'un des éléments de la couronne ; il compte publier sous bref délai ces monuments essentiellement français, mais qui n'intéressent pas moins que nous nos voisins de la Belgique.

M. Héron de Villefosse présente un dessin en couleur d'un beau vase à fond blanc et à décors rouges et bruns, découvert par le docteur Plicque à Lezoux, près Clermont-Ferrand. Il rappelle à cette occasion que plusieurs vases portant une décoration analogue ont été trouvés au Mont-Beuvray et sont conservés, les uns dans la collection de notre confrère M. Bulliot, à Autun, les autres au Musée de Saint-Germain, mais aucun d'eux n'atteint les grandes proportions du vase de Lezoux ; tous sont d'une forme différente. Il donne ensuite quelques détails sur l'immense fabrique de poteries dont les débris se voient sur le territoire de Lezoux ; il signale les ports d'embarquement retrouvés par le docteur Plicque sur les bords de l'Allier. C'est par cette rivière que les produits de cette grande fabrication gagnaient la Loire et se répandaient de là dans toute la Gaule et même jusqu'en Bretagne. M. le docteur Plicque a pu constater que des moules de poteries étaient également expédiés au loin ; il en a retrouvé plusieurs sur l'emplacement de ces ports où il n'existe aucune trace de four.

M. Héron de Villefosse dépose ensuite sur le bureau le moulage d'un petit autel en pierre conservé dans la collection de M. Compagnon, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), et fait à ce sujet la communication qui suit :

« Ce petit autel est aujourd'hui bien éloigné de son pays d'origine. Il nous offre la preuve des erreurs auxquelles on est exposé en publiant un texte sans avoir auparavant établi son histoire et vérifié sa nationalité. Les erreurs de ce genre sont très fréquentes et, en se multipliant, elles peuvent engendrer, pour certaines inscriptions, de monstrueux développements archéologiques. Ce petit autel porte une inscription ainsi conçue :

DITIPA
TRIVA
SSO
RIX
MARTI

Diti Patri Vassorix. Marti.

La dernière ligne semble avoir été gravée par une main différente ou au moins avoir été ajoutée à l'inscription primitive. Ainsi l'autel a été consacré à *Dis-Pater* par un Gaulois nommé Vassorix ; on y a ajouté une dédicace au dieu *Mars*[1]. M. Compagnon a acheté ce petit monument à un ouvrier qui disait l'avoir trouvé au milieu de matériaux de démolition.

« Or, en 1838, Mérimée[2] publiait cette inscription en l'accompagnant des réflexions suivantes : « *elle m'a été com-* « *muniquée par le comte de Laizer et fut découverte, me dit-il,* « *il y a quelques années aux environs de Clermont.* » Son origine auvergnate semblerait donc suffisamment établie par ces témoignages et par le fait même de sa présence dans le cabinet d'un amateur de Clermont-Ferrand.

« Cependant Orelli l'avait publiée dans son recueil dès 1828, d'après une excellente copie d'un Strasbourgeois, A. W. Strobel[3] ; il l'indiquait comme découverte à Niederbetschdorf, en Alsace, et si Mérimée s'était donné la peine de consulter ce recueil, il aurait évité une forte inexactitude. Du reste, une note de Schweighaeuser, reproduite par Ravenez dans sa traduction française de Schœpflin[4], ne laisse aucun doute sur la provenance. « Vers 1822, dit Schweighaeuser, on

1. Une inscription de Rome porte d'un côté la dédicace DITI | PATRI, de l'autre la dédicace HERCV | LI (C. I. L. t. VI, n° 139).

2. *Notes d'un voyage en Auvergne*, p. 315. Il a bien lu MARTI ; mais, comme tous les autres éditeurs de ce texte, il veut voir dans ce mot, transcrit tantôt MARTI, tantôt MARFI, le nom du père de Vassorix.

3. Orelli, n° 4967.

4. *L'Alsace illustrée*, de Schoepflin, traduction de L. W. Ravenez, 1849-1853, t. II, p. 578. Cf. Colonel de Morlet, *Notice sur les voies romaines du département du Bas-Rhin*, p. 64.

« découvrit dans la forêt de Haguenau, non loin de la com-
« mune de Niederbetschdorff, située à une petite lieue au
« sud-est de Soultz-sous-Foretz, *un petit monument* des plus
« intéressants. Il fut donné par M. Guy, inspecteur-général
« de l'administration des eaux et forêts, à M. le baron
« Malouet, préfet du département, qui l'adressa au ministre
« de l'intérieur. » Suit la description de l'autel et la copie de l'inscription avec la lecture MARFI à la dernière ligne.

« Par suite de quelles circonstances, après avoir été envoyé de la forêt de Haguenau au ministre de l'intérieur à Paris, a-t-il été transporté en Auvergne, au pied du Puy-de-Dôme ? je l'ignore. Il m'a paru bon de constater qu'il se trouvait actuellement à Clermont-Ferrand et de rectifier la lecture fautive de la dernière ligne donnée dans le recueil de Brambach[1], d'après Schweighaeuser. Ce n'est pas MARFI qu'il faut lire, mais bien MARTI. L'erreur provient d'un petit éclat de la pierre qui donne au T l'apparence d'un F. »

M. Müntz communique la photographie d'un dessin inédit représentant une fresque de Giotto : l'*Institution du Jubilé par Boniface VIII*. Cette fresque, autrefois conservée dans le palais de Latran, a été détruite à la fin du xvie siècle, à l'exception du fragment central qui orne aujourd'hui la basilique du même nom et qui nous montre le pape entouré de deux prélats (gravé dans d'Agincourt, *Peinture*, pl. CXV). On a cru jusqu'ici que c'était là toute la composition (Crowe et Cavalcaselle, *Storia della Pittura in Italia*, Florence, 1875, t. I, p. 426 ; Rohault de Fleury, *Le Latran au moyen âge*, p. 201, etc.) ; mais le dessin découvert par M. Müntz prouve que l'œuvre de Giotto était en réalité beaucoup plus considérable : on y voyait, dans la partie supérieure, Boniface VIII debout sous une espèce d'ambon et ayant à ses côtés deux personnages, dont l'un tient la bulle débutant par les mots consacrés *Bonifatius episcopus, servus servorum dei, ad perpetuam rei memoriam*, puis à droite et à gauche les prélats,

1. C. I. R., n° 1858. — M. Mathieu (*Le Puy-de-Dôme*, 1876, p. 25) a reproduit l'inscription d'après Brambach, en y ajoutant d'étranges réflexions.

les membres du clergé de la basilique, les soldats de la garde pontificale. Le bas était occupé par une foule nombreuse qui témoignait par son attitude de la joie que lui causait l'institution de cette nouvelle fête. L'édifice, qui servait de fond à la composition, était orné à profusion des armoiries de la famille Caëtani, alternant avec la tiare et les deux clefs.

M. Müntz regrette que le format de la photographie ne permette pas de faire reproduire dans les publications de la Société cette composition, également recommandable par le souvenir du grand événement historique auquel elle est consacrée et par le nom de l'immortel rénovateur de la peinture italienne.

M. Nicard lit la note suivante :

« L'Université de la ville de Zurich, laquelle, le 29 avril 1847, avait décerné à l'un de nos plus savants correspondants étrangers le titre de docteur en philosophie *honoris causa*, a célébré, le 20 décembre dernier, l'anniversaire de la naissance du même antiquaire, né le même jour, il y a quatre-vingts ans, et, à cette occasion, M. Salomon Vœgelin, professeur de la même Université, a publié, sous le titre de *Aus der Familien Geschichte der Keller vom Steinbock*, des détails intéressants et neufs sur les ancêtres de notre correspondant F. Keller. Parmi ces ancêtres, qui ont occupé un rang très distingué à Zurich et même à l'étranger, deux surtout ont laissé en France des monuments précieux de leur génie comme habiles fondeurs. Le premier, Jean-Jacob Keller, né à Zurich en 1635, mort à Colmar en 1700, avait été nommé, par Louis XIV, commissaire ordinaire des fontes de l'artillerie de France : à une époque qui nous est inconnue, il appela auprès de lui son frère Jean-Balthasar, né dans la même ville en 1638, où il exerçait la profession d'orfèvre ; il est mort à Paris en 1702, et tous les deux ont travaillé en commun, pendant un très grand nombre d'années, soit à la fonte de pièces d'artillerie, soit à celle de statues moulées sur l'antique ou sur les modèles de Girardon et d'autres artistes contemporains. Malheureusement

des statues équestres de Louis-le-Grand ont été brisées tant à Paris qu'à Lyon ; mais le Louvre et Versailles conservent un assez grand nombre des œuvres de ces deux fondeurs renommés. Or, en parlant des portraits originaux, actuellement encore existants à Zurich, de Jean-Balthazar Keller, qui ont été donnés à la Société des artistes de Zurich, M. Vœgelin n'a pas oublié de mentionner les deux portraits attribués au peintre Hyacinthe Rigaud, inscrits dans la *Notice du Musée impérial de Versailles*, par Eud. Soulié, 3e partie, sous les nos 3640 et 3641, comme étant l'un de Jean-Balthasar, et l'autre de Jean-Jacques Keller. Au dire de M. Vœgelin le portrait attribué à Jean-Jacques, c'est-à-dire à Jean-Jacob, serait celui de Jean-Balthazar et l'autre n'appartiendrait ni à l'un ni à l'autre. Il y aurait donc lieu de rectifier en cela la notice de M. Soulié, laquelle a oublié de mentionner la naissance et la mort du premier des deux frères, en lui donnant les prénoms de Jean-Jacques et en faisant naître le *puîné* en 1688, sans doute par une faute d'impression. La beauté de leurs œuvres, si nombreuses encore chez nous, méritait les petites rectifications qui précèdent et n'ont pas pour but de déprécier l'œuvre de feu M. Soulié. »

M. Mowat entretient la Compagnie des fouilles qui se pratiquent actuellement aux environs du Pont-au-Double à Paris, et exprime le regret que la Société des Antiquaires de France soit tenue pour ainsi dire en dehors de toutes les recherches de ce genre, conséquences des travaux qui se pratiquent sur divers points de Paris. Plusieurs membres prennent la parole à cette occasion et expriment une opinion identique.

Séance du 12 Janvier.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. VII, 6e livraison. Périgueux, 1880, in-8°.

Mowat (Robert). *Explication d'une inscription céramique gauloise renfermant un nouveau verbe.* In-8°.

Pigeotte (Léon). *Les anciens seigneurs de Beaufort, aujourd'hui Montmorency (Aube).* Troyes, 1881, in-8°.

Thédenat (H.). *Cachet inédit du médecin oculiste Férox.* Paris, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. l'abbé Hamard, curé de Hermes (Oise), annonce la découverte au mont de Hermes d'un sarcophage contenant des bijoux, des armes et des monnaies.

M. P. Nicard communique une lettre de M. A. Magen, associé correspondant à Agen, et une autre du secrétaire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg : ces deux lettres sont renvoyées au bibliothécaire.

M. Müntz, au nom de M. Bertolotti, directeur de l'*Archivio romano*, demande l'échange de cette publication avec celles de la Société; l'échange est accordé.

Travaux.

M. de Barthélemy lit, au nom de la Commission des impressions, un rapport proposant l'insertion dans le volume des Mémoires : 1° d'un mémoire de M. J. Delaville Le Roulx sur les sceaux des grands maîtres de Saint-Jean-de-Jérusalem; 2° d'une note de M. Prost sur deux monuments dédiés au dieu Cissonius et à la déesse Mogontia. On passe au scrutin, et les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Duplessis fait la communication suivante :

« La Bibliothèque nationale vient d'acquérir une miniature qui offre un grand intérêt. Il s'agit d'une œuvre d'art excellente due à un artiste français justement célèbre, Jean Fouquet. Pour quiconque a vu à Francfort-sur-le-Mein les quarante miniatures possédées par M. Brentano ou a simplement feuilleté la publication en chromolithographie de



Héliogr. Dujardin. Imp. Dumas Vorzet, Paris

MINIATURE DE JEAN FOUQUET
(Livre d'heures d'Etienne Chevalier, à la Bibliothèque Nationale.)

M. Léon Curmer, il n'est pas douteux que cette miniature a appartenu au même manuscrit, a été peinte par la même main délicate et fine qui a exécuté les quarante compositions de Francfort. A une analogie absolue dans le faire de l'artiste, à une similitude complète dans la disposition des feuillets recouverts de peintures vient s'ajouter une inscription qui couperait court à tous les doutes s'il pouvait en exister, qui viendrait détruire toutes les hypothèses contraires si l'on était disposé à en émettre : sur trois écussons posés à terre sur le gazon apparaît tout au long le nom de cet *Estienne Chevalier* qui fut tour à tour notaire et secrétaire du roi, maître des comptes, trésorier de France, ambassadeur et contrôleur général des finances sous Charles VII et sous Louis XI, mais dont le titre principal à notre estime singulière consiste à avoir été pour ainsi dire le protecteur officiel de Jean Fouquet et l'admirateur constant d'un des plus grands artistes de l'art français au xve siècle.

« Notre miniature, qui représente la Vierge mère portant dans ses bras l'enfant Jésus, et les trois filles de sainte Anne, devait appartenir à la seconde série de miniatures composant le fameux livre d'heures que maître Etienne Chevalier avait commandé à son artiste favori ; elle devait suivre une miniature relative à sainte Marguerite, perdue ou du moins égarée, et précéder une prière à sainte Anne. Au revers de la peinture se trouve, en effet, une invocation à sainte Marguerite accompagnée d'une bordure de fleurs au milieu de laquelle apparaissent les lettres E. C., employées si souvent comme motif de décoration dans le livre mutilé qui nous occupe.

« On sait qu'en dehors des quarante miniatures appartenant à M. Brentano, on ne connaissait jusqu'à ce jour que deux feuillets du même livre ; l'un d'eux, représentant saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre, fait partie de la collection de M. Feuillet de Conches, l'autre, où l'on voit un chevalier agenouillé devant l'apparition de Dieu entouré d'anges, a été vendu à Londres, en 1856, avec tout le précieux cabinet réuni par le poète Samuel Rogers. M. le

duc de la Trémoille, informé de l'acquisition que venait de faire la Bibliothèque, a généreusement offert d'acquitter le prix de cette acquisition. »

M. Prost présente quelques observations au sujet de la composition représentée sur cette miniature. La cité représentée à l'arrière-plan est peut-être celle de Blois, peut-être celle de Tours. Il rappelle que la triple maternité de sainte Anne a été jusqu'au XVIe siècle l'objet d'une croyance légendaire et attaquée à cette époque par les novateurs. Lefèvre d'Etaples a écrit une dissertation à ce sujet.

M. E. Le Blant lit la note suivante au nom de M. Hardy, associé correspondant national :

« L'estampille dont nous soumettons le moulage à la Société des Antiquaires de France se voit sur une anse d'amphore trouvée, en 1846, dans la vallée de la Saâne, près du village de Brachy (Seine-Inférieure), et conservée au Musée de Dieppe. Imprimée à la hâte dans l'argile à l'aide d'un timbre dont les lettres mal dessinées étaient en relief, cette marque offre d'un côté un creux exagéré tandis que de l'autre elle est à peine accusée. On y lit cependant nettement l'inscription suivante tracée sur deux lignes :

II CAMIL
MELISS

« Le sigle initial, bien qu'il ne soit pas surmonté d'un trait horizontal, nous paraît indiquer l'association de deux personnages. Aussi croyons-nous pouvoir transcrire ainsi cette inscription :

(*Ex officina*) *duorum Camillorum Melissorum.*

« Une inscription du même genre, signalée par M. Célestin Port (1877, p. 179) et commentée par M. Héron de Villefosse (1878, p. 46), nous avait fait connaître l'association d'un Melissus avec sa sœur. L'estampille de Brachy, si notre interprétation est exacte, démontrerait que le principe de l'association était en usage chez les céramistes.

« La fabrication des amphores, qui semble lui avoir été

particulière d'après les nombreux débris d'amphores signalés à son nom, expliquerait assez ce besoin d'association. C'était une industrie importante et qui exigeait de grandes mises de fonds. On pourrait supposer en outre que cette famille exporta elle-même au loin ses produits. Ses estampilles ont, en effet, été retrouvées non seulement en France, mais en Suisse, dans les Pays-Bas, sur les bords du Rhin et jusqu'en Angleterre. M. l'abbé Cochet, qui mentionne ces diverses découvertes dans son livre de *La Seine-Inférieure historique et archéologique* (1864, p. 124, note 1), signale en même temps une estampille semblable à celle de Brachy, trouvée dans le sol de Rouen et conservée dans la collection Thaurin. Cette collection fait aujourd'hui partie du Musée des antiquités de la Seine-Inférieure. »

M. Héron de Villefosse rappelle que des marques semblables à celles que vient de signaler M. Hardy ont été découvertes en Espagne, ainsi qu'à Rome sur le Monte Testaccio. M. Enrico Dressel en a publié en 1878, dans les *Annali*, plusieurs exemplaires ainsi conçus : II CAMILI || MELISSI. D'après ces exemplaires, plus complets que celui du Musée de Dieppe, il est difficile d'admettre la lecture proposée par M. Hardy. Il est certain que nous avons là deux surnoms au génitif singulier et se rapportant à deux personnages différents, les deux associés *Camillus* et *Melissus*. Il faut donc transcrire : *duorum Camil(l)i* [*et*] *Melissi*.

M. Bertrand, au nom de M. Édouard Piette, juge de paix à Eauze (Gers), communique une *Note pour servir à l'épigraphie d'Elusa*. Cette note est ainsi conçue :

« J'ai recueilli dans les ruines d'Elusa plusieurs inscriptions dont je vais faire la description. Je mentionnerai ensuite celles qui ont été déjà publiées, sans avoir la prétention de les indiquer toutes, n'ayant pas fait des recherches bibliographiques suffisantes. Je faciliterai ainsi la tâche de ceux qui entreprendront plus tard de faire connaître d'une manière complète les monuments épigraphiques de cette cité.

1.

Inscription gravée sur tablette de marbre blanc. Hauteur $0^{m}21$, largeur $0^{m}29$. Simple encadrement ; les caractères des deux premières lignes ont $0^{m}04$ 1/2 de hauteur, à l'exception de l'I de la première ligne qui n'a que $0^{m}02$, de l'O de la seconde ligne qui mesure $0^{m}03$ et de son E final qui a $0^{m}02$ 1/2. Les caractères de la troisième ligne ont $0^{m}03$ de hauteur. Ils sont placés entre deux feuilles de lierre, ornées de traits de fantaisie, ayant l'une la pointe en bas, l'autre la pointe en haut.

CERDONI
PROCVLAE
LIB·

Cerdoni, Proculae lib(erto).

Cerdon est un nom aquitain.

Trouvée dans la première tranchée du chemin de fer au sud de la route de Condom. Ayant été employée comme pierre à bâtir, elle faisait partie de la muraille d'un vaste bâtiment rectangulaire, couvert de tuiles à rebord, dont les murs avaient un mètre d'épaisseur. Elle était encroûtée de mortier, que j'ai dû faire disparaître pour en lire le texte. Sous les ruines de ce grand bâtiment étaient d'autres inscriptions que je vais décrire et des ex-voto en marbre blanc représentant des pieds et des jambes grossièrement sculptés. Donné au Musée de Saint-Germain.

2.

Fragment d'inscription gravée sur une tablette de marbre blanc. Hauteur $0^{m}21$, largeur $0^{m}16$. Hauteur des caractères des deux premières lignes $0^{m}05$; hauteur de ceux de la troisième $0^{m}035$. L'I et l'E de cette ligne n'ont que $0^{m}023$.

T
PHO
LIBE

T... Pho... libe(rto).

A T... affranchi de Pho...

Trouvé au même lieu dans la muraille. Donné au Musée d'Eauze.

3.

Autel en marbre blanc. Hauteur 0m30, largeur 0m20, épaisseur 0m14. La base manque ; la corniche, placée à 0m05 au-dessous de la partie supérieure de l'autel, a 0m045 de hauteur et fait une saillie de 0m027 ; hauteur du champ 0m20 ; largeur 0m20. Latéral droit orné d'une patère sans manche. Le latéral gauche et la partie gauche de l'inscription sont très détériorés. Hauteur des caractères 0m023.

.........INCOLVM
..........INIANVS·
...ENI·EX·VOTO·
..... NVM·DEDIT
...MA·IRENAEO·
·PATRI·

.... incolum
(is Alb)inianus
.....eni ex voto
(sig)num dedit
....ma Irenaeo
patri.

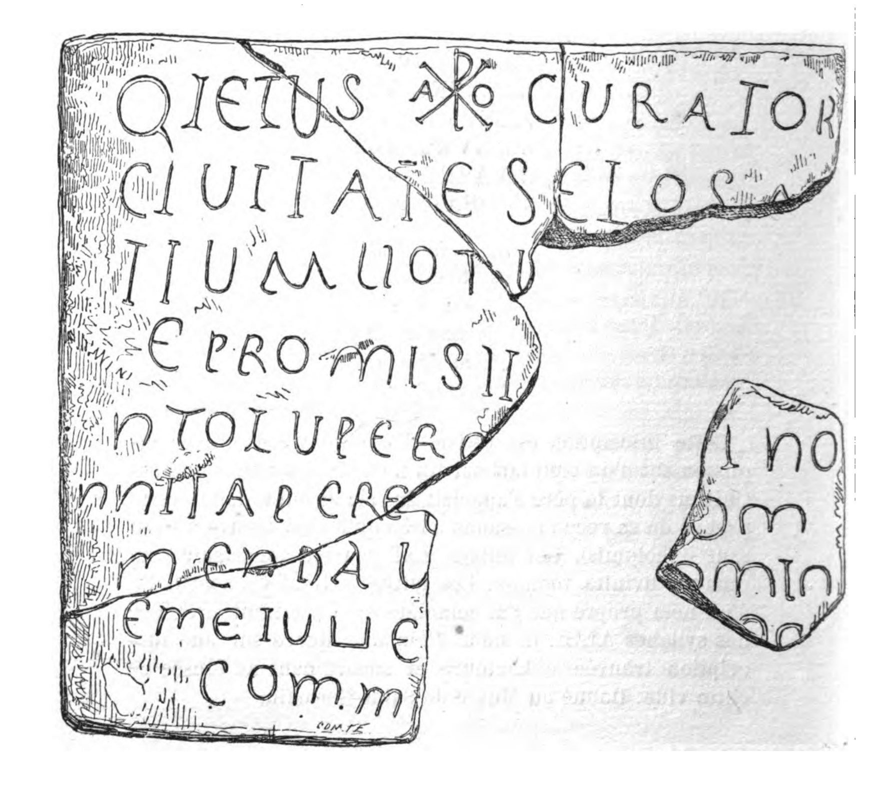
Cette inscription est votive. Elle a été gravée en accomplissement d'un vœu fait par un nommé Albinianus ou Justinianus dont le père s'appelait Irénée et qui a donné cette preuve de sa reconnaissance parce qu'il s'est trouvé sain et sauf (incolumis). Les lettres ENI peuvent appartenir à un nom de divinité topique. Les lettres INIANVS sont la fin d'un nom propre que j'ai complété en les faisant précéder des syllabes ALBI. Le nom *Albinianus* figure sur une inscription trouvée à Lectoure et appartenant au Musée de cette ville. Donné au Musée de Saint-Germain.

4.

Tablette de marbre blanc. Hauteur 0m36, largeur 0m41.

Entière quand les ouvriers l'ont rencontrée, elle a été brisée à coups de pioche, et ses fragments ont été enfouis dans les remblais du chemin de fer. Je n'en ai pu retrouver que six morceaux.

Elle contient 9 lignes dont 8 sont de longueur à peu près égale et laissent toutes une marge de 2 à 4 centimètres, à l'exception de la 6e qui commence au bord de la tablette. La 9e, plus courte, paraît formée d'un seul mot placé vers le milieu du bas de la pierre.



Les caractères sont du VIe ou du VIIe siècle. Leur hauteur varie de 13 à 32 millimètres. Ceux des deux premières lignes sont plus grands que les autres. Au milieu de la première ligne est le monogramme du Christ formé des lettres grecques X et P placées entre les lettres symboliques A et O. Omicron est mis pour ômèga. L'inscription est donc chrétienne; la lettre L et la lettre I, à la huitième ligne, sont liées.

Qietus curator
civitates Elosa
tium votu......
e promisit.....
nto Lupero ...ino
nn ita pereg...on
mendav..... omin
e me Julie........s
comme...

Quietus, curator civitates Elosatium, votu(m) ...promisit [Deo nostro et sa]nto Lupero (dom)ino nostro. Ita pereg(i quod c)ommendav(it d)ominæ meæ Juliæ... comme(ndatione).

L'orthographe du mot *Elosatium* est remarquable. César, qui le premier a fait l'énumération des peuples d'Aquitaine soumis à son lieutenant Crassus, a écrit *Elusates* (*Bel. gal.*, lib. 3, § XXVII). Pline a fait de même, et l'inscription, récemment trouvée dans l'église de Sos, porte aussi le mot *Elusatium*. Ammien Marcelin a écrit *Elusatæ*. Pendant les premiers siècles de l'occupation romaine, la ville principale des Elusates s'appelait *Elusaberris* (Pomponius Méla, *de sit. orb.* lib. 2, c. 5 et lib. 3, c. 2) ou plus simplement *Elusa*. On lit dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem : *civitas Elusa*; sur la carte de Peutinger, *Elusa*; dans la notice des provinces et des cités : *Metropolis civitas Elusatium*; dans les notes tironiennes : *Elusatis*. Le pays d'alentour s'appelait : *Elusanus*.

Pendant le VIe et le VIIe siècle, l'orthographe du nom *Elusates* fut modifiée. L'*u* fut transformé en *o*. C'est pourquoi, dans notre inscription, on lit *Elosatium* au lieu d'*Elusatium*.

La ville s'appelait alors *Elosa*, et le pays environnant ainsi que ses habitants étaient dits *Elosensis*. En 541, Aspase, archevêque d'Elosa, souscrivit en ces termes au quatrième concile d'Orléans : *Ego Aspasius*, *Elosensis episcopus*, *suscripsi*. En 573, Laban, son successeur, souscrivit en ces termes au quatrième concile de Paris : *Laban*, *ecclesiæ Elosensis peccator indignus*.

Longtemps après la ruine d'Elusa par les Sarrasins, une petite ville se forma autour d'un monastère sur l'emplacement du cimetière chrétien de l'ancienne cité. C'est l'Eauze actuelle. Elle paraît s'être primitivement appelée *Elizo* ou *civitas Elizona*, noms qui ne sont qu'une corruption de ceux d'*Eluza, Eluzanus*. Dans un titre de l'an 1108, qui est en tête du cartulaire noir du chapitre métropolitain d'Auch, on a écrit *Elizona civitas ;* dans la bibliothèque imprimée de Cluny, on lit *Elizona*, comme si ce nom était devenu celui de la ville, par le retranchement du mot *civitas* (Brugelles, *Chron. eccl. du diocèse d'Auch*, p. 343). Dans les anciens martyrologes d'Auch et de Lectoure, on trouve le nom *Elizo*. Il en est de même dans un pouillé du xve siècle. Dans l'ancien martyrologe de Berdoües, la ville est appelée *Elizana civitas* au lieu d'*Elizona ;* et dans l'ancien office de Saint-Cerat, elle est nommée *Elisia* au lieu d'*Elusa*.

Mais les moines et les écrivains, qui se piquaient de savoir, n'admettaient pas l'orthographe vicieuse de ces noms, et ils continuèrent à écrire *Elusa*, *Elusates*, *Elusanus*, appliquant ces noms, même à la ville, à ses habitants et au pays d'alentour. Dans une charte de l'an 1069 par laquelle Guillaume Ier, archevêque d'Auch, fait donation de l'église de Montaut à l'abbaye de Cluny, on lit *civitas Eluzana*. Ce même mot *Eluzanus* est appliqué au monastère d'Eauze dans la donation qu'Aymeric, comte de Fezensac, fit, en 1094, de la ville de Sainte Christine à l'église d'Auch.

D'*Eluzanus* dériva le mot *Euzan*, dans lequel l'*u* est prononcé *ou* comme dans le latin ; et d'*Euzan* vint le nom d'*Euse*, en patois *Heouzo*, sous lequel on connaît la ville actuelle dans toute l'Aquitaine. On trouve le nom d'*Euza* dans un catalogue qui fait partie du cartulaire de papiers,

écrit au commencement du XVIe siècle. Sur l'ancien cachet de la ville, on lit gravé le mot EVSE. Son nom officiel est actuellement *Eauze*, mais il n'est guère employé par les habitants. Je le trouve relaté pour la première fois dans le *Dictionnaire géographique* de Morery, imprimé en 1673 (t. II, p. 391).

Notre inscription nous apprend que saint Lupère était patron d'Elusa, comme il est celui d'Eauze. Clément Brugelles ne paraît pas avoir pensé qu'il en fût ainsi : « Saint Lupère, dit-il, est titulaire et patron de l'église de la nouvelle ville d'Euse, dont la fête se célèbre le 28 juin » (*Ch. eccl.*, p. 32).

Plus loin, après avoir rapporté que le monastère de la ville d'Euse, fondé vers le milieu du xe siècle, fut primitivement dédié à saint Gervais et à saint Prothais, il ajoute : « Cette abbaye changea de nom pour prendre celui de Saint-Lupère, qu'elle retient encore, lorsque les moines de cette église y eurent transporté les reliques de ce saint » (*Ibid.*, p. 342 et 343).

Ces moines qui mirent sous le patronage de saint Lupère leur monastère primitivement dédié à saint Gervais et à saint Prothais ne firent pas une si grande innovation que semble l'avoir pensé Dom Brugelles : ils rendirent à Élizo ou Euse le patron qu'avait eu Elosa.

On sait peu de chose de l'antique Elusa. Une légende cependant a survécu à la ruine de la vieille cité, conservée dans la mémoire du peuple : celle de saint Lupère.

Selon Bosquet, il était natif d'Elusa. Dès l'enfance il révéla, en diverses occasions, beaucoup de courage et de fermeté. Il porta pendant quelques années les armes et embrassa ensuite l'état ecclésiastique. Une invasion de Germains, que Brugelles, Monlezun et Cénac placent vers l'année 260, vint menacer Elusa et détermina une panique. La ville n'était pas fortifiée, mais elle avait à Berous, à un kilomètre et demi des habitations, un vaste oppidum, entouré de marais, que j'ai récemment découvert. Saint Taurin, évêque métropolitain, ne voulut ni rester dans la ville ni se réfugier dans l'oppidum. Il déserta son poste et s'en-

fuit à Auch, emportant avec lui l'autel de l'église métropolitaine, les reliques de la Vierge et celles de ses saints prédécesseurs. La tradition conservée par les paysans veut même qu'il ait enlevé le trésor de l'église. Lupère, au lieu de fuir, demeura au milieu de ses concitoyens, ranima leur courage, et, par sa belle conduite, mérita l'estime et l'admiration de tous. Quand la tourmente fut passée, la reconnaissance de ses concitoyens lui décerna le titre d'évêque. Taurin n'osa jamais revenir à Elusa. Lupère cueillit les palmes du martyre quand vint l'ère des persécutions. Mis à deux reprises différentes à la torture par ordre de Dacien, il montra au moment suprême, comme il l'avait toujours fait pendant sa vie, un courage et une fermeté que ne purent ébranler les tourments les plus cruels.

La légende de saint Lupère a été recueillie par Bosquet, évêque de Montpellier, insérée dans son grand ouvrage et reproduite en partie avec quelques variantes dans un manuscrit de l'abbaye de Berdoües. On y trouve une série de miracles attribués au saint. L'abbé Monlezun, en les relatant, dit que le pieux prélat et les bons moines qui en ont recueilli la tradition semblent s'être joués de la crédulité de leurs lecteurs (*Hist. de la Gascogne*, t. I, p. 79). C'est un peu vrai ; mais, à travers les obscurités de cette légende, on aperçoit le dessin d'une grande figure.

Lorsqu'après la ruine d'Elusa le siège métropolitain fut transporté à Auch, le souvenir de saint Lupère fut systématiquement relégué dans l'ombre. On ne voulait pas, en rappelant sa belle conduite en face de l'invasion, diminuer l'éclat de l'auréole de saint Taurin. Il fut même un temps où on le dépouilla de ses insignes épiscopaux. Au témoignage de Dom Brugelles, les anciennes peintures et sculptures le représentaient habillé en diacre dans les églises d'Eauze, de Rimbès, de Gavarret, de Tournus-Darré et de Louchamp. Aujourd'hui, un esprit de tolérance plus éclairé a permis de lui restituer le titre que lui ont valu ses vertus et la reconnaissance de ses concitoyens, et, dans l'église d'Eauze, les peintures le représentent coiffé de la mitre.

Le martyrologe romain ne fait pas mention de saint

Lupère. Aussi, quand, après la profonde nuit du Xe siècle, les moines recueillirent sa légende vivante encore dans la mémoire du peuple, ne trouvant rien dans les documents écrits qui se rattachât à son histoire, trompés par une similitude de consonnances, ils le confondirent, par une fausse application de leur érudition, avec un martyr d'Espagne.

Les noms de *Lupus*, *Luperus*, *Lupercus*, *Luperculus* paraissent avoir été très communs autrefois sur les deux versants des Pyrénées. L'Espagne a eu deux saints nommés *Lupercus* ou *Luperculus*. L'un était natif de Saragosse, où il fut supplicié avec dix-sept autres chrétiens sous le préfet Dacien, du temps de l'empereur Dioclétien. Leur fête a lieu le 16 avril. Le poète Prudence a composé un hymne à leur louange. L'autre était originaire de Léon, où il souffrit le martyre dans sa jeunesse avec ses deux frères Victoire et Claude, le 30 octobre 306, sous le préfet Dignien, selon Vasæus, en la *Chronique d'Espagne*. Le chrétien courageux qui, après la fuite de saint Taurin, ne désespéra pas du pays Elusan et paya de son sang, dans Elusa même, son dévouement à la foi de Jésus-Christ, n'a rien de commun avec les deux martyrs espagnols. Il fut le second apôtre d'Elusa. Eauze célèbre sa fête le 28 juin.

Trouvé sous les ruines du même bâtiment rectangulaire, dans la première tranchée du chemin de fer, au sud de la route de Condom, cette inscription n'était pas encroûtée de mortier. Puisqu'elle date du VIe ou du VIIe siècle et qu'elle était sous les décombres de la ville incendiée, la destruction d'Elusa a eu lieu postérieurement au VIe siècle. Cette donnée archéologique est conforme à celles de l'histoire. Longtemps avant l'invasion des Sarrasins, quand l'art romain n'était pas encore complètement en oubli, la ville avait déjà été ruinée par une invasion. Les vestiges superposés de muraille en fournissent une preuve évidente.

Donné au Musée de Saint-Germain.

5.

Fragment de tablette de marbre blanc. Hauteur 0^m18, largeur 0^m17. Hauteur des caractères 0^m033.

ISILV...
SIVEBA...
CONIS...
DAMCIXA...
FIA............

Les lettres SILV sont précédées d'un fragment de lettre qui paraît être le bas d'un I. A la quatrième ligne A et M sont liés. Il en est de même de X et de A. La dernière ligne ne contient que trois fragments de lettres. La première lettre était un E ou un F ; la seconde un L ou un I ; la troisième était probablement un A.

Trouvé dans les ruines d'un bâtiment à colonnettes de marbre qui s'élevait au tournant du nouveau chemin de Camarade, à l'endroit où ce chemin se dirige vers l'est pour passer sous le pont du chemin de fer. Donné au Musée d'Eauze.

6.

Socle cylindrique en pierre calcaire, très poreuse, ayant peut-être supporté une statue. Hauteur 0^m135, diamètre 0^m43.

I·O·M·ET FORTVNA
AVG·
T·IVL·FIDELIS ET

J(ovi) O(ptimo) m(aximo) et Fortunae Augustae T(itus) Jul(ius) Fidelis e(rexi)t.

Le haut des cinq premières lettres de la première ligne est effacé, et l'on ne voit plus la trace de la lettre E qui devait terminer FORTVNA*e*. A la dernière ligne, la petite lettre E, qui est l'avant-dernière lettre, est si détériorée que j'en propose la restitution avec hésitation.

Trouvé au quartier de *Las Placos* (l'emplacement) par un cultivateur nommé Lamor dit Céras, qui la conserve chez lui, au hameau de la Taste, en Eauze.

7.

Le même cultivateur a trouvé, au même endroit, un petit fragment de tablette de marbre blanc sur lequel sont gravées les lettres suivantes qui faisaient partie de trois lignes :

C
RVN
TI

La lettre L de la seconde ligne est mutilée. Les lettres de la troisième le sont également. Il n'en reste que la partie supérieure. Ces lettres étaient probablement T et I.

Ce fragment d'inscription est trop incomplet pour être interprété.

Toutes les inscriptions qui précèdent sont inédites.

8.

Tablette de marbre blanc. Hauteur 0m41, largeur 0m70. Les plus grands caractères ont 0m07 de hauteur ; les plus petits en ont 3. Les mots sont séparés par des points.

C·IVL·TALsCoNIS·F·TArros
IVLiA·CoNdAi·FIL·ACcATeN·VX·
C·IVLIVS·PAVLLVS·F·
T·IVLIVS·SABINVS·F·

C(aius) Jul(ius) Talsconis f(ilius) Tarros,
Julia Condai fil(ia) Accaten ux(or),
C(aius) Julius Paullus f(ilius),
T(itus) Julius Sabinus f(ilius).

Trouvé dans les ruines d'un bâtiment situé sur le tumulus de *Daryacos* qui s'élève dans une prairie, non loin de la Ciotad, elle est maintenant placée devant la porte extérieure du château du Boutet, où elle sert de marche et reçoit l'eau du toit. Il faut espérer que M. le marquis d'Arcamont, auquel elle appartient, consentira à la donner à un musée.

Il paraît qu'autrefois elle avait une première ligne dont les lettres ont été supprimées pour la retailler en rectangle. Elle figure dans les manuscrits de l'abbé d'Aignan du Sendat et a déjà été publiée, mais non interprétée.

9.

Tombeau de marbre blanc. — « La correction du travail, la simplicité et l'exécution assez soignée des sculptures qui le décorent dénotent qu'il est antérieur à la décadence des arts » (Monlezun, *Hist. de la Gascogne*, t. I, p. 67).

D· M·
AEDVNIAE·HER
MIONES·FEMINAE·
RARISSIMAE·CON
IVGI·INCOMPARAB·
AEMILIVS·FRONTO·
MARITVS·ET·POMPE
IVS·LEPIDVS·FILIVS·

Diis Manibus Aeduniae Hermiones, feminae rarissimae, conjugi incomparab(ili), Aemilius Fronto, maritus, et Pompeius Lepidus filius.

Découverte à la fin du XVIIe siècle à Saint-Amand, en Eauze, mentionnée dans un manuscrit des archives du Gers faussement attribué au Père Montgaillard ; transportée au château de Mazères-Barran, par Mgr Labaume de Suze, cette inscription est actuellement à l'archevêché d'Auch.

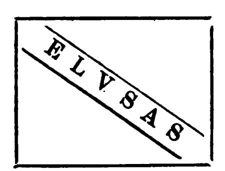
Chaudruc de Crazannes l'a publiée et traduite le premier. Monlezun a corrigé sa traduction. Il pense qu'elle a été gravée en un temps voisin de celui où vivait l'orateur Cornelius Fronto, professeur de Marc-Aurèle, et il en conclut que cet orateur pourrait bien avoir été originaire de l'Aquitaine.

10.

Dans le manuscrit des archives du Gers, où l'on voit mentionnée l'inscription précédente, l'auteur en relate une autre gravée sur plaque rectangulaire de bronze, trouvée, au XVIIe siècle, dans un champ voisin des ruines de la cathédrale, à la Ciotad.

D'un côté on lisait le nom de la ville ELVSAS gravé sur une bande allant en diagonale d'un angle à un autre ; de

l'autre, on voyait une louve allaitant deux petits enfants (Romulus et Remus).



Il me paraît douteux, malgré la forme des caractères et la louve gravée, que cette inscription date de l'époque romaine.

Perdue. Le bronze a une valeur ; elle aura été vendue à un chaudronnier.

11.

Je ne mentionne ici que pour mémoire une inscription sur tablette de marbre blanc découverte récemment à Sos, parmi les pavés d'une église. On y lit à la dernière ligne ces mots : ORDO·ELVSAT. L'*ordo Elusatium* est celui des décurions de la cité des Elusates.

Publiée et interprétée par M. Allmer (*Revue épigraphique*, p. 61).

12.

Autel de marbre blanc ; base à trois moulures ; corniche saillante surmontée d'enroulements ; encadrement à triple filet. Hauteur 0m66, largeur 0m25. La dernière ligne est gravée sur le socle.

TVTELAE
LOCI HVI·
IVS
TITVLI
NVS
V·S·L·M·

Tutelae loci hujus, Titulinus v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

A la divinité tutélaire de ce lieu, Titulinus : juste accomplissement d'un vœu spontané.

Le lapicide a commis la faute de répéter l'I de HVIVS.

Cette inscription, qui faisait partie du cabinet du chevalier de Rivalz, a été publiée par lui dans son recueil : *Différents morceaux de sculpture* (fig. 6). Elle a été interprétée par M. Roschach (*Catalogue des antiquités et des objets d'art du musée de Toulouse,* p. 81, nº 191). Cet auteur, induit en erreur par la faute du lapicide, a cru que les lettres IVS de la troisième ligne étaient le commencement d'un prénom IVSTVS. — Musée de Toulouse.

13.

Inscription publique de l'Aquitaine, gravée sur marbre blanc. Il n'en subsiste qu'un fragment. Hauteur 0m45, largeur 0m30.

....LIAE
....MEAE
....VSTAE
.....ERI
......STI
......RI

A la première ligne, un fragment de L précède les lettres IAE ; à la quatrième, un fragment d'E précède la syllabe RI.

Juliae Mameae Augustae Severi Augusti matri.

L'interprétation qui précède est celle qu'a donnée M. Roschach (*Ibid.*, p. 82, nº 192). — Musée de Toulouse.

Cette plaque de marbre décorait peut-être le piédestal d'une statue élevée à Julia Mamea.

14.

Fragment de tablette de marbre blanc. Hauteur 0m40, largeur 0m55. Caractères réguliers de 0m35 ; les lettres qui terminent la sixième et la septième ligne sont plus petites. Le R et l'I du mot TRIB, à la septième ligne, sont liés.

....
ANTONI...........
FILIO·DIVI·SE......

POTI·IMP·CAESARI
MARC·AVREL·SEVE
RO·ALEXANDRO·PI
...LICI·AVG·PONTIF
....XIM·TRIB.POTES
.....P·P·CON......
......ROCON......
.........ES·P......

(Domino nostro divi)
Antoni(ni magni, pii)
filio, divi Se(veri ne-)
poti, imp(eratori) Cæsari
Marc(o) Aurel(io) Seve-
ro, Alexandro pi-
(o fe)lici, Aug(usto) pontif(ici)
(ma)xim(o), trib(unitia) potes(tate)
... p(atri) p(atriæ), con(suli)...
.... (p)rocoh(sule)...
(Elusat)es p(ublice).

Au lieu de *publice*, il y avait peut-être à la dernière ligne *posuerunt*.

A notre maître fils du divin Antonin grand et pieux, petit-fils du divin Sévère, à l'empereur César Marc Aurèle Sévère Alexandre, pieux, heureux, auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne ... père de la patrie, consul..., sous le proconsulat de... les Elusates ont publiquement élevé ce monument.

Cette inscription a été publiée par M. Roschach dans le *Catalogue des antiquités et objets d'art du musée de Toulouse* (p. 82, nº 193). Mais il a omis dans le texte les petites lettres F et ES qui tiennent la sixième et la septième ligne. Il a également omis le R de l'avant-dernière ligne et les lettres ESP de la dernière.

Il a donné de cette inscription la traduction suivante :

« Au fils (adoptif) de l'empereur Marc Aurèle Antonin (Elagabale), au petit-fils du divin Sévère (Septime), à l'empereur César Marc Aurèle Sévère Alexandre, pieux, heureux,

Auguste, grand-pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, père de la patrie, sauveur de l'Etat... »

C'est, me semble-t-il, à tort que M. Roschach a pensé qu'il était ici question d'Elagabale. On n'aurait pas gravé *divi Severi nepoti ;* il aurait fallu mettre *pronepoti ;* or il n'y a pas de place dans l'inscription pour la syllabe *pro* après le mot *Severi*. Il s'agit du fils de Caracalla. On pourrait, par de nombreux exemples, prouver que Sévère Alexandre prenait le titre de fils de Caracalla et de petit-fils de Septime Sévère.

Trouvée dans les ruines d'Elusa, cette inscription appartient au Musée de Toulouse.

15.

Inscription de forme trapézoïdale, avec simple encadrement. Hauteur 0^m115, largeur à la base 0^m123, largeur au sommet 0^m110. Hauteur des caractères 0^m011 à 0^m014, quelques-uns sont plus petits. Le second I du mot INVICT, à la première ligne, n'a que 0^m009. Le T du même mot n'en a que 0^m006. L'O du mot DEO n'en a que 0^m004 1/2. A la quatrième ligne, l'I du mot CIV n'en a que 0^m004.

DEoINViCt·
SEXVERVIC
EVTYCHES
VESTIARCiV
TREV·PATER

Deo invic(*t*)*o*) *Sex*(*tus*) *Vervic*(*ius*) *Eutyches vestiar*(*ius*) *civ*(*is*) *Trev*(*erus*) *pater* (*sacrorum*).

Trouvée dans les ruines d'Elusa, cette inscription appartient au Musée d'Auch.

16.

Il me reste à signaler une inscription que l'on a placée comme pierre à bâtir dans la muraille d'une maison de l'avenue Saint-July de manière à en cacher le texte. Cette

maison est l'avant-dernière que l'on rencontre dans cette avenue du côté sud lorsque l'on sort d'Eauze. L'inscription était, dit-on, consacrée à Jupiter.

M. Mowat fait diverses observations au sujet des inscriptions commentées dans cette note et signale la forme *civis Elusensis* qui se rencontre dans une inscription de Nîmes. M. Héron de Villefosse insiste sur l'importance de l'inscription mentionnant le *curator civitatis Elusatium* et, comme l'interprétation de ce texte mutilé présente un certain nombre de difficultés non encore résolues, il demande qu'un fac-similé en soit publié dans le Bulletin.

M. le comte de Marsy, associé correspondant national à Compiègne, communique une bague mérovingienne trouvée dans le lit de l'Oise et appartenant à M. le docteur Lesguillous. Elle porte au milieu du chaton un grenat gravé avec un oiseau et la légende † LEODENVS VIVA DO. Elle paraît appartenir au VIe ou au VIIe siècle.

M. d'Arbois de Jubainville, associé correspondant national, lit une note sur l'identité probable de *Mogontius* ou *Moguntius* avec l'adjectif irlandais *mochta* ou *mogda* qui paraît signifier grand, glorieux, puissant.

M. de Laurière, associé correspondant national à Angoulême, donne quelques détails sur une mosaïque découverte au Maroc, et dont il n'a pu voir que les débris dans son récent voyage :

« Cette mosaïque a été trouvée, vers le mois de septembre, à Tanger, environ à un mètre de profondeur au-dessous du sol actuel, dans des travaux exécutés pour la construction d'une église que le gouvernement espagnol faisait construire.

« D'après la description qui m'en a été faite par l'architecte et d'autres personnes, elle représentait *Orphée* jouant de la lyre et entouré d'animaux, un cheval, un ours, etc. Ces animaux n'étaient pas groupés, formant un sujet de tableau, autour du dieu, mais disposés isolément dans des

compartiments encadrés. Le reste de la mosaïque représentait des figures géométriques, comme dans la mosaïque du même sujet qui est à Vienne en France, et je crois aussi quelques rinceaux. Malheureusement elle n'a pu être conservée. Quelques dessins qui en ont été faits par un Européen habitant Tanger ne sont pas suffisants pour en donner une idée exacte.

« J'ai pensé qu'il serait intéressant de constater dans le Bulletin l'existence de cette mosaïque disparue, car elle a été découverte sur un point de la terre d'Afrique où les monuments de l'époque romaine n'ont pas encore été l'objet de recherches sérieuses. »

M. Ch. Read lit une note sur une inscription retrouvée sur la porte de la commanderie de Charbonnière-les-Mines (Puy-de-Dôme). Cette inscription est ainsi conçue :

ANNO : $\overline{\text{DNI}}$: M° : CC° : LX°XX : VI° : IDVS : IANV
ARII : OBIIT : $\overline{\text{DNS}}$: BERAVDVS : ONGRE : MI
LES : QVONDAM : PATER : LIBERORVM :
DE : ROCCOLIS : HIC : SEPVLTVS : CVIV
S : ANIMA : PER : MISERICORDIAM : D
EI : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN.

Notre confrère fera ultérieurement une communication plus précise sur ce texte.

Séance du 19 Janvier.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Album fotografico de la exposicion de trajes y armas celebrada por la asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa. Barcelone, 1879, in-f°.

Asociacion artistico-arqueologica Barcelonesa. Exposicio de

grabados de autores espanoles ; catalogo. Barcelone, 1880, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, seria terza, vol. V, fasc. 2. Roma, 1881, in-4°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. II de la 2e série, 1878-1879. Poitiers, 1880.

PHILLIPS JUNIOR (Henry). *The Numismatic and Antiquarian Society of Philadelphia. Notes upon a denarius of Augustus Caesar a paper read before the Society*, february 5, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. F. Germer-Durand écrit pour remercier la Compagnie de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. P. Nicard lit la note suivante sur l'*étain dans les palafittes :*

« Tout récemment on a trouvé dans des fouilles faites dans le lac de Bienne un objet de très peu de valeur en apparence, mais qui mérite d'être observé sous beaucoup de rapports. On constate, comme tout le monde le sait, une très grande différence entre les objets provenant des habitations lacustres, en ce sens qu'aucun bronze n'a été découvert dans la partie orientale de la Suisse ; c'est le contraire dans la partie occidentale du même pays, où le bronze se trouve en quantité considérable. L'objet dont je parle provient du palafitte d'Hauterive, sur le lac de Neufchâtel, lequel a dû être habité jusqu'au temps où le bronze était d'un usage général. Cet objet consiste en une petite figure en argile, qui représente un canard ; on peut être porté à y voir plutôt un jouet que toute autre chose. Ce canard n'a ni pieds, ni yeux, ni ailes ; mais le cou et le dos se trouvent indiqués par des pièces en étain qui sont imprimées sans qu'aucun moyen paraisse à l'œil avoir été employé pour déterminer l'adhérence du métal. Ces pièces, dont l'épaisseur égale à peine celle du papier, croisent sur le corps du

petit canard, mais à des distances irrégulières, et se détachent par leur couleur brillante et blanchâtre du corps de l'animal dont la couleur est noire.

« Il est déjà très singulier et digne d'observation que, dans les habitations lacustres les plus anciennes, mais principalement dans celles d'un âge plus rapproché de nous, les vases en terre offrent un sentiment sensible de l'élégance des formes et dénotent une grande habileté dans le travail de l'argile ; au contraire on ne rencontre pas la moindre tendance à la représentation figurée d'un homme, d'un animal, d'une plante, et l'on peut dire la même chose des ornements des vases en terre. En effet, dans les vases les plus anciens on voit uniquement des lignes tracées en zigzag, des points, tandis que dans les objets semblables fabriqués plus tard, les grecques, les lignes ondulées, les combinaisons élégantes de cercles ou de triangles remplacent les ornements précédents, mais nulle part on ne rencontre la représentation d'un être animé. Sous ce rapport, les habitants, ou les constructeurs des habitations lacustres, ne peuvent rivaliser avec les insulaires des mers du sud, les soi-disant sauvages.

« Un genre d'ornement employé dans la fabrication des vases d'argile dont il vient d'être question, c'est l'impression, la méthode en quelque sorte pratiquée à l'aide de lignes tracées avec l'étain appliqué sur la surface et incrusté par un procédé particulier. L'étain, dans les habitations lacustres, soit en barre, soit sous la forme de petites roues en bagues, est en raies ; ces objets réunis ensemble, les seuls qui aient été trouvés dans les palafittes, ne forment pas un demi-kilogramme. Je crois pouvoir conclure de cette extrême rareté de l'étain dans les habitations en question une preuve incontestable que tous les objets en bronze découverts dans les habitations lacustres et qui se composent d'un alliage du cuivre et de l'étain, n'ont pas été introduits dans notre pays déjà fabriqués et non point sous la forme du métal non fabriqué, et avant l'alliage des métaux qui constituent le bronze proprement dit. Car si l'étain eût été dans le commerce à l'état brut, il aurait été

incontestablement employé à la fabrication de différents ustensiles ou ornements particuliers, d'autant plus que la beauté de sa couleur brillante et la solidité de son emploi le recommandaient tout particulièrement.

« Si le commerce l'eût introduit et mis en usage, il aurait dû sans doute revêtir la forme de la petite barre.

« Il est vrai qu'on a rencontré quelquefois dans les habitations lacustres des moules qui ont dû servir à fabriquer des haches, des épées, des faucilles, mais nous devons admettre comme un fait incontestable que ces moules n'ont pas servi à la fonte d'un mélange du cuivre et de l'étain; ils ont été employés seulement à la refonte des objets fabriqués en bronze à l'étranger et introduits en Suisse, lorsque ces mêmes objets avaient été détériorés par l'usage. On sait qu'en Suisse c'est à peine si on a rencontré quelque part l'étain à l'état natif et que le cuivre lui-même n'a été employé par les habitants des stations lacustres de Rohenhausen et Niedervog que pour un usage tout particulier. »

M. Alex. Bertrand présente à la Société une fibule mérovingienne en argent. Cette fibule, de grande dimension, lui a été signalée par M. Alfred Ramé. Elle appartient à M. Jeannin, bijoutier, 14, boulevard des Italiens, qui, malheureusement, en ignore la provenance exacte. Les têtes d'oiseaux et de tortues, dont elle est ornée, la distinguent de celles du même type, dit de Jouy-le-Comte, que possède le Musée de Saint-Germain. M. Bertrand espère en pouvoir faire l'acquisition.

M. Bertrand fait ensuite passer sous les yeux de ses collègues la photographie de deux statuettes se rattachant à la légende des *Triades* dont il a été question dans les précédentes séances. La première de ces statuettes, qui lui a été signalée par notre confrère M. Héron de Villefosse, fait partie de la collection de M. Roubet, président de la Société nivernaise. Elle a été découverte dans les environs de La Guerche (Cher). Bien que cette statuette n'ait pas l'attitude *bouddhique*, M. Bertrand croit pouvoir la rapprocher du grand dieu de l'autel de Reims en raison de l'outre qu'elle presse

dans la main droite et d'où sortent en abondance des pièces de monnaies. La main gauche tient un gâteau, comme tous les Mercures des triades.

La seconde statuette appartient au Musée de Saint-Germain. C'est une petite statuette en pierre comme la précédente, mais de provenance chypriote. Celle-ci se présente avec l'attitude bouddhique et sexe apparent quoique la divinité soit vêtue. Chypre avait donc des divinités à attitude bouddhique. Notre collègue a pensé utile de constater ce fait qui s'ajoute aux exemples déjà tirés de la mythologie de l'Inde et indique peut-être une des voies par lesquelles ces mythes ont pénétré en Occident et pour ainsi dire une de leurs stations.

M. le marquis de Vogué fait remarquer qu'il existe également des statuettes chypriotes ayant l'attitude de celles présentées par M. Bertrand, avec cette différence curieuse qu'elles ont, non point les deux jambes croisées sous elles, mais une jambe repliée et l'autre étendue. De plus, toutes ces divinités présentent les traits et les attributs de l'enfance. M. de Vogué a également vu de ces statuettes de provenance étrusque, toujours avec les attributs et les traits de l'enfance. Il cite celle de grandes dimensions qui est conservée au Musée grégorien à Rome. Il semble qu'il y ait un rapprochement à faire entre cette attitude et le caractère d'un dieu enfant. Peut-être est-ce là le dieu enfant qui joue un rôle si considérable dans les triades égyptiennes. Sans sortir de Chypre, on peut citer une foule de représentations du dieu enfant dans diverses phases de son existence ; dans la collection même de notre savant confrère, se trouve un bas-relief en ronde bosse sur lequel ce dieu est figuré naissant au moment où sa mère le met au monde aidée d'une autre déesse. M. de Vogué a vu en outre plusieurs exemplaires semblables dans une vente d'objets chypriotes, faite il y a quelques années à Paris. Il existe à Chypre des représentations très nombreuses d'une déesse nourrice ; on y trouve aussi fréquemment des figures du dieu enfant plus âgé, dans l'attitude qui vient d'être décrite. Pour ce qui est de la question du passage de ces mythes de Chypre en Gaule, M. de Vogué estime qu'il faut être très réservé, d'autant

qu'il existe des nuances sensibles, puisqu'en Occident nous trouvons un dieu barbu et dont l'attitude est quelque peu différente. C'est certainement en Orient qu'il faut chercher la clé du mystère, mais on est fort embarrassé pour trouver la vraie filiation. La filiation des idées peut se comprendre, mais il en est tout autrement lorsqu'il s'agit de la tradition des objets figurés.

M. Quicherat est de l'avis de M. de Vogué ; il ne croit pas qu'on puisse inférer du mot *simulacra* employé par César qu'il s'agissait là de *figures* taillées par les Gaulois ; ce mot, selon lui, se rapporterait uniquement à des symboles quelconques, troncs d'arbres, pierres, etc.

M. Mowat, relativement à l'attitude accroupie de certaines divinités gauloises, rappelle que ce n'est pas seulement Strabon, mais aussi Diodore de Sicile, qui nous apprend que les Gaulois avaient coutume de s'asseoir à terre.

M. Quicherat fait observer que ces auteurs n'ont jamais dit que les Gaulois avaient coutume de s'asseoir *les jambes croisées*.

M. Rayet dit qu'il a vu de ces statuettes de divinités aux jambes repliées sous elles provenant de Locride.

M. Jules de Laurière fait la communication suivante :

« Des fouilles très importantes au point de vue de l'archéologie lusitanienne ont été faites dans ces dernières années, à partir de 1877, au sud du Portugal, dans la province des Algarves, par les soins de M. Estacio da Veiga. Leurs produits, comprenant des objets des époques préromaine, romaine, visigothe, arabe, etc., forment actuellement un musée du plus grand intérêt installé à Lisbonne, à l'Académie royale des beaux-arts, sous la direction de ce savant explorateur. Parmi ces découvertes figurent plusieurs inscriptions payennes et chrétiennes. Grâce à l'obligeance de M. da Veiga, j'ai pu prendre, au mois d'octobre dernier, les estampages de six de ces textes chrétiens que j'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la Société.

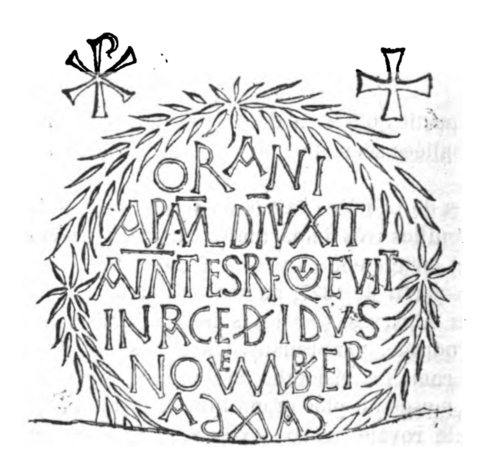
« Ces inscriptions funéraires sont gravées sur plaques de marbre. Elles proviennent de Mertola, l'ancienne *Myrtilis* des itinéraires, et de Pomponius Mela, petite ville située sur

la rive droite de la Guadania, à la frontière actuelle du Portugal et de l'Andalousie.

« Les trois premières sont ici reproduites avec la forme de leurs caractères, leurs signes accessoires et la physionomie de leur ensemble. Elles portent toutes, moins une, la formule *famulus dei*, caractéristique des inscriptions d'Espagne. Toutes sont datées d'après le système chronologique des ères de ce pays, qui devance de trente-huit ans celui de l'ère vulgaire, et a pour point de départ l'année où fut accomplie définitivement la soumission de l'Espagne aux Romains. Pour obtenir la concordance de la date indiquée dans ces inscriptions avec celle de l'ère vulgaire il faut donc retrancher 38 ans du nombre des ères exprimées.



N° 1.

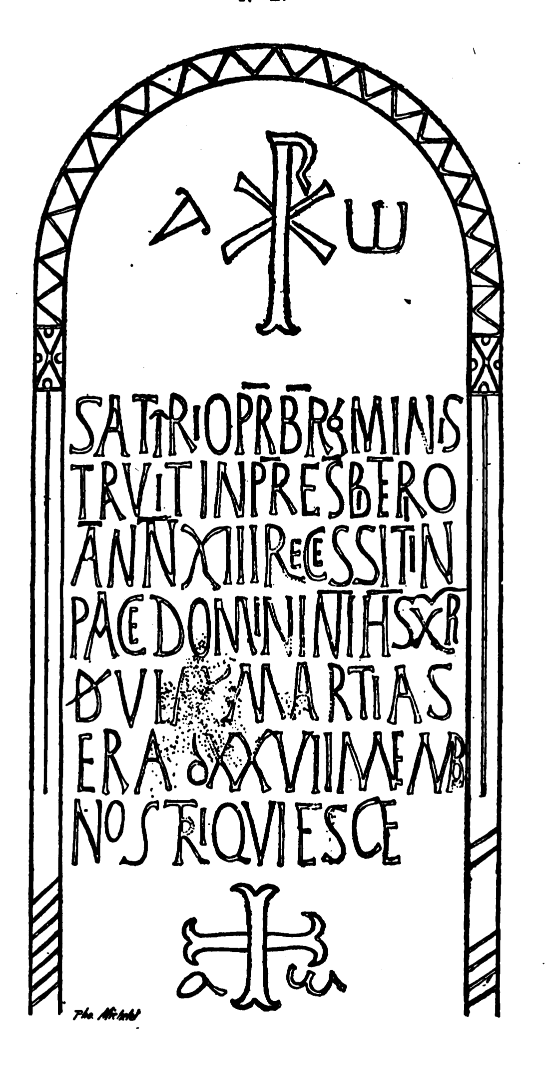


Orani | a, P(pour F) (*a*)mul(*a*) D(*e*)i, vixit | ann(*os*) t(*r*)es ; requievit | in pace d(*ie*) idus | novemb(*r*)as, era DXI.

« L'année de l'ère d'Espagne 511 équivaut à l'année 472 de l'ère chrétienne.

« Diamètre extérieur de la couronne $0^{m}25$. Hauteur moyenne des lettres $0^{m}028$.

N° 2.



« La quatrième lettre du premier mot est un Y ayant la forme d'un T. L'inscription doit se lire :

Satyrio pr(*es*)b(*yte*)r minis | travit in presbiterio | ann(*os*) XIII; recessit in | pace domini n(*os*)t(*r*)i (*I*)h(*e*)su(*s*) Chr(*isti*) d(*ie*) quinta ka(*lendas*) martias, | era DXXVII. Memor(*are*) | nostri. Quiesce.

« L'année de l'ère d'Espagne 527 correspond à l'année 489 de l'ère chrétienne.

« Hauteur de l'encadrement 0m80. Largeur 0m38. Hauteur moyenne des lettres 0m04.

« Les noms propres en *o* sont fréquents dans l'épigraphie d'Espagne. Ainsi : *Sinticio famulus dei* (Hubner, *Inscript. Hisp. christ.*, n° 2), sur une inscription de Lusitanie; également : *Aigo presb.* n° 190 ; *Albaro episc.* n° 299.

« Cette épitaphe et celle de Romanus (n° 4) ont cela d'important qu'elles constatent l'existence d'une église à Myrtilis, aux dates qu'elles indiquent.

N° 3.

« En tête, monogramme dans un double cercle surmonté de la croix et de deux colombes.

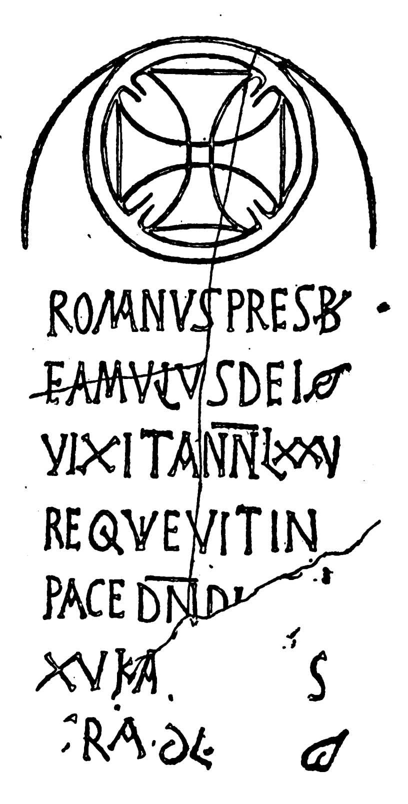
MANNARIA
FAMVLA$\overline{\text{XPI}}$
VIXIT ANNOS
NOVEMMEN
SES QVATTV
OR REQVIEVIT
IN PACE DXVI
KAL·APRILESER
... DXXXII

« L'année de l'ère d'Espagne 532 correspond à l'année 494 de l'ère chrétienne.

« Hauteur 0m47. Largeur 0m19. Hauteur moyenne des lettres 0m015.

« A la sixième ligne, dans REQVIEVIT, le second I est placé dans le V, et le D de la ligne suivante est traversé par la barre abréviative pour DIE.

N° 4.



Romanus presb(*yter*), | famulus Dei, | vixit ann(*os*) LXXV; | requievit in | pace d(*omi*)n(*i*) di(*e*). | ..XV ka.......s | , era DL...

« Ère chrétienne 550.

« La date est incomplète, mais se rapporte à la seconde moitié du VI° siècle.

« Hauteur 0m50. Largeur 0m26. Hauteur moyenne des lettres 0m033.

N° 5.

. . . .
FAMVLA DEI
V I X I T A N
N O S L X X ·
P · M · R E Q VI
EVIT IN PA
CE DNI DIAE
PRIDIAE KAL
FEBRVARIAS
ERA DLVI

« L'année de l'ère d'Espagne 556 correspond à l'année 518 de l'ère chrétienne.

« Ère chrétienne 518.

« Hauteur 0m16. Largeur 0m10. Hauteur moyenne des lettres 0m028.

« Le nom de la défunte manque. A la troisième ligne les chiffres des années LXX sont suivis d'une feuille de lierre ainsi qu'à la quatrième ligne les sigles P et M signifiant P(*lus*) M(*inus*).

N° 6.

A L A N D A R I V S F A
M V L V S D E I V I X S I T
A N N O S P L V S M I N V S
XXXIIII REQVIEVITIN
PACE DONI D TERTIO
K A L E N D A S I V N I A S
ERA DCIIII·

« Hauteur 0m28. Largeur 0m34. Hauteur moyenne des lettres 0m03.

« Le L du premier mot est précédé du reste d'un A, de sorte qu'il faut lire ALANDARIVS. A la cinquième ligne le D de DIE porte la barre abréviative.

« L'année de l'ère d'Espagne 604 correspond à l'année 566 de l'ère chrétienne [1]. »

M. J. Roman, associé correspondant, fait la seconde lecture de son mémoire intitulé : *Le tableau des vices et des vertus*. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Mowat dépose sur le bureau un nouveau cachet d'oculiste romain qui vient de lui être envoyé par M. Michel Cohendy, archiviste du département du Puy-de-Dôme. Il a été trouvé, il y a deux ans, dans la commune de Collange (Puy-de-Dôme), par un paysan qui travaillait à une terre de M. Sicard, contiguë au cimetière de la commune. C'est une pierre de schiste vert-pâle, taillée en forme de bâtonnet parallélipipédique à section carrée, comme une règle d'écolier ; longueur $0^{m}040$, largeur $0^{m}010$. Chaque face porte une inscription gravée sur deux lignes en caractères rétrogrades, sans aucune ligature. Une cassure a emporté, au commencement de chaque ligne, une longueur correspondant à trois ou quatre lettres. En faisant tourner le cachet successivement autour de chacune de ses grandes arêtes, on amène les inscriptions dans l'ordre suivant :

////ELI TRYFONIS
////MYS AD CICAT

////T R Y F O N I S
////NVM AD CLAR

////L T R Y F O N I S
////LASSER AD CLAR

////LI TRYFON////
////EPI AD ASP///

1. Depuis que cette communication a été faite à la Société, j'ai appris que ces inscriptions, ainsi que plusieurs autres, se trouvent publiées, avec de nombreux détails sur leur découverte, dans l'ouvrage de M. Estacio da Veiga : *Memoria das antiguidades de Mertola...* Lisboa, 1880. Ce mémoire, d'un grand intérêt archéologique pour l'histoire de l'ancienne Lusitanie, est consacré spécialement à l'étude des antiquités trouvées à Mertola et fait partie d'un travail plus considérable que l'auteur prépare sur l'ensemble de ses explorations dans la province des Algarves.

Par là, on voit que l'oculiste avait pour *cognomen* Tryfo, et pour *gentilicium* un nom se terminant en *elius* ; comme il faut restituer quatre lettres, on peut songer à *Cornelius*, ou peut-être à quelque nom plus court, comme *Aelius* ou *Helius*, précédé à quelque distance par un sigle de prénom, P ou T. Le *cognomen* grec Tryfo, pour Trypho, indique que l'oculiste appartenait à une famille d'affranchis.

La deuxième ligne de chaque face donne le nom d'un remède suivi de celui de la maladie à laquelle il convenait; les inscriptions se lisent ainsi, toutes restitutions faites :

[? Corn]eli Tryfonis [dia]mysus ad cicat(rices) ;
[? Corneli] Tryfonis [meli]num[1] ad clar(itatem) ;
[? Corne]l(i) Tryfonis [tha]lasser(os) ad clar(itatem) ;
[? Corne]li Tryfon[is] [dial]epi(dos) ad asp(ritudinem).

Tous ces collyres sont connus par les anciens traités de thérapeutique oculistique et par d'autres cachets ; il suffit de renvoyer aux nos 4 et 37 du recueil de Grotefend[2] pour le *diamysus ad cicatrices* ; au no 48 pour le *melinum ad claritatem* ; aux nos 53 et 93 pour le *thalasseros ad claritatem* ; et enfin aux nos 3, 42, 49, 65, 66, 68, 76, 83 pour le *dialepidos ad aspritudinem*.

M. Gay présente six fragments de bronze réunis en deux pièces qui ne sont elles-mêmes que des fragments d'un objet indéterminé et sur lequel il provoque l'attention afin d'en pouvoir préciser l'espèce et l'usage.

Ces débris, qui servaient vraisemblablement de garniture à un meuble, peut-être à un siège, sont appareillés ; ils ont la forme de deux segments de cercles terminés, dans leur partie inférieure, par deux têtes de dragons et se présentent de façon à être vus de trois côtés. Les faces extérieures sont décorées de serpents enroulés à têtes animales et humaines, finement ciselées sur un fond à lacets tels qu'en offrent les

1. Les autres noms de collyres terminés en *num*, tels que *haematinum, nardinum, paccianum, turinum*, sont ou trop longs, ou applicables à d'autres maux.

2. Grotefend, *Die Stempel der rœmischen Augenærzte*, 1867, continué par Klein, dans le *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, fasc. LV, 1874.

manuscrits du VIIIe au Xe siècle, particulièrement ceux d'origine anglo-saxonne ou franco-saxonne.

Ces objets, d'une extrême finesse de travail, paraissent appartenir aux industries du Nord. Ils ont été trouvés récemment à Pierrepont, dans le département de l'Aisne. Leur forme et leurs dimensions sont presque identiques à celles des deux pièces d'or cloisonné de grenats, découvertes en 1854 à Ravenne, et auxquelles on donne improprement le nom de cuirasse d'Odoacre. L'analogie entre ces objets et ceux présentés par M. Victor Gay aidera peut-être, malgré les quatre siècles qui les séparent, à déterminer l'emploi des uns et des autres.

La matière de ces derniers est l'auricalque du moyen âge, c'est-à-dire à peu près celle du laiton moderne. La fonte est légère par les côtés extérieurs. Les plaques ajourées de l'intérieur sont découpées dans le même métal battu en feuilles minces.

M. Courajod insiste sur l'analogie de ces objets avec la cassette de Bamberg et M. Müntz sur la ressemblance extrême du style avec celui des miniatures anglo-saxonnes du Xe siècle.

Séance du 2 Février.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Bruxelles, 2 vol. in-8°, 1879-1880.

Archiv für Oesterreichische Geschichte, t. 59, 60, 61 et 62 (1re livraison). Vienne, 1879-1880, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei. Rome, 1881, in-4°.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 2e série, t. 46 à 49. Bruxelles, 1878-1880, in-8°.

— *de la Société belfortaine d'émulation,* 4e année, 1877-1878. Belfort, 1880, in-4°.

— *de la Société académique de Brest*, août 1880 ; 2ᵉ série, t. VI, 2ᵉ fascicule.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nᵒ 146, décembre 1880.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, nᵒ 17. Langres, 1881, in-8ᵒ.

— *de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (*Côte-d'Or*), 1879. Semur, 1880, in-8ᵒ.

Fontes rerum Austriacarum. Oesterreichische Geschicks-Quellen, 2ᵉ série ; diplomataria et acta, t. 42. Vienne, 1879.

Inventaire général des œuvres d'art décorant les édifices de la Seine, dressé par le service des Beaux-Arts, t. II, *arrondissement de Sceaux*. Paris, 1880, in-8ᵒ.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 5ᵉ série, t. IV, 1879. Besançon, 1880, in-8ᵒ.

Revue Africaine, nᵒ 144. Alger, 1880, in-8ᵒ.

— *belge de numismatique*, 37ᵉ année, 1ʳᵉ livraison. Bruxelles, 1881, in-8ᵒ.

— *celtique*, t. IV, nᵒˢ 3 et 4. Paris, 1880.

— *épigraphique du Midi de la France*, nᵒ 11. 1880.

Sitzungs-berichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften ; Philosophisch-historische classe ; t. 94, 95, 96. Vienne, 1880, in-8ᵒ.

Viestnik hrvatskoga arkeologickoga Druztva. Zagrebu, 1881, in-8ᵒ.

Babeau (Albert). *Le théâtre de l'ancien collège de Troyes*. Troyes, 1880, in-8ᵒ.

Correspondance.

Le Président annonce à la Compagnie la perte si regrettable qu'elle vient de faire en la personne de Mariette-Pacha, un de ses membres honoraires. Les regrets exprimés par le Président au nom de la Compagnie seront consignés au procès-verbal.

M. Janvier, associé correspondant national à Amiens, demande que les membres correspondants puissent s'acquitter une fois et définitivement de leur cotisation. Cette

lettre est renvoyée à la Commission des finances après avis favorable du bureau.

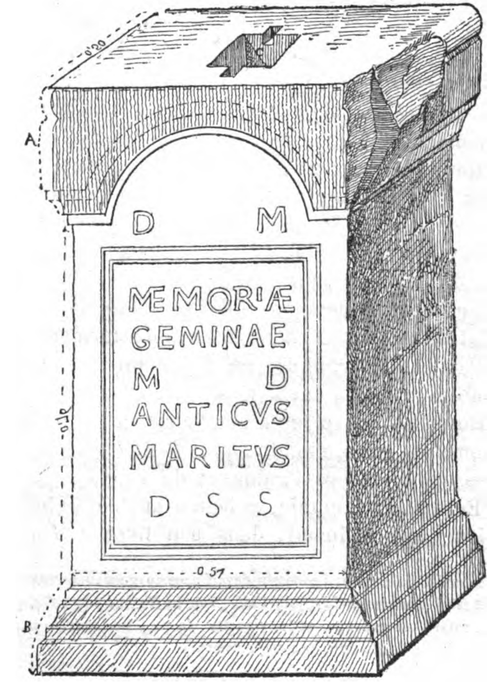
M. Cocheris, membre résidant, demande à être nommé membre honoraire en remplacement de Mariette-Pacha. Une commission, composée de MM. Courajod, Héron de Villefosse et Guiffrey, est chargée d'examiner cette demande.

M. Zweifel écrit, au nom de la Société industrielle de Mulhouse, pour remercier la Compagnie d'avoir accepté l'échange des publications.

Travaux[1].

M. Longnon, trésorier, lit un rapport sur sa gestion pour

1. Nous insérons ici le dessin d'un autel antique découvert à Allenc et conservé



l'année 1880. Sur la proposition du Président, des remerciements sont votés au trésorier.

M. Gaidoz revient sur la question des monnaies bactriennes au type de l'homme assis les jambes croisées, question déjà traitée dans la séance du 8 décembre 1880, où M. Mowat apporta un exemplaire de la monnaie du roi Maouès. M. Gaidoz parle de monnaies d'Azès, fils de Maouès, qui présentent le même type, et d'autres monnaies analogues antérieures à l'ère chrétienne (voir : Prinsep, *Essays on Indian Antiquities*, éd. Thomas, London, 1858).

Une monnaie du roi bactrien qui, d'après ses monnaies, s'appelle Kanerkhi et qui, dans la littérature sanskrite, est appelé Kanishka, présente un type analogue au point de vue de l'attitude, mais différent par la nature du personnage. Ce n'est plus le prince lui-même, c'est une divinité, le Bouddha, comme on le reconnaît à plusieurs détails de sa pose, au nimbe de sa tête, et à la légende qui contient le nom du dieu. Cette monnaie, dont on n'avait jusqu'ici que des exemplaires très frustes et très détériorés, est connue aujourd'hui par un exemplaire beaucoup mieux conservé du Musée de Berlin, et publié récemment par M. de Sallet (*Die Nachfolgen Alexanders des Grossen in Baktrien und Indiën*, Berlin, 1879). C'est la plus ancienne représentation, datée, que l'on possède du Bouddha. Kanishka régnait au commencement de l'ère chrétienne.

M. Gaidoz signale ces monnaies comme formant des parallèles à la monnaie gauloise où figure un personnage assis les jambes croisées, mais il n'oserait voir dans celle-ci l'imitation d'un type oriental, en l'absence et de documents historiques et — jusqu'ici du moins — de documents archéologiques qui montrent l'influence de l'Inde se propageant dans l'Europe occidentale, et cela avant l'ère chrétienne.

L'orientaliste Reinaud, dans son livre : *Les relations*

à la préfecture de la Lozère. Ce dessin devait accompagner une communication de M. Mowat faite à la séance du 9 juin 1880 (Voir le *Bulletin* de 1880, p. 190). Par suite d'un retard du graveur, cette vignette n'a pu être insérée à sa véritable place. (Note de la Commission des impressions.)

politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale, Paris, 1863, parle avec assurance de relations suivies entre le triumvir Marc Antoine et le roi Kanishka. M. Gaidoz déclare purement romanesque ce récit dont il ne trouve pas trace dans les écrivains anciens invoqués par M. Reinaud même. Quant au nom de l'*ala Indiana* mentionné par les inscriptions, il n'a rien à voir avec l'Inde ni avec les Indous, c'est comme l'indique le sufixe *-ianus*, « l'escadron d'Indus » et cet Indus était probablement le trévire Julius Indus dont il est question dans Tacite.

C'est seulement à partir d'Auguste, quand la main d'un seul maître rétablit la paix et la sécurité dans l'empire romain, et quand la renommée de cette vaste puissance va frapper les oreilles des potestats indous, que l'on voit s'établir des relations politiques et commerciales entre l'empire romain et les états de l'Inde. Les relations politiques se bornent à des ambassades envoyées à plusieurs empereurs romains à partir d'Auguste. Les relations commerciales n'étaient pas discutées, elles étaient entre les mains des négociants de Palmyre et d'Alexandrie. C'est par ce double courant que les produits de l'Inde arrivaient en Occident, et comme l'Occident n'avait pas de marchandises à donner en échange, il devait payer ses achats en numéraire. Pline l'Ancien se plaignait que l'or et l'argent romains allaient s'engouffrer dans l'Inde d'où ils ne revenaient pas. Ces circonstances expliquent les nombreuses et fréquentes découvertes de monnaies romaines faites dans l'Inde; elles expliquent aussi pourquoi on ne trouve pas de monnaies indoues en Occident : ces monnaies n'auraient pu y être apportées que comme objets de curiosité, comme objets de parure ou comme amulettes, car les monnaies ont souvent servi à ce dernier emploi.

M. Poinssot, membre de la Société archéologique de Constantine, entretient la Compagnie de ses explorations sur divers points de l'Algérie, notamment à Ténez, Affreville, Orléansville, Bougie, aux ruines de Tiklat, à Toudja, aux gorges de Guergour ; il présente diverses photographies des

monuments qu'il a explorés. Il donne des détails sur le Musée de Cherchell et sur Affreville où il a découvert plusieurs inscriptions, un fragment d'architrave et une statue de femme voilée. De Ténez il a rapporté des pierres gravées. Il cite ensuite un poids antique retrouvé à Orléansville et appelle l'attention sur les sépultures phéniciennes des environs de Ticklat ; il a réussi à sauver de la destruction plusieurs textes de cette localité. Il termine sa communication en parlant de l'aqueduc et de la ville romaine de Toudja et des fortifications byzantines situées aux gorges de Guergour.

M. Héron de Villefosse dit qu'il a examiné les antiquités rapportées de Ténez par M. Poinssot et il en donne la description suivante :

Intailles.

1) Tête d'homme imberbe, tournée à droite, et portant la coiffure royale ; *agate*, beau style. C'est très probablement le portrait de Ptolémée, dernier roi de Mauritanie, assassiné par ordre de Caligula en l'an 40 de notre ère [1].



2) Amour grotesque et contorsionné, tirant de l'arc : *jaspe sanguin.*

3) Dieu barbu, à demi couché dans la posture d'une divinité fluviale ; une écharpe flotte au-dessus de sa tête ; son coude gauche est appuyé ; de la main droite à demi étendue il semble tenir un bâton ; au second plan on aperçoit un bateau ; au-dessous du dieu on distingue les lettres SAB ; *rouge antique.*

1. Voir surtout les deux monnaies de ce prince, gravées dans Muller, *Numism. de l'anc. Afrique,* t. III, p. 130, sous les n[os] 197 et 202.

4) Tête de femme tournée à droite, *cornaline ;* style grossier.

5) Déesse debout et drapée, la main gauche sur le gouvernail ; elle porte la corne d'abondance au bras droit ; *cornaline*.

6) Déesse debout, casquée et drapée ; de la main gauche elle porte deux épis et tient le gouvernail ; elle porte la corne d'abondance au bras droit ; *cornaline*.

7) Buste de femme tournée à gauche ; *rouge antique*.

8) Aurige debout dans un bige marchant à gauche ; *rouge antique*.

9) Enfant nu tenant une palme, marchant à droite ; *cornaline*.

10) Déesse casquée et drapée (Rome) ; elle tient un globe de la main gauche et porte une lance au bras droit ; *améthyste ;* intaille minuscule.

11) Enfant luttant avec un bouc ; *cornaline*.

12) Le bon Pasteur, dans le costume traditionnel, portant une brebis sur ses épaules ; deux autres brebis, couchées à ses pieds, tournent la tête vers lui ; *cornaline*[1].

13) Un foudre ; *plasme d'émeraude*.

14) Un perroquet ; *rouge antique*.

15) Un coléoptère ; *cornaline*.

16) Jupiter assis sur un trône, tenant une patère dans la main gauche avancée ; de la main droite, élevée, il s'appuie sur un sceptre ; *opale ;* mauvais style.

17) Personnage debout appuyé de la main gauche sur un bâton ; *agate*.

18) Personnage debout, appuyé de la main gauche sur un bâton ; devant lui une sorte d'arbre sacré ; *cornaline blonde*.

Les deux dernières intailles, n[os] 17 et 18, sont d'un style tout à fait barbare.

Monnaies.

Parmi les monnaies, la plus intéressante est une pièce à légende punique que Müller (t. III, p. 91, n° 4) classe parmi

1. M. Ed. Le Blant a publié une intaille semblable dans le *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, 1856, pl. I, n° 12.

les monnaies de Bocchus II, roi de Mauritanie (Ier siècle av. l'ère chrétienne) ; sur l'exemplaire rapporté par M. Poinssot la légende est très lisible, sauf deux caractères.

Bronze.

Le buste en bronze à la chevelure abondante, avec une draperie qui couvre l'épaule gauche, est sans doute une image d'Apollon. Ce buste a servi de poids de balance. On trouve souvent dans les fouilles des objets de cette nature et les collections publiques et privées en renferment un grand nombre.



Le Musée du Louvre possède une romaine complète dans laquelle le poids, analogue à celui que M. Poinssot a recueilli, représente l'empereur Titus, lauré et cuirassé. Une autre romaine, trouvée à Pompéi et conservée aujourd'hui au Musée de Naples, porte le buste du même empereur, mais elle offre un intérêt de plus : elle est accompagnée d'une inscription [1] indiquant que les statères ont été vérifiées au Capitole, sous le VIII[e] consulat de Vespasien et le VI[e] de Titus, c'est-à-dire en l'année 77 après J.-C., deux ans avant l'éruption du Vésuve qui ensevelit la ville. Il est évident qu'il s'agit ici du Capitole de Pompéi ; l'inscription prouve que les poids devaient être vérifiés par l'autorité publique. Ordinairement ce sont des divinités, des empereurs, des princes ou des princesses de la famille impériale qu'on reconnait sur les bustes qui ont servi de poids à des balances.

M. Héron de Villefosse communique ensuite le texte d'une inscription fort importante qui a été découverte en 1866 dans les fondations du chœur de l'église de Saint-Quentin (Aisne). Elle a été publiée et interprétée par M. Gomart [2], mais notre confrère déclare que la plupart des compléments indiqués par ce savant sont inadmissibles. La pierre est brisée à droite et en bas ; on peut restituer d'une façon certaine tout ce qui manque à droite ; il n'en est pas de même malheureusement pour la partie inférieure du texte. M. Héron de Villefosse a été chargé par la Commission de géographie historique de l'ancienne France d'étudier ce précieux texte et il communique à la Compagnie le résultat de son étude avec les restitutions qui lui paraissent sûres :

*n*VM·AVG·D*eo.vol*
KANO·CIVIT·VI*romand*
C·SVICCIVS·LA*tinus*
SAC·ROM·ET AV*g. p. p.*

1. *Museo Borbonico,* t. I, pl. 55.
2. Ch. Gomart, *Études Saint-Quentinoises,* t. V, 1874-1878, p. 337; cf. Emmanuel Lemaire, *Essai sur l'histoire de la ville de Saint-Quentin,* p. 111.

PRAEF·L·VIII·CV*rator*
CIVITATIS·SVE*ss. in*
QVISITOR·GA*ll. le*
GATVS. . . . . . .

Numini Augusti, deo Volkano civitatis Viromanduorum. Caius Suiccius Latinus, sacerdos Romae et Augusti, primus pilus, praefectus legionis octavae, curator civitatis Suessionum, inquisitor Galliarum, legatus...

Notre confrère donne des explications au sujet des différentes fonctions exercées par ce personnage. Il fait ressortir l'intérêt de ce texte au point de vue géographique et au point de vue de la carrière de C. Suiccius Latinus dont le nom vient grossir la liste des prêtres de Rome et d'Auguste et celle des fonctionnaires de l'administration particulière des trois Gaules. Ces fonctionnaires n'avaient rien de commun avec les fonctionnaires impériaux. Les lettres de la première ligne ont 0,04 de hauteur; celles des autres lignes mesurent 0,028.

M. Read présente une petite boîte de cuivre émaillé et doré aux armes de Bourgogne — vers l'époque des derniers ducs — retrouvée aux Riceys, à 48 kil. de Troyes (Aube), dans les débris d'une vieille maçonnerie en démolition.

M. Courajod pense qu'il y aurait lieu de rapprocher cette boîte d'une pièce à peu près pareille, de dimensions un peu plus considérables, cordiforme, que son propriétaire, notre confrère M. Gay, croit être une boîte de messager.

Séance du 9 Février.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la principauté de Monaco. Monaco, 1881, in-16.
Bulletin de correspondance hellénique; École française d'Athènes; VIII, 4e année, décembre 1880. Paris, in-8°.
— *de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXVIII. Limoges, 1880, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, t. VII, n° 106. Orléans, 1880, in-8°.

— *de la Société archéologique de la Touraine*, t. V. Tours, 1880, in-8°.

Catalogue de la collection Vertunni. Rome, 1881, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Toulouse; 8e série, t. II. Toulouse, 1880, in-8°.

Thédenat (H.). *Les noms des deux premiers Gordiens* (traduit de l'allemand de von Sallet), in-8°.

Travaux.

M. A. de Barthélemy lit, au nom de la Commission des impressions, un rapport proposant d'insérer dans le volume des Mémoires de 1881 le travail de M. Joseph Roman intitulé : *Le Tableau des vertus et des vices*. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Héron de Villefosse lit un rapport au nom de la Commission chargée d'examiner la candidature de M. Anthyme Saint-Paul. On passe au scrutin et M. Anthyme Saint-Paul, ayant obtenu la majorité exigée par le règlement, est proclamé associé correspondant national à Toulouse.

M. le président donne la parole à M. P. du Châtellier, associé correspondant national, qui dépose sur le bureau un torques en or trouvé au village de Kerviltré en Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Invité à donner quelques détails sur cette découverte, M. du Châtellier s'exprime en ces termes :

« En 1873, une première découverte d'objets en or, pesant 800 grammes, ayant été faite au village de Kerviltré, par Vincent Lepape, dans un champ nommé *Parc-ar-menhir*, ces objets furent portés par lui chez un bijoutier de Quimper. Informé de la chose dès le lendemain, je fus chez ce bijoutier qui me déclara avoir tout fondu. D'après les renseignements qui m'ont été fournis par Lepape cette trouvaille se composait d'un certain nombre de globules d'or de deux

grosseurs différentes, de feuilles d'or ayant sans doute servi à orner les vêtements, et de trois bracelets ouverts à huit pans, également en or. Ces bracelets étaient unis. Les globules et les feuilles étaient déposés au fond d'un petit vase en terre très grossière, que je possède, de la capacité et de la forme d'un de nos verres à bordeaux auquel on aurait enlevé le pied qui le porte. Les bracelets étaient posés sur l'orifice de ce vase.

« A ce moment je voulus fouiller le champ Parc-ar-Menhir, sorte de tertre naturel autrefois couronné de cinq menhirs. Le propriétaire s'y refusa, mais promit de m'aviser des nouvelles trouvailles qu'il pourrait faire en labourant. Le 3 février 1875 il me remit en effet quatre belles urnes cinéraires en poterie fine, faites à la main, sans le secours du tour à potier. Deux d'entre elles sont très élégamment ornées de dessins en creux. Ces urnes étaient posées directement en terre, recouvertes simplement d'une pierre plate, sauf une qui était enfermée dans un coffre formé de pierres posées de champ.

« Le 26 janvier 1876 je fus de nouveau prévenu que Vincent Lepape avait trouvé, la veille, dans le Parc-ar-Menhir un bijou en or. M'étant rendu chez lui, il me remit le torques que je viens d'avoir l'honneur de déposer sur le bureau. Il l'avait recueilli avec un squelette à une petite distance des bijoux exhumés en 1873, ce qui me fait croire que ces derniers appartenaient à la même sépulture que le torques et que, si celui-ci était un bijou usuel au défunt, les autres avaient peut-être été déposés près de lui à titre d'offrande. Ce torques, du poids de 423 grammes, après avoir été fondu a été martelé pour lui donner la forme concave qu'il affecte dans la partie de dessous qui touchait aux vêtements. Profondément buriné, par une main inhabile du reste, son ornementation se compose de chevrons et de lignes circulaires autour des bouts. Il est ouvert et ses extrémités sont éloignées l'une de l'autre de 0m07. De forme un peu elliptique, il est plus épais dans la partie opposée à son ouverture. Son plus grand diamètre intérieur a 0m14 1/2.

« Après cette découverte je pus enfin pratiquer quelques

fouilles régulières dans Parc-ar-Menhir. J'y ai recueilli de nombreuses urnes cinéraires et plusieurs objets en bronze, bracelets, anneaux, poignards et lances sur ou près de squelettes. Sous le crâne de l'un de ces squelettes était un petit anneau plat en or et deux anneaux en bronze, le tout ayant probablement servi à retenir les cheveux. Ce champ est, comme on le voit d'après ce qui précède, un cimetière gaulois où l'on a inhumé directement et par incinération. Ces deux genres de sépulture s'y trouvent côte à côte.

« L'an dernier, en sarclant les blés, on y a encore trouvé un globule d'or, en tout semblable à ceux de la trouvaille de 1873. C'est un petit culot d'or fondu pesant 19 gr. 650. Y avait-il sur les lieux une fabrique de bijoux en or, ou était-ce un simple fragment d'or, d'un poids déterminé, servant de monnaie? »

M. P. du Châtellier a aussi présenté à la Société une très belle monnaie gauloise, en bronze fortement argenté, d'un type inédit. Elle a été trouvée par lui en remuant les terres du cimetière de Kerviltré sans que toutefois il puisse affirmer qu'elle sorte d'une des nombreuses urnes cinéraires brisées dans ce cimetière lors des cultures annuelles, ou d'une sépulture à inhumation directe.

M. P. du Châtellier présente enfin une très grossière statuette en bronze d'une hauteur de 0m10. Elle a été trouvée dans la commune de Trégunc (Finistère) par un cultivateur qui la remit à M. l'abbé Marchand, alors vicaire de cette commune. Cette personne, de qui M. du Châtellier l'a reçue, n'a pu lui fournir aucun détail sur les circonstances dans lesquelles elle fut découverte. Le personnage qu'elle représente est debout, il est nu, la tête coiffée. Le bras droit est levé et la main a tenu un objet qu'il est impossible de préciser aujourd'hui. Le bras gauche est pendant, écarté du corps. Que représente cette figurine grossière? Mars ou Mercure, peut-être même Taranis, si on admet que la main droite tenait une massue. M. du Châtellier dit qu'il possède plusieurs statuettes analogues, en bronze, trouvées dans le Finistère. Toutes représentent un personnage ayant la même attitude que celui-ci, la tête tantôt nue, tantôt couverte.

M. Joseph Roman, associé correspondant national, lit la note suivante :

« En 1875, on a découvert à Saint-Romain d'Albon, département de la Drôme, les restes d'une basilique et un cimetière de l'époque mérovingienne ; de nouvelles fouilles, accomplies depuis cette époque, sont venues apporter à ces trouvailles quelques éléments nouveaux ; enfin un plan extrêmement bien fait, que M. Julien Duc, géomètre à Saint-Romain d'Albon, a bien voulu m'envoyer, et les renseignements qu'il m'a transmis en même temps me permettent de présenter à la Compagnie un résumé complet de ces découvertes.

« Depuis longtemps on trouvait à Saint-Romain d'Albon des fragments de sculpture et d'architecture de l'époque romaine ; parmi ces objets il faut signaler un fût de colonne antique de 1m05 de hauteur et de 1m25 de circonférence, utilisé aujourd'hui comme piédestal pour une croix, une tête de femme et un pied en marbre blanc appartenant à M. de Berlhe à Saint-Sorlin, une petite auge sépulcrale d'enfant, trouvée dans le cimetière dont il sera question tout à l'heure et qui a été creusée dans un fragment de corniche antique en marbre blanc. A peu de distance du cimetière, on a mis à jour également deux carrelages en mosaïques grossières, formées de cubes de pierre blanche et grise de quatre ou cinq millimètres de côté. On a pu retrouver deux aqueducs souterrains dont l'un amenait à Saint-Romain d'Albon les eaux d'une fontaine nommée la fontaine de Caule, située à 200 mètres environ ; l'ouverture des conduits, faits en beton et brique pilée, avait 0m15 au carré. L'autre aqueduc, dont on peut suivre la trace pendant 1500 mètres environ, conduisait à Saint-Romain d'Albon les eaux de la rivière de Bancel ; il est construit dans les mêmes conditions que le précédent et a de 0m25 à 0m30 d'ouverture au carré.

« J'arrive à la découverte beaucoup plus importante de la basilique et du cimetière faite dans le courant de l'année 1875. Le terrain dans lequel se trouvaient les substructions et les tombes est planté en vignes et appartient à M. Charvet.

« On a d'abord mis à jour les fondations de la basilique dont il ne reste plus que l'abside et une partie de la nef et du bas-côté ; la façade a été détruite par des ouvriers qui depuis longtemps extraient de la marne à cet endroit. La largeur de la nef est de 10 mètres y compris les murs qui ont un mètre d'épaisseur environ. L'abside est formée par une muraille plus que double de la précédente, ce qui prouve qu'elle était voûtée. La largeur de l'abside est de 6 mètres et sa profondeur de 4. Il n'existe de bas-côté que sur le côté gauche, et encore était-il très étroit puisqu'il n'a que 1^m50 de largeur. Sur le côté gauche de l'abside était un espace entouré de murs recouverts d'un crépissage rougeâtre et entièrement vide, c'était sans doute le *sacrarium* qui devait communiquer avec l'abside par une porte dont on ne voit pas la moindre trace. On ne voit pas de trace non plus des piliers ou des colonnes qui devaient séparer le bas-côté de la nef. Dans le bas-côté lui-même on a trouvé deux tombes de petite dimension, et, chose plus curieuse, trois autres tombes plus grandes engagées sous les fondations de la muraille qui séparait la nef du bas-côté.

« Sur le côté droit de l'abside on a mis à jour les fondations d'une construction quadrangulaire rattachée par son angle inférieur gauche au mur de l'église avec laquelle elle ne paraît pas avoir eu de communication directe. Elle contenait cinq tombes rangées symétriquement, plus une sixième posée transversalement sur les précédentes, et enfin une petite auge sépulcrale d'enfant, en marbre blanc, creusée dans une corniche. La régularité avec laquelle sont placées les tombes anciennes dans cet endroit me fait penser que c'était un lieu destiné spécialement à la sépulture du clergé desservant la basilique. La basilique de Tebessa, décrite par M. Héron de Villefosse, possédait un enclos analogue dans lequel on a trouvé la tombe d'un évêque. Du même côté droit de l'église on a trouvé huit autres tombes toutes orientées dans le sens de l'église et placées irrégulièrement, soit isolées, soit par deux ou par trois ensemble.

« Les murs de la basilique sont construits en matériaux vulgaires sans trace d'appareil ; les auges sépulcrales sont

en molasse, et généralement monolithes; l'une d'elles cependant est en pierre dure de Crussol et quelques autres en maçonnerie recouverte de briques à rebords. Les plus grandes ont de 2m14 à 2m27 de longueur et de 0m51 à 0m58 de largeur. On n'a rien trouvé dans ces tombes que des ossements; mais deux d'entre elles, l'une placée contre la muraille de droite de la nef, l'autre contre l'espace quadrangulaire qui servait de sépulture, portaient des inscriptions. Elles ont déjà été publiées par M. Allmer avec le soin et l'exactitude qu'apporte ce savant dans tous ses ouvrages[1].

« La première est gravée sur une dalle de 1m80 sur 0m58; elle est datée du 21 février 467 :

APω HIC REQVIISCIT
IN PACE CONSTAN
TIOLA QVI VIXIT
ANNOS XX MEN
SES III RECES
SIT GIII KL MARTI
AS PC III LEONIS

Monogramme du Christ, cruciforme, accosté des lettres α et ω. *Hic requiescit in pace Constantiola qui vixit annos viginti, menses tres; recessit nona die kalendas martias post consulatum tertium Leonis.*

« La seconde inscription est gravée sur une dalle placée sur la même tombe que la précédente, ce qui prouve qu'il y a eu là deux ensevelissements successifs, à 50 ans de distance. Cette seconde inscription est en effet datée du 22 février 516. Elle mesure 0m85 sur 0m70.

P HIC REQVIESCIT
IN PACE BONE ME
MORIAE ADOLIS
CENS LEVANIVS

1. *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, 1877, p. 284.

QVI VIXIT ANNOS XVI
ET MINSIS VI MIGRAVIT
DE HAC LVCE VIII KAL
MARSIAS P̄////LORENTI
ET ANTIMIV̄///L CO HP///II
†

Monogramme du Christ, cruciforme. — *Hic requiescit in pace bone memoriae adoliscens Levanius qui vixit annos sexdecim et minses sex; migravit de hac luce octava die kalendas marsias post consulatum Florentii et Anthemii, virorum clarissimorum, consulum...*

« La troisième inscription est gravée sur la moitié d'un hexagone de marbre provenant probablement d'un carrelage antique. Elle est datée de l'année 631; elle mesure $0^{m}10$ sur $0^{m}22$. Le haut de l'inscription est détruit.

//
// IICA IVLII RIGNO DOM///
NOSTRI DAGVBERTI RE
GES IND QVARTA

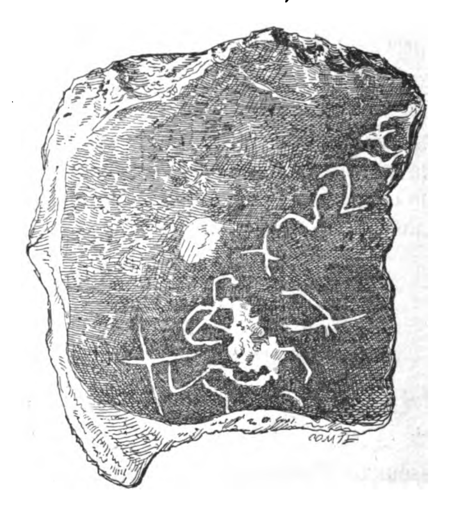
...*II kalendas julii, rigno domini nostri Daguberti regis, indictione quarta.*

« Au-dessous de l'inscription est sculpté un oiseau entre deux poissons. Saint-Romain d'Albon, où l'on vient de constater l'existence d'un cimetière qui a duré pendant les ve, vi^e^ et viie siècles, a été le théâtre d'événements considérables pour la province du Dauphiné. Saint-Romain d'Albon, qui s'est nommé *Epaone* ou *Ebbaone* jusqu'au xe siècle, a été le siège d'un concile réuni en 517, le 15 septembre, par Avitus, archevêque de Vienne. Cette contrée a été probablement le berceau des dauphins de Viennois qui, jusqu'à la fin, ont porté en première ligne le titre de comtes d'Albon. Enfin c'est au château de Mantaille, situé dans le mandement d'Albon, que fut tenu en 879 le concile de ce nom qui créa, en faveur de Bozon, le second royaume de Bourgogne. »

M. l'abbé Thédenat, associé correspondant à Juilly (Seine-et-Marne), fait la communication suivante :

« Par l'intermédiaire de M. l'abbé Rohart, j'ai reçu de M. Terninck les photographies de deux grafittes trouvés à Arras dans les ruines d'une maison romaine. J'ai l'honneur de les communiquer à la Société.

« Ces grafittes ont été tracés à la pointe ; le premier, gravé sur l'enduit coloré d'une muraille, forme un mot qui n'est



pas complètement lisible. J'y vois lès lettres *e c* (?) *x u z*.

« Le second grafitte a été tracé sur un palet en terre cuite ; on y lit très distinctement, précédé de deux barres verticales, le mot IIVASSO ; les A n'étant pas barrés, si on retourne l'inscription, on peut lire : OSSVA ; en supposant que, comme il arrive souvent, les deux barres verticales aient représenté la lettre E, on aurait le mot *ossuae* ; *Vasso* est un nom gaulois connu[1]. Au-dessus et au-dessous de ce

1. « Veniens vero (Chrocus rex Alamannorum) Arvernos, delubrum illud, quod gallica lingua *Vasso* Galatae vocant, incendit, diruit atque subvertit » (Gregorius Turonensis, *Hist. Franc.*, I, 30, p. 148 C du t. II des *Historiens des Gaules et de la France* de Dom Bouquet). Après l'O, une lettre très mal venue ressemble à un R ; dans ce cas, il faudrait peut-être lire VASSOR[IX].

mot sont des caractères peu distincts; au-dessous de la lettre *V* du mot *Vasso* on reconnaît un *H*. Une bague trou-



vée au même endroit porte une inscription qu'on ne pourra déchiffrer qu'après un nettoyage.

« A ces photographies, M. Terninck, directeur des fouilles, a eu l'obligeance de joindre une note ainsi conçue : « J'avais « constaté, il y a trois ans, après de longues recherches, « que tout un quartier de l'antique *Atrebatum*, détruit au « commencement du IIIe siècle, existait encore sous les tra- « vaux des fortifications et sous les champs voisins, depuis « la route de Sens jusqu'à celle de Wagnonlieu. Aucune « construction postérieure n'avait été élevée sur ces ruines, « de sorte que j'y retrouve encore, sous trois ou quatre « mètres de remblais, le sol avec son ciment, son pavé et

« les substructions des murailles, sur une hauteur de 1^m à « 1^m50 ; on trouve sur le sol les débris du pisé qui posait « sur ces fondations.'

« Les sondages que j'ai exécutés de loin en loin avec le « concours intelligent et dévoué de MM. Dutilleux et « Querron, capitaines du génie, m'ont fait découvrir, sur « quinze ou vingt points différents, des traces de construc- « tions. Je me suis arrêté à celles qui sont placées sous la « demi-lune n° 24. Là, j'ai visité 16 à 18 chambres et une « partie du péristyle.

« L'une des premières chambres était sans doute une salle « de bains, car nous y avons trouvé une trentaine de ces « tuyaux carrés employés pour les hypocaustes. Les murs « de la salle d'entrée étaient revêtus d'un enduit rouge ; « dans la salle suivante, l'enduit était blanc, divisé de « mètre en mètre par des lignes noires perpendiculaires ; là « étaient des tuiles à rebord, des dalles, des médailles, etc.

« Il serait trop long de décrire successivement toutes les « chambres ; dans beaucoup, les murailles étaient recou- « vertes d'enduits peints à la cire, en couleurs variées et « très vives. Souvent, les panneaux semblaient avoir été « encadrés de lignes parallèles et de couleurs variées ; on « y voyait aussi des imitations des marbres les plus beaux, « et même des débris indiquant l'existence de fresques. Mais « presque toujours ces enduits sont brisés, et si parfois « on en trouve encore des surfaces plus ou moins grandes « adhérentes à des fragments de torchis, elles tombent en « morceaux au premier toucher.

« Je n'ai pas, jusqu'à ce jour, trouvé de mosaïque ; le sol « est souvent couvert d'un ciment formé de chaux, de silex « et de tuiles concassées. Parfois des pierres de diverses « couleurs leur donnent un peu de relief, mais elles ne « forment pas de dessins réguliers ; dans une seule chambre « j'ai trouvé, au centre, une grande dalle noire, puis, vers « les angles, quatre autres dalles plus petites, reliées entre « elles par des filets noirs.

« Le péristyle est entouré de colonnes hautes de 2^m50, en « calcaire, avec bases et chapiteaux moulurés, mais je ne

« l'ai pas encore complètement exploré. Les colonnes de « plusieurs pièces sont renversées.

« Parmi les objets trouvés, je citerai :

« Un fragment de bas-relief en plâtre représentant un « personnage largement drapé avec longue barbe.

« Un moule en pierre d'une coupe élégante.

« Une pierre gravée figurant une tête barbue.

« Beaucoup de palets en terre de dimensions variées.

« Des fibules en bronze.

« Des aiguilles et épingles en os et en bronze.

« Des styles en bronze et en os.

« Des bagues en bronze.

« Des statuettes en terre et en bronze, souvent brisées.

« Des morceaux de verre à vitre.

« Des monnaies du haut empire (grands et moyens « bronzes).

« Des monnaies gauloises.

« Des silex taillés.

« Des tessères en ivoire.

« De très nombreux débris de vases en bronze, en verre « et en terre ; quelques-uns de ces derniers étaient en terre « rouge ou noire avec reliefs ; un autre était couvert d'un « vernis plombifère, plusieurs étaient très grands, mais peu « entiers.

« Des écailles d'huîtres et des défenses de sangliers et de « porcs, en très grand nombre.

« Des boutons en bronze, plus ou moins ornés, et un grand « nombre d'objets en bronze, en fer, en os ou en ivoire « dont l'énumération serait trop longue.

« Je n'ai trouvé aucun objet en or, ni en argent ; on voit « que les barbares qui ruinèrent la ville, peut-être les Ger- « mains en 223, la pillèrent et n'y laissèrent que ce qui « ne pouvait tenter leur cupidité.

« J'ai aussi étudié, un peu plus loin, des puits remplis de « vases souvent brisés, au milieu desquels étaient des « crânes humains ; j'ai rencontré aussi des souterrains ; « mais je ne puis tout explorer ; cela coûte fort cher, et les « secours que m'ont alloués l'Académie d'Arras et la Com-

« mission des antiquités ont été vite absorbés. J'avance « donc avec lenteur, quoique je sois impatient d'étendre « mes recherches, de suivre les rues, de reconnaître la « distribution des diverses habitations et surtout les monu- « ments publics dont je soupçonne l'existence. »

Séance du 16 Février.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Diana, nº 9. Montbrison, 1881.
— *de la Société archéologique du midi de la France*. Toulouse, 1880.
Mélanges historiques ; choix de documents, t. III. Paris, in-4°.
Report of the proceedings of the numismatic and antiquarian Society of Philadelphia, 1881, in-8°.
Baye (baron J. de). *L'industrie Acheuléenne dans le loess de la Brie-Champenoise*. Châlons-sur-Marne, 1881, in-8°.
Bernard et Bruel. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. II (954 à 987). Paris, 1880, in-4°.
Guiffrey (J.). *Comptes des bâtiments du roi pour le règne de Louis XIV*, t. I, Colbert (1664-1680). Paris, 1880, in-8°.
La Ferrière (comte Hector de). *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I (1533-1563). Paris, 1880, in-4°.
Rossi (J.-B. de). *Bulletin d'archéologie chrétienne*, édition française par l'abbé Duchesne, 3e série, 5e année, livr. 1-2. Paris, 1880, in-8°.
Tamizey de Larroque. *Lettres de Jean Chapelain*, t. I (1632-1640). Paris, 1880, in-4°.

Correspondance.

M. Longnon envoie sa démission de bibliothécaire-archiviste de la Compagnie.

Travaux.

M. Henry Millon, juge au tribunal civil de Langres, dépose sur le bureau des photographies d'objets antiques découverts par lui dans deux localités différentes : 1° dans le tumulus de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), appelé la *Motte Saint-Valentin*, avant le 19 juin 1880 ; 2° dans la Saône, à Chalon-sur-Saône, sur l'emplacement d'un gué antique où de nombreux objets ont été ramenés par la drague.

M. Millon donne des détails sur ces deux découvertes. Dans ce même tumulus de Courcelles a été trouvé le petit vase dont M. Bertrand a dernièrement entretenu la Société. Ce tumulus mesurait 28 m. de diam. sur 4 m. de hauteur. Il était entièrement composé de pierres sèches et recouvert d'une couche de terre de 1 m. de hauteur, plantée de vieux arbres. M. Millon y fit pratiquer une tranchée longue de 14 m., large de 4m50, dirigée vers le centre, du sud au nord. On trouva au centre : 1° un vase de bronze renfermant des ossements humains, mal incinérés, et recouvert d'une pierre ; 2° un petit vase étrusque en terre, noir et rouge, celui-là même dont M. Bertrand a entretenu précédemment la Société ; 3° une épée en fer dans son fourreau. Dans le corps du tumulus et parmi les pierres étaient plusieurs cadavres mal incinérés.

Les objets trouvés dans le gué à Chalon-sur-Saône sont fort nombreux. M. Millon cite 15 épées gauloises dans leurs fourreaux, des couteaux, des poignards mérovingiens, des framées, des javelots, des fers de lances, des vases en terre, avec ou sans dessins, des vases en bronze, une coupe en argent niellé, un casque en bronze repoussé ayant été argenté, un cimier de casque. Ces objets ont tous été trouvés au même endroit, à une profondeur variant entre 6 et 10 m. On a découvert d'abord les objets mérovingiens, ensuite les objets romains, puis les objets gaulois. On avait trouvé précédemment au même endroit beaucoup de monuments romains, fragments de mosaïque, etc. M. Millon pense que les épées peuvent être un souvenir de la lutte de trois jours que César soutint contre les Helvètes cher-

chant à passer la Saône pour aller assiéger Bibracte. La plus grande épée a 1m10 de hauteur.

M. Gay fait observer, à propos des armes retrouvées au gué de la Saône, que presque toutes appartiennent à la même époque ; mais que, ainsi que cela a lieu toutes les fois qu'on fouille avec une drague, quelques armes plus modernes sont mêlées à la masse des objets retirés. Ainsi il cite des épées carolingiennes qui, du reste, ont été retirées de la Saône à un autre endroit, et deux poignards du XIVe siècle.

M. Héron de Villefosse présente, au nom de M. Duval, receveur municipal à Lillebonne, une reproduction en couleur de la célèbre mosaïque découverte en 1870 dans cette localité et à laquelle notre confrère, M. Eug. Châtel, a consacré un savant commentaire. Les planches qui accompagnent le mémoire de M. Châtel sont également l'œuvre de M. Duval ; mais, comme elles n'ont pas été tirées en couleur, elles ne peuvent donner une idée aussi complète du monument que le dessin polychrôme présenté à la Compagnie. Ce dessin est d'autant plus précieux que la mosaïque a été achetée par une personne étrangère au pays et enlevée de Lillebonne pour une destination inconnue. M. Héron de Villefosse rappelle les circonstances qui ont accompagné la découverte de ce monument important, les procès auxquels cette même découverte a donné lieu et insiste sur la nécessité qu'il y aurait de publier le magnifique dessin de M. Duval, surtout après la disparition du monument original.

M. Mowat, à propos de la sigle K qui fait partie d'une inscription tracée sur cette mosaïque, fait remarquer qu'il y a lieu de croire que cette lettre signifie *K(arthaginiensis)* ; cependant on pourrait encore l'appliquer à une autre cité antique, *Cyzique*, dont les monnaies à l'époque impériale portent également la sigle K, initiale de son nom.

M. Héron de Villefosse explique par des raisons de voisinage la préférence qu'il faut, selon lui, accorder à Carthage. Des deux artistes qui ont signé la mosaïque, l'un, *T. Sen(nius) Filix* était certainement de Pouzzoles, ainsi que le constate l'inscription, *c(ivis) Puteolanus.* Le nom de son collaborateur

et élève *Amor* est suivi des sigles C K qu'il faut traduire par *civis K(arthaginiensis)*. On s'explique très bien qu'un artiste de Pouzzoles ait eu pour élève un Africain. Les relations étaient constantes entre la côte d'Afrique et la Campanie ; elles sont même attestées d'une façon formelle par un texte épigraphique découvert à Philippeville (Rusicade) et conservé au Musée du Louvre : ce texte renferme une dédicace au génie de la colonie de Pouzzoles, *gen(io) col(oniae) Puteolanorum* (Renier, I·A, n° 2182).

M. Héron de Villefosse communique ensuite, au nom de M. l'abbé Morillot, curé de Beire-le-Châtel (Côte-d'Or), la relation d'une intéressante découverte faite au mois de janvier 1881. Un laboureur en cultivant son champ situé dans la vallée de la Tille, à 20 minutes de Beire-le-Châtel, a découvert le fragment de la statue d'une divinité. La base de cette statue forme un demi-cercle sur lequel on lit les lettres suivantes :

DEΛE·IΛNVΛRIE
SΛCROVIRV*s*.....

Il manque au plus trois lettres ; peut-être une seule ; les A ne sont pas barrés. Le nom *Sacrovirus*, qui se retrouve dans une inscription de Langres et sur plusieurs poteries romaines, est une forme altérée du célèbre nom de *Sacrovir*. La seconde ligne était probablement complétée par la formule votive ordinaire, *v(otum) s(olvit)*. Cette inscription est dédiée à la divinité d'un mois, *deae Januariae*, ce qui, du reste, n'a rien d'extraordinaire, car on connaît un certain nombre de textes consacrés aux *Saisons*.

M. Gaidoz fait remarquer que c'est là moins la divinité d'un mois particulier que la divinité des étrennes, *Strena*, dont la fête se célébrait à la première des calendes de janvier et dont le culte était bien répandu et bien puissant puisque l'usage des étrennes a survécu aux prescriptions des conciles et aux anathèmes de l'Église.

M. Rayet présente des photographies de la statue d'Athèna,

trouvée il y a un mois et demi à Athènes, dans les ruines d'une maison romaine située au nord-ouest de l'ancienne ville, près de la porte Acharnienne. Au point de vue artistique, cette statue n'a rien qui fixe l'attention. C'est une œuvre prétentieuse et grossière du milieu, sinon de la fin, du IIe siècle après J.-C. Mais, au point de vue archéologique, elle a un assez grand intérêt. Non qu'elle nous apporte des renseignements inattendus, mais parce qu'elle donne, plus complètement qu'aucun monument antérieurement connu, une idée d'ensemble de la Parthénos de Phidias, achève de montrer l'exactitude de la description de Pausanias et confirme sur la plupart des points les idées émises en 1860 par M. Fr. Lenormant dans la *Gazette des Beaux-Arts*. Elle nous permet de nous servir avec plus de confiance des documents partiels que nous possédons et qui, presque pour chaque détail, nous donnent des indications plus précises que le nouveau marbre. Ainsi, pour la reconstitution du casque, il faudra toujours s'adresser à une petite tête en bronze, apportée il y a trois ou quatre ans à Paris par un marchand d'Athènes, et qui a été, croit M. Rayet, acquise par le British Museum ; pour l'égide, le torse et le haut des jambes, on ne peut souhaiter mieux qu'un admirable fragment trouvé en 1859 près des Propylées et publié par Michaelis (Parthenon, pl. XV, no 2) ; pour les bas-reliefs du bouclier et de la base, nous restons réduits à la statuette du Théseion publiée par M. François Lenormant. Enfin les monnaies seules nous donnent la position exacte de la Victoire et de la lance.

Il faut remarquer la colonne qui, dans la nouvelle statue, supporte la main droite de la déesse. Si elle ne se trouvait que là, on pourrait en attribuer l'addition à la timidité de l'artiste et aux nécessités de la matière employée par lui. Mais cette colonne est aussi figurée dans un bas-relief athénien de l'époque de l'indépendance, publié par Bœtticher (*Arch. Zeitung*, XV, pl. 105) et par M. Fr. Lenormant (*Gazette des Beaux-Arts*, 1860). Ici des raisons de solidité ne sauraient être invoquées. Si le sculpteur du bas-relief a représenté la colonne, c'est qu'il l'avait vue au Parthénon. Maintenant ce support, d'effet disgracieux, avait-il été jugé nécessaire par

Phidias lui-même ou bien ajouté lors de l'une des nombreuses restaurations que subit la statue? La question reste ouverte.

M. Perrot ne croit pas à l'existence de la colonnette sur le monument primitif; l'effet en eût été trop disgracieux.

M. d'Arbois de Jubainville fait la communication suivante :

« Les savants, qui étudient l'étymologie des noms propres gaulois, cherchent quelquefois dans des dictionnaires bretons la solution des difficultés qu'ils rencontrent. C'est une méthode qui présente souvent de grands dangers. Les mots bretons actuels sont au moins aussi éloignés du gaulois que le français l'est du latin. Ils ont perdu certaines lettres, ont modifié le son de certaines autres, de telle façon que de l'époque de la conquête romaine à nos jours ils se sont fréquemment transformés de manière à être devenus méconnaissables. Prenons la dernière syllabe du nom de la petite ville de Ploermel : cette localité s'appelle *Plebs Arth-mael* dans le cartulaire de Redon. Ainsi la forme actuelle *mel* a été précédée d'une forme plus ancienne *mael*. Mais avant d'écrire *mael*, on a écrit *mail* qui se trouve aussi dans le cartulaire de Redon et antérieurement chez Bède, mort, comme on sait, en 731. Précédemment on a dit *maglus*. C'est l'orthographe de Gildas, VIe siècle, et de deux des inscriptions chrétiennes de la Grande-Bretagne antérieures au VIIIe siècle que M. Huebner a publiées dans ses *Inscriptiones Britanniae christianae*. On la trouve aussi dans la vie de saint Guénolé par Gurdestin, et dans une des chartes du cartulaire de Landévennec. Sous l'empire romain *Magla* est un nom de Dieu dans une inscription du Musée d'Agram. Le dérivé *Maglius* est un nom d'homme dans une inscription de Lyon. Le mot *maglus* avait perdu, entre son *g* et son *l*, une voyelle atone. Cette voyelle est un *u* dans le *Taxi-magulus* de César, nom d'un roi breton, et dans le dérivé *Magulio* d'une inscription d'Espagne. Cette voyelle est un *i* dans le *Magilos* de Polybe, et ce *Magilos* a donné dans les inscriptions d'Espagne les dérivés *Magilius* et *Magilo*. L'*i* de *Magilos* tient la place d'un *a* que Tite-Live a écrit probablement

d'après Fabius Pictor dans la seconde syllabe du nom du roi *Magalus*, dont l'orthographe est confirmée par la présence du dérivé *Magalius* dans une inscription de Hesse. *Magalus* était un roi de la Gaule cisalpine. C'est lui que Polybe appelle Μάγιλος. *Magalos* est la forme gauloise la plus ancienne d'un thème identique au thème μεγάλο des Grecs. *Magalos* veut dire grand. En vieil irlandais ce mot se prononçait *mâl* et, dit le glossaire de Cormac, servait à désigner tout ce qui était élevé, roi, poète ou guerrier. Ainsi dans le nom de la petite ville de Ploermel, la syllabe *mel* nous offre la forme moderne du gaulois *magalos*. Si l'on ne possédait les formes intermédiaires, on ne pourrait deviner que le *magalus* de Tite-Live et la dernière syllabe du nom de Ploermel sont étymologiquement identiques. Si donc on veut se servir d'un dictionnaire breton pour expliquer des noms gaulois, il faut reconstituer les formes anciennes des mots que le dictionnaire fournit; autrement on s'expose à de singulières erreurs. »

Séance du 2 Mars.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Annual report of the board of Regents of the Smithsonian institution, 1878. Washington, 1879, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei. Rome, 1881, in-4°.

Bulletin de correspondance hellénique (École française d'Athènes), janvier 1881. Paris, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*. Niort, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. IX. Vendôme, 1880, in-8°.

Mélanges de numismatique, 1er et 2e fascicules. Paris, 1878, in-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. IX. Amiens, 1880, in-4°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. III-IV, Chalon-sur-Saône, 1880, in-8°.

Smithsonian miscellaneous collections, vol. XVI-XVII. Washington, 1880, in-8°.

BAYE (baron J. DE). *Les instruments en pierre à l'époque des métaux*. Paris, 1881, in-8°.

CORROYER (E.). *Sixième exposition de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie*; rapport du jury de la 3e section sur les métaux usuels. Paris, 1881, in-8°.

LEFORT (Louis). *Chronologie des peintures des catacombes romaines*. Paris, 1881, in-8°.

MARSY (comte DE). *Balthazar de Monconys*, analyse de ses voyages au point de vue artistique. Caen, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. Gariel, présenté par MM. Robert et Schlumberger, sollicite le titre d'associé correspondant national à Vassy-lez-Avallon (Yonne). M. le président désigne MM. de Barthélemy, Rayet et Quicherat pour former la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

M. l'abbé Nyd, présenté par MM. Aubert et de Barthélemy, sollicite le titre d'associé correspondant national à Sermoyes (Ain). MM. l'abbé Duchesne, Gaidoz et Longnon sont désignés par le président pour former la commission qui fera un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. Pol Nicard est élu bibliothécaire-archiviste à la place de M. A. Longnon, démissionnaire.

M. Guiffrey lit un rapport favorable au nom de la commission chargée de présenter des conclusions sur la candidature de M. Cocheris à une place de membre honoraire. On passe au vote et M. Cocheris ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement est proclamé membre honoraire de la Société des Antiquaires de France.

Le président déclare vacante la place de membre titulaire

qui était occupée par M. Cocheris et fixe à la première séance du mois de mai l'élection de son remplaçant.

M. Rayet présente une petite coupe trouvée à Thespies et sur le fond jaunâtre de laquelle est peint en couleur brune un Pygmée accroupi dans une position grotesque. Outre que les représentations de ce genre sont assez rares, ce petit monument tire un certain intérêt du caractère antique de la peinture. M. Rayet ne connaît aucun vase grec dont le système de décoration soit exactement le même.

M. Quicherat fait part d'une communication qu'il a reçue de M. Arcelin, l'un des premiers explorateurs de la célèbre station préhistorique de Solutré (Saône-et-Loire). Il s'agit d'une ancienne carrière, voisine de la ville de Mâcon, dont une partie, exploitée dès l'époque romaine et en partie comblée, a laissé voir, par suite de l'enlèvement du remblai, une inscription tracée en rouge au pinceau. Les caractères sont ceux des graffites du second siècle de notre ère. Ils sont très lisibles, sauf les deux premiers qui ont l'apparence tachygraphique quoiqu'ils ne soient pas des notes tironiennes. Ils ressemblent de loin à un R et à un S retourné. Le reste de l'inscription est :

ARDO NIX A
GEMIT

M. Quicherat a reçu en outre de M. Tholin, associé correspondant à Agen, le dessin de deux fragments d'inscriptions qui ont été retirées des fouilles faites récemment à Eauze, l'antique *Elusa* (Gers), pour la construction d'une gare de chemin de fer. Ces travaux ont mis à jour un grand nombre de débris gallo-romains qui ont été signalés à la Société par M. Alexandre Bertrand.

M. L. Lacabane adresse une note sur un tumulus, récemment détruit, qui existait à Rustan, commune de Cambes (Lot). Ce tumulus, formé de pierres et de terre, était conique, de 60 m. de circonférence sur 2 m. d'élévation. Les cailloux

dont il était composé ont été employés à l'empierrement du chemin fait, cette année même, entre l'usine de Puyblanc et la station de Pournel, ligne de Paris à Toulouse.

Dans le centre du tumulus, les ouvriers rencontrèrent deux grandes pierres calcaires, brutes, posées de champ, séparées par un intervalle de 1m80; orientées de l'est à l'ouest elles avaient 3m50 de longueur sur 1m30 de hauteur et 15 à 20 centimètres d'épaisseur. Ce tombeau était fermé à l'ouest par une troisième pierre, à l'est l'entrée était libre ; dans l'intérieur on trouva un assemblage confus de silex, de fragments de poterie grossière ; sur un fond de dalles calcaires reposaient plusieurs squelettes, trois suivant les uns, cinq suivant d'autres ; autour du tombeau il existait un ou plusieurs cercles de pierres et chaque crâne était sous une pierre. M. Lacabane a recueilli, provenant de ces déblais : 1° une pointe de lance en pierre polie ; 2° un fragment de bracelet en bronze composé d'une feuille de métal très mince et arrondie en cylindre ; 3° un poinçon formé d'un os ; 4° plusieurs fragments de poterie.

Notre honorable confrère rappelle que le hameau de Rustan n'a pas toujours porté ce nom ; primitivement il se nommait Taniers et appartenait à la maison de Barasc. Il fut détruit pendant la guerre de Cent Ans qui ruina, suivant les chroniques locales, 400 églises du diocèse de Cahors ; il prit alors son nom actuel de Rustan-Bonlaure, à qui il fut inféodé le 20 mai 1446 par Pierre de Cornely. De l'ancienne dénomination il ne reste que le vocable *Tagner*, mentionné sur la carte de l'État-Major pour la partie nord de ce territoire. M. Lacabane cite encore, à deux kilomètres de Rustan, le village de La Guépie, qui se nomme Pélégry depuis que, le 17 mai 1463, Alréas de Castelnau, seigneur de Reyrevignes, l'eut inféodé à Rigal Pélégry. Il signale ces faits à la Société en émettant le vœu que l'on songe à constater les changements de noms de lieu occasionnés par les guerres ou par toute autre circonstance.

Séance du 9 Mars.

Présidence de M. Prost, président.

Correspondance.

M. A. de Boislisle, présenté par MM. Nicard et Prost, et M. Ulysse Robert, présenté par MM. Quicherat et A. de Barthélemy, écrivent pour poser leurs candidatures à la place de membre résidant laissée vacante par la nomination de M. Cocheris comme membre honoraire. Le président désigne MM. Courajod, Müntz et Longnon pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du premier, et MM. Delisle, Duplessis et Michelant pour former la commission chargée d'exposer les titres du second.

Travaux.

M. le président annonce la mort de M. Le Touzé de Longuemar, associé correspondant national à Poitiers, et exprime les sentiments de regrets inspirés à la Compagnie par la perte de ce confrère distingué.

M. Mowat, à propos de la communication faite par M. Rayet à la séance précédente d'une coupe au fond de laquelle est figuré un pygmée dans une attitude grotesque, accroupi, cite quelques exemples de représentations figurées dans une posture analogue. Ainsi une figurine en argent publiée par Grivaud de la Vincelle et qui se présente d'une façon obscène ; elle porte sur la poitrine cinq points et a dû faire partie d'un jeu de dés. M. Mowat ajoute qu'à une époque plus moderne on trouve, au coin d'une maison de Roscoff, un bas-relief du xve siècle d'un demi-mètre de haut représentant une femme dans cette même attitude.

M. Gaidoz dit que ce bas-relief est signalé dans la dernière édition du *Guide de Bretagne* de Joanne. Il ajoute que des figures du même caractère se rencontrent dans les sculp-

tures de plusieurs cathédrales du moyen âge. On peut y voir soit un jeu des frères maçons, soit des talismans ou amulettes. De tous temps et dans une foule de pays les parties sexuelles étaient considérées comme des talismans. M. Gaidoz cite quelques exemples où le phallus est considéré comme protecteur. — M. Saglio fait observer que le phallus se retrouve avec cette signification sur de nombreux objets antiques et rappelle que les questions qui s'y rapportent ont été traitées à fond dans un célèbre mémoire de Otto Jahn. — M. l'abbé Thédenat cite une représentation donnée récemment dans la *Gazette archéologique* et figurant deux phallus sciant un œil. — M. Flouest cite divers exemples du phallus protecteur empruntés aux antiquités gauloises vers l'époque de la conquête ; ainsi certaines fibules dont la portion recourbée se termine en forme de phallus. — M. Rayet fait remarquer que dans sa communication il a simplement dit que des personnages figurés dans cette attitude étaient rares sur les vases grecs, et que les observations de M. Mowat ne contredisent en rien cette affirmation. — M. Mowat croit qu'il faut distinguer entre les représentations obscènes et celles qui sont simplement indécentes. — M. Saglio explique que, chez les anciens, plus les représentations étaient effrayantes et extraordinaires, plus on avait foi dans leur protection. — M. Quicherat dit que dans toutes les collections de Paris il existe des méreaux en plomb du XIIIe siècle portant d'un côté la croix et de l'autre un phallus. Du temps de la Restauration on vendait encore à la foire de Saint-Georges de Boscherville de petites statuettes portant un phallus très réconnaissable. — M. Gaidoz ajoute qu'il y a environ une trentaine d'années on vendait à Rouen de petites statuettes ithyphalliques en faïence qui se nommaient des *gardons*. M. Fr. Lenormant a fait don d'un certain nombre de ces objets au Musée de Saint-Germain. — M. Saglio rappelle les coraux en forme de phallus dégénéré que tant de gens portent en Italie.

M. Mowat attire de nouveau l'attention de la Société sur les travaux qui se font actuellement dans le petit bras de la

Seine et les découvertes qui peuvent en résulter. Il s'étonne que la Société des Antiquaires soit comme systématiquement tenue à l'écart de toutes les fouilles et de tous les travaux exécutés dans l'étendue de la ville de Paris.

Après une conversation à laquelle prennent part plusieurs membres, on décide que la discussion est renvoyée à une prochaine séance et que M. Mowat sera prié de formuler sa proposition de manière à présenter un projet pratique d'action auprès de l'administration municipale.

Séance du 16 Mars.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 147, février 1881. Chartres, 1881, in-8°.

L'Investigateur, journal de la Société des études historiques, 42e année, juillet à décembre 1880, in-8°.

List of the membres of the American philosophical Society, mars 1880, in-8°.

Proceedings of the American philosophical Society, t. XVII. Philadelphie, 1880, in-8°.

Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publié par la Diana, t. VI, 1880, in-8°.

Revue historique et archéologique du Maine, 2e semestre 1880, t. VIII. Mamers, 1880, in-8°.

Société savoisienne ; journal publié par la Société florimontane d'Annecy, 21e année. Annecy, 1880, in-4°.

Deschamps de Pas. *Histoire de la ville de Saint-Omer depuis son origine jusqu'en* 1870. Arras, 1880, in-8°.

Galy (Dr E.). *Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, baron de Richemont*. Paris, 1880, in-8°.

Gariel. *Deux deniers des rois d'Italie*. Paris, 1873, in-8°.

— *Un denier parisis de Charles le Mauvais*. Paris, in-8°.

— *Description des monnaies carlovingiennes trouvées à Glisy en* 1866. Paris, 1867, in-8°.

— *Un roi de Lorraine inédit*. Paris, 1880, in-8°.
— *Notice sur quatre deniers blancs à restituer à Philippe de Rouvres, duc de Bourgogne*, in-8°.
Pitre de Lisle. *Les haches à tête de la Bretagne et du Bocage*. Nantes, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. le vicomte Jacques de Rougé, présenté par MM. Egger et le marquis de Vogüé, écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, de Barthélemy et Rayet pour former la commission chargée de faire un rapport sur cette candidature.

M. Chevrier, présenté par MM. Robert et Bertrand, M. Caron présenté par MM. Héron de Villefosse et Prost, M. Laroche présenté par MM. Pol Nicard et Demay, écrivent pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), à Yerres (Seine-et-Oise) et à Charmes-sur-Moselle (Vosges). Le président désigne les membres qui formeront les commissions chargées de faire les rapports sur ces différentes candidatures. Ce sont, pour le premier, MM. Saglio, Longnon et Gaidoz ; pour le second, MM. Read, de Barthélemy et Guiffrey ; pour le troisième, MM. Mowat, Bertrand et Corroyer.

Travaux.

M. Michelant, au nom de la commission chargée de faire un rapport sur la candidature de M. Loustau, lit des conclusions favorables ; on passe au scrutin, et le candidat ayant réuni le nombre de suffrages exigé par le règlement, le président proclame M. Loustau associé correspondant national à Crépy-en-Valois (Oise).

M. de Barthélemy lit une lettre de M. Blanchard, bibliothécaire archiviste de la Société archéologique de Nantes, demandant l'échange des publications entre les deux sociétés.



M. le comte Riant lit un mémoire de M. le docteur Mordtmann, de Constantinople, sur des bulles byzantines relatives aux Vaerings (Varangues).

M. Bertrand présente un mémoire de M. Pitre de Lisle, de Nantes, sur l'examen d'un nouveau type de haches de la Bretagne et du Bocage.

M. Mazard donne lecture de la note suivante :

« Une première communication a déjà été faite à la Société, si j'ai bonne mémoire, sur les fouilles pratiquées par M. Frédéric Moreau dans le cimetière gallo-romain et mérovingien de Breny, canton d'Oulchy-le-Château, arrondissement de Soissons (Aisne). Une visite que je viens de faire à la belle collection de notre heureux confrère m'engage à ajouter quelques notes complémentaires à cette intéressante communication.

« Dans le cimetière de Breny, occupé par les sépultures, incinérations à une profondeur de 0m60, inhumations à une profondeur de 2 m. des gallo-romains et les sépultures mérovingiennes, il n'y a cependant pas de confusion ; les premières sont au nombre de 800, les secondes de 1350, d'après le journal des fouilles de M. F. Moreau. La récolte s'est élevée à 1500 pièces, mais, parmi elles, les instruments en silex figurent pour un millier ; ils ont été rencontrés dans les sépultures mérovingiennes, qui ont fourni les deux tiers des autres objets. Parmi les armes retirées de ces dernières sépultures, haches, angons, javelots, on n'a trouvé aucun scramasaxe.

« Le cimetière a donné une remarquable collection de verres tant gallo-romains que mérovingiens ainsi que de nombreuses poteries. C'est à propos de ces deux sortes d'antiquités que je reviens sur la première communication faite à la Société, par une remarque curieuse. Il résulte de l'examen des verres mérovingiens, assez nombreux dans la collection, que l'art du verrier est loin d'avoir subi en Gaule, du fait de l'invasion des Barbares, la décadence qu'on constate dans la céramique. Les formes des vases

en verre, gallo-romains, se retrouvent fréquemment à l'époque suivante ; d'autres types, souvent heureux, viennent enrichir même l'industrie; la technique ne semble pas avoir sensiblement varié. Il en est tout autrement pour les poteries, alors que pour la multiplicité de leurs emplois il eût été naturel que la fabrication se fût conservée dans des conditions aussi favorables que celle de la verrerie.

« Les types deviennent très peu variés, réduits presque à des écuelles, en général de peu de capacité ; l'ornementation des plus simples, presque primitive. Poteries massives à parois épaisses, elles ont cependant un avantage sur les poteries gallo-romaines, elles sont mieux cuites et offrent presque la dureté des grès. Sous tous les autres rapports, on peut dire sans exagération qu'il y a eu éclipse à peu près complète dans l'art céramique, et remarquer aussi que la technique a changé.

« Les fouilles de Breny sont venues rompre un peu la monotonie de la céramique mérovingienne en mettant au jour quelques types inédits. M. Moreau a eu la bonne idée de faire photographier ces pièces et a bien voulu m'en confier les épreuves que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société. Les deux vases munis de leur couvercle et trouvés tels quels, avec des ossements incinérés à l'intérieur, sont sortis de sépultures gallo-romaines. Les autres sont mérovingiens : ce sont des vases à verser, genre de poteries très rares, car je ne me rappelle pas en avoir encore vu, ce qui, bien entendu, ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas. On remarque le décor en ondulations sur l'un de ces vases, particularité dans l'ornementation mérovingienne qui procède d'une façon toute différente.

« Un dernier mot sur un vase en verre d'une sépulture gallo-romaine de Breny : un joli barillet à anse avec le nom du fabricant sur le fond. M. Frœhner a lu FRONTINI rétrograde, c'était la première fois que cette estampille se présentait à lui dans cette condition. Ce barillet était auprès d'un squelette avec une coupe et un petit flacon en verre blanc. »

M. Bertrand, à propos des silex retrouvés dans les sépul-

tures mérovingiennes, dit que M. de Baye en a rencontré de nombreux exemplaires dans le cimetière mérovingien d'Oye où ils ont été apportés. Il en conclut que ces silex n'étaient pas taillés pour la circonstance, mais que les habitants de l'époque mérovingienne allaient les chercher dans d'anciens ateliers voisins. — M. Mazard fait observer qu'il n'en est pas moins certain que, pour ce qui regarde les silex des tombes mérovingiennes de Caranda, ceux-ci ont été taillés dans le but précis d'être déposés dans les sépultures. — M. Bertrand croit que jamais la présence des silex dans les tombes mérovingiennes ne doit être attribuée au hasard, et qu'une intention formelle a toujours présidé à leur introduction dans les sépultures. — M. Gaidoz rappelle qu'aujourd'hui encore on attache en Bretagne une idée superstitieuse et de protection aux instruments en pierre. — M. Mazard ajoute que cette superstition est générale. On l'a constatée dans tous les temps et presque dans tous les pays, même en Amérique. Elle s'attache surtout aux haches polies et parfois aux pointes de flèches. M. Mazard cite une de ces dernières, du travail le plus fini, que M. Moreau a retrouvée dans une sépulture mérovingienne. On ne peut, pour le culte de la pierre, consulter un meilleur travail que celui de M. Cartailhac, *Sur l'âge de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires.*

M. P. Nicard communique la note suivante :

« Dans les *Inscriptiones confoederationis helveticae latinae* de Th. Mommsen on lit sous le n° 192 : « Inscription très « bien conservée et gravée en belles lettres sur une plaque « de marbre, trouvée en 1809 à Avenches, au lieu dit les « Conches, avec les restes d'un aqueduc, recouverts de « belles pierres plates, et les ruines d'un portail en marbre. « Retrouvée en mai 1810, dans un grand édifice romain mis « à découvert par M. Fornala. Le marbre de l'inscription est « moins nuancé et plus blanc que celui employé au bâti- « ment ; il n'a qu'un mètre en hauteur sur 8 décimètres « 6 centimètres en largeur. *Ubinam extaret quaerenti mihi « nescire se rescripsit harum rerum valde gnarus Troyon « Lausannensis.* »

C·VALER·C·F·FAB·CA
MILLO·QVOI·PVBLICE
FVNVS·HAEDVORVM
CIVITAS·ET·HELVET DECRE
VERVNT·ET·CIVITAS·HELVET
QVA·PAGATIM·QVA·PVBLICE
STATVAS·DECREVIT
IVLIA·C·IVLI·CAMILLI·F·FESTILLA
EX·TESTAMENTO.

« Cette inscription, d'une assez grande importance, que Mommsen n'avait pas vue et au sujet de laquelle il demandait à l'archéologue Troyon, connu pour ses travaux sur les antiquités lacustres, de lui indiquer l'endroit où elle se trouvait au moment où il dressait l'inventaire des inscriptions anciennes de la Suisse, n'avait cependant jamais quitté Lausanne depuis le temps où, à *une époque inconnue*, elle y avait été transportée d'une localité voisine d'Avenches ; et sans doute depuis l'année 1810, où un numismatiste nommé Secretan l'avait fait encastrer dans un gros mur de la terrasse de sa maison. Il est présumable qu'elle lui avait été donnée par M. Fornalaz, propriétaire du terrain où elle avait été découverte. Donc, au moment où Troyon prétendait qu'on ignorait ce qu'elle était devenue, elle se trouvait à Lausanne. M. Secretan ou ses représentants l'ont donnée en 1856 à M. Cérésole qui l'avait fait placer dans la propriété nommée la Borde, près Lausanne, et M. Cérésole l'a publiée dans le *Guide de l'étranger à Lausanne*, 1858 et 1859. M. E. Chavannes, acquéreur de la Borde, l'ayant vendue, il y a quatre ans, a donné l'inscription en question au Musée cantonal, où elle a été transportée par les soins de notre correspondant, M. Morel Fatio.

« Le professeur Dr Hagen ayant reçu récemment un estampage de cette même inscription gravée sur un calcaire jurassique jaune, haut de 0m74, large de 0m73, épais de 0m27, a reconnu que la lecture de Mommsen était très exacte et les petites différences qu'on pourrait signaler entre l'original et la copie ne consistent par exemple que dans le mot *civitas*, où la première syllabe offre un I long qui doit rem-

placer l'I de l'imprimé; dans le mot IVLI le I est également écrit avec un I long. Le mot *decre* doit être figuré ainsi qu'il suit :

DECRE

Enfin du nom IVLIA, de la huitième ligne, il ne reste actuellement que IA et la partie supérieure de L.

« L'existence parfaitement constatée et incontestable de l'inscription ne permet plus de conserver aucun doute au sujet de son authenticité, comme M. Hagen, dans son *Prodrome* des inscriptions anciennes trouvées à Avenches et dans les environs de cette ville, avait cru devoir le faire. »

M. Nicard lit une seconde note sur un objet de forme bizarre, sorte de pieu en bois de pin retrouvé dans la vase du lac de Neuchâtel, à Bevain près Boudry, et dont notre correspondant, M. Keller, lui a envoyé le dessin et la description. M. Keller désire avoir l'avis de la Société sur la destination de cet objet dont il n'a jamais vu d'analogue et qui ressemble fort à un mouton ou demoiselle de paveur.

M. Cournault présente une statuette antique ou poupée en ivoire, retrouvée près de Soulosse, dans le jardin où on a déjà découvert 2,000 monnaies de bronze de Constance Chlore et des fils de Constantin. Il y avait également dans ce trésor un précieux médaillon d'argent de Constantin le Grand. — M. Saglio estime que cette statuette de femme se rapporte par son style et sa coiffure à l'époque de ces monnaies ; le travail est trop soigné pour qu'on puisse songer à une simple poupée.

M. Mazard demande la parole pour signaler encore un objet curieux de la collection Moreau, qu'il supposait inédit. C'est un petit bougeoir en terre, sorti d'une sépulture gallo-romaine de Breny, formé d'une petite soucoupe à anse annulaire, surmontée au centre d'une douille pour recevoir la chandelle. Un autre exemplaire identique est figuré à l'article *candelabrum* du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines de M. Saglio ; cet exemplaire provient des fouilles du Châtelet.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1881.

Séance du 6 Avril.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 27e année. La Roche-sur-Yon, 1880, in-8°.

Archivio storico-artistico-archeologico et letterario della città e provincia di Roma, anno VI, vol. IV. Spoleto, 1880, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXVIII. Roma, 1881, in-4°.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, t. XXVI, octobre 1880, in-8°.

— *de correspondance hellénique*. École française d'Athènes, février 1881. Paris, in-8°.

— *de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 2e série, t. X, 1880, in-8°.

— *de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, 1875 à 1880, 3 vol. in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. IIIe, 1re livr. Brive, 1881, in-8°.

— *de la Société académique de Laon*, t. XXII, 1875-1877. Laon, 1878, in-8°.

— *de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre, 1880.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*. Périgueux, 1881, in-4°.

— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1880, n° 4. Amiens, 1880, in-8°.

— *de l'Académie du Var*, n^elle^ série, t. IX, 1879-1880. Toulon, in-8°.

Catalogo del Museo Bartolomeo Borghesi, *monete romane*. Roma, 1881, in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, *classe des lettres*, t. XIX. Paris, 1879-80, in-8°.

— *de la Société archéologique de la Moselle*, t. XV. Metz, 1879, in-8°.

— *de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XL, 1re partie. Beauvais, 1880, in-8°.

Recueil des actes, *archives et mémoires de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure*, t. IV et V. Saintes, 1880, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 2e série, t. XIII, 1880.

Société historique, *littéraire*, *artistique et scientifique du Cher; séance du 4 mars* 1881, in-8°.

Baker (John). *Old and new style fixed dates*. Philadelphie, 1881, in-8°.

Cessac (de). *Quelques notes sur l'église paroissiale de Guéret* (*Creuse*). Guéret, 1878, in-8°.

— *L'oppidum du Puy-de-Gaudy*, *près Guéret*, *et sa muraille vitrifiée*. Autun, 1878, in-8°.

Charmasse (Anatole de). *Note sur le passage et le séjour des Grandes Compagnies dans la prévôté de Baigneux-les-Juifs, en* 1364 *et* 1363. Paris, Champion, 1881, in-8°.

Corblet (l'abbé). *L'immersion et l'infusion baptismale*. Paris, Baur, 1880, in-8°.

— *Du catéchuménat*. Paris, Baur, 1881, in-8°.

— *Introduction à l'histoire du baptême*. Arras, 1881, in-8°.

Cougny (E.). *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules ; texte et traduction nouvelle*. Paris, Renouard, 1881, in-8°.

Gariel (E.). *Note sur un grand blanc de Philippe de Rouvres, duc de Bourgogne*, in-8°.

Girbal (E.-C.). *Inventario de la tesoreria de la catedral de Girona*, *formada en* 1588, in-8°.

Jacob (Alfred). *Notice biographique et bibliographique sur le c^te^ de Widranges*. Bar-le-Duc, 1881, in-8°.

Lac (du). *Note sur une monnaie féodale frappée pour Pierrefonds*. Tours, in-8°.

— *Quelques notes sur la numismatique locale*. Compiègne, 1879, in-8°.

Lalanne (L.). *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*. Paris, Renouard, 1881, in-8°.

Lemière (P.). *Les Gaulois étrangers à la race celtique. Revendication de la priorité et de la propriété de cette opinion*. Paris, 1880, in-8°.

Linas (Charles de). *Lettre adressée à la classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique*, in-8°.

Magnienville (R. de). *Le maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne*, 1648-1691. Paris, Plon, 1881, in-8°.

Maxe-Verly (L.). *Lettre à M. Renier Chalon*, 1880, in-8°.

Nyd (l'abbé). *Introduction aux archives saintes de Belley; 1re partie, recherches sur les origines du siège épiscopal de l'église de Belley*, in-8°.

Praxoba. *Histoire de l'architecture de l'ancienne Egypte*, 1re livraison, 1880, in-8°.

Robert (Charles). *Monnaies gauloises de la collection Charles Robert*. Paris, Pillet, 1880, in-8°.

Rosenzweig. *Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan*. Vannes, 1881, in-32.

Rougé (Vicomte Emmanuel de). *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*. Paris, 1874, in-8°.

— *Études égyptologiques*, livraisons 9-12. Paris, Wieweg, 1874, in-4°.

Rougé (Jacques de). *Monnaies des nômes de l'Egypte*. Paris, Arnous, 1873, in-8°.

— *Inscriptions et notices recueillies à Edfou* (Haute-Egypte), t. I et II. Paris, Leroux, in-4°.

— *Textes géographiques du temple d'Edfou* (Haute-Egypte), in-8°.

Ruble (A. de). *Michel de la Huguerye; mémoires inédits*, t. III, 1587-1602. Paris, Renouard, 1880, in-8.

Smedt (P.-Ch. de). *Gesta pontificum Cameracensium*, 1092-1138. Paris, Renouard, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique invite les membres de la Compagnie à prendre part à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. J. du Lac, présenté par MM. Aubert et le comte Riant, sollicite le titre d'associé correspondant national à Compiègne (Oise). Le président désigne MM. de Barthélemy, Longnon et de Lasteyrie pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. de Barthélemy communique une lettre du secrétaire de la Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié, qui demande à échanger les publications de cette Société contre celles de la Compagnie.

Travaux.

MM. Guérin, Nicard, de Barthélemy et Read lisent des rapports aux noms des commissions chargées de présenter des conclusions sur les candidatures de MM. l'abbé Nyd, Jeannez, Gariel et Caron. On passe au scrutin et chacun des candidats ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le réglement, le président proclame M. l'abbé Nyd associé correspondant national à Sermoyer (Ain), M. Jeannez à Roanne (Loire), M. Gariel à Vassy-lez-Avallon (Yonne), et M. Caron à Yerres (Seine-et-Oise).

M. J. de Laurière fait la communication suivante :

« J'ai l'honneur de signaler à l'attention de la Société l'existence d'un sarcophage chrétien qui ne me paraît pas avoir été connu des archéologues adonnés spécialement à l'étude de ces sortes de monuments. Il se trouve encastré dans la façade de la cathédrale de Tarragone, en Espagne, dans la partie de cette façade élevée au XIIe siècle. C'est là que je l'ai examiné, au mois de novembre dernier, autant qu'il

m'a été possible de le faire à la hauteur où il est placé, et à l'aide d'une lorgnette.

« Il figure en très petites dimensions dans la photographie d'ensemble que je mets sous vos yeux. J'ai voulu le faire grandir, d'après cette photographie, mais l'opération a très mal réussi et je regrette de n'avoir à vous présenter qu'une épreuve aussi informe.

« Les sujets sont néanmoins très faciles à reconnaître et, malgré deux ou trois légères fentes qu'on aperçoit sur l'original, on peut dire que le bas-relief est d'une conservation parfaite.

« Ces sujets, en commençant par la gauche, sont :

« 1° *La guérison des aveugles.* Le Christ impose les mains à deux personnages de petite taille.

« 2° *La guérison de l'hemorroïsse.*

« 3° *La guérison du paralytique.* Ce sujet se divise en 3 actes. D'abord le Christ, suivi de deux personnages, se dirige vers le paralytique. Puis viennent deux groupes superposés en deux zones : en bas, le *paralytique étendu sur son lit ;* au-dessus, le *paralytique guéri emporte son lit* sur ses épaules.

« 4° Le dernier sujet, occupant l'extrémité de la face du sarcophage, représente l'*entrée de Jésus-Christ à Jérusalem* d'après les types ordinaires, avec un enfant monté dans les branches d'un arbre.

« Comme on le voit, tous ces sujets sont connus dans l'iconographie du sarcophage, mais ce qui peut ajouter un intérêt de plus à celui de Tarragone, c'est qu'il est presque identiquement semblable pour le choix des sujets et la manière dont ils sont disposés à un sarcophage du Musée de Latran dont je mets également la photographie[1] sous vos yeux. A part quelques détails accessoires dans les fonds des tableaux, arcades, colonnes, séparations, et une petite différence dans le nombre des personnages, cette ressemblance est si frappante que l'on serait tenté de croire, au premier

1. N° 2906 du catalogue Parker.

abord, que l'un de ces sarcophages est la copie de l'autre. Dans celui de Rome on voit plus d'arcades au dernier plan que dans celui de Tarragone. Dans le premier il y a 32 personnages et dans l'autre 27.

« Le Père Garrucci qui a publié plusieurs sarcophages d'Espagne n'a pas mentionné celui-ci, et je serais heureux si ce monument fournissait à M. Le Blant le sujet de ses savantes observations. »

M. Le Blant estime que ce type de sarcophage a dû être apporté de Rome en Espagne probablement par mer, tant la ressemblance avec celui conservé à Rome est frappante. On connaît en Espagne d'autres sarcophages chrétiens de type entièrement différent. Celui que signale M. de Laurière comme celui du Latran appartiennent à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième. On n'a guère fait de ces sarcophages que durant un siècle. Le Père Garrucci qui a publié plusieurs sarcophages d'Espagne ne parle pas de celui-ci; il faut remercier M. de Laurière de nous l'avoir signalé. Ce type est du reste, assez répandu. Il se rencontre deux fois à Arles et une fois à Clermont; mais sa présence en Gaule est bien moins étonnante qu'en Espagne, car personne n'ignore l'extrême communauté de types existant entre l'Italie et la Gaule.

M. le comte Riant lit une note de M. Mordtmann, de Constantinople, sur des pierres tombales de soldats de la garde Varègue, pierres tombales retrouvées au nombre d'une douzaine à Constantinople, lors de la démolition, il y a douze ans, d'une tour de la grande muraille, entre la porte de Puséus (vallée du Lycus) et la porte d'Andrinople (*porta Charisii*). La plupart de ces pierres ont disparu et les estampages qui en avaient été faits par divers érudits ont péri lors du grand incendie de Péra en 1870. Une pierre qui avait été envoyée au roi de Wurtemberg a également disparu. Deux autres viennent d'être retrouvées au Musée ottoman de Ste-Irène par M. Mordtmann qui a adressé la copie des inscriptions à M. le comte Riant. M. Mordtmann ajoute qu'il est sur la trace d'une autre série d'estampages de toutes les pierres

disparues, estampages qui sont entre les mains du révérend Curtis à Constantinople. Toutes ces pierres tumulaires datent des xe et xie siècles. M. Bélin, auteur de l'*Histoire de l'église de Constantinople*, avait émis l'opinion que ce devaient être des tombes d'Anglo-Saxons, à cause d'une église de St-Nicolas placée près du lieu de la découverte et qui aurait été bâtie par des émigrés anglais fuyant leur patrie après la bataille de Hastings. Cette supposition est vérifiée par la lecture des deux inscriptions envoyées par M. Mordtmann et qui concernent un Sethnas et une Aldarich qui s'intitulent φοιδερᾶτοι, *fédérés*. Sethnas (Ceadnas) est un nom fréquent dans l'onomastique anglo-saxonne. Ce sont là les premiers monuments publiés ayant trait aux Varègues anglo-saxons.

M. Schlumberger rappelle qu'il a lu l'an dernier devant l'Académie des inscriptions un mémoire sur deux sceaux de sa collection portant les noms du célèbre normand Hervé, Ἑρβέβιος ὁ Φραγγόπουλος, et du fameux Roussel, Ὑρσέλιος, qui vinrent prendre du service auprès des empereurs de Constantinople, et jouèrent un rôle considérable dans tous les événements de l'époque à Byzance. Roussel même faillit devenir empereur et ne fut vaincu que par Alexis Comnène. Ce sont là, à proprement parler, les premiers monuments publiés ayant trait aux guerriers du Nord passés au service de Byzance.

M. Héron de Villefosse lit la note suivante qui lui a été adressée par M. Vincent Durand, associé correspondant national à Allieu, pour être transmise à la Compagnie :

« La Diana a acquis il y a quelque temps un curieux manuscrit contenant une description détaillée du Forez en 1808, par Antoine Granjon, avocat à Montbrison, homme instruit, qui avait vu encore intacts beaucoup de monuments détruits ou mutilés par la Révolution. J'y trouve cette intéressante énumération des principaux objets conservés jadis dans le trésor de l'église collégiale de Notre-Dame de Montbrison, que nous avons visitée ensemble :

P. 149 : « Le trésor de Notre-Dame, malgré les pil-

« lages réitérés des protestants, renfermait beaucoup
« d'objets précieux. Sans parler des vases sacrés, des croix,
« des chandeliers, des ornements nécessaires pour les céré-
« monies, on y remarquait encore :

« Une couronne à huit branches couvertes de perles et de
« pierres précieuses; une autre plus petite, de la même
« forme et aussi riche, qui avaient été données les 2 juillet
« 1646 et 15 août 1647 par demoiselle Jeanne Rival, femme
« de Jean d'Ecotay, et Jeanne de Grezolles, qui remirent
« également une grande chaîne composée de cent cinquante
« agates et cent cinquante autres pierreries à laquelle était
« attaché un *Agnus Dei* en or;

« Un cœur en vermeil, pesant onze marcs et cinq onces
« et demi, offert, le 7 septembre 1724, par M. Pierre de la
« Mure, seigneur de Chantois;

« Un cœur en argent, par le sieur Malécot, jardinier;

« Un collier en nacre, avec une croix d'or, par la demoi-
« selle Perroton, veuve du sieur Berard, boulanger de
« Montbrison;

« Une couronne que l'on posait sur la croix de l'ostensoir,
« toute enrichie de diamants. Au milieu était un solitaire
« taillé en poire, de la plus belle eau, que l'on estimait
« 15,000 livres;

« La tête de saint Aubrin dans un chef d'argent bosseté,
« avec la mître;

« Deux bras de ce saint dans des grands reliquaires du
« même métal.

« On conservait un bréviaire en rouleau que l'on disait
« être écrit de sa main, et une ceinture qui lui avait appar-
« tenu, semblable à celle de saint Etienne, évêque de Lyon »
(ce dernier monument appartient à l'église de Sury-le-Comtal, Loire). « Les pontifes des premiers siècles du
« christianisme n'étalaient pas un luxe somptueux, si l'on
« en juge par ces ceintures. Elles se composent d'un tissu
« de petites ficelles fixées à chaque bout par une bande de
« cuir, qu'ils attachaient avec une boucle de corne dont
« l'ardillon était d'ivoire. » (La ceinture de saint Aubrin
existe encore.)

« Mais de toutes ces choses, celles qui plaisaient le plus « aux amateurs, c'était la croix processionnelle : quatre « cristaux de roche absolument égaux, dont trois étaient « surmontés de couronnes en vermeil délicatement travail- « lées, en formaient les branches et soutenaient un Christ et « une Vierge de la même matière. C'était un grand vase « antique en ivoire, dont les parois extérieurs (*sic*) étaient « garnis par des tableaux en relief qui retraçaient un sacri- « fice, une saturnale et l'image de quelques divinités; il « servait de bénitier dans la sacristie[1]. On n'a pu sauver de « toutes ces richesses que la ceinture et un cœur d'agathe « entouré d'argent : le hasard le mit dans nos mains et nous « l'avons rendu à sa première destination. *Tout le reste « avec l'argenterie fut envoyé à Paris par les administra- « teurs.*

..... P. 152 : « Les sacristains plaçaient sur l'autel, dans « les grandes solennités, deux coffrets en argent bossetés, en « forme de reliure. Dans l'un était un bréviaire manuscrit « sur vélin en caractères gothiques : c'était un des plus « rares et des plus anciens du diocèse. Il s'est perdu dans « le dépôt des livres qu'on avait formé à l'hôtel de ville. « L'autre renfermait un missel en vélin d'une impression « parfaite, enrichi de gravures, de vignettes, de lettres « initiales en or et en couleurs d'un éclat, d'une fraîcheur « à faire penser qu'il sort de la main des ouvriers : nous le « conservons dans notre bibliothèque. Saint Aubrin, évêque « de Lyon et confesseur, était désigné dans le calendrier qui « était en tête du bréviaire avec saint Viventiol, son prédé- « cesseur, et leur fête indiquée au 14 juillet. Ce qu'il y a de « singulier, c'est qu'il n'en est pas fait mention dans le « missel. »

« Je suis porté à reconnaître ce missel dans un beau volume de la bibliothèque de Montbrison, qu'on croit pro-

1. Plus loin, p. 288, Granjon parle encore de ce vase d'ivoire : « Un vase « d'ivoire, servant de bénitier à la porte de la sacristie, décoré de reliefs représen- « tant une danse de satyres, le triomphe de Bacchus : c'était un précieux morceau « d'antiquité.» Le chapitre d'où est tirée cette citation semble être une première rédaction de celui dont j'ai extrait le long passage transcrit ci-dessus.

venir de Notre-Dame. J'ignore ce qu'est devenu le bréviaire, qui pourrait être reconnu à l'indication de saint Aubrin et saint Viventiol dans le calendrier. Quant aux objets d'orfèvrerie *envoyés à Paris*, il est bien probable que la plupart ont été jetés au creuset et les pierreries vendues. Toutefois, il est possible que quelques pièces soient entrées dans les collections publiques, par exemple la croix en cristal de roche (un inventaire de 1677 publié par dom Renon (*Chronique de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison*, 1847, in-8°, p. 261) nous apprend que dans son pied étaient enchâssées trois petites pièces de la Vraie Croix), et surtout le vase antique en ivoire orné de sujets mythologiques. Serait-il possible d'en retrouver trace aujourd'hui?

« Un inventaire présenté au district, le 24 janvier 1790, par le chapitre de Notre-Dame, fait connaître que les deux couronnes et le collier décrits par Granjon étaient destinés à une statue de la Vierge et de l'Enfant Jésus. Il y est aussi question d'un sceptre pour la Sainte-Vierge, d'une statue de la Sainte-Vierge en argent, de deux missels couverts de plaques d'argent (peut-être les deux livres mentionnés par Granjon), d'un certain nombre d'autres pièces d'orfèvrerie, dont plusieurs reliquaires dont on ne signale pas la forme, plus d'un instrument de paix et d'un bénitier, tous deux en ivoire, ce dernier évidemment identique au vase antique dont il a été parlé plus haut (Dom Renon, p. 336).

« L'inventaire précité de 1677 est un peu plus explicite en ce qui touche les reliquaires existant à cette époque et qui probablement étaient les mêmes que ceux inventoriés en 1790. On y voit que l'un était en forme de petite tour, l'autre ovale avec une fleur de lys au-dessus, etc. Mais je le répète, il n'est que trop probable que rien de cela n'existe plus. Le même inventaire signale « un grand reliquaire de « hauteur de dix pieds et sept de largeur, fermant avec « deux portes paintes et dorées, rempli de plusieurs niches « au dedans » c'est-à-dire fait, ce semble, en forme de triptique, dans lequel un grand nombre du reliques furent placées en 1656. — Il n'y est pas question de bréviaire « en rouleau » écrit par saint Aubrin, patron de Montbrison;

mais en revanche, on y voit figurer le bréviaire de saint Anselme de Cantorbéry, « *recouvert* de notre temps », dit l'inventaire, c'est-à-dire, je pense, *recouvré,* et donné par l'historien du Forez, le chanoine J.-M. de la Mure. Ce dernier annonce en effet, dans la description de son cabinet d'étude, opuscule reproduit par M. R. Chantelauze en tête de son édition de l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez,* t. I, p. lxij, qu'il possède un bréviaire écrit par saint Anselme. — Il est fort possible qu'il s'agisse du même volume, l'attribution seule étant différente.

« Dans tout cela, peut-on reconnaître quelque objet faisant partie actuellement des collections du Louvre? Il serait fort intéressant pour nous de retrouver la trace de partie au moins des œuvres d'art conservées jadis dans le trésor de Notre-Dame de Montbrison et, d'un autre côté, il n'y aurait pas moins d'intérêt, pour les musées qui peuvent en être aujourd'hui détenteurs, à être exactement renseignés sur leur provenance ancienne. »

M. Courajod présente quelques observations sur un certain nombre des objets mentionnés par Granjon, en particulier sur la couronne ou diadème votif, dont il existe des analogues dans plusieurs collections, entre autres au Musée de la porte de Hall à Bruxelles. Il attire également l'attention sur le bénitier d'ivoire, objet fort intéressant, qui n'est autre qu'un *urceus;* il en existe fort peu d'exemplaires dans les collections; on en conserve un à Milan, un autre dans la collection Basilewski, un troisième dans celle de M. Spitzer. Il serait peut-être possible d'identifier l'*urceus* de Montbrison avec un des trois monuments.

M. Mowat dépose sur le bureau le moulage en gélatine et le dessin d'une cymbale de bronze antique appartenant à M. Z. Robert, conservateur du Musée de Lons-le-Saulnier, et découverte, il y a plus de 30 ans, sur le territoire de Grozon (Jura), au bord du cendrier des salines celtiques, à vingt kilomètres de Lons-le-Saulnier. Cette cymbale a certainement été employée dans quelque cérémonie du culte de Cybèle : l'inscription marquée sur le pourtour extérieur en lettres pointillées ne laisse aucun doute à cet égard :

Les cinq premiers mots sont séparés entre eux par quatre feuilles de lierre.

MATRI · DEVM · CAMELLIVS · TVTOR · EX VOTO

Cet objet est fort précieux à cause de son extrême rareté. Il consiste en un disque de 15 centimètres de diamètre, bombé en forme de mamelon dans sa partie centrale, percé d'un trou, pour le passage d'une lanière de poignée. Le bord est légèrement relevé de manière à former une large rigole circulaire autour du mamelon.

Le Musée d'Avignon possède un autre instrument du culte de Cybèle. C'est une patère en argent dont les ciselures montrent l'image de la déesse au milieu de ses divers attributs, au-dessus desquels on lit l'inscription MARM (*Matri magnae*).

M. Mowat signale ensuite un curieux ex-voto, recueilli dans le village de Saint-Germain-en-Montagne (Jura) par le Dr Germain, de Salins, et actuellement conservé au Musée de Lons-le-Saulnier.

L'objet consiste en un petit autel quadrangulaire de bronze, dont les quatre faces sont évidées en plein cintre et dont la table porte l'inscription suivante, en lettres pointillées :

I·O·M·C·I· SENECIANVS THVRA//////
////// IT QVATTVOR V · S · L · M

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) C(aius) J(ulius) Senecianus thura-[rius] [? bases] [ded]it quattuor, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

A la 2e ligne, après la lettre V, se trouve une feuille de lierre.

M. Heuzey rappelle que des cymbales en bronze ont été publiées dans l'*Archaeologische Zeitung;* elles sont dédiées l'une à Diane, l'autre à Perséphone. La collection Carapanos possède une autre cymbale, sans inscription, fort ancienne, percée au fond de 2 trous; elle est de métal très léger. Celle que présente M. Mowat doit être fort lourde et plus exclusivement votive.

MM. Flouest, de Marsy et de Cessac font des observations analogues et signalent des objets similaires trouvés en Gaule.

Séance du 13 Avril.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. V, livr. I. Rouen, 1880, in-8°.

Dictionnaire historique de l'ancien langage français, t. VIII, N — QVQ, 1880, in-4°.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. IV.

Société archéologique de Bordeaux, t. VI, juillet-décembre 1879. Bordeaux, 1879, in-8°.

Correspondance.

MM. Gariel, Caron et Loustau écrivent pour remercier la Compagnie à l'occasion de leur admission au nombre des associés correspondants nationaux.

M. le comte Fernand de la Sizeranne, présenté par MM. Aubert et Héron de Villefosse, sollicite le titre d'associé correspondant national. Le Président désigne MM. de Barthélemy, Demay et Guérin pour former la Commission chargée de présenter des conclusions sur cette demande.

Travaux.

M. le Président annonce à la Compagnie la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Dusevel, de Sénarpont (Somme), un des plus anciens associés correspondants nationaux, qui était membre de la Société depuis 1831.

M. le Président prie les membres de la Compagnie qui désireraient prendre part à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne de donner leurs noms au Bureau.

M. Saglio, au nom de la Commission des finances, lit un rapport sur la vérification des comptes du trésorier, comptes

qu'il a trouvés dans un ordre parfait. Sur sa proposition, des remerciements sont votés au trésorier.

M. Longnon, au nom de la Commission désignée à cet effet, lit un rapport favorable à la candidature de M. Joüon des Longrais. On passe au scrutin, et M. Joüon des Longrais ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement est proclamé associé correspondant national à Rennes.

M. Bertrand présente un fragment de bijou en or, d'époque gauloise ou mérovingienne, trouvé à Dôle, et qui lui a été communiqué par M. Gariel. Il est impossible de préciser la destination de cet objet, qui semble fort incomplet ; à une extrémité existe un appendice brisé, peut-être une pointe ou un reste d'anneau. M. Bertrand ne possède aucun renseignement sur les circonstances de la découverte de cet objet dont il n'a jamais vu le pareil.

M. Gay ne pense point que cet objet ait été fabriqué pour l'usage ; il serait plutôt disposé à y reconnaître une applique, l'effigie d'une boucle, par exemple, devant s'adapter au ceinturon de quelque statue. Il ne croit pas que ce puisse être le bouton d'un pommeau de poignard, l'objet n'étant point symétrique.

M. l'abbé Thédenat, associé correspondant, fait la communication suivante :

« Je dois à l'obligeance de M. Bretagne, propriétaire du monument, et de M. Maxe-Verly, le moulage d'une inscription trouvée près de Marshal (Meurthe-et-Moselle). C'est un fragment d'inscription en bronze, haut de 0m03 1/2 et large de 0m004 1/2; le monument est brisé de trois côtés, la partie supérieure seule est intacte ; il n'a pas, à ma connaissance, été publié jusqu'à ce jour :

.....CVRIOCLA
.....MAXSIMI
.....VESTIAR
.....SVPERIOR
.....M

« On a trouvé aux Granges, commune de Mézières-la-Grande-Paroisse, arrondissement de Nogent-sur-Seine (Aube), une patère en argent, représentant Mercure debout, entre deux colonnes, avec divers attributs, communiquée par M. d'Amécourt à la Société française de numismatique[1]; au revers, on lit, en cercle et en pointillé, l'inscription suivante :

DEO·MERCVRIO·CLAVARIATI

Le M qui termine l'inscription de Marshal est, sans aucun doute, la dernière lettre de la formule votive V·S·L·M. En tenant compte de la place occupée par cette lettre, on peut se rendre compte des dimensions de l'inscription, et, par là même, approximativement, du nombre de lettres qui manquent au commencement et à la fin de chaque ligne.

La patère des Granges nous donne, d'une façon certaine, la dernière partie du mot qui termine la première ligne. Je propose donc de restituer, ainsi qu'il suit, la petite plaque de Marshal :

*deo mer*CVRIOCLA*va*
riati.....MAXSIMI*us*
...*f*(ou *l*)VESTIAR*ius*
...........SVPERIO*r*...
v. s. l. M

[*Deo Mer*]*curio Cla*[*variati*].... *Maxsimi*[*us*] .... [*f*(*ilius*) ou *l*(*ibertus*)] *vestiarius* .... *superior* [*v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

C'est une inscription votive à Mercure, faite par le *vestiarius* Maxsimius. Ligne 2, avant le gentilicium Maxsimius, était le prénom, la ligne 3 devait commencer par le prénom du père ou du patron de Maxsimius ; puis suivait le cognomen.

Le vestiarius était un marchand d'habits ; cette profession est mentionnée dans plusieurs inscriptions.

La ville de Marshal, où a été trouvée cette inscription,

1. *Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*. t. I, p. 9.

est connue par le célèbre briquetage auquel la Sauvagère a consacré une étude[1], et surtout par l'inscription de l'empereur Claude qu'ont publiée Bergère[2] et Saulcy[3].

M. Wescher lit une note dans laquelle il signale un manuscrit renfermant la transcription grecque d'une inscription latine de Rochemaure (Ardèche); cette note forme le complément de celles qui ont déjà paru sur le même sujet dans le *Bulletin de la Société*, années 1874 et 1875. Sur la proposition du Président, il est décidé que la note de M. Wescher sera imprimée dans les Mémoires, et que notre confrère en fera ultérieurement une seconde lecture.

M. le Président demande si quelque membre aurait connaissance de la prétendue découverte signalée par plusieurs journaux d'une allée couverte en Seine-et-Oise.

M. Flouest pense qu'il doit y avoir là confusion avec une allée couverte, effectivement retrouvée il y a quelque temps par M. de Vély, dans ou aux environs du département de Seine-et-Oise, découverte qui a été récemment publiée dans la *Revue* de M. Cartailhac, à Toulouse.

M. Flouest demande que, dans les procès-verbaux des séances de la Société, publiés dans le *Bulletin*, il soit fait mention, pour les ouvrages offerts, du lieu de l'origine et du nom de l'éditeur, si c'est possible. Cette proposition est renvoyée à la Commission des impressions.

M. J. Roman donne lecture de la note suivante :

« Le 24 février dernier, en faisant quelques réparations à l'église Sainte-Apollinaire de Valence, on a démoli un mur

1. *Recherches sur la nature et l'étendue d'un ancien ouvrage des Romains appelé communément briquetage de Marsal*, in-8°, Paris, 1740 ; le même auteur a de nouveau publié ce mémoire dans son *Recueil d'antiquités dans les Gaules*, in-4°, Paris, 1770, p. 181-244. — Cf. Saulcy, *Notice sur une inscription découverte à Marsal*, dans les *Mémoires de l'Institut royal de France, Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVI, 2e série (1846), p. 389 et sv., p. 11 du tirage à part.

2. *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1843.

3. *Op. laud.*

qui bouchait une ancienne porte située sur la façade méridionale de cette église. Cette porte avait été murée en 1731, ainsi qu'il résulte de documents conservés aux archives de la préfecture de la Drôme.

« On a découvert derrière la muraille démolie de curieuses sculptures ; elles ornent le linteau et le tympan de la porte. Quoiqu'elles aient subi des mutilations en 1562, probablement lors de la prise et du pillage d'une partie des monuments ecclésiastiques de Valence par les protestants, les sujets qu'elles représentent sont très reconnaissables. Le linteau était soutenu par deux colonnes qui ont disparu ; au centre est le Christ avec un nimbe crucifère, deux enfants et deux apôtres lui présentent des pains et des poissons sur lesquels il étend les mains. A droite de ce groupe sont six apôtres debout, et à gauche cinq apôtres, ce qui fait un total de treize apôtres, en y comprenant les deux qui présentent les pains et les poissons. Ce linteau mesure 1m79 de longueur.

« Au milieu du tympan est un Christ assis sur un trône recouvert d'un coussin ; il bénit d'une main, de l'autre il serre un livre contre sa poitrine. Le trône est placé sous un dais soutenu par des colonnes qui ont été brisées et dont il n'existe plus que les bases et les chapiteaux. Sur le chapiteau de gauche est sculpté un aigle, sur celui de droite un ange, sur la base de gauche un lion tenant entre ses pattes un livre sur lequel on lit MA / RC, sur celle de droite un veau tenant un livre sur lequel est écrit LVCA / S†. De chaque côté du Christ sont deux anges debout ; celui qui se trouve à gauche du Christ tient un livre ouvert sur lequel on lit DS / RT, celui qui est à sa droite tient un livre fermé, celui qui est à l'angle gauche du tympan tient un livre semblable, celui qui est à l'angle droit porte un calice.

« Le tympan a 1m79 de largeur sur 1m05 dans sa plus grande hauteur ; on y remarque quelques traces de peintures rouge, bleue et verte.

« Cette porte paraît assez postérieure à l'église elle-même,

qui est du XI[e] siècle ; le faire des sculptures aussi bien que la forme des lettres des inscriptions assigne à ce monument la date du milieu du XII[e] siècle.

« Cette découverte a déjà été décrite sommairement dans le *Bulletin d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence*, p. 142-143. »

Séance du 20 Avril.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXVIII, seria terza, vol. V, fasc. 7. Roma, 1881, in-4°.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 148, mars 1881. Chartres, 1881, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, 1880, t. I. Châlon-sur-Saône, 1881, in-4°.

Notice sur le monument des illustrations picardes. Amiens, 1881, in-16.

Proceedings of the Society of antiquaries of London, t. VIII, n° 4. London, in-8°.

Lemercier (Abel). *Liste complète des inscriptions françaises, latines, grecques, italiennes, suédoises dans les catacombes de Paris*. Paris, Champion, in-18.

Travaux.

M. E.-G. Rey donne lecture d'un mémoire *sur les possessions latines situées à l'est du Jourdain et de la mer Morte*. La Compagnie décide qu'elle entendra une seconde lecture de ce mémoire.

M. Guérin fait observer que la localité de Medabah, citée par M. Rey, est sur le point d'acquérir une nouvelle importance par suite de l'établissement d'une colonie de Bédouins chrétiens installés auparavant à Karak.

M. Read donne lecture d'un mémoire sur *Salomon de Brosse, architecte de Henri IV et de Marie de Médicis*. La

Compagnie décide qu'elle entendra une seconde lecture de ce mémoire.

M. Julliot, associé correspondant national, présente un cachet d'oculiste récemment découvert à Sens. Ce cachet porte le nom de l'oculiste *Felix;* il est gravé sur trois de ses tranches :

1° FELICISCOLL
DIALEPIDVS

Felicis col(lyrium) dialepidus.

2° FELCOLL
D I A S M

Fel(icis) coll(yrium) diasm(yrnes).

3° FELICIS COLLVRIVM
DIAMYSVM

Felicis collurium diamysum.

M. Robert, associé correspondant national à Chambéry, dépose sur le bureau un fer du XVIe siècle, très artistement gravé, trouvé à Mâcon, et qui doit avoir servi à quelque riche reliure.

Séance du 4 Mai.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres, t. XXIV, dernier de la série. Saint-Étienne, 1880, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, seria terza, vol. V. Roma, 1881, in-4°.

Basler Chroniken, herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft in Basel. Leipzig, 1880, in-8°.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, janvier-février 1881. Mulhouse, 1881, in-8°.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1879, t. XI. Alais, 1880, in-8°.

— *de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.* Bar-le-Duc, 1881, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, t. III. Langres, 1881, in-4°.

— *de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. XVI, 1879-1881, 2e partie. Saint-Omer, 1881, in-8°.

Revue belge de numismatique, 1881, 37e année, 2e livraison. Bruxelles, in-8°.

— *Savoisienne*, 22e année.

Société archéologique Croate. Godina, in-8°.

Tillaeg til aarboger for nordisk olkyndighed og historie, aargang 1877. Copenhague, 1879.

Boislisle (A. de). *Inventaire de la comtesse de Montpensier*, 1474. Paris, 1880, in-8°.

Cessac (P. de). *Le grand bourg de Salagnac* (*Creuse*). Châteauroux, 1879, in-8°.

— *Le prieuré de Malval* (*Creuse*). Châteauroux, 1879, in-8°.

Gozzadini (G.). *Di un ustensile tratto della necropoli Felsinea*, in-8°.

— *Di due sepolcri e di un frammento ceramico della necropoli Felsinea*, in-8°.

Prost (Aug.). *Étude sur le régime ancien de la propriété : la vesture et la prise de ban à Metz.* Paris, 1881, in-8°.

Travaux.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Cocheris, nommé membre honoraire. MM. Courajod, Delisle, Héron de Villefosse donnent lecture des rapports rédigés par eux au nom des commissions chargées de présenter des conclusions sur les titres des candidats, MM. de Boislisle, Ulysse Robert et le vicomte Jacques de Rougé. On passe au vote; M. A. de Boislisle ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France.

M. Fourdrignier, associé correspondant à Limours (Seine-et-Oise), présente à la Compagnie une parure recueillie dans

une sépulture gauloise explorée il y a quelques mois dans les environs de Somme-Tourbe (Marne).

Le sujet inhumé selon les rites habituels était, d'après les indices anthropologiques, une jeune fille de 14 à 16 ans. A ses pieds, sur le côté gauche, se trouvaient quelques vases peu intéressants. Ses poignets avaient deux petits bracelets en bronze ouvragé, faits au moyen d'un petit fil de bronze. Le diamètre intérieur de ces bracelets a environ 0^{m}04 à 0^{m}05, ce qui indique la grosseur des poignets. Le haut du bras avait une armille que trois petits annelets servaient à maintenir sur le vêtement. Son diamètre est de 0^{m}08.

Il y avait au cou un torques creux dont la patine est fort belle. L'intérieur de ce torques contenait des fragments de bois. Pour exécuter ce travail, l'ouvrier a pris une feuille de bronze longue de 0^{m}46 (17 pouces gaulois), large de 0^{m}04 (1 pouce 1/2 gaulois) et d'une épaisseur d'un demi-millimètre au plus. Après avoir tracé sur un des côtés de la plaque l'esquisse du dessin, il a successivement accusé chacun des traits par une dépression, un estampage : le burin aurait fait perdre de l'épaisseur et par suite de la solidité. Ce dessin se compose de trois dents de loup accolées, puis de trois petites bandes alternant avec régularité : il s'arrête à 0^{m}006 ou 0^{m}007 des bords de la plaque. En mesurant la longueur des différents traits de cet estampage, ou remarque que le travail a été obtenu au moyen de deux instruments différents. Le tranchant de l'un, pour les grands traits, a 0^{m}016 (1 pouce gaulois), celui de l'autre, pour les petits traits, mesure 0^{m}008 (1/2 pouce gaulois). Pour achever son œuvre, l'ouvrier a disposé un mandrin en bois et a appliqué la feuille de bronze de telle façon que, une fois enroulée, les bords de la plaque se touchent. L'épaisseur du jonc produit est de 0^{m}01 et le diamètre du torques de 0^{m}12 à 0^{m}13.

Sur la poitrine étaient placées six anneaux pendeloques : trois en verre bleu et vert, trois en ambre, dont deux se composent de plusieurs morceaux maintenus par un petit cercle en bronze. L'un d'eux est d'une grosseur tout à fait inusitée : 0^{m}05 de diamètre et d'épaisseur.

Sur le côté gauche se trouvait une plaque ajourée comme on en rencontre quelquefois dans les sépultures à char. Elle se compose de quatre cercles dans lesquels est inscrite une croix. Les trois premiers, plus petits, sont sur la même ligne, le quatrième, plus grand, surmonte les autres. Près de cette plaque il y avait une espèce de fermoir et un anneau avec encoche provenant d'une boucle. Ces restes en métal ont dû faire partie d'un sac, d'une aumônière.

La morte était parée d'une double paire de boucles d'oreilles. Les premières se composaient d'un léger fil de bronze auquel étaient passées comme pendeloques des perles en pâte de verre bleu et blanc : elles se portaient derrière les oreilles. Les secondes, qui s'attachaient aux lobes, étaient en or. Leur forme est celle d'un croissant ou mieux d'une grosse larve de hanneton, enroulée. Leur dimension est de 0m020 sur 0m010 d'épaisseur. Elles sont produites par la repousse d'une feuille légère d'or, épaisse de 1/3 de millimètre. Elles pèsent chacune exactement le même poids : soit sensiblement 2 grammes 1/2. L'ornementation consiste en trois filets accolés à la nervure et deux rangs de perles placés de chaque côté.

M. Morel avait déjà trouvé en 1873, à Marson, une paire de boucles d'oreilles presque semblables et dans une sépulture à peu près identique. M. Frédéric Moreau a recueilli également dans un cimetière gaulois, à Trugny, une boucle d'oreille de ce genre. Il en existe également une autre paire chez M. Counhaye, à Suippes, provenant de Sommepy. C'est la première fois que M. Fourdrignier rencontre ces parures en métal précieux, car précédemment il a recueilli en diverses tombes six paires de boucles d'oreilles du même genre, mais en bronze. M. Bertrand a constaté que ces parures avaient une grande analogie avec les boucles d'oreilles des époques lacustres.

En reconstituant le développement de la feuille d'or ou de bronze, telle que l'artisan l'avait préparée avant de lui donner son aspect définitif, on retrouve la forme d'une feuille de saule ou de laurier, le pédoncule devenant l'ardillon qui s'implante dans le lobe de l'oreille. Il n'y aurait

donc rien d'étonnant que ce soit une feuille d'arbre qui dans le début ait servi de modèle pour obtenir cette gracieuse parure.

M. Fourdrignier présente ensuite les monnaies gauloises suivantes découvertes au camp de la Cheppe et aux environs de Châlons-sur-Marne :

1° *Remi*. ATISIOS-REMOS;	bronze,	1	ex.
Type aux 3 têtes, REMO;	—	2	»
2° *Senones*. VLLVCI;	—	1	»
3° *Meldi*. Griffon ou Pégase galopant à gauche, ROVECA?	—	1	»
4° *Suessiones?* CAΛOV;	—	1	»
5° *Leuci*. Type au sanglier avec la tête humaine de face;	potin,	1	»
6° *Remi?* Monnaie aux deux têtes accolées, casquées et barbues;	bronze,	1	»

Séance du 11 Mai.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, serie terza, vol. V, fasc. 10. Roma, 1881.

Bulletin de la Société académique de Laon, t. XXIII. Paris, 1879, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, août 1881, in-8°.

— *de correspondance hellénique*, 5e année, mars 1881, in-8°.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 65e vol. Reims, 1881, in-8°.

Fontenay (Harold de). *Rapport à la Société Eduenne sur les fouilles faites à la cathédrale d'Autun*, 1880, in-8°.

— *Notice des bronzes antiques trouvés à la Comelle-sous-Beuvray*. Paris, 1881, in-8°.

Godard-Faultrier. *Angers, place du Ralliement; fouilles de 1878-1879*, in-8°.

La Sizeranne (le comte Fernand de). *Le Trésor de Laveyron (Drôme)*, in-8°.

Phillips (Henry). *Certain old almanacs published in Philadelphia between* 1705 *and* 1744, in-8°.

Rayet (Olivier). *Monuments de l'art antique*, 2e livraison. Paris, Quantin, 1881, in-folio.

Rédet (L.). *Dictionnaire topographique du département de la Vienne*. Paris, impr. nation., 1881, in-4°.

Tavernier (H.). *Noms de lieux terminés en* inge, origine et signification, 1881, in-4°.

Correspondance.

M. le docteur Prunières, de Marvéjols, écrit pour donner des détails sur la trouvaille de Grèves. Il accompagne son envoi de : 1° une caisse contenant le trésor de deniers trouvé dans cette localité et quelques monnaies de la trouvaille des Andes ; 2° une série de plans et de dessins. Il offre en outre un certain nombre de deniers des deux trouvailles ; il se propose de rédiger un mémoire sur les fouilles du *castrum Gridonense.*

Travaux.

MM. Saglio et Héron de Villefosse, ce dernier au nom de M. de Barthélemy, lisent des rapports aux noms des commissions chargées de présenter des conclusions sur les candidatures de MM. Jules Chevrier, le comte Fernand de la Sizeranne et J. du Lac. On passe au scrutin et, chacun des candidats ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, le président proclame M. J. Chevrier associé correspondant national à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), M. de la Sizeranne à Beausemblant (Drôme) et M. J. du Lac à Compiègne (Oise).

M. de Lasteyrie communique à la Société la devise d'un vase en étain, trouvé dans la Seine, il y a quelques années, et actuellement conservé au Musée Carnavalet. Ce vase a la forme d'un gobelet allongé. Il est orné d'un dessin de feuil-

lages figurant des espèces de palmettes enfermées dans des triangles dont les sommets sont alternativement disposés en sens contraire. Ce dessin est à jour ainsi qu'un bandeau de feuillage qui décore le culot du vase, et l'inscription suivante qui se lit au pourtour du bord supérieur du vase. Cette inscription est ainsi conçue :

+ INONORESC̄IDIONISIIVINCAMEFECIT

Sur ce dernier bandeau sont fixés trois anneaux auxquels devaient évidemment s'attacher des chaînes de suspension. La façon dont ils sont placés prouve que le vase n'a jamais dû avoir de couvercle. Aussi ne saurait-on admettre, comme l'ont cru les organisateurs du Musée Carnavalet, que ce vase ait été un fond d'encensoir. D'ailleurs, nous savons par les spécimens conservés dans quelques musées, par les miniatures d'un grand nombre de manuscrits, par les sculptures de nos cathédrales, par les dessins gravés sur d'innombrables tombes plates, que jusqu'à la fin du XIIIe siècle les encensoirs étaient de forme ronde.

Si ce vase n'est pas un encensoir, que peut-il être? C'est à coup sûr un objet d'église, le texte de l'inscription le prouve. Or, nous ne voyons guère dans le mobilier ecclésiastique du moyen âge d'autres vases que les custodes ou les lampes qui fussent suspendus en l'air par des chaînettes.

Les custodes, pixydes et autres récipients destinés à contenir la réserve eucharistique avaient des formes très diverses. Mais tous étaient des vases munis de couvercle; celui qui nous occupe ne saurait donc appartenir à cette catégorie. D'ailleurs, les termes mêmes de l'inscription fourniraient un argument sérieux contre cette hypothèse. On n'aurait jamais, au moyen âge, consacré en l'honneur d'un saint un objet destiné à contenir le corps du Seigneur.

Ce serait donc une lampe. On n'en connaît, il est vrai, aucune de ce genre. Les miniatures nous en montrent souvent brûlant devant les autels ou les tombeaux des saints en renom; elles ont une forme bien différente de celle de

l'objet qui nous occupe. Ce sont des godets en verre ou en métal, très étroits à leur partie inférieure, évasés en forme de coupe dans leur partie supérieure. Des chaînes attachées à un cercle de métal sur lequel portait la partie évasée du godet servaient à les suspendre. Cela ne ressemble en rien, on le voit, à l'objet en question. Cependant ce vase ajouré et sans couvercle se prête si bien à un tel usage, il est si difficile de lui en supposer un autre que M. de Lasteyrie propose d'y voir jusqu'à plus ample informé une lampe d'autel.

Quant à sa date, elle ne saurait être postérieure à l'époque romane. Les caractères de l'inscription pourraient même convenir à une époque plus ancienne, mais en considérant l'élégance du dessin, on ne peut guère admettre une date antérieure au XI[e] siècle; le plus probable est que l'objet en question a été fabriqué vers le temps du roi Philippe I[er]. On peut seulement objecter que le nom de l'auteur du vase, VINCA, ne ressemble guère aux noms usités pendant le XI[e] siècle. M. de Lasteyrie avoue n'avoir trouvé aucun analogue dans les nombreuses chartes romanes qu'il a eu occasion de voir. La lecture de ce nom ne semble pas douteuse, cependant il y a là une difficulté que M. de Lasteyrie ne peut actuellement résoudre et sur laquelle il appelle l'attention des membres de la Société.

M. Courajod signale divers objets ayant de l'analogie avec celui que vient de présenter M. de Lasteyrie, entre autres un objet de plomb classé comme un encensoir à la dernière exposition du métal au Palais de l'Industrie, et un fragment d'encensoir conservé chez le curé de l'Isle-Adam.

M. Quicherat informe la Compagnie que ses réclamations au sujet des débris du Musée des Monuments français conservés à Saint-Denis ont enfin abouti à un heureux résultat.

La lettre adressée par la Compagnie au ministre de l'Instruction publique ayant été soumise au Comité des travaux historiques, celui-ci la renvoya, munie de sa recommandation, avec prière de la faire parvenir à la Commission des monuments historiques. C'est en effet à cette dernière

commission qu'appartient la haute surveillance des travaux exécutés à la basilique de Saint-Denis, et c'est pour servir à ces travaux que le dépôt dont il s'agit avait été formé. MM. de Lasteyrie et Quicherat, délégués par la Commission, se sont rendus à Saint-Denis; on leur avait adjoint M. du Sommerard et M. Darcy, architecte de la basilique. Un triage a été opéré. M. Darcy a désigné les pièces qu'il jugeait utile de conserver pour les réparations ultérieures ou l'ornementation de l'édifice. Le reste a commencé d'être transporté au Musée de Cluny, établissement qui dépend de la Commission des monuments historiques.

Les objets choisis formant un ensemble considérable ne sont pas tous des épaves du Musée des Monuments français. M. Quicherat signale entre autres un grand rétable en bois acheté en Allemagne pour décorer une chapelle lors de la restauration de la basilique par M. Debray, puis enlevé par M. Viollet-le-Duc; deux grosses pierres, fort intéressantes, découvertes dans un des bas-côtés de la basilique : l'une est un fragment d'entablement gallo-romain appartenant à un grand édifice (preuve qu'un temple ou quelque autre construction gallo-romaine importante a existé sur ce point), l'autre, très considérable, en forme de dé, est décorée sur ses quatre faces d'ornements de style mérovingien; ce cube a eu dans la suite une destination qui demeure inexpliquée; il a été creusé en forme de récipient, peut-être dans le but d'en faire une cuve baptismale; toutes les faces sont bien conservées sauf la supérieure. M. Quicherat cite encore une face d'autel dont M. de Guilhermy n'a pas fait mention dans son rapport, grande pièce de sculpture des VIe ou VIIe siècles, vraisemblablement la face longue antérieure d'un sarcophage de provenance inconnue, ornée d'emblèmes chrétiens. C'est M. Debray qui l'avait utilisée pour l'autel d'une des chapelles. — M. Quicherat mentionne également plusieurs chapiteaux, des fûts de colonnes de toutes les époques du moyen âge, de beaux échantillons de l'époque romaine, une très belle statue de vierge du XIVe s., etc., etc. M. du Sommerard se propose de faire construire dans un angle du Musée de Cluny une pièce vitrée où tous

ces objets seront provisoirement installés. La Compagnie peut se féliciter de son initiative qui a produit de si excellents résultats.

M. de Lasteyrie croit devoir rectifier un détail intéressant de la communication de M. Quicherat. Notre savant confrère a annoncé le transport au Musée de Cluny d'un devant de sarcophage chrétien, qui avait été jadis employé par M. Debray comme devant d'autel, et dont la provenance serait inconnue. Ce monument provient de Saint-Denys même, il était conservé de temps immémorial dans une des chapelles de l'église abbatiale. On le désignait sous le nom de *tombeau de saint Ladre,* et la pieuse ignorance des gens du moyen âge y avait rattaché une assez curieuse légende. On racontait qu'à la première dédicace de l'église, sous Dagobert, un lépreux désireux d'assister à la cérémonie et craignant d'être chassé s'il cherchait à pénétrer dans l'église en même temps que les autres fidèles, s'était, la veille au soir, introduit furtivement dans le lieu saint au moment de la clôture des portes. Or, pendant la nuit, il vit apparaître le Christ en personne, entouré d'une nombreuse escorte d'anges et de saints. Le Christ fit lui-même la consécration de l'église, puis, ayant terminé, il s'approcha du lépreux, lui ordonna de raconter ce qu'il venait de voir et, pour que le pauvre homme pût fournir un témoignage palpable comme preuve du fait dont il avait été témoin, le Christ lui arracha du visage « une raphe de la maladie de lèpre » et le guérit. La peau enlevée au lépreux par le Seigneur fut conservée jusqu'au siècle dernier parmi les reliques de l'abbaye, sous le nom de relique de saint Ladre. Elle était fixée dans une cavité ronde pratiquée dans la paroi d'une des chapelles à côté du sarcophage chrétien dont on avait fait le tombeau du saint lépreux. Une inscription fut gravée sur le sarcophage à la fin du XIe siècle : elle a été reproduite par M. de Guilhermy au tome II de son *Recueil des inscriptions du diocèse de Paris*. On trouvera dans cet ouvrage un dessin du monument et le récit du miracle d'après Du Breul.

M. Saglio demande si le Louvre ne recevra point une part de tous ces monuments. — M. Quicherat dit que de très

beaux bas-reliefs de Saint-Père de Chartres pourraient convenir au Louvre. — M. Courajod signale également certaines statues de la Vierge fort intéressantes pour le Musée. — M. Quicherat ajoute que la Vierge du portail de Saint-Germain-des-Prés sera transportée avec le portail tout entier. M. Saglio regrette que le Musée du Louvre n'ait pas eu sa part dans ces attributions.

M. Mowat présente une petite terre cuite représentant Mercure dans une niche, tenant de la main gauche une bourse, et de la droite un caducée, la disposition inverse est plus fréquente. Deux lettres E V ont été gravées dans la chaux avant la cuisson. La provenance du monument est inconnue.

M. Thédenat, associé correspondant à Juilly, fait circuler la petite inscription votive de *Mercurius Clavarias* (voy. plus haut p. 164) dont M. Bretagne a bien voulu lui prêter l'original. L'examen de ce petit monument confirme les restitutions proposées d'après l'estampage; sur la ligne première, l'extrémité du dernier jambage du R du mot *Mercurio* et le commencement du V du mot *Clavariati* sont visibles.



M. Héron de Villefosse fait remarquer que le signe qui précède le mot *vestiarius*, à la troisième ligne, n'est pas la partie supérieure d'un A, comme on pourrait le croire, mais un point triangulaire.

M. le président maintient la parole à M. Thédenat pour une seconde communication :

« Vers le milieu d'octobre de l'année 1878, des ouvriers travaillant dans une pièce de terre située aux Lilas-Romainville, près Paris, et appartenant à M. Rozière, découvrirent des restes de constructions ; après les avoir déblayés, ils se trouvèrent au fond d'un caveau long de 2 mètres et large de 1m80, auquel on avait accès par six marches. Les murs, construits en pierres noyées dans un ciment très dur, avaient 1m50 de hauteur sur 0m40 d'épaisseur. Dans ce caveau on trouva les objets que j'ai l'honneur de vous communiquer :

« 1° Une petite amphore sans anses, en terre grossière, haute de 10 centimètres 6 millimètres, ayant à l'orifice un peu plus de 2 centimètres, et, dans la partie la plus ventrue, environ 6 centimètres de diamètre.

« 2° Un buste en bronze, haut de 12 centimètres et demi, y compris le piédestal qui mesure 2 centimètres ; c'est un buste de Mercure ; la tête du Dieu est nue et surmontée de deux ailes ; les cheveux forment un triple rang de boucles, les yeux ont été incrustés d'argent ; tout l'ensemble a une grâce féminine. La partie inférieure du buste est encadrée dans un ornement dont le motif semble avoir été emprunté à un feuillage aquatique. Ce buste ressemble à d'autres bustes qui surmontent des tiges de trépieds ; Spon[1] et Montfaucon[2] en ont publié chacun un modèle ; on en conserve au Musée du Louvre[3] et au Musée Britannique ; sans aucun doute, notre Mercure appartenait à un monument semblable ; l'extrémité de la tige du trépied, encore engagée dans le piédestal, et l'amorce du support qui servait à soutenir le bassin ne permettent pas d'en douter.

« 3° Une petite ciste en bronze, fort maltraitée par le temps. Elle est de forme cylindrique, ayant 0m05 centi-

1. Spon, *Miscellanea eruditae antiquitatis*, sectio III, *dissertatio de tripodibus*, planche et page 118 ; cf. la même planche, reproduite par Montfaucon *l'Antiquité expliquée en figures*, t. II, pl. LIII, en regard de la page 138.

2. Montfaucon, *ibid.*, pl. LII, 3.

3. Salle des bronzes.

mètres de hauteur sur 9 et demi de diamètre. Son ornementation se compose de quatre cercles symétriquement disposés et formant un bourrelet très peu saillant. La partie supérieure se termine par un rebord en saillie surmonté de boules inégalement espacées. »

M. Quicherat dit que le véritable sens du mot *vestiarius* cité dans la première communication de M. Thédenat est *costumier* et non *tailleur*. On connaît plusieurs inscriptions où figure ce nom ; une d'elles a été trouvée à Paris et commentée par M. de Longpérier.

M. Guillaume communique une lettre de M. Delattre, associé correspondant à Cambrai, demandant à la Compagnie de s'interposer pour empêcher la démolition de la célèbre porte Notre-Dame de cette ville, démolition qui est proposée par le génie militaire. Selon M. Delattre, la porte peut parfaitement être conservée sans nuire aux travaux de défense. M. Delattre annonce également que le propriétaire de l'*Entrée du Palais de Fénelon* va restaurer le magnifique portique renaissance, seul vestige des splendeurs architecturales de l'ancienne église de Cambrai.

Une discussion s'engage sur les moyens à employer pour satisfaire au vœu de M. Delattre. Il est décidé que M. le Président écrira au ministre de la guerre.

M. Nicard dit que divers journaux annoncent la découverte, faite auprès de Saint-Germain-des-Prés, des parements d'une salle capitulaire et de deux autres pièces de l'abbaye.

M. Quicherat annonce que sur la colline du Panthéon, rue des Sept-Voies, sur l'emplacement de l'ancien collège de Reims, primitivement l'hôtel des ducs de Bourgogne de la première dynastie, on a retrouvé, à une très grande profondeur, un chambranle gallo-romain, couvert de sculptures luxuriantes de l'époque des Antonins ; ces sculptures sont faites au trépan : ce fragment devait faire partie de quelque édifice important.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Le Musée du Louvre vient de recevoir, en don, du Conseil général de l'Ariège, deux sarcophages qui étaient conservés à Foix et qui méritent de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux œuvres des premiers siècles du christianisme. C'est à l'obligeance et aux démarches actives de M. Pasquier, archiviste de l'Ariège, que le Musée est redevable de ces précieux monuments actuellement exposés au Louvre, dans la salle réservée aux marbres chrétiens.

« Le premier, dont il ne reste que la cuve, est très simplement décoré. La face principale est divisée en trois compartiments séparés par des piliers cannelés d'un relief très plat. Ces compartiments sont remplis chacun par deux zones de petits ornements strigillés ; chaque zone est bordée par une torsade. Le compartiment central est orné d'un cadre rond, formé par une guirlande de lierre courant entre deux cercles concentriques ; au milieu de ce cadre est placé un vase (amphore à deux anses et à panse godronnée) d'où s'élance une vigne. A la partie supérieure de la cuve court une rainure pour l'agencement du couvercle. Ce sarcophage était autrefois conservé à Cadarcet, canton de la Bastide de Sérou, dans le jardin du presbytère où il servait d'abreuvoir. Il est probable qu'il a été découvert dans ce village, mais on n'en a pas la certitude. Il avait été donné, en 1864, au département de l'Ariège par M. le marquis de Narbonne. Il est en marbre blanc ; sa longueur est de 2 mètres ; sa largeur est de $0^{m}69$ à l'ouverture de la cuve, et de $0^{m}57$ à sa base.

« Le second sarcophage n'est pas complet ; il ne reste également que la cuve, encore n'existe-t-elle qu' à l'état de débris. Les fragments ont été rapprochés, et on a pu en reconstituer l'ensemble. La face principale était divisée en cinq compartiments séparés par des colonnes torses, à chapiteaux corinthiens. Le cadre qui entoure le compartiment du milieu est carré ; les quatre autres cadres sont terminés, à leur partie supérieure, comme un toit en bâtière, à deux pentes.

Voici ce qui reste des différentes scènes qui décoraient la face antérieure, en commençant par la gauche :

1° Deux figures ; il reste le pied droit de l'une et le corps de l'autre en entier, moins les jambes.

2° Deux figures (apôtres ?) drapées, regardant à droite ; les jambes manquent.

3° Scène centrale, *la résurrection de Lazare :* le Christ touche de la main droite la momie de Lazare qui sort d'un petit sarcophage strigillé dont le couvercle est levé ; deux rideaux relevés se voient au-dessus de la scène. Il est intéressant de remarquer la position occupée par cette scène au centre d'un sarcophage ; ordinairement elle est toujours placée à l'une des extrémités en regard de Moïse frappant le rocher, par exemple. Il y a cependant à Aix, je crois, un monument où elle ne se trouve ni au bout ni au centre. La décoration strigillée du petit sarcophage de Lazare est aussi à signaler ; la même décoration se voit sur le sarcophage de Cadarcet et sur plusieurs tombeaux contemporains trouvés dans la région de Toulouse.

4° Il ne reste rien du sujet qui remplissait le quatrième compartiment ; il n'existe plus qu'une partie du cadre.

5° Deux figures drapées, tournées l'une vers l'autre ; le bas des jambes manque.

Les faces latérales sont moins endommagées. Sur celle de gauche est représentée une scène pastorale divisée en deux registres. Dans le registre supérieur on voit un berger couché et endormi près d'un arbre derrière lequel est un chien ; deux autres bergers debout, appuyés sur leurs bâtons, regardent un agneau placé à leurs pieds. Dans le registre inférieur, dont un morceau manque, au milieu on aperçoit un arbre, à gauche duquel trois brebis sont occupées à paître ; à droite, une chèvre couchée sur un rocher, une seconde chèvre allaitant son chevreau et deux chèvres luttant l'une contre l'autre en se frappant le front. La face latérale droite représente *Daniel*, nu, debout, les mains ouvertes, entre deux lions ; deux rideaux relevés encadrent la scène. Ce sarcophage a été découvert, sous la Restauration, au Mas Saint-Antonin [1], près de Pamiers. Il est en marbre blanc ; sa

1. Cette localité est située sur l'emplacement primitif de l'abbaye de Saint-Antoine

longueur est de 2m16 ; sa largeur est de 0m74 à l'orifice de la cuve, et de 0m67 au fond ; l'épaisseur des parois est de 0m08.

« L'envoi du Conseil général de l'Ariège comprend également les débris d'un couvercle en bâtière, complètement uni, provenant d'Unjat, commune de la Bastide de Sérou ; il est en pierre du pays. Le paysan qui le découvrit commença par le briser, et ce n'est que par l'intervention du curé de Montels que la destruction complète fut arrêtée. M. le marquis de Narbonne s'en rendit acquéreur et le fit transporter avec celui de Cadarcet à la préfecture de l'Ariège.

« Le sarcophage du Mas Saint-Antonin avait été vu dans la bibliothèque de Foix et décrit par Cénac-Moncaut, avant 1860[1]. A cette époque le monument était sans doute plus complet, car cet auteur, dans sa description, indique un sujet, d'ailleurs insolite, « *Madeleine présentant le vase des parfums* » qui ne se retrouve plus aujourd'hui.

« L'histoire de ce sarcophage, pendant son séjour à Foix, est assez singulière. L'inventaire de la bibliothèque de Foix constate qu'il arriva en morceaux dans cet établissement. On l'inscrivit sur le catalogue des objets curieux et, afin de le faire valoir, on rajusta les fragments ; on prit même soin de remplacer en plâtre ce qui manquait[2]. C'est dans cet état que Cénac-Moncaut le vit avant 1860. En 1864, un nouveau préfet fut nommé à Foix : désireux de former un Musée, il adressa un appel pressant aux amateurs et aux archéologues du département. On n'y répondit guère ; il n'y eut que le marquis de Narbonne qui prit la chose à cœur et envoya à Foix les deux sarcophages

qui, par suite de différentes circonstances, fut établie à l'intérieur de la ville. Le sarcophage pourrait donc provenir de la première abbaye.

1. *Histoire des peuples et des États pyrénéens, France et Espagne*, 2e édition, 1860, additions et notes du IIIe volume. *Archéologie pyrénéenne*, p. 500.

2. M. Pasquier l'affirme. On se demande alors si le sujet de Madeleine indiqué par Cénac-Moncaut n'était pas une restauration en plâtre un peu trop hardie ? à moins que Cénac n'ait décrit, à sa manière, le panneau no 4, alors en place et qui manque aujourd'hui complètement.

de Gadarcet et d'Unjat, trouvés aux environs de son château. Ces monuments furent déposés dans une salle basse de la préfecture, avec les échantillons minéralogiques du pays, les fossiles et les haches en silex. C'est alors que le sarcophage du Mas Saint-Antonin fut tiré du repos dont il jouissait au second étage de la préfecture, depuis plus de trente ans, et fut réuni aux deux autres. Mais, après le départ du préfet archéologue, l'idée du musée étant complètement abandonnée, on offrit les sarcophages à l'église voisine qui ne voulut point les accepter. On prit le parti de les déposer alors sous une remise dans la cour de la préfecture. Là, l'humidité ne tarda pas à accomplir son œuvre et le sarcophage du Mas Saint-Antonin, rajusté avec du plâtre, tomba de nouveau en morceaux. Un maçon utilisa ces morceaux pour réparer les marches d'une cave ; heureusement il eut soin, en les employant, de les recouvrir de terre et de plâtre ; les autres débris restèrent épars et servirent à caler les roues des charrettes. On conçoit tout ce qu'il a fallu à M. Pasquier de persévérance et d'énergie pour opérer le sauvetage de ces curieux débris. Il a obtenu du préfet la permission de faire démolir une partie des marches de la cave et a eu le plaisir, en retournant une de ces marches, de retrouver la scène centrale, la résurrection de Lazare. L'administration des Musées et tous les archéologues lui doivent une grande reconnaissance. »

Séance du 18 Mai.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Diana, n° 10. Montbrison, 1881, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre 1881, in-8°.

— *de la Société archéologique de Nantes*, 1859 à 1878, 16 vol. in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne*, 1876-1880. Saint-Dié, in-8°.

Revue de l'art chrétien, 25e année, t. XXXI. Arras, 1881, in-8°.

Babeau (Albert). *Les anciennes tourelles des maisons de Troyes.* Troyes, 1881, in-8°.

— *L'église Saint-Pantaléon de Troyes, sa construction et ses objets d'art.* Troyes, 1881, in-8°.

Chardin (P.). *Blasons relevés dans le département des Côtes-du-Nord*, in-8°.

Corroyer (Edouard). *L'architecture militaire au mont Saint-Michel.* Paris, 1881, in-8°.

Demay. *Inventaire des sceaux de la Normandie.* Paris, 1881, in-4°.

Héron de Villefosse (Ant.). *Note sur un bronze découvert à Landouzy-la-Ville (Aisne).* Paris, in-8°.

La Chenelière (Gaston de). *Étude sur un objet celtique, en or, inédit, trouvé dans les environs de Brest.* Saint-Brieuc, 1881, in-8°.

La Croix (le R. P. Camille de). *L'hypogée martyrium de Poitiers.* Poitiers, 1880, in-8°.

Pagart d'Hermansart. *Les anciennes communautés d'arts et métiers à Saint-Omer*, avec un appendice par L. Deschamps de Pas, 1re et 2e parties. Saint-Omer, 1881, in-8°.

Sorlin-Dorigny. *Inscriptions céramiques bizantines.* Paris, in-8°.

— *Sceaux et bulles des Comnènes.* Paris, in-8°.

— *Pæmanios*, in-8°.

Correspondance.

M. le comte Fernand de la Sizeranne adresse ses remerciements à la Compagnie à l'occasion de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Le R. P. Camille de La Croix, présenté par MM. Quicherat et Le Blant, et M. Sorlin-Dorigny, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, écrivent pour solliciter le titre d'associés correspondants nationaux, le premier à Poitiers, le second à Constantinople. Le Président désigne MM. de Barthélemy, Longnon et Nicard pour former la commission chargée d'examiner les titres du R. P. de La

Croix, et MM. Mowat, Guérin et de Barthélemy pour faire un rapport sur la candidature de M. Sorlin-Dorigny.

Travaux.

A l'occasion du procès-verbal, M. de Cessac signale une miniature dont le fac-similé a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes ;* on y remarque une lampe d'église de forme analogue à celle qui a été présentée à la précédente séance par M. de Lasteyrie.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Gariel sur le fragment d'or qui a été communiqué à la Société par M. Bertrand dans la séance du 13 avril. Ce fragment a été trouvé au village de Balaiseaux, à 15 kilomètres au sud de Dôle (Jura); il n'a pas été nettoyé et n'était adhérent à aucun autre objet.

M. Héron de Villefosse annonce qu'il a reçu de M. Schmitter, receveur des douanes à Cherchell, et l'un des archéologues les plus zélés de l'Algérie, une très intéressante communication relative à une découverte récemment faite à Cherchell. Il s'agit d'une inscription gravée sur un bloc de calcaire, trouvé dans les premiers jours d'avril 1881, non loin de la porte d'Alger, dans une propriété contiguë au champ de manœuvres. Cette propriété appartient au sieur Aptel :

FILIODIVIMAXIMI
ANIGENERODIVI
MAXIMIANIFELICIS
SIMORVMIMPPIMPTO
TIVSOR*b*ISPERPETVO
DNM*a*VRVALMAXEN
TIOPIO*f*ELICIINVICTO
ETGLORIOSISSIMOSEM
PERAVGVALFAVSTVS

VPPPMAVRCAESDEVO
TVSNVMINIMAIESTA
TIQVEEIVS

A la ligne 4, les lettres RVM sont liées.

Filio divi Maximiani, genero divi Maximiani, felicissimorum imp(eratorum duorum), imp(eratori) totius or[b]is perpetuo, d(omino) n(ostro) M(arco) [a]ur(elio) Val(erio) Maxentio pio, [f]elici, invicto et gloriosissimo semper Aug(usto).

Val(erius) Faustus v(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rovinciae) Maur(etaniae) Caes(ariensis), devotus numini majestatique ejus.

Cette inscription est fort intéressante. Maxence y porte le titre de fils du divin Maximien et gendre du divin Maximien. Il s'agit ici, d'abord de Maximianus senior, *Marcus Aurelius Valerius Maximianus*, dont Maxence était le fils, et en second lieu de Maximianus junior, *Caïus Galerius Valerius Maximianus*, dont Maxence avait épousé la fille *Valeria Maximilla*[1]. Ces empereurs sont tous deux qualifiés de divi; l'inscription est donc postérieure à leur mort et à leur apothéose[2]. La mort du premier eut lieu en 310; la mort du second arriva au mois de mai 311. Or, comme Maxence périt le 28 octobre 312, le texte ne peut avoir été gravé qu'entre le mois de mai 311 et le 28 octobre 312, très probablement après que Maxence eût triomphé de l'insurrection d'Alexandre le Tyran, c'est-à-dire après la prise de Cirta en 311[3]. Cela nous permet de préciser l'époque à laquelle Valerius Faustus fut gouverneur de la Mauritanie césarienne. Notons, d'après une observation de M. Schmitter, que le nom et les titres de Maxence ont été recouverts dans l'antiquité d'une couche de ciment, c'est ce qui explique

1. Quelques antiquaires ont cru que Magnia Urbica était la femme de Maxence. Voir au sujet de Valeria Maximilla le mémoire de Borghesi : *Sopra Valeria Massimilla moglie dell' imperatore Massenzio*, mémoire inséré dans les *Œuvres*, t. III, p. 145 et suiv.

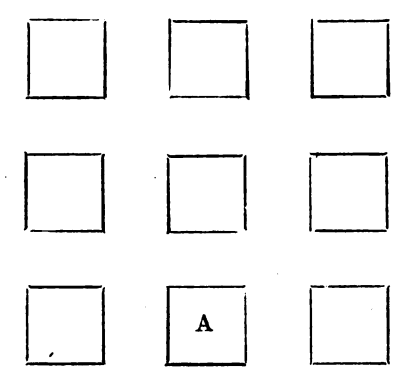
2. Comme sur les médailles citées par Eckhel, *Doct. num. vet.*, VIII, 27 et 38, et dans une inscription de Rome relative à Romulus, fils de Maxence (*C. I. L.*, t. VI, nº 1138).

3. Aurelius Victor, *de Caesaribus*, c. XL, 28.

pourquoi ce texte a échappé à la destruction ou au moins au martelage.

On connaissait déjà depuis longtemps par les médailles à la légende DIVO MAXIMIANO SOCERO MAXENTIVS AVG et IMPMAXENTIVS DIVO MAXIMIANO SOCERO[1] les liens qui unissaient Maxence à Galère, mais c'est la première fois que l'on rencontre dans une inscription latine le nom de Maxence accompagné du titre de gendre de Galère Maximien.

Peu de jours après la découverte de cette inscription, on trouva au même endroit une mosaïque composée, dans son état actuel, de neuf compartiments rectangulaires séparés par des entrelacs. Huit compartiments sont décorés de rosaces élégantes, de couleurs et de formes variées; le neuvième représente *un cheval bai*, *sans harnais*, *marchant à droite vers un laurier*. La figure ci-dessous donnera l'idée de cette mosaïque; le compartiment du milieu de la bande inférieure (A) est celui qui contient cette représentation.



Une inscription de trois lignes est tracée en cubes noirâtres dans le compartiment A.

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, VIII, p. 38.

1) En haut, à gauche, dans le champ, on lit :

(*feuille de lierre*) MVCCOSVS (*feuille de lierre*)

Morveux. C'est évidemment le nom du cheval ; singulier nom pour un cheval de course vainqueur !

2) Sur le cou du cheval, on distingue les lettres PRA qu'il faut interpréter par *pra*(*sinus*) ou *pra*(*sinianus*), « cheval de la faction prasine. »



3) Enfin le nom du propriétaire est inscrit sur la croupe : CL, et sur l'épaule : SABINI.

Muccosus, *pra*(*sinianus*), *Cl*(*audii*) *Sabini*.

Ce monument fait naturellement penser aux belles mosaïques de l'Oued-Athménia, récemment mises en lumière par la Société archéologique de Constantine[1]. Une de ces mosaïques représentait, comme on le sait, une écurie de courses, africaine : l'image de chaque cheval était accompagné de son nom et de quelques mots rappelant ses qualités. On connaît la réputation des chevaux africains dans l'antiquité et celle des cochers, *agitatores*, qui dans les inscriptions portent si souvent l'indication de leur patrie, NATIONE MAVRVS ou AFER[2]. Dans un fragment d'inscription publié par Gori et qui renferme une liste de chevaux vainqueurs, sur 44 chevaux inscrits, il y en a 35 dont la race est indiquée par la mention AF(*er*) et un qualifié MAV(*rus*). Un de ces chevaux porte même le nom de GAETVL(*us*) et il est de race africaine AF(*er*).

M. Alexandre Bertrand fait la communication suivante :

« Une nouvelle allée couverte, avec *pierre trouée*, vient d'être signalée dans le parc de *la Garenne*, propriété de M. Bertin, près Epône (Seine-et-Oise), au lieu dit *L'Hérubé,* d'après le cadastre. Les gens du pays connaissent aujourd'hui ce lieu sous le nom de *Trou-des-Anglais*. La découverte est due à M. Leroy, garde de M. Bertin.

« Le nombre relativement considérable d'*allées couvertes* ou dolmens, ayant *un trou* ménagé dans la pierre d'entrée, signalées en Seine-et-Oise, Oise, Aisne et Eure, est à remarquer. L'allée couverte de la Garenne est le *neuvième* monument de ce genre, le dixième si l'on compte la pierre Turquoise, de construction analogue, dont nous ayons connaissance dans les limites de ces quatre départements :

« 1. Allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise).

« 2. Allée couverte de la Justice, commune de Presles (Seine-et-Oise).

1. *Recueil*, t. XIX, p. 431 et suiv.; elles sont reproduites dans un atlas in-f°, publié à part.

2. *Inscriptiones antiquae in Etruriae urbibus extantes*, t. I, p. 38.

« 3. Allée couverte de la Garenne (Seine-et-Oise).
« 4. Allée couverte ou dolmen de Trye-le-Château (Oise).
« 5. Allée couverte de Bourg (Oise).
« 6. Allée couverte de Villers-Saint-Sépulcre (Oise).
« 7. Allée couverte de Vic-sur-Aisne (Aisne).
« 8. Allée couverte de Dampsmesnil (Eure).
« 9. Allée couverte de Cahargne (détruite) (Eure).

« L'existence de ces deux derniers monuments est signalée par M. le vicomte de Pulligny dans son récent ouvrage sur l'*Art préhistorique* dans l'Ouest, p. 173.

« En dehors de cette zone que j'appellerais volontiers *parisienne*, les monuments de ce genre sont très rares en France. On en a mentionné dans le Morbihan et la Charente, mais ou incomplets ou même douteux. Ils sont plus fréquents en Angleterre. Thurnam (*Arch. Britannica*, t. XLII, p. 216, 217) donne le dessin de deux de ces monuments, l'un situé à Avening, l'autre à Rodmarton, comté de Wiltschire. *La pierre trouée* de ces deux monuments est identique à celle de l'allée de la Garenne. Le trou est formé à l'aide de deux pierres échancrées et rapprochées l'une l'autre de manière à ce que les deux échancrures constituent l'ouverture cherchée.

« A la Garenne, comme à Conflans-Sainte-Honorine, la pierre de fermeture a été retrouvée en place.

« On sait que des *dolmens troués* existent également dans le Caucase, en Syrie et dans l'Inde.

« Le monument de la Garenne mérite d'être conservé, et je suis heureux de pouvoir annoncer que le propriétaire du terrain, M. Bertin, ancien agent de change, a l'intention de veiller à ce qu'il ne soit ni détruit ni même endommagé. »

M. Thédenat, associé correspondant à Juilly, communique le dessin appartenant à M. Sorlin-Dorigny d'une lampe conservée dans la mosquée du village de Gyodjebe, arrondissement de Domanitch-Kaza, province de Broussa (Asie-Mineure). M. Héron de Villefosse, qui a examiné ce dessin, a reconnu dans l'inscription grecque que porte la lampe une mauvaise copie de la légende : φῶς χριστοῦ φένι (pour

φαίνει) πασιν, la lumière du Christ brille pour tous, légende connue déjà par d'autres lampes. Une de ces lampes est décrite et gravée dans le catalogue de la *Collection Barre*, n° 238; elle appartient aujourd'hui au comte Tyskiewicz et provient probablement de Chypre; une autre a été trouvée à Jérusalem sur le mont Sion (*Rev. archéol.*, 2e série, XVIII, p. 77). Une lampe du Musée de Leyde, découverte sans doute en Égypte, porte une inscription analogue : φῶς ἐκ φωτός (C. I. G., n° 8,516). Sur la lampe de Gyodjebe, l'inscription se lit sur les deux côtés. A la partie supérieure on voit, à ce qu'il semble, l'inscription ΚΥΡΙЄ ΒΟΗΘЄΙ.

M. Le Blant signale la croix funéraire en bronze, conservée au Vatican, portant la même inscription pieuse. Il rappelle que M. Schlumberger a également publié dans la *Revue archéologique* une médaille byzantine portant les initiales des quatre mêmes mots.

M. de Lasteyrie communique une inscription carolingienne déposée depuis longtemps dans les magasins de l'église de Saint-Denys et qui sera prochainement transportée au Musée de Cluny. Suivant toute apparence, cette pierre avait appartenu au Musée des Petits-Augustins. Elle paraît provenir de Poitiers et semble n'avoir jamais été publiée.

Le texte de cette inscription est ainsi conçu :

> † IN ANNO : XI VNDECIMO REGNĀ
> TE DoMNO REGE CARLo OBIVIT BONVME
> MORIE AGNOMARVS $\overline{\text{CLS}}$ SEXTO $\overline{\text{ID}}$ AGVS
> TVS PRIMA FERIA.

Les lettres VN à la 1re ligne, et NVM à la 2e ligne, sont liées.

Comme toutes les inscriptions carlovingiennes provenant du Poitou, celle-ci est datée seulement du règne du roi des Francs alors sur le trône, et comme pour la plupart des monuments de la même époque on serait fort embarrassé de dire de quel roi il s'agit, de Charlemagne, de Charles le

Chauve ou de Charles le Simple, si le lapicide n'avait eu soin d'indiquer, avec la date du mois, le jour de la semaine. Grâce à ces diverses mentions chronologiques, on peut fixer de la façon la plus certaine la mort d'Agnomarus au dimanche 8 août 779. Plusieurs détails épigraphiques permettraient, du reste, à défaut d'une date précise, de reconnaître l'époque de Charlemagne. La forme des G, si voisine de celle en usage chez les Mérovingiens, l'orthographe des mots AGVSTVS OBIVIT sont des archaïsmes très caractéristiques. Malgré l'obscurité du personnage dont elle nous a conservé le nom, cette inscription a une réelle importance, puisque, grâce à la détermination précise de sa date, elle nous fournit un utile jalon pour le classement des plus anciennes inscriptions carlovingiennes.

M. Courajod estime qu'il est fort possible, en effet, que cette inscription provienne du Poitou. Toutes les antiquités conservées au château de Richelieu, qui s'élevait sur les limites du Poitou et de la Touraine, ont été transportées au Musée des Monuments français, qui ne contenait pas seulement des monuments français parisiens, mais bien aussi des fragments provenant de Poitiers, de Metz et en général de toutes les parties de la France.

M. de Lasteyrie répète que la provenance poitevine de cette inscription est très facile à établir, et rappelle qu'il existe à Poitiers tout un petit groupe d'inscriptions analogues qui ont été publiées par M. de Longuemar.

M. Guiffrey donne lecture d'un travail sur *la famille de Jean Cousin, peintre et verrier au XVIe siècle*. — La Compagnie décide par un vote qu'elle entendra une seconde lecture du mémoire de M. Guiffrey.

M. Courajod constate que la Compagnie a désigné une commission en 1878 pour s'occuper de la question des restes du Musée des Monuments français conservés à Saint-Denys, mais que cette commission, dont il faisait partie, ainsi que M. Saglio, n'a point été convoquée et n'a jamais fonctionné. Il fait cette déclaration dans le but de dégager sa propre respon-

sabilité. M. Saglio s'associe à la déclaration de M. Courajod. — M. Guiffrey rappelle que, en prévision de certaines difficultés qui auraient pu être suscitées par M. Viollet-le-Duc, M. Quicherat, président de la commission, avait reçu pleins pouvoirs et avait été prié de réunir la commission seulement lorsqu'il le jugerait opportun. — M. Courajod rappelle que, dans tous ses écrits, il n'a cessé de faire allusion à ce qui se passait pour ces monuments qui vont aujourd'hui être transportés au Musée de Cluny, et qu'il a prédit tout ce qui arrive actuellement. — M. de Lasteyrie fait observer que Saint-Denys dépend de la Commission des Monuments historiques, laquelle a pleins pouvoirs pour faire transporter ces monuments dans un Musée qui relève directement d'elle. Il ajoute que, dans une des réunions de la Commission, on a dressé un catalogue des objets devant être transportés à Cluny et qu'il ne s'y trouvait aucun monument pouvant prendre place dans les collections du Louvre.

M. Quicherat, d'accord avec M. de Lasteyrie, a voulu faire attribuer au Louvre les bas-reliefs de Saint-Père de Chartres, conservés dans la crypte, mais l'architecte de Saint-Denys s'y est opposé. Toutefois la question demeure entière, et MM. de Lasteyrie et Quicherat apprécieront toute nouvelle demande de la direction du Louvre. M. Courajod citait à la dernière séance la vierge si intéressante de Saint-Germain-des-Prés, mais avec cette statue il y a tout un portail qu'on ne saurait transporter au Louvre.

M. Saglio fait remarquer que ni lui ni M. Courajod ne font aucune réclamation; ils constatent seulement qu'il n'y a pas eu négligence de leur part. — M. Courajod croit devoir faire des réserves au sujet des droits de la Commission des Monuments historiques sur les objets conservés à Saint-Denys. Ces droits demeurent entiers en tant que ces objets sont employés à la restauration de la basilique. Hors de là les objets sont propriété nationale et ne peuvent être à la disposition absolue d'une commission.

M. Nicard rappelle que pendant six ans toutes ses réclamations au sujet des débris du Musée des Monuments français sont demeurées sans écho. Un mémoire rédigé par lui

sur la formation et la destruction de ce Musée, et lu en séance de la Société, n'a pas été publié. Pendant longtemps on a témoigné pour cette question une indifférence complète. Il est bien tard aujourd'hui pour se plaindre.

Séance du 1er Juin.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, serie terza, vol. V, fasc. 11, 12. Roma, 1881, in-4°.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, 30e année. Saint-Omer, 1881, in-8°.

— *de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1878, t. XXXII; année 1880, t. XXXIV. Auxerre, in-8°.

Journal des savants, janvier, mars, avril 1881, in-4°.

Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, t. IV, 1877-1878.

Adam (Lucien). *Les patois lorrains.* Nancy, 1881, in-8°.

Castelli (Raffaele di). *La religione dei Galli e lo vischio di quercia di Errigo Gaidoz.* Palerme, 1881, in-8°.

Farcy (P. de). *La chasuble de Saint-Regnobert conservée dans le trésor de la cathédrale de Bayeux.* Caen, 1881, in-8°.

Rédet (L.). *Dictionnaire du département de la Vienne.* Paris, 1881, in-4°.

Correspondance.

M. le Président annonce la perte que la Compagnie vient de faire en la personne de M. B. Fillon, associé correspondant national à Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée).

M. J. du Lac adresse ses remerciements à l'occasion de sa nomination comme associé correspondant national à Compiègne.

Travaux.

MM. A. de Barthélemy et R. Mowat, au nom des commissions chargées d'examiner les candidatures du R. P. de la Croix et de M. Sorlin-Dorigny, lisent des rapports favorables; on passe au scrutin, et les candidats ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement, le Président proclame le R. P. de la Croix associé correspondant national à Poitiers et M. Sorlin-Dorigny associé correspondant national à Constantinople.

M. Courajod lit une note *sur un fragment de sculpture découvert près de Saint-Germain-des-Prés et provenant du tombeau de Casimir de Pologne, ainsi que sur la figure de Catherine de Médicis, couchée sur son tombeau, et provenant du Musée des Monuments français*, note faisant suite à un précédent travail paru dans les travaux de la Compagnie.

La Compagnie décide par un vote que M. Courajod fera une seconde lecture de ce mémoire.

M. l'abbé Thédenat fait la communication suivante :

« M. Héron de Villefosse et moi devons à l'obligeance d'un de nos amis les empreintes d'un cachet d'oculiste inédit, conservé dans une collection particulière à Bavai. Nous ne possédons pas de renseignements précis sur l'époque et les circonstances de la trouvaille. Nous nous proposons d'ajouter ce cachet à ceux que nous publions en ce moment dans le *Bulletin monumental;* mais le monument est inédit; il s'écoulera un certain laps de temps avant qu'il ne prenne place dans notre travail; nous avons cru, après l'avoir étudié ensemble, qu'il pourrait intéresser la Société; nous en donnons le texte en l'accompagnant de quelques commentaires rédigés à la hâte, réservant, pour l'avenir, une étude plus approfondie. Ce cachet est de forme rectangulaire; à peu près carré, il mesure dans un sens 0^m025 et dans l'autre 0^m026.

« Les quatre tranches portent des inscriptions; la réglure est très apparente sur trois tranches.

Transcription.

1° MTARQFLoREN
DIALEPIDOS
M(arci) Tarq(uinii) Floren(tini) dialepidos.

2° MTAR·FLOREN
PENICILLVM
M(arci) Tar(quinii) Floren(tini) penicillum.

3° MTARQFLoREN
DIASMYRNES
M(arci) Tar(quinii) Floren(tini) diasmyrnes.

4° MTAR·FLOR
DIACISIAS (*feuille de lierre.*)
M(arci) Tar(quinii) Flor(entini) diacisias.

Traduction.

1° Collyre dialepidos de M. Tarquinius Florentinus.
2° Collyre penicillum de M. Tarquinius Florentinus.
3° Collyre diasmyrnes de M. Tarquinius Florentinus.
4° Collyre diacisias de M. Tarquinius Florentinus.

« Sur les tranches 1 et 3, le O du mot Florentinus est plus petit que les autres lettres et inscrit dans le L ; le E et le N du même mot sont liés sur les tranches 2 et 3. Le mot *diacisias* qui termine la quatrième tranche est suivi d'une feuille de lierre (hedera), ce qui pourrait être considéré comme une allusion au remède inscrit sur cette tranche, si la feuille de lierre ne se rencontrait pas, sur de nombreux monuments, employée comme signe de séparation des mots.

« Le nom, M. Tarquinius Florentinus, est nouveau parmi les médecins oculistes. Le gentilicium *Tarquinius* n'est pas inconnu en épigraphie ; il se rencontre même, porté par une femme, sur un monument funéraire de Bavai, où il est abrégé exactement comme sur deux des tranches de notre cachet :

D M
Q·POMP·CRISPO
TARQ · SECVNDAE

POMP·VICTOR
PARENTIB·FECIT

« *D(iis) M(anibus). Q(uinto) Pomp(eio) Crispo, Tarq(uiniae) Secundae. Pomp(eius) Victor parentib(us) fecit*[1].

« Tarquinius est aussi une des formes de l'ethnique du nom de lieu Tarquinii.

« Le cognomen Florentinus est également connu.

« Nous ne dirons rien ici des collyres *dialepidos*, *penicillum*, *diasmyrnes*, fréquents sur les cachets qui ont été étudiés bien des fois; ils ont été relevés sur plusieurs des six autres cachets provenant de Bavai.

« Le principal intérêt de ce monument est dans le collyre *diacisias*, qui apparaît pour la première fois.

« Nous sommes portés à croire que le collyre diacisias est un collyre analogue à celui que Théodorus Priscianus mentionne sous le nom *diacissum*[2], parce que le lierre entre dans sa composition. On sait que κισσός est le nom grec du lierre; Marcellus indique également la formule d'un médicament (acopos), calmant universel, propre à apaiser toutes les douleurs, qu'il nomme *diacissu*, et dont le lierre est également un des ingrédients[3]. En passant du grec dans un latin plus ou moins barbare, le mot *diacissum*, *diacissu* se serait altéré. Nous avons d'ailleurs un autre nom du lierre qui se rapproche davantage de celui de notre collyre, c'est le nom *cission*, par lequel le pseudo Apulée désigne le lierre noir[4]. La modification dans la terminaison ne nous surprend pas : Marcellus écrit *diacissu*, Theodorus Priscianus *diacissum*, notre oculiste *diacisia;* n'avons-nous pas de nombreux exemples de ces altérations? Par exemple, les collyres diamisyos, diamysus, diamiso, diamisum; diaglaucen et diaglauceu; quant à l'absence d'un des deux S, le cachet de

1. Desjardins, *Monuments de Bavai*, p. 22 et pl. 2.

2. Theodorus Priscianus, *Ad Eusebium de physica scientia*, page 311*b*, édition Aldus, Venetiis, 1547.

3. Marcellus, *De medicamentis*, c. XXXVI, in fine.

4. Apulée, *De medicaminibus herbarum historia*, c. XCVIII, p. 273, Norimbergae et Altorfii.

Bouguenais ne porte-t-il pas diagesamias, au lieu de diagessamias. Il n'est pas rare, dans les inscriptions, de rencontrer une suppression analogue. D'ailleurs, Étienne indique le mot κεισός comme synonyme de κισσός, d'après Hezychius : « κεισός, *idem quam* κισσός, *Hezychio teste*, *species herbae* (*Thesaurus linguae graecae*, au mot κεισός). » Or, la transcription régulière, en latin, du nom de collyre διὰ κεισοῦ, serait *diacisi*.

« Le lierre était d'un usage fréquent dans la médecine antique; Nicolaus Myrepsus fait mention d'un collyre pour les yeux dans lequel entrait une substance produite par le lierre et appelée *lacryma hederae* : « *Visum acuens bonum et mirabile : hederae lacrymam cum melle attico mixtam illine* [1] ». Celse[2], Pline[3], Galien[4], Marcellus[5], Oribase[6], Aetius[7], prescrivent souvent l'usage du lierre et s'étendent longuement sur ses propriétés curatives.

« Nous croyons donc, jusqu'à nouvel examen, qu'il y a lieu d'ajouter aux collyres déjà relevés sur les cachets le *collyre à base de lierre.* »

M. Quicherat présente un dessin du fragment gallo-romain, dont il a parlé à une des séances précédentes et qui a été retrouvé sur la colline du Panthéon, sur l'emplacement de l'ancien collège de Reims. Ce fragment, qui semble un culot d'ornement, est surmonté d'un génie brisé; au revers figure un oiseau fort mutilé, un héron peut-être, type fréquent sur les sculptures gallo-romaines de cette époque. L'existence de ce fragment n'a d'autre intérêt que de signaler la présence de quelque grand monument en ce point. Le collège de Sainte-Barbe a fait don de ce débris à la ville de Paris.

1. *De oxymelitis*, sect. xxxvii, c. lxxxiv, col. 750 E, édition Etienne.
2. Medicina, II, xxxiii.
3. *H. N.*, XXIV, xlvii, xlix.
4. Περὶ τῆς τῶν ἁπλῶν φαρμάκων κράσεως καὶ δυνάμεως, l. VII, 29, p. 29 du t. XII, édit. Kühn.
5. *Loc. cit.*
6. *Medicin. collect.*, l. xiv, c. I, lettre C., col. 500A.
7. *Tetrabiblos*, I, sermo I, a littera K incipientia, col. 34A.



PIÈCES D'IVOIRE SCULPTÉ, TROUVÉES A POITIERS
XIIeme. Siècle.

Imp. Dumas Vorzet

M. Quicherat communique à la Société, de la part du R. P. Camille de la Croix, correspondant, trois pièces d'ivoire sculpté, qui viennent d'être trouvées à Poitiers, dans la fouille d'une fondation de maison, à environ trois mètres de profondeur. Ces trois pièces sont évidemment la poignée, la garde et la bouterolle de fourreau du poignard ou grand couteau qui faisait partie de l'équipement chevaleresque. Elles sont décorées, d'un côté seulement, de figures d'une exécution tout à fait barbare, qui ne doit pas faire illusion sur l'époque à laquelle elles appartiennent. Un chevalier, représenté la tête en bas sur le pommeau de la poignée, porte sous son haubert la cotte plissée et flottante, caractéristique du costume au commencement du XIIe siècle.

Le P. de la Croix demande, dans sa lettre d'envoi, si ce chevalier ne serait pas un saint Georges, dont les attributs seraient complétés par le triple serpent figuré sur la poignée. M. Quicherat dit qu'il n'oserait pas émettre cette attribution vu l'absence de nimbe autour de la tête du personnage. D'ailleurs le monstre combattu par saint Georges est figuré dans l'imagerie de tous les siècles du moyen âge par un dragon et non par un groupe de trois serpents noués ensemble. Il ne voit dans ce groupe qu'un des motifs vulgaires de l'ornement à l'époque romane. Il en est de même des deux quadrupèdes sculptés sur la garde. Si peu reconnaissables qu'ils soient à leur physionomie, ce sont des lions affrontés, comme on en mettait partout au XIIe siècle.

A propos de l'oiseau voisin du héron retrouvé par M. Quicherat sur le fragment gallo-romain du collège de Reims, M. Mowat signale divers monuments de la même époque tant en France qu'en Angleterre, sur lesquels figurent également des échassiers.

M. Nicard signale à l'attention des membres de la Compagnie la petite statue en bronze dite du *tireur d'épine*, qui appartient au baron Edmond de Rothschild et qui est aujourd'hui exposée au Musée des arts décoratifs. On affirme que cette belle statuette a été retrouvée à Sparte.

M. Prost, président, présente un croquis fait par lui il y

a bien des années, lors d'un voyage à Rome. Ce croquis représente un tombeau, décoré de mosaïques et portant une inscription malheureusement incomplète, qui n'a pu encore être restituée.

M. Read fait une seconde lecture de son mémoire sur *Salomon de Brosse, architecte.*

Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse présente la photographie d'un monument fort intéressant trouvé en Algérie. Cette photographie lui a été adressée par M. Goyt, géomètre à Constantine, bien connu par son zèle archéologique et ses travaux. Ce monument provient de Sétif; c'est une stèle votive en l'honneur de Saturne. Il se compose de trois registres. Dans le registre supérieur amorti en forme de fronton on voit un lion passant, sur lequel Saturne est assis de côté à la manière des femmes, comme la virgo cœlestis sur les monnaies de Carthage. Le dieu est représenté drapé, la tête voilée, tenant la harpé de la main droite et portant dans la main gauche un autre objet qui semble être une corne d'abondance. Le second registre, flanqué de deux colonnes corinthiennes cannelées, renferme deux figures, un homme et une femme, tous deux drapés et se tenant par la main. La femme est à gauche, l'homme à droite; ce dernier semble tenir dans la main gauche une grappe de raisin (?) qu'il dépose sur un petit autel. Le registre inférieur, qui était également flanqué de deux colonnes corinthiennes, dont il ne reste que les chapiteaux, est brisé. Sur la bande qui sert à séparer les registres 2 et 3, on aperçoit les traces d'une inscription que la photographie ne permet pas d'étudier sûrement; on ne peut distinguer que :

..... R...IVSVICIOI

peut-être : ..... *au*R*el*IVSVICTOR

M. Héron de Villefosse rappelle que les environs de Sétif, et particulièrement les localités de Mons et de Djimi-

lah, ont fourni un nombre considérable de stèles votives en l'honneur de Saturne. C'est à Djimilah, l'antique *Cuicul(um)*, que le premier exemple de Saturne assis sur le lion a été découvert (*Bulletin des Antiq.*, 1878, p. 160); le monument de Sétif est le second de cette série; le premier se trouve sur une lampe romaine qui appartient à notre confrère.

Séance du 8 Juin.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 150, mai 1881, *Lettres de saint Yves*. Chartres, 1881, in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. III, n° 1, avril 1881, in-8°.

Index to papers on anthropology published by the Smithsonian institution, 1847 to 1878. Wasinghton, 1881, in-8°.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society, at its thirty-ninth annual general meeting, mai 26, 1879.

Boislisle (A. M. de). *Mémoires des intendants sur l'état des généralités, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne*. Paris, impr. nation., 1881, in-4°.

Port (Célestin). *Les artistes angevins, peintres, sculpteurs*. Paris, 1881, in-8°.

Correspondance.

M. J. Chevrier écrit pour remercier la Compagnie de son admission au nombre des associés correspondants nationaux.

Travaux.

M. Bertrand dit qu'il a vu chez un marchand d'antiquités de la rue de Seine une petite statuette chypriote en pierre avec une tête moderne, en plâtre, copiée sur la statuette dite d'Autun conservée au Musée de Saint-Germain. Il croit utile de signaler cette supercherie.

M. Bertrand présente ensuite de nombreuses photographies qui lui ont été envoyées de Portugal par M. Sarmento pour être publiées dans la *Revue archéologique*. Elles représentent des ruines situées sur une hauteur, et que M. Sarmento croit pouvoir attribuer à l'époque celtique, presque à l'époque mégalithique, dont ces monuments auraient conservé la tradition et même les symboles. Il n'est pas douteux cependant que ce seraient là des ruines de l'époque visigothique. Ce qui a égaré les archéologues portugais, c'est la présence, sur cette montagne, d'une enceinte de pierres; mais cette enceinte n'est pas d'époque ancienne, car elle est entourée d'un dallage très fin. De simples voyageurs ou amateurs ont pu facilement se tromper. M. Bertrand présente des photographies d'une inscription déjà commentée, de motifs de décorations diverses, de chambranles de portes dont l'ornementation offre des analogies avec l'ornementation d'origine orientale. Un seul fait subsiste, en conséquence, c'est que sur cette montagne, d'accès difficile, se trouvait une localité romaine et qu'il y existe des ruines d'époque plus récente, restes de monuments élevés par les Visigoths et les Suèves. C'est la ville de Sicania dont il a beaucoup été question l'an dernier, au moment du congrès archéologique de Lisbonne.

M. Gaidoz rappelle que M. Hübner, qui s'est occupé de cette ville de Sicania, l'a considérée comme fondée par les Celtes, puis occupée par les Romains dont l'œuvre presque seule subsisterait. L'enceinte de pierres non cimentées appartiendrait suivant lui aux Celtes. — M. Bertrand dit que tous ces monuments sont d'une époque de pleine décadence et ne peuvent remonter à l'époque romaine. — M. Perrot constate que les caractères des inscriptions et les ornements et entrelacs qui couvrent ces fragments sont incontestablement du même ciseau.

M. Rey fait une seconde lecture de son mémoire sur la terre de *Suethe et les possessions des Francs au-delà du Jourdain*. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Demay présente un fragment de peinture sur bois de cèdre, peinture très fine. Il fait appel aux lumières de ses confrères pour déterminer l'âge, la nationalité et le sujet de cette peinture qui représente deux saints à cheval combattant dans une mêlée. Il croit pouvoir faire remonter cette œuvre au XIIIe siècle ou, au plus, au commencement du XIVe, bien que la monture soit seulement du XVIe. C'est une peinture à l'œuf, évidemment d'origine orientale. — M. Quicherat pense que cette peinture est certainement byzantine. — M. Schlumberger croit que les deux saints sont les SS. Georges et Théodore (S. Théodore Stratilate) fréquemment représentés l'un à côté de l'autre sur les bulles byzantines du VIIIe au XIVe siècle. — M. Quicherat rappelle que ces deux saints guerriers ont pris la place de Castor et de Pollux.

M. de Cessac fait la communication suivante :

« Un propriétaire faisant défricher le sommet d'une des collines qui bordent la rive gauche de la Gartempe près de la Chapelle-Taillefert (Creuse), a retiré de dessous un des rochers qui couronnent cette hauteur l'objet en bronze que j'ai l'honneur de vous soumettre.

« Recourbé en forme de S, il représente un cygne posé sur une forte douille carrée. Un anneau est posé sur le sommet de la cambrure du cou. Derrière ce cou part de chaque côté une patte de bronze en forme de feuille percée d'un trou pour un rivet.

« L'ensemble de cette pièce mesure 0,13 de hauteur. La douille y est comprise pour 0,025, l'anneau du sommet pour le même chiffre.

« Cet objet a été rencontré isolé. Rien au dire du propriétaire ne s'est montré dans son voisinage. Sa facture assez élégante, son style indiquent l'époque romaine. Sa destination est plus difficile à déterminer.

« La douille de l'extrémité inférieure indique qu'il était placé au sommet d'une tige en bois ; les deux pattes percées prouvent qu'il était cloué contre une surface courbe d'un très petit rayon. Aurions-nous affaire à l'un des trois

couronnements des montants d'un trépied que l'anneau du sommet aurait permis de transporter facilement d'un lieu à un autre en y introduisant le doigt? »

Séance du 15 Juin.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. VIII, 2e livr. Périgueux, in-8°.

— *de la Société philomatique vosgienne*, 6e année, 1880-81. Saint-Dié, in-8°.

L'Investigateur, 47e année, janvier-février 1881, in-8°.

Transactions of the Kansas state historical Society, t. I et II. Topeka, 1881, in-8°.

Allmer. *Revue épigraphique du midi de la France*, n° 13, avril-mai 1881, in-8°.

La Croix (R. P. Camille de). *Découverte des thermes romains de Poitiers*. Tours, 1878, in-8°.

Montaiglon (A. de). *Tombes basques du cimetière d'Ithxassu*, in-8°.

Rey (E. G.). *Sommaire du supplément aux fouilles d'Outremer*. Chartres, 1881, in-8°.

Correspondance.

Le président donne lecture d'un billet annonçant la mort de M. Diétrich, associé correspondant national à Colmar.

M. Jacob, présenté par MM. Bertrand et Aubert, sollicite le titre d'associé correspondant national à Bar-le-Duc. Une commission composée de MM. de Barthélemy, Guiffrey et Rey, est chargée d'examiner cette candidature.

Travaux.

M. de Barthélemy, au nom de la Commission des impressions, lit des rapports relatifs à la publication de deux travaux, l'un de M. Lacabane et l'autre de M. G. Rey. Les conclusions de ces rapports sont adoptées.

M. Rey donne lecture d'une *Notice sur la vie et les travaux de M. de Saulcy*. Il sera fait une seconde lecture de cette notice.

M. Gaidoz présente le moulage d'un objet trouvé en 1877 à Broc, Maine-et-Loire. C'est une applique en bronze, haute de 0,055 et large de 0,060, représentant un homme à peu près nu, la tête plus grande que nature, barbu, assis les jambes repliées sous le corps, et tenant dans ses mains levées des objets qui ressemblent à des sceptres. M. Gaidoz pense que cet objet est de la fin du moyen âge et il le rapproche des « figures velues employées à cette époque dans la décoration des édifices, des meubles et des ustensiles » que M. de Longpérier a décrites et étudiées dans la *Revue archéologique*, 2e année, p. 500 et sq.

M. Gaidoz communique à la Société une brochure galloise *Gwyllllis yn Nayd* « Volonté de Notre Père » publiée en 1871 par un gallois excentrique, le Dr William Price. En tête de cette brochure, écrite dans une orthographe de l'invention de l'auteur, ce personnage s'est fait photographier en costume de druide, costume constellé de lettres cabalistiques. Il a pris le modèle de ce costume dans une figure de l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon où une inspiration particulière lui a fait reconnaître le type des anciens druides. Il revêt ce costume pour officier. Un journal du pays de Galles, le *Western Mail*, de Cardiff, no du 22 mars 1881, dans un article intitulé *In the presence of the Sun* « en présence du soleil, » raconte la cérémonie accomplie par le Dr William Price à l'occasion de l'équinoxe de printemps. Suivi de quelques adhérents qui le prennent au sérieux, ce personnage dans son grotesque costume de prétendu druide traversa processionnellement le village de Pontypridd où il réside, se rendit à une pierre branlante qui est près du village, et, monté sur cette pierre juste à l'heure de midi, adressa au soleil des paroles cabalistiques. C'est comme on voit un celtomane pratique : il n'est malheureusement pas le seul de son espèce dans le pays de Galles.

M. Demay croit que la statuette présentée par M. Gaidoz est non point velue, mais bien vêtue d'un surtout à mailles.

M. Flouest, associé correspondant, ne croit pas qu'il faille attribuer, comme on l'a dit, à l'insuffisance d'espace, l'attitude assise et les jambes repliées *à l'orientale* de la statuette examinée. Cette attitude est un signe de puissance et de supériorité. Elle a même, dans un grand nombre de cas, un caractère hiératique qu'il convient de ne pas méconnaître. Elle a été donnée notamment à plusieurs divinités gauloises récemment mentionnées par M. Bertrand dans son mémoire sur l'autel de Saintes et les triades gauloises [1]. M. Flouest en a lui-même fait connaître un remarquable exemple en rappelant la grande et curieuse statue de Roque-Pertuse, conservée à Eyragues (Bouches-du-Rhône) dans la propriété de M. Gilles [2].

Il est assez vraisemblable que le bronze communiqué par M. Gaidoz ne remonte pas au-delà du moyen âge, mais, qu'il soit de fabrication européenne ou asiatique, il se rattache étroitement, par l'attitude donnée au personnage qu'il représente, à une tradition très ancienne dont il importe de maintenir la signification et la portée.

M. de Montaiglon croit voir dans ce bronze un de ces objets à symbolisme très obscur, se rapportant aux Templiers. — M. Gaidoz dit que la tradition veut précisément qu'une maison de Templiers ait existé à Broc.

M. de Montaiglon, au nom de M. Guiffrey, absent, fait une seconde lecture d'un mémoire sur Jean Cousin. — Renvoyé à la Commission des impressions.

M. de Montaiglon donne quelques détails destinés à confirmer les conclusions auxquelles est arrivé M. Guiffrey. Notre confrère ayant eu l'occasion de dépouiller des registres de l'état civil d'Anet n'a rien trouvé qui se rapportât à Jean Cousin l'artiste, mais seulement divers actes relatifs à un certain Jean Cousin, l'aîné, orfèvre à Paris,

1. *Revue arch.*, livr. de juin 1880 et suiv.
2. *Revue des Soc. sav.*, 6e série, t. IV, 1876.

propriétaire de moulins, à Anet. C'est donc encore là un nouveau motif de confusion, et voilà un quatrième Jean Cousin au milieu du XVI[e] siècle.

M. le baron de Witte communique à la Société trois très petits vases panathénaïques trouvés, il y a environ dix-huit mois, dans les environs d'Athènes, et ajoute les observations suivantes :

« Ces trois petits vases de dimensions minuscules, à figures noires sur fond clair, n'ont guère que 9 centimètres de hauteur et sont évidemment des jouets d'enfant, faits à l'imitation des grandes amphores que l'on donnait comme prix aux vainqueurs dans les jeux des Panathénées, célébrés annuellement en l'honneur de la déesse protectrice d'Athènes.

« Sur le premier on voit *Athéné* debout, tournée à gauche et placée entre deux colonnes d'ordre dorique surmontées de coqs, et au revers un petit éphèbe nu, la tête ceinte d'une bandelette, courant à droite et étendant le bras gauche.

« Sur le second est représenté un petit garçon nu, la tête ornée de bandelettes, tenant un flambeau allumé et courant à droite. Au revers, on voit un petit éphèbe assis à droite, la tête garnie de bandelettes. C'est le vainqueur.

« Jusqu'ici, on n'a pas encore rencontré sur les grandes amphores la course aux flambeaux (λαμπαδηφορία, λαμπαδηδρομία), course célèbre chez les Athéniens et qui est figurée sur quelques vases peints à figures rouges[1].

« La troisième petite amphore est décorée de deux figures : d'un côté *Athéné* debout à gauche, armée du casque, de la lance et du bouclier, mais non entre deux colonnes ; au revers la même figure d'éphèbe vainqueur, assis à droite, que l'on voit sur la seconde petite amphore.

« Mon savant confrère M. Mowat me fait observer que ces

1. Tischbein, *Vases de Hamilton*, t. II, pl. XXV, édit. de Florence, et t. II, pl. XI, éd. de Paris. Cf. t. III, pl. XLVIII, éd. de Florence et de Paris. Voy. aussi Gerhard, *Bildw.* pl. LVIII, et Kraux, *Gymnastik und Agonistik der Hellenen*, pl. VII, 16 et 17, Leipzig, 1841.

jouets d'enfant donnent à penser que les jeunes Athéniens s'amusaient à des jeux enfantins imités des jeux panathénaïques, et, en effet, il y a vingt-six ans, j'ai signalé dans le *Bulletin archéologique de l'Atheneum français* (avril 1855, p. 40) une série de figurines et d'objets de plomb, minces et disposés de façon à ce que l'on pût les ranger debout, véritables jouets d'enfant, comme les petits soldats de plomb qui encore aujourd'hui servent d'amusement aux enfants, et j'ajoutais que, d'après l'ingénieuse conjecture de mon ami M. Adrien de Longpérier, l'ensemble de ces figurines et objets de plomb, vaisseaux, animaux, divinités, chars, etc., composait un jeu de la guerre de Troie.

« La première de ces trois petites amphores a été achetée directement par le Musée du Louvre, les deux autres avaient été acquises par moi, mais j'en ai fait don au Musée, afin que cette petite trouvaille ne fût pas dispersée. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1881.

Séance du 6 Juillet.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXVII, 1879-1880, serie terza; *memorie della classe di scienze morali, storiche e filologiche*, vol. IV-V; anno CCLXXVIII, 1880-1881, serie terza; *transunti*, vol. V, fasc. 13, Roma, in-4°.

Bulletin de correspondance hellénique ; école française d'Athènes, Ve année, avril-mai 1881, Athènes et Paris, 1881, in-8°.

— *de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. III, 2e livr., Brive, 1881.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 1re année, 5e livr., mai-juin 1881, Romans, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, mai 1881, Mulhouse, 1881, in-8°.

— *de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XXVII, feuilles 1 à 17, 1881, in-4°.

Catalogo di una ricca collezione di mobili, stoffe, porcellane, majoliche, avorii, bronzi, vetri, oggetti preziosi, etc., Milan, 1881, in-8°.

Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série, t. IX, Autun, 1880, in-8°.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich, t. XXI, livr. 1-2, Zurich, 1881, in-4°.

Revue africaine, 25e année, n° 145, 1881, in-8°.

BABEAU (Albert). *Compte-rendu des travaux de la Société académique de l'Aube présenté à la séance du 21 décembre 1880*, Troyes, 1881, in-8°.

BARTHÉLEMY (A. DE). *Note sur les monnaies trouvées au mont César*, Paris, in-8°.

CHWOLSON (O.). *Allgemeine Theorie der magnetischen Daempfer*, Saint-Pétersbourg, 1880, in-4°.

DEMAISON (L.). *Les portes antiques et la captivité d'Ogier le Danois*, Reims, 1881, in-8°.

RAHN (J. Rudolf). *Die mittelalterlichen Wandgemaelde in der italienischen Schweiz*, Zurich, 1881, in-4°.

ROSSI (J.-B. DE). *Bulletin d'archéologie chrétienne*, édition française traduite de l'italien par l'abbé Duchesne, 3e série, 5e année, livr. 3-4, Paris, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. Demaison, présenté par MM. Quicherat et Longnon, sollicite le titre d'associé correspondant national à Reims. Le président désigne MM. de Barthélemy, Guiffrey et R. de Lasteyrie pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

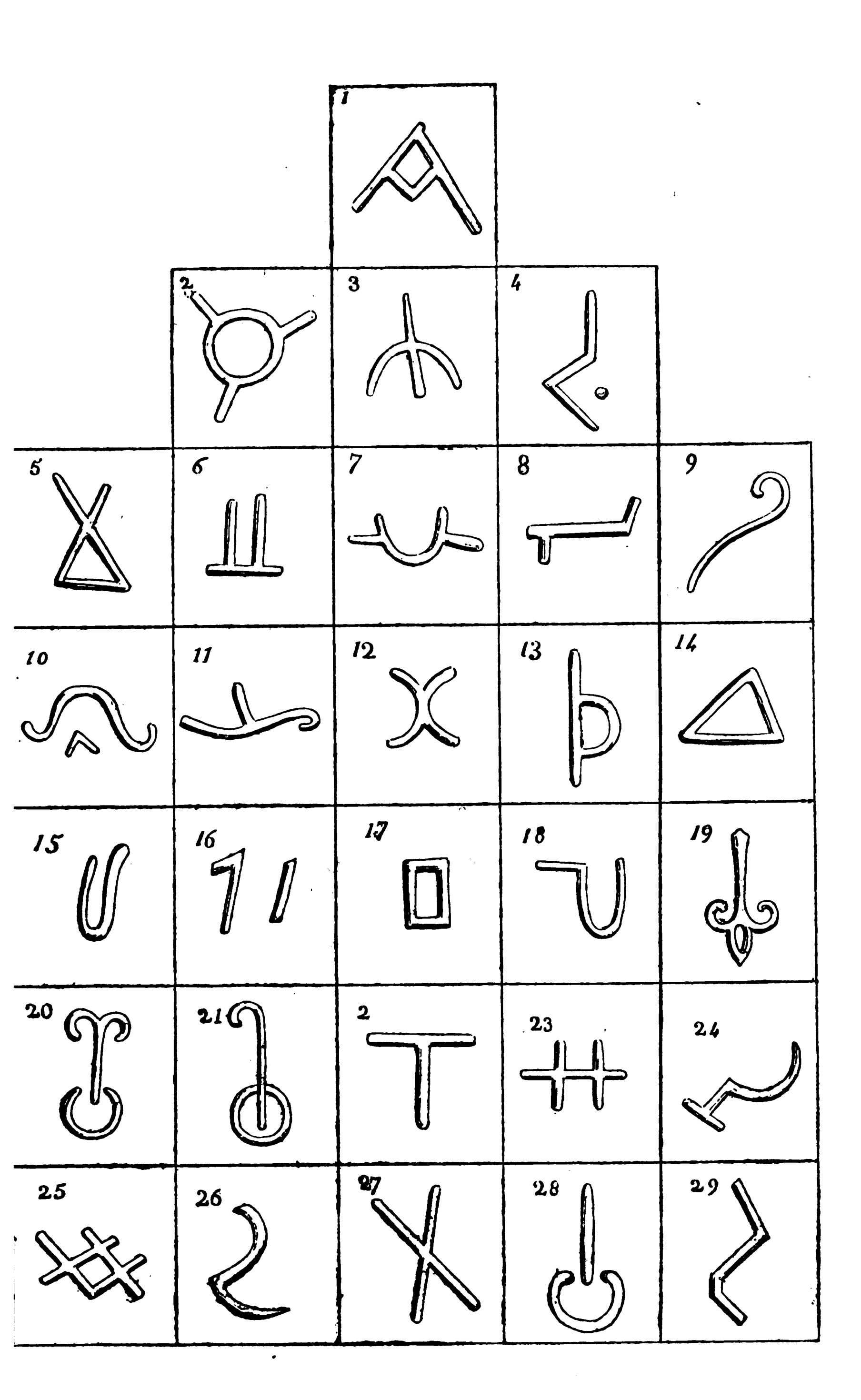
M. de Barthélemy lit un rapport, au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Jacob. On passe au scrutin, et M. Jacob ayant obtenu le nombre de suffrages exigé par le règlement est proclamé associé correspondant national à Bar-le-Duc.

M. de Barthélemy lit, au nom de la Commission des impressions, un rapport proposant d'insérer dans le volume des Mémoires de 1881 le travail de M. Read sur l'*architecte Salomon de Brosse*. Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

M. Rey fait une seconde lecture de sa *Notice sur la vie et les travaux de M. de Saulcy*. — Renvoyé à la Commission des impressions.

M. Flouest, associé correspondant national, communique, avec estampages à l'appui, des croquis de vingt-neuf marques de tâcherons ou signes d'appareillage relevés par lui dans la chapelle de la Corroierie, commune de Lenglay (Côte-d'Or).

Cette chapelle construite par les Templiers, dont le grand prieuré de Champagne, établi à Voulaines, n'était distant que de quatre ou cinq kilomètres, date de l'époque de transition qui conduit du style roman au style ogival. Son portail en plein cintre, encadré à sa partie supérieure par trois archivoltes dont deux, à moulures toriques, descendent le long des pieds droits, porte au tympan une croix ancrée à branches égales, au point d'intersection de laquelle se voit un médaillon en relief où l'agneau pascal soutient le labarum. Les baies étroites, très longues et largement ébrasées surtout à l'intérieur, présentent l'arc aigu de l'ogive à sa première manière. Sans avoir de grandes proportions, l'édifice est remarquable par la pureté de son style, la sobriété élégante des détails et l'homogénéité de sa construction. Il compte parmi les très rares monuments religieux de la contrée que les siècles postérieurs n'ont pas remaniés.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
2
23
24
25
26
27
28
29

C'est sans doute cette chapelle qu'A. Lenoir a mentionnée dans son *Architecture monastique* (2e partie, p. 193 et 195) sous le nom de *Prieuré de Corelli*. Le double croquis qu'il en donne n'est pas d'une exactitude rigoureuse ; il est toutefois suffisamment fidèle pour fournir une idée juste du caractère architectonique. Tous ceux qui ont visité la chapelle de la Corroierie l'y reconnaîtront sans hésiter et verront ainsi s'évanouir l'insoluble problème topographique que la désignation inscrite au bas des croquis imposait aux antiquaires de la Côte-d'Or. Il n'y a pas de localité dans ce département portant le nom de Corelli. Il est vraisemblable qu'induit en erreur par une écriture incorrecte, Albert Lenoir aura lu *Corelli* là où son correspondant avait écrit *Correrie*. Cette forme de vocable est en effet encore plus usuelle dans le pays, avec l'accentuation de E médian, que celle de Corroierie.

L'un et l'autre nom d'ailleurs ne datent que de l'époque où la chapelle fut cédée par les Templiers aux Chartreux de Lugny, dont le couvent s'élevait à deux cents mètres de là. La plupart des chartreuses avaient, à l'exemple de *la Grande*, leur Courroierie, Correrie ou Corroierie ; les religieux qui habitaient celle de Lugny s'empressèrent de donner à leur acquisition ce nom traditionnel : il fut si bien adopté qu'on ignore aujourd'hui le nom primitif.

Bien qu'il existe dans les environs quelques églises remontant, au moins pour partie, jusqu'au XIIIe siècle, on y chercherait en vain des marques de tâcherons ou des signes d'appareillage analogues à ceux qu'on rencontre à la Corroierie. Il est donc probable que les ouvriers indigènes n'en faisaient point usage et qu'il faut attribuer l'édification de la chapelle à des ouvriers étrangers. Il est tout naturel que les Templiers aient été en relations avec ces corporations maçonniques qui ont bâti tant d'églises au moyen âge et qu'ils aient fait venir d'une autre province quelqu'une de leurs escouades de maîtres et compagnons ès-pierres, en la chargeant de la construction de leur chapelle.

Les marques relevées existent toutes sur les pierres de taille constituant les montants des baies. Elles sont plus

nombreuses aux baies du chevet qu'à celles du mur latéral au midi, le seul qui soit ajouré. Il n'en a point été remarqué au portail. Il faut noter encore qu'on les rencontre seulement à l'intérieur de l'édifice ; de soigneuses recherches n'ont pu en faire découvrir extérieurement.

En général elles n'apparaissent qu'une fois ; le nombre de celles qui ont été répétées est infiniment restreint. Il semble qu'il ait suffi aux ouvriers, pour qui elles remplissaient l'office de signature, d'avoir attesté leur collaboration par un seul exemplaire.

Dans bien des cas l'apposition du signe adopté a coûté peu de travail. Des lignes droites diversement combinées et tracées sommairement ont fourni des carrés, des triangles, des parallélogrammes, de doubles losanges, des croix de saint André ou de Lorraine et des brisures plus ou moins compliquées. Mais, souvent aussi il y a eu recherche positive de l'élégance ou de l'originalité. Pour échapper à la banalité, certains ouvriers ont tracé des figures à qui la symétrie de leurs éléments constitutifs, l'harmonie des proportions et l'ingéniosité de la mise en œuvre donnent un caractère artistique. Des traits verticaux ou rayonnants, des crosses simples ou accouplées s'élancent de circonférences fermées ou entr'ouvertes. Des contre-courbes habilement disposées dessinent une élégante virgule ou des figures arrondies qui semblent inspirées par le souvenir de lettres grecques aperçues dans des inscriptions. L'arc bandé et sa flèche, des faucilles, la fleur de lys héraldique ont également servi de modèles. On pourrait croire qu'on a voulu rappeler des noms par leur initiale, si un A et un T, seuls emprunts qu'on aurait faits à l'alphabet, ne pouvaient, en raison de leur forme spéciale, s'interpréter aussi aisément par la pensée de rappeler des outils professionnels, comme la double équerre et le niveau triangulaire des maçons.

Cette rareté (peut-être même cette complète absence) de lettres proprement dites dans un ensemble de vingt-neuf signes d'appropriation personnelle est très digne de remarque. Elle différencie le groupe de signes fournis par la chapelle de la Corroierie de ceux que M. Revoil a relevés

dans plusieurs églises anciennes du midi de la France. L'appendice qu'il leur a consacré à la suite de son grand ouvrage sur l'architecture romane établit que les lettres de l'alphabet employées comme initiales de noms propres, y sont, sous une forme plus ou moins archaïque, la règle générale, tandis que les signes de convention ou de fantaisie s'y rencontrent seulement à titre d'exception.

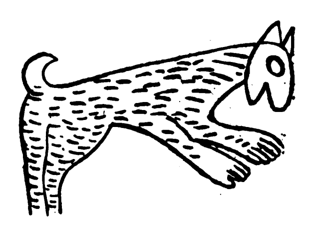
Peut-être ne s'est-on pas encore suffisamment attaché à relever ces signes lapidaires partout où il en existe. Ils ressortissent naturellement à la science épigraphique et sont dignes de se voir ouvrir par elle un chapitre spécial. Si on en dressait, par monument, des inventaires aussi complets que possible, il est vraisemblable que l'on verrait se révéler dans leur ensemble des groupes plus ou moins homogènes, plus ou moins persistants, plus ou moins régionaux, qui jetteraient de nouvelles lumières sur les données déjà acquises aux annales de l'art. Il est surtout probable qu'on en tirerait un grand profit pour l'histoire, très confuse encore, de ces corporations mystérieuses qui, ne se bornant pas à la pratique de l'architecture proprement dite, ont exercé pendant de longs siècles, sur l'évolution sociale et politique, une action beaucoup plus intense qu'on n'était disposé à le croire.

M. Flouest présente ensuite des estampages de *grafitti* rencontrés, il y a dix ans, par M. Revoil et par lui dans une chapelle ruinée, dédiée à saint Étienne, qui s'élevait jadis à peu de distance du Pont du Gard et de Remoulins, sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-d'Ozilhan, dans l'arrondissement d'Uzès. Ces grafittes, dit-il, ont été rappelés à son souvenir par la très intéressante note insérée dans la dernière livraison du *Bulletin* de la Société des Antiquaires et consacrée par M. Schlumberger à une statuette en bronze, d'origine italienne, représentant un guerrier contemporain de la conquête de la Sicile par les Normands. La rareté de semblables représentations, justement signalée par le savant secrétaire de la Compagnie, donne quelque intérêt à des croquis remontant, selon toute vraisemblance, à la même

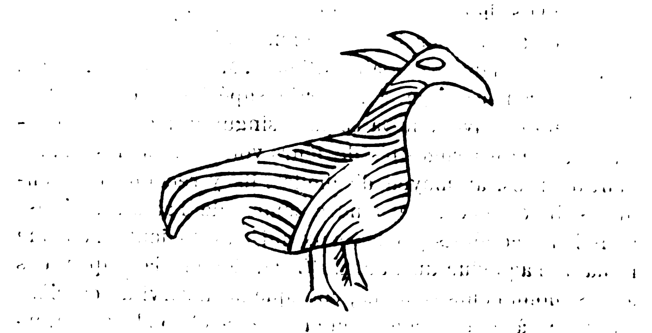
époque et prétendant, comme la statuette italienne, à retracer la silhouette d'un chevalier du temps.

En étudiant l'appareil en moellons smillés des murs intérieurs de la chapelle de Saint-Étienne, MM. Revoil et Flouest remarquèrent çà et là, à la partie supérieure, des pierres d'une teinte fauve dont la surface singulièrement lisse contrastait avec les rugosités de leurs voisines. En les examinant de près, au moyen d'échelles, ils y reconnurent l'enduit sédimenteux, fin et tendre comme de l'albâtre, déposé dans leurs conduits par les eaux qui traversaient à l'époque romaine l'aqueduc du Pont du Gard. Comme la plupart des autres monuments romains, cet aqueduc a servi de carrière au moyen âge. Les constructeurs de la chapelle de Saint-Étienne ne dédaignèrent pas de lui faire des emprunts et, trouvant dans la cuvette de son canal des surfaces toutes parées, ils les avaient utilisées dans l'édification de leurs murs. Mais, pendant l'intervalle qui s'était écoulé entre leur extraction du vieil aqueduc et leur introduction dans la maçonnerie nouvelle, l'enduit si lisse de ces surfaces avait sollicité la verve de quelques ouvriers ayant du goût pour le dessin. Ils avaient obéi à cette espèce d'instinct qui provoque tout enfant rencontrant un fragment d'ardoise à y tracer incontinent *des bonshommes*.

A côté de figures plus ou moins grotesques et sans caractère d'ailleurs, à côté d'entrelacs et de combinaisons géométriques inégalement réussis, une main plus hardie a



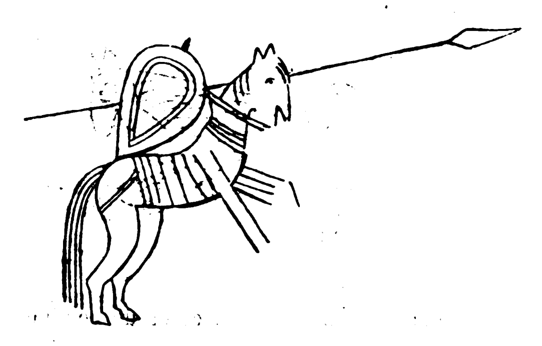
reproduit, au moyen d'une pointe de métal, des oiseaux,



un quadrupède dans une attitude agressive et des guerriers à cheval en posture de combat.

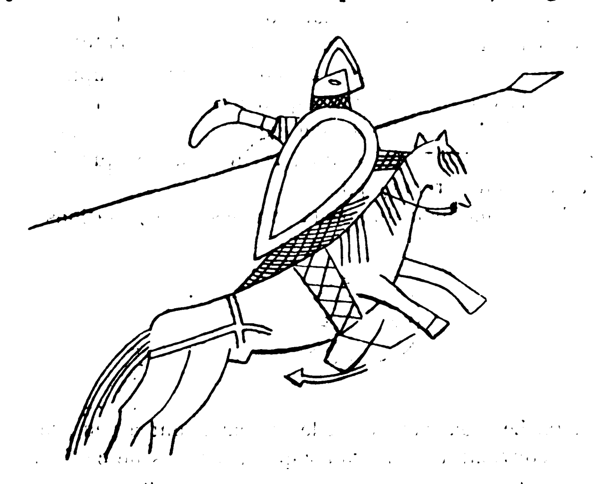
Ces dernières représentations qui, non moins que le style de la chapelle, datent ces grafittes, sont, avec celles des oiseaux, les seules qui offrent de l'intérêt.

Dans tous ces croquis tracés à main levée, on remarque, comme dans la statuette analysée par M. Schlumberger, le casque conique, le long bouclier obtusément triangulaire, la lance à grande hampe, qui frappent tout d'abord dans les figures des chevaliers normands dont la tapisserie de Bayeux rappelle la conquête. Les grafittes de Saint-Étienne

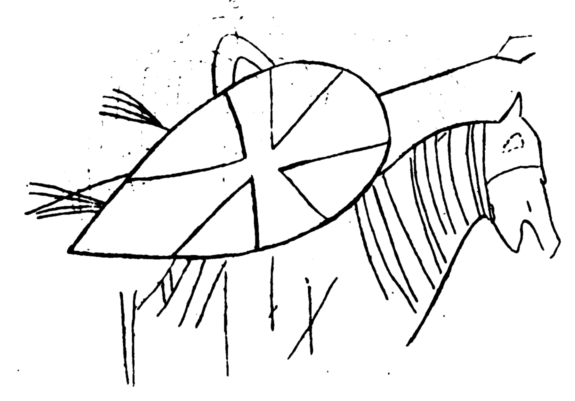


permettent même, par quelques détails que ne donne pas la statuette italienne, une identification plus étroite avec les

représentations de la célèbre tapisserie. Ainsi, le grand



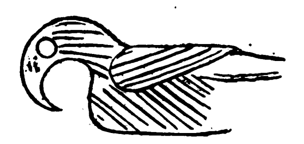
nasal rectiligne, si caractéristique des heaumes de cette époque, est très apparent dans un des croquis. Certaines parties du harnachement équestre montrent les précautions



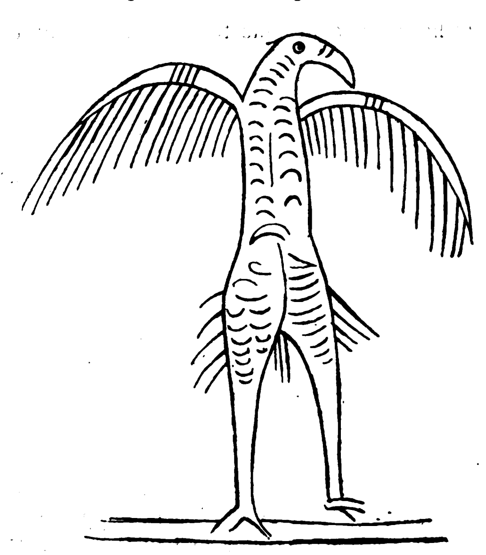
prises pour fixer solidement la selle sur le dos de l'animal et, quoique très naïvement rendus, le treillis ou les imbrications de la cotte de mailles se laissent nettement deviner. On est surpris toutefois de voir le bouclier uniformément

placé à droite, alors qu'il est généralement fixé au bras gauche. Peut-être, se défiant de lui-même, le dessinateur improvisé a-t-il voulu esquiver par ce moyen l'obligation de retracer des particularités de costume trop compliquées et difficiles. On voit du reste qu'il s'est promptement rendu compte de la témérité de son entreprise, car il a laissé inachevés, sur plusieurs points, les linéaments qui n'étaient pas venus du premier jet.

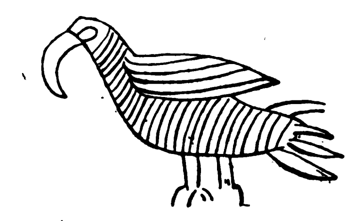
Il a été moins malheureux pour ses représentations d'ani-



maux. Les quadrupèdes et les oiseaux sont à peu près *finis* et il convient de remarquer que les types de ceux-ci sont encore très démonstratifs de la date qu'il faut assigner à ces grafittes. Il est impossible de ne pas reconnaître dans ces



becs crochus, dans ces corps étirés montés sur des pattes en échasses, la reproduction, très fidèle cette fois, des volatiles de convention, principal élément décoratif de ces tissus orientaux qu'on commença à introduire en France durant la période carlovingienne et qui y obtinrent une grande vogue pendant les XIIe et XIIIe siècles, à la faveur des croisades. Rien ne démontre mieux la clémence du ciel



méridional que la conservation depuis cinq ou six siècles de ces légères esquisses, sur des pierres que ne protège plus une voûte effondrée de temps immémorial et qui restent exposées à toutes les atteintes des agents atmosphériques.

M. Mowat présente le dessin d'un beau sarcophage qui sert actuellement d'auge à Saint-Cézaire dans le Var. Ce sarcophage porte une longue inscription inédite. Ce dessin a été envoyé à M. Mowat par M. de Bonstetten qui, dans la lettre écrite à ce sujet, se plaint de l'état déplorable dans lequel se trouvent abandonnés plusieurs monuments antiques du département du Var. M. de Bonstetten cite l'inscription intéressante de Fayence, portant le nom du dieu *Carpantus*, qui a complètement disparu sans qu'il en soit demeuré la moindre trace. Le beau sarcophage de Saint-Cézaire, couvert de sculptures, n'existera bientôt plus, si des mesures de préservation ne sont pas prises promptement.

Séance du 13 Juillet.

Présidence de M. PROST, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1881, n° 1, in-8°.

— *de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure*, t. II, trimestre 2-4, in-8°.

— *de la Société archéologique du midi de la France*, séances du 30 novembre 1880 au 15 mars 1881, in-4°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. VIII, 3e livr., in-8°.

— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, n° 1-3, janvier à mars 1881, in-8°.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XII, 3e livr., 1881, in-4°.

Revue belge de numismatique, 1881, 3e livraison, Bruxelles, in-8°.

ENGEL (Arthur). *Documents pour servir à la numismatique de l'Alsace*, n° 8. *Choix de monnaies et médailles rares ou inédites*, Mulhouse, 1881, in-8°.

FLEURY (Édouard). *Origines et développements de l'art théâtral dans la province ecclésiastique de Reims*, Laon, 1881, in-8°.

LINAS (Charles DE). *Émaillerie, métallurgie, toreutique, céramique. Les expositions rétrospectives de Bruxelles, Dusseldorf et Paris en* 1880, Paris, Arras, 1881, in-8°.

MATTY DE LA TOUR (DE). *La capitale du Poitou sous les Gaulois et les Romains*, Poitiers, 1881, in-8°.

— *Arc de triomphe de Besançon. Dissertation ayant pour but de démontrer qu'il a été élevé en l'honneur de Vespasien*, Saint-Malo, 1881, in-8°.

PERROT (G.) et CHIPIEZ (C.). *Histoire de l'art dans l'antiquité*; t. I, *l'Égypte*, Paris, 1881, in-4°.

SCHLUMBERGER (G.). *Deux chefs normands des armées byzantines au XIe siècle. Sceaux de Hervé et de Roussel de Bailleul*, Paris, 1881, in-8°.

Travaux.

M. G. Perrot présente de la part de M. Ch. Lucas un travail intitulé *Ithaque et le palais d'Ulysse*, et, en son propre nom, le premier fascicule de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* qu'il publie de concert avec M. Chipiez.

M. de Barthélemy lit, au nom de la Commission des impressions, un rapport proposant d'insérer en tête du Bulletin la *Notice sur la vie et les travaux de M. de Saulcy* par M. Rey. Cette proposition est adoptée.

M. Courajod lit une note relative à un écusson sculpté sur une vierge de marbre, œuvre incontestée de Mino, et qui a été donnée au Louvre en 1862 par M. His de la Salle. Cet écusson, longtemps indéterminé, a été reconnu par M. Courajod pour être celui de la famille Arrighi, de Florence. C'est donc pour un membre de cette famille que Mino a sculpté cette charmante statue.

M. Quicherat, de la part de notre confrère M. Guigue, associé correspondant à Lyon, présente divers objets retrouvés par ce dernier. Ce sont d'abord deux armes, une épée romaine de fer et une épée de bronze, gauloise, provenant du lit de la Saône, puis de très nombreux objets trouvés dans une localité où abondent les antiquités : c'est une plaine située au-dessous de Trévoux, nommée la lande Saint-Bernard ou Barnard. M. Guigue y a fouillé plusieurs tumulus et en a retiré des armes nombreuses, vestiges de quelque grand combat. Peut-être est-ce sur ce point que les Helvètes ont passé la Saône. Dans un même tumulus, à côté de plusieurs pointes de lances de bronze, M. Guigue a retrouvé divers objets curieux, entre autres deux cailloux de matière étrangère au sol environnant, de nature probablement volcanique. Sur l'un de ces cailloux semblent tracés des caractères que

MM. Renan et Ph. Berger ont reconnus comme fort voisins des caractères hébraïques. Peut-être cependant seraient-ce de simples jeux de la nature. En tous cas ces cailloux, d'origine étrangère, constituent des amulettes. Mais ce que ce tumulus contenait de plus notable, ce sont de nombreux objets d'ornement : bijoux, fibules, agrafes, fragments de bronze destinés à être cousus sur des étoffes, un fragment de chaînette, des boucles, des ardillons, des perles à facettes en verre et en cristal, une enchrine, etc., etc. M. Flouest pense que tous ces objets se rapprochent de l'époque mérovingienne. Jamais on n'a trouvé de boucles semblables ni de perles à facettes dans les tumulus gaulois. Les lances seules sont d'époque gauloise. M. Quicherat est du même avis ; en tous cas ces objets sont bien postérieurs à la conquête romaine. M. Mowat fait remarquer les trous placés au sommet de chaque aile des pointes de lances, trous destinés à donner attache à des ornements, houppes ou banderolles, peut-être à un fanion ou à un *vexillum*. M. Quicherat estime que la fréquence de la présence de ces trous indique plutôt un usage de simple ornement.

M. Courajod fait une seconde lecture de son mémoire sur *Deux marbres destinés à la chapelle funéraire des Valois à Saint-Denys*. Ce mémoire est renvoyé à la Commission des impressions.

Séance du 20 Juillet.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie udgiune af det kongelige nordiske oldskrift-selskab. 31e livr., Copenhague, 1880, in-8°.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXVIII, 1880-1881, serie terza, *transunti*, vol. V, fasc. 14, Roma, 1881, in-4°.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, IIIe série, t. II, 1879, Nîmes, 1880, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. XVII, 1880-1881, Saint-Omer, 1881, in-8°.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, t. XX, 1879-1880, Constantine et Paris, 1881, in-8°.

Robert (Charles). *Cinq inscriptions de Lectoure*, 1880, in-8°.

Saulcy (F. de). *Les ateliers monétaires royaux ayant fonctionné dans le Languedoc depuis Philippe III jusqu'à François Ier inclusivement*, Toulouse, 1880, in-8°.

Correspondance.

M. Jacob adresse ses remerciements à la Compagnie à l'occasion de sa nomination comme associé correspondant national à Bar-le-Duc.

Travaux.

M. de Barthélemy lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner la candidature de M. Demaison. On passe au scrutin et M. Demaison ayant obtenu la majorité exigée par le règlement est proclamé associé correspondant national à Reims.

M. Thédenat, associé correspondant, communique une lampe antique, appartenant à M. Sorlin.

« Cette lampe, dit-il, a été trouvée à Cypre ; elle représente le chandelier à sept branches. Au-dessous à droite on remarque une palme et à gauche un objet dont on ne peut reconnaître la forme, peut-être une corne ; on retrouve souvent la corne associée au chandelier à sept branches. Ficoroni [1] donne le dessin d'une pierre gravée sur laquelle on voit le chandelier à sept branches avec la palme et la corne. Plutarque raconte qu'au triomphe de Titus on portait dans le butin du temple des vases en forme de corne.

« On a écrit de longues dissertations sur le chandelier à sept branches. Était-il représenté sur leurs monuments par les premiers chrétiens ou seulement par les juifs? La

1. Ficoronius, *Gemmae antiquae*, pars II, pl. I.



question, je crois, a été résolue dans le sens des juifs. Ce n'est pas le cas de renouveler ce débat. Je citerai seulement une inscription grecque inédite, elle a été copiée à Korycos en Cilicie, sur un sarcophage, par M. l'abbé Duchesne qui m'en a donné la copie. Il l'attribue au IVe ou au Ve siècle.

ΘΗΚΗ	(*chandelier à sept branches*)		(*chandelier à 7 branches*)
ΕΥCΑΜΒΑΤΙΟΥ		ΠΡΕCΒΥΤΕΡΟΥ	
ΙΟΥΔΕΟΥ		ΜΥΙΕΘ.ΟΥ	

Le dernier mot est d'une lecture incertaine. [Les sigma sont carrés ; l'imprimerie n'a pu les rendre exactement.]

« Voici une seconde lampe qui, comme la précédente,



appartient à M. Al. Sorlin d'Origny. Elle a été trouvée en Asie-Mineure. Elle représente un sujet connu. Deux colombes sont posées sur le bord d'un canthare. L'une y boit, l'autre a la tête levée; de chaque côté du vase est une branche de vigne. Ce sujet rappelle la belle mosaïque trouvée en 1737 dans la villa d'Hadrien, et reproduite par Ficoroni [1]; un texte de Pline, cité par Ficoroni [2], décrit une mosaïque faite par Sosus, à Pergame, et dont le sujet était analogue à celui de la mosaïque de la villa d'Hadrien : « Mirabilis ibi columba bibens et aquam umbra capitis « infuscans. Apricantur aliae scabentes sese in canthari « labro [3]. » Beaucoup de personnes, du moins j'ai plusieurs fois entendu exprimer cette opinion, croient que les deux colombes sur le bord d'un vase sont un sujet chrétien. Ce n'est pas exact, et rien ne nous autorise à regarder cette lampe comme chrétienne. M. de Witte a cité et dessiné, dans son travail sur les *Divinités des sept jours de la semaine*, un vase en argent trouvé en 1633 à Wettingen (Suisse), sur



1. Ficoronius, *op. cit.*, part. II, pl. XXV.
2. *Loc. cit.*
3. Pline, XXXVI, LXI, 1, édit. Littré.

lequel sont représentées les divinités des jours[1]. A côté de Vénus est un canthare surmonté de deux colombes, dont je fais circuler le dessin ; il est exactement semblable à celui qui figure sur notre lampe. La même représentation figure au-dessous d'une inscription conservée à la Bibliothèque nationale, inscription qui porte le nom d'un tribun de la légion XIIII Gemina.

M. Thédenat ajoute que M. Alexandre Tausserat, élève à l'École des chartes, lui a communiqué l'empreinte d'un monogramme gravé en creux sur le chaton d'une bague en cuivre trouvée à Timgad, Algérie. Il la donne sans chercher à l'expliquer :



M. Héron de Villefosse pense que ce monogramme représente le nom DONATVS qui était excessivement répandu en Afrique. Le T, qui est peu visible sur le dessin présenté par M. Thédenat, devait être figuré par les extrémités supérieures réunies des lettres S et D.

M. Héron de Villefosse présente quelques observations au sujet du chandelier à sept branches. Un bas-relief carré, provenant des ruines d'Omm-Keïss (l'antique Gadara) et donné au Louvre par M. de Saulcy, porte cet emblème (le chandelier à sept branches), accompagné également de deux objets que M. de Saulcy considérait comme des couteaux de sacrifice, mais il est bien certain que ces deux objets n'ont pas la même forme et que si l'un d'eux a l'apparence un peu allongée d'un couteau, l'autre ressemble à un petit récipient. La sculpture est grossière et usée; il serait possible que ces deux objets, difficiles à déterminer jusqu'ici, fussent tout simplement une palme et une corne comme ceux qui accompagnent le chandelier à sept branches sur la lampe signalée par l'abbé Thédenat et sur la pierre

1. *Gazette archéologique*, 1879, pl. I.

gravée publiée par Ficoroni. Sur l'une des colonnes hautes de la nef, dans la grande mosquée de Gaza, on remarque aussi le chandelier à sept branches accompagné des mêmes symboles qui se trouvent sur le bas-relief de Gadara.

M. V. Guérin a vu en Palestine beaucoup de monuments sur lesquels figurait le chandelier à sept branches associé à divers objets, le vase contenant la manne, un agneau, etc. M. Guérin pense que la corne représente la corne à oindre dont on se servait pour les rois et dont a parlé Ficoroni.

M. Héron de Villefosse communique la note suivante au nom de M. Piette, associé correspondant national à Eauze (Gers) :

« Des fragments d'inscriptions ont été récemment découverts dans les ruines d'Elusa sur la rive droite du ruisseau d'Eauze, à 25 mètres de ce filet d'eau, à l'endroit où l'on fait des déblais pour l'établissement d'une gare des voyageurs. Ils étaient enfouis dans une terre noire au milieu des décombres. Voici leur description :

1.

« Tablette de marbre blanc en deux morceaux trouvés à dix mètres l'un de l'autre, à deux mois d'intervalle ; le milieu manque ; tenons en queue d'aronde aux deux extrémités ; moulure formant encadrement : hauteur de la tablette 278 millimètres ; largeur probable 17 ou 18 centimètres ; caractères réguliers. Quatre lignes : hauteur des caractères des trois premières lignes, 28 millimètres : hauteur de ceux de la quatrième, 23 millimètres. Un éclat a été enlevé à l'angle inférieur gauche, en sorte qu'après le point qui suit le mot INNOCENTISSIMVS, il peut y avoir eu une lettre qui aurait disparu. Le second I du mot PIISQVE est plus grand que le premier.

DOMV.... ...LONIAEELVSATIV....
ORDIN... ....OET·PLEBIOPTIMAE
PIISQV.. .....VICTVMPROPITIVM
M·POM.. .....INNOCENTISSIMVS·

2.

« Fragment de tablette en marbre blanc. Hauteur : 438 millimètres; largeur du fragment : 368 mill.; moulure ayant 77 millimètres de largeur, formant encadrement. Caractères irréguliers; ceux de la première ligne ont 60 mill. de hauteur; ceux de la seconde en ont 32 à l'exception de l'O qui en a 7 et des lettres C et ISSI qui en ont dix. Les caractères de la troisième ligne ont 57 millimètres; ceux de la dernière, 28.

M·POM..........
SANcTissiMoSA..
C·CVPIT.......
MVTIVS...........

3.

« Partie inférieure d'une tablette de marbre blanc plus haute que large. Hauteur du fragment, 13 centimètres et demi; largeur, 12 centimètres. Caractères réguliers dont la hauteur varie de 20 à 22 millimètres, selon les lignes. La première a été presque entièrement enlevée par la fracture; il n'en reste plus qu'un V incomplet.

. . . .
V. . . . . . .
CIVS EVTYC
HES PA
TER

V[*ervi*]*cius Eutyches pater* (*sacrorum*).

« Ce même Eutyches est connu par une autre inscription trouvée à Eauze et que j'ai déjà communiquée à la Société des Antiquaires (voir plus haut, p. 96).

4.

« Débris d'inscription gravée sur une tablette de marbre blanc rectangulaire, plus large que haute, brisée aux deux

extrémités. Ce fragment a 16 centimètres de hauteur et 24 de largeur moyenne. L'inscription paraît n'avoir eu que deux lignes. Hauteur des caractères : 4 centimètres.

..............PAT......
......NIA·EFFEC....

5.

« Il me reste à faire connaître trois fragments d'une tablette de marbre blanc portant sur chacune de ses faces une inscription qui paraît n'avoir pas été dépourvue d'importance, mais malheureusement trop incomplète pour être expliquée. D'un côté, une moulure, large de six centimètres et demi formant un encadrement, entourait des lignes de caractères dont la hauteur varie de trois centimètres et demi à quatre. De l'autre, à la place de moulure, il y avait une dépression rectiligne formant une bande que le lapicide n'a pas toujours respectée en gravant l'inscription dont les caractères ont une hauteur de 7 centimètres et demi à 8 centimètres.

« Le premier fragment appartient à la partie supérieure de la tablette. Il a 19 centimètres de longueur et 11 de largeur maximum. D'un côté, on voit sous la moulure les vestiges d'une ligne très incomplète dont une seule lettre T peut être lue d'une manière sûre :

...IT·N.....

« De l'autre côté est une grande lettre isolée, D, gravée en partie dans le bas de la dépression qui forme encadrement ; elle appartenait à la première ligne.

« Le second fragment a 17 centimètres de hauteur et 15 de largeur maximum. A sa partie supérieure, du côté où sont les grands caractères, on voit le bas de la dépression formant encadrement, et à 8 centimètres au-dessous on lit les caractères VE précédés d'un P incomplet après lequel se trouve un point, et suivis d'un jambage vertical qui peut appartenir à un D, à un R ou à toute autre lettre commençant par un trait vertical :

P·VEI

« La position de ces lettres un peu au-dessous de la dépression mentionnée plus haut prouve qu'elles dépendaient de la seconde ligne. Ce fragment doit se placer à droite du premier, un peu au-dessous ; mais on ne peut le juxtaposer.

« Du côté qui porte les petits caractères on distingue trois lignes incomplètes dont la première devait être la troisième de l'inscription :

. . . .
. . . .
. . . . .FECI . . . . .
. . . . . S·DIVI . . . .
. . . . . . TISSIM. . . .

« Le troisième fragment a 8 centimètres et demi de hauteur et 11 de largeur. Du côté où sont les grands caractères, on lit :

IV

« La première lettre, dont la partie supérieure manque, pourrait être un T.

« De l'autre côté on voit la base d'un A ou d'un M, et au-dessous :

ELVS

évidemment ELVS[ATES] ou ELVS[ATIVM].

« Il est impossible d'indiquer la place de ce fragment dans l'inscription. Il paraît devoir être placé plus bas que les deux autres.

« En rapprochant les deux premiers fragments et mettant le dernier au-dessous, on a d'un côté :

. . . . IT·N. . . . .
. . . .
. . . . FECI . . . . . .
. . . . S·DIVI . . . . .
. . . . TISSIM . . . .
. . . .
. . . . ELVSA. . .



« Et de l'autre côté :

D . . . .
. . . . P·EVE . . . . .
. . . .
. . . . . . IV. . . . . .

« On connaît maintenant six inscriptions dans lesquelles se trouve le nom ELVSATES ou *Elosates*, écrit avec un V ou avec un O, selon le temps auquel remontent ces textes. »

M. Héron de Villefosse signale ensuite une collection d'antiquités romaines, rapportées de Tunisie par M. Max Esnard. On y trouve un certain nombre de lampes intéressantes. Parmi les lampes chrétiennes on en remarque une portant le symbole du poisson ; une autre présente un buste de femme. Parmi les poteries, quelques-unes sont revêtues de l'estampille du fabricant. Voici les différentes marques que notre confrère a relevées :

1) Lampe ; lion passant. Au revers l'estampille : C IVN DRA ; *C(aii) Jun(ii) Dra(conis)*.

2) Lampe; chien (?). Au revers l'estampille : C IVN DRAC ; *C(aii) Jun(ii) Drac(onis)*. — La même marque se trouve au Musée de Constantine (voir Renier, I·A·, nº 4220).

3) Lampe ; lion courant. Au revers marque tracée à la pointe dans la pâte molle, avant la cuisson ; caractères maigres et allongés : VICT
ORINVS ; *Victorinus*.

4) Lampe ; Amour jouant de la lyre. Au revers, marque tracée à la pointe avant la cuisson : CDOMITIS ; *C(aii) Domiti(i)* S...

5) Lampe. Au revers, marque tracée à la pointe avant la cuisson : FeLICIS ; *Felicis*.

6) Lampe ; Mercure portant le caducée au bras gauche et la bourse dans la main droite ; il est à cheval sur un coq qui semble tenir dans son bec une couronne de feuillage à laquelle sont suspendus deux objets indistincts ; aux pieds

du coq on voit un scorpion [1]. Au revers, se trouve une estampille très mal venue, sur laquelle j'ai cru distinguer les caractères suivants :

EXOG
AMΛLΛ///I
ΛNI

ex o(fficina) G....iani.

7) Au fond d'un grand plat en terre rouge : MVRRI. Les lettres MVR sont liées. La même marque se remarque sur une petite coupe qui a été découverte, remplie de charbons, dans un tombeau.

Ces poteries proviennent, pour la plupart, de fouilles faites par M. Esnard à l'Henchir-Thine (l'antique Thenae), localité située au sud de Sfax (Tunisie), sur le bord de la mer, où notre savant confrère M. Victor Guérin (*Voyage en Tunisie*, t. I, p. 177 et 178) avait déjà signalé une quantité innombrable de fragments de poteries. Une des lampes, qui ne porte pas d'estampille, est intéressante par le sujet dont elle est ornée. On y voit les bustes d'Isis et de Sarapis, placés vis-à-vis l'un de l'autre ; Sarapis est coiffé du *modius* ; sa tête est entourée de rayons comme celle d'Hélios ; il apparaît avec tous les caractères d'un dieu solaire. Ce petit monument doit être rapproché des inscriptions découvertes à Carthage par M. P. de Sainte-Marie, inscriptions consacrées à *Jupiter Soleil Sarapis* et qui ont été publiées dans notre *Bulletin* de 1880 (p. 284 et suiv.).

1. Cf. l'autel à Mercure publié par Doni, *Inscr. antiq.*, p. 21, où le dieu est représenté debout, tenant la bourse et le caducée, entre un coq et un capricorne.

Séance du 7 Septembre.

Présidence de M. Duplessis, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

Académie d'archéologie de Belgique ; Bulletin, 2e partie, VI-XI. Anvers, 1880-1881, in-8°.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, XXXVI, 3e série, t. VI. Anvers, 1880.

Annual report of the board of regents of the Smithsonians institution for year 1879. Washington, 1880, in-8°.

Bulletin de correspondance hellénique, VI-VIII, cinquième année, juin-décembre 1881. Paris, 1880.

— *de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, IIe série, XIe vol. (1879-1880). Strasbourg, 1881, in-4°.

— *de la Diana*, mai-août 1881.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 151-152. Chartres, 1881, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 18. Langres, in-8°.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, juin-juillet 1881. Mulhouse, 1881, in-8°.

— *de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. VIII, 4e livr. Périgueux, 1881, in-8°.

— *de la Société des antiquaires de Picardie*, année 1881, n° 2. Amiens, 1881, in-8°.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, fascicule n° 2, 1880. Chalon-sur-Saône, 1881, in-4°.

— *de la Société archéologique de Touraine*, t. V, 3e et 4e trimestres de 1880. Tours, 1880, in-8°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande, livraisons 49 à 59. Bonn, 1870-1880, in-4°.

Journal des Savants, mai-juillet 1881, in-4°.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, VIIe série, t. XXVIII, n° 5-7. Saint-Pétersbourg, 1881, in-8°.

Mémoires de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. XLIV. Troyes, 1880.

— *de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne*. Châlons-sur-Marne, 1881.

— *de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*. Chalon-sur-Saône, 1881, in-4°.

— *et documents publiés par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XIX. Chambéry, 1881.

Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark, 29e livr. Graz, 1881, in-8°.

Revue Africaine, 25e année, n° 146. Alger, 1881, in-8°.

— *de l'art chrétien*, avril-juin 1881.

— *épigraphique du midi de la France*, n° 14, juin-juillet 1881, in-8°.

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, nouvelle série, 118e livraison. Saint-Omer, 1881, in-8°.

Viestnick hrvatskoga arkeologickoga druztva, godina III, br. 3. Zagrebu, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für Thuringische Geschichte und Alterthumskunde, 1re série, t. I-VIII; 2e série, t. I, t. II (l. 1-2). Iéna, 1852-1880, in-8°.

Cazalis de Fondouce. *Emploi de la callaïs dans l'Europe occidentale pendant les temps préhistoriques*. Toulouse, 1881, in-8°.

— *La question de l'homme tertiaire en Portugal*, in-8°, s. l. n. d.

Chabouillet (A.). *Description des antiquités et objets d'art composant le cabinet de M. Louis Fould*. Paris, 1881, gr. in-f°.

Charmasse (A. de). *Note sur la guerre du Charollais en 1477 et 1478*. Autun, 1881, in-8°.

Chenelière (Gaston de la). *Étude sur un objet celtique, en or, inédit, trouvé dans les environs de Brest*. Saint-Brieuc, 1881, in-8°.

— *Inventaire des monuments mégalithiques du département des Côtes-du-Nord*. Saint-Brieuc, 1881, in-8°.

Gaidoz (H.). *Revue celtique*, vol. V, n° 1, août 1881, in-8°.

Gori (Fabio). *Archivio storico artistico archeologico e lette-*

rario della città e provincia di Roma. Spolete, 1881, in-8°.

LILIENCCON (R. VON). *Düringische Chronik des Johann Rothe.* Iéna, 1859, in-8°.

LUCAS (Ch.). *L'architecture au temps d'Homère. Le palais d'Ulysse à Ithaque.* Paris, 1881, in-8°.

MICHELSEN (A. L. J.). *Der Mainzer Hof zù Erfurt aus Ausgange des Mittelalters.* Iéna, 1853, in-4°.

— *Uber die Ehrenstücke und den Rautenkranz als Ehistorische Probleme der Heraldik.* Iéna, 1854, in-4°.

— *Codex Thuringiae diplomaticus.* Iéna, 1854, in-4°.

— *Urkundlicher Ausgang der Grafschaft Orlamünde.* Iéna, 1856, in-4°.

— *Die aeltesten Wappenschilde der Landgrafen von Thüringen.* Iéna, 1857, in-4°.

— *Johann Friedrich's des grossmüthigen Stadtordnung für Iena.* Iéna, 1858. in-4°.

— *Rechtsdenkmale aus Thüringen.* Iéna, 1863, in-8°.

SAINT-PAUL (Anthyme). *Viollet-le-Duc et son système archéologique.* Tours, s. d., in-8°.

TAELEN (Félix VAN DER). *Notice sur Jeanne-Marie van der Genst, mère de Marguerite d'Autriche.* Anvers, 1879, in-8°.

WEGELE (Franz X.). *Chronicon ecclesiasticum Nicolai de Siegen.* Iéna, 1855, in-8°.

— *Annales Reinhardsbrunnenses.* Iéna, 1854, in-8°.

Correspondance.

Le Président annonce les pertes regrettables que vient de faire la Compagnie en la personne de M. Keller, associé correspondant étranger à Zurich, et en celle de M. Romain Boulanger, associé correspondant national.

Madame Thuret, née Louis Fould, fait hommage à la Société de l'ouvrage intitulé : *Antiquités du cabinet de M. Louis Fould*, description par M. A. Chabouillet.

Travaux.

M. Demay donne lecture d'une lettre de M. Janvier, associé correspondant national à Amiens, annonçant une découverte faite dans cette ville, rue du Faubourg-d'Amiens,

à environ deux mètres au-dessous du sol dans les substructions d'une cave. On a trouvé une urne en verre renfermant des ossements calcinés ; elle était protégée par deux morceaux de meule antique, placés au rebours de leur position normale et formant ainsi un abri excellent. A côté de l'urne était placée une petite fiole également en verre.

M. Mazard, associé correspondant, présente à propos du congrès archéologique de Vannes auquel il vient d'assister les observations suivantes :

« Dans cette ville, les monuments mégalithiques, si communs dans la contrée, devaient être naturellement le principal attrait de la réunion et des excursions qui la suivirent.

« La question de l'origine des blocs qui entrent dans la construction de ces monuments partage toujours les archéologues bretons.

« Les uns, s'appuyant sur ce que certains menhirs, notamment celui de Locmariaker, ne présentent pas dans la texture de la roche absolument les mêmes éléments que ceux de la roche sous-jacente, regardent ces monolithes comme des blocs erratiques transportés sur les lieux par une action glaciaire. D'autres pensent au contraire que ces blocs appartenaient au sol granitique des localités où ils ont été élevés et d'où ils ont été détachés.

« M. Mazard est disposé à partager cette dernière opinion. Dans ses promenades dans les environs de Vannes il a bien examiné la formation géologique du pays. Nulle part il n'a reconnu, sauf peut-être dans une tranchée du chemin de fer près de Ploërmel, les traces ni d'une formation, ni de transports glaciaires. Dans les landes, encore si importantes, la roche granitique affleure partout et émerge en maints endroits parfois en très gros blocs. Cette roche, moins dure qu'on pourrait le supposer, se délite sous les actions atmosphériques et présente, dans le sens vertical et horizontal, de larges fissures. En introduisant dans ces fentes des leviers ou des coins il était facile de débiter la roche en monolithes plus ou moins considérables. Sur les côtes, où la plupart du temps sont dressés les monuments, la mer par ses érosions devait beaucoup simplifier le travail. »

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1881.

Séance du 5 Octobre.

Présidence de M. V. Guérin, ancien président.

Ouvrages offerts :

Asociacion artistico-archeologica Barcelonesa. Album de la exposicion de artes decorativas celebrada en el local de la Sociedad artistico-archeologica durante los meses de enero y febrero del anno 1881. Barcelona.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 153, août 1881. Chartres, 1881.

— *de la Société industrielle de Mulhouse*, août 1881.

— *d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 6e et 7e livr. Romans, 1881.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens, année 1880, 3e série, VII. Amiens, 1881.

— *et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XX, livr. 2. Genève, 1881.

— *de l'Académie de Stanislas*, 1880, CXXXIe année, 4e série, t. XIII. Nancy, 1881.

Revue africaine, n° 147, mai-juin 1881. Alger, 1881.

— *historique et archéologique du Maine*, t. IX, livr. 1 à 3. Mamers, 1881.

Barthélemy (A. de). *Liste des noms d'hommes gravés sur les monnaies de l'époque mérovingienne* (extr. de la Bibliothèque de l'École des chartes, t. XLII). Paris, 1881.

Baye (le baron J. de). *L'industrie acheuléenne dans le loess de la Brie-Champenoise*. Châlons-sur-Marne, 1881.

Corblet (l'abbé). *Parrains et marraines ; étude liturgico-historique* (extr. de la *Revue de l'Art chrétien*). Paris, 1881.

GODARD-FAULTRIER. *Angers, place du Ralliement; fouilles de* 1878-1879.

JULLIEN-LAFERRIÈRE (l'abbé). *L'Art en Saintonge et en Aunis;* t. I, *arrondissement de Saintes*, n° 7. Toulouse, 1880.

LINAS (Ch. DE). *Causeries iconographiques à propos de quelques œuvres d'art récemment entrées au Musée du Louvre* (extr. de la *Revue de l'Art chrétien*, 2e série, t. XV, 1881).

MOWAT (R.). *Détermination du consulat qui date la table de Henchir-Dakhla* (extr. de la *Revue archéologique*, mai 1881).

PERROT (G.) et CHIPIEZ (C.). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, 2e série, livr. 11 à 20. Paris, 1881.

PIETTE (E.). *Notes sur plusieurs inscriptions récemment découvertes dans les ruines d'Elusa.* Cauterets, 1881.

ROBERT (Ch.). *Numismatique de la province de Languedoc;* II, *période wisigothe et franque;* III, *période carolingienne* (extr. du t. VII de la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*). Toulouse, 1880.

VILLE-LE-ROULX (DE LA). *Jean Theurel*, 1699-1807; *Les portraits d'un fusilier centenaire.* Tours, in-8°.

Travaux.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. J. de Laurière, associé correspondant, l'estampage d'une inscription votive gravée sur la face d'un petit autel. Ce monument a été découvert aux environs de Saint-Béat et de Marignac (Haute-Garonne) dans le cimetière de Baud, en creusant la terre pour établir un calvaire. Il appartient à M. Gourdon, de Luchon, qui l'a acheté au curé de Baud. L'inscription est ainsi conçue :

ALAR
A · FVRIVS
FESTVS
V · S · L · M

L'autel a été élevé par *A(ulus) Furius Festus* à un dieu pyrénéen qui paraît être très proche parent du dieu mentionné sur deux autels du Musée de Toulouse. L'un de ces

autels porte : ALARDOSTO DE *Alardosto de(o)*; il a été trouvé entre Estenos et Cierp[1]; sur l'autre on lit : ALARDOSSI, il provient du territoire de Luchon[2]. Il est très probable que c'est le nom de la même divinité qui figure sur l'autel découvert à Baud.

M. le baron J. de Baye envoie la note suivante :

« J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la Société des Antiquaires de France la copie d'une inscription trouvée à Reims, aux environs de la gare des marchandises, sur une tombe de 3 mètres de profondeur. Il y a lieu de présumer qu'elle avait été chargée par des remblais. L'inscription est gravée sur une pierre de 0 m. 60 c. de hauteur. Le cippe affecte la forme ordinaire. Le squelette que la pierre tumulaire accompagnait était intact et bien conservé. Un couteau en fer, de petite dimension, se trouvait dans la région du crâne. Près de la tête, se trouvait aussi une urne cinéraire, en terre cuite, d'une teinte blanche. Des ossements humains, incomplètement brûlés, étaient renfermés dans l'urne. L'orifice de l'urne était recouvert par une ardoise épaisse, appropriée à la grandeur du vase. Auprès de l'urne, une poterie de petite forme avait été placée. La couverte de ce vase est d'apparence métallique. L'inscription est ainsi conçue :

.. MECΛ · MEMO
RIΛTVAM

M. Héron de Villefosse fait remarquer que ce texte, à en juger par la forme des lettres, doit appartenir à une assez basse époque; d'après le dessin de M. de Baye, la pierre lui paraît brisée à gauche; l'inscription a été tracée à la hâte à l'aide d'une pointe; les A ne sont pas barrés. Il pense qu'il faut suppléer une lettre au commencement de la première ligne et transcrire : [*a*]*meca* (?), *memoria tuam*, pour : *am*[*i*]*ca* (?), *memoria*(*m*) *tuam* [*feci*]. Le mot *memoria* désigne ici le tombeau, l'ensemble de la sépulture.

1. E. Roschach, *Catal. du musée de Toulouse*, 1865, n° 128.
2. *Ibid.*, n° 161.



M. Ch. Robert présente les deuxième et troisième fascicules de ses études sur la *Numismatique du Languedoc* ; ces deux fascicules ont trait aux périodes wisigothe, mérovingienne et carolingienne. M. Robert explique le grand nombre de noms de lieux inscrits sur les monnaies de cette époque et fait à ce sujet la communication suivante :

« Si le cens, au temps de Grégoire de Tours, était versé au palais par les comtes, sous forme de lingots d'or, il est possible que cet impôt et que d'autres sources de revenu, mines, salines, péages, produits des domaines, etc., aient donné lieu à la fabrication de tiers de sous d'or portant le nom de la localité sur laquelle le revenu était assis. M. An. de Barthélemy — qui n'est pas l'auteur de la note signée A. B. — a à peu près admis mon opinion[1] ; il pense que c'est exclusivement avec les produits des domaines que la monnaie à noms de lieux était frappée. »

« Le troisième fascicule, dans lequel il est traité des monnaies carolingiennes, commence par un aperçu général sur les monnaies en circulation à l'avènement de Pépin, les petits deniers d'argent qui offrent des sigles si difficiles à interpréter. Ces deniers avaient le flan étroit et épais de l'époque mérovingienne; on en frappait encore au commencement du règne de Pépin; ce roi fut l'auteur d'une réforme monétaire considérable qui substitua définitivement aux monnaies à flan épais des monnaies à flan large et mince, l'argent à l'or. En même temps, les ateliers monétaires si nombreux sous les Mérovingiens furent réduits sous Pépin et Charlemagne à un nombre très restreint, ce qui témoigne d'une centralisation administrative assez puissante et d'un retour aux traditions romaines. On ne connaît, pour la partie du midi de la France dont j'avais à m'occuper, que deux ateliers sous Charlemagne : celui de Narbonne et celui d'Uzès. Les successeurs de Charlemagne qui ont pu faire frapper dans ce même pays, sont : Louis le Débonnaire et d'autres rois du nom de Louis jusqu'à Louis V, Charles le Chauve et ses successeurs du nom de Charles, les rois Eudes

1. *Revue archéol.*, 1865.

et Raoul. En dehors de ces princes qui n'ont pas régné exclusivement sur l'Aquitaine, il y a encore les deux Pépins, rois exclusivement de l'Aquitaine, dont nous trouvons dans le midi d'assez nombreuses monnaies, bien que leur règne eût été si troublé et leur pouvoir incessamment contesté. Jusqu'à ce jour, on n'a généralement pas hésité à répartir entre ces divers princes homonymes les monnaies portant les noms de Louis, Charles ou Pépin ; mais un examen attentif permet de reconnaître que quelques types se sont immobilisés, et que la part faite à chacun d'eux est en général fort hypothétique. Il m'a donc paru plus prudent de grouper les nombreuses monnaies que j'avais à décrire sous ces rubriques, monnaies au nom de Louis, de Pépin, de Charles, tout en faisant valoir, chemin faisant, les arguments qui militent pour l'attribution de certaines pièces à tel ou tel de ces princes. Cette prudence est justifiée par ce fait, démontré aujourd'hui de la manière la plus précise, que les types monétaires principaux inaugurés pendant la période carolingienne se sont longtemps perpétués et ont été maintenus, même avec reproduction du nom royal, dans plusieurs ateliers seigneuriaux et épiscopaux de la haute féodalité[1].

« J'ai reproduit dans les planches soixante-quatre types ou variétés, parmi lesquelles les curieuses pièces exceptionnellement frappées en or sous Charlemagne dans l'atelier d'Uzès. Le grand monogramme qui se trouve sur ces pièces est facile à interpréter, mais il est accompagné de sigles et de lettres dont je m'avoue aussi impuissant que mes devanciers à donner la clef. »

M. Mowat présente trois fragments de poterie fine à couverte rouge lustrée, découverts en août 1881 dans la construction d'une maison qui portera le n° 7 de la rue des Feuillantines. Ils sont ornés de bas-reliefs : 1° Un mufle de

1. Les ateliers du Midi où les successeurs de Charlemagne ont frappé monnaie et dont j'avais à m'occuper ici sont : Toulouse, Narbonne, Béziers, Nîmes, Uzès, Substantion, Carcassonne, Le Puy (*Anicium*). J'ai aussi décrit quelques monnaies d'ateliers douteux et quelques pièces avec les légendes *Christiana religio* et *Aquitania*.

lion, percé d'outre en outre d'un canal et ayant servi d'orillon au bord supérieur d'un grand vase; 2° une Victoire ailée, tenant une palme dans la main gauche et tendant de la main droite une couronne à une Diane armée de l'arc et caressant un quadrupède, faon ou chien, qui se dresse devant elle; des exemplaires séparés de chacun de ces types ont été signalés à Paris par Grivaud de la Vincelle[1], et au Vieil-Evreux par Rever[2], au Mans par M. Hucher[3]; 3° une scène de chasse, au milieu de laquelle est inscrit le nom IVNAB, *Banui*, en lettres rétrogrades, moulées, et hautes de 15 millimètres. Le Musée Carnavalet possède deux autres échantillons de cette estampille, qui a été également rencontrée à Rennes, au Mans, à Glanon, à Bourges, à Moulins, à Compiègne. M. Mowat présente ensuite quelques spécimens choisis dans un lot de 85 fragments de poteries fines recueillis à Reims par M. Duquenelle et portant des estampilles imprimées dans leur fond intérieur. La liste de ces estampilles constitue une série importante pour la céramique rémoise; on y remarquera bon nombre de noms gaulois rares ou nouveaux.

Les astérisques indiquent les lectures douteuses.

Poteries à couverte rouge-mat.

Ces poteries, en nombre relativement peu considérable, se distinguent par leur nuance rouge-clair, leur aspect mat, le guillochis circulaire qui entoure l'estampille, et le faible relief du cordon qui leur sert de base ou d'appui.

BOII O ,	*Boii o(fficina)*. Nom ethnique. — Bol.
SIINITIOS,	*Senitios*. Nom gaulois. Les lettres *S* sont rétrogrades. — Plat.
TARVAC ,	*Tarvac(os)*. Nom gaulois. — Plat.

1. *Antiquités gauloises et gallo-romaines découvertes dans les jardins du palais du Sénat*, pl. xv, fig. 4 et 5.
2. *Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux*, pl. x, fig. 1.
3. *Bulletin monumental*, 1860, p. 179.

Poteries à couverte rouge-lustré.

	ABRONIS.	Bol. — En dessous, la lettre numérale *X*, en graffito,
	AGsATI,	*Agsati*. Nom gaulois; la lettre *S* est inscrite dans le G. — Bol.
	AD	*Ad*. Estampille complète.
	AMPITOVMA,	*Ampitouma*. Nom gaulois. (Musée de Reims.)
	ANNIOS F ,	*Annios f(ecit)*. S rétrograde. — Bol.
OF	ARDACI,	*of(ficina) Ardaci*. Nom gaulois. — Plat avec umbo saillant.
II ·	ARDAC ,	pour [*o*]*ff*(*icina*) *Ardac*(*i*). — Plat avec umbo saillant.
	AVE ,	*Ave*. Souhait ou salut. — Bol.
	IIVA ,	peut-être le rétrograde de *Ave*.
	AVONVS FE ,	*Avonus fe*(*cit*). — Plat avec umbo entouré d'un guillochis.
	BASSI	Bol.
	CABRILLIMA,	*Cabrilli ma*(*nu*). — Bol avec umbo.
OF	CALI	Bol.
	CARBONIS M,	*Carbonis ma*(*nu*). — Bol.
	CATO F	Bol.
	//INTVGNATV	[*C*]*intugnatu*(*s*). Nom gaulois. — Bol.
	COCVS	Bol.
	//OMMIVS TI,	[*C*]*ommius fe*(*cit*). Nom gaulois.
	DIOCIINIIS,	*Diogenes*. — Bol.
	ELLENIVS,	*Ellenius*. — Bol.
	ERM .	Au-dessous, une palme horizontale.
	*FAI .	
	*FAVS .	
	GERMANI ,	*Germani*. Ligature de M, A et N. — Bol.
	*IVIO .	
OF	LICINIAA,	*of(ficina) Liciniani*. Ligature de A, N et I. — Plat avec umbo.
	MACRINI,	*Macrini*. Ligature de M et A. — Bol.
	MAE .	Bol.

	MARTIALISF,	*Martialis f(ecit)*; S rétrograde. — Bol.
OF·MEM		. *of(ficina) Mem(oris)*. Ligature de M et E. — Bol.
	MIINDA	, *Menda*. Nom gaulois. — Bol.
OF	MOCI	, *of(ficina) Mod(esti)*. — Bol.
	MOTVCVS F	, *Motucus f(ecit)*. Nom gaulois. — Bol.
	MOXI-MA	, *Moxi(i) ma(nu)*. Nom gaulois. — Bol.
	ORIIAVO	*Oreavo*. Nom gaulois. — Plat.
	PACATVS F	Bol.
	PATRI/////	Sur la face extérieure, le mot *MAXI////*, *Maxi(mi)*, en graffito. — Bol.
	PERRI M	, *Perri M(anu)*. Nom gaulois. — Bol.
	PIPERI,	*Piperi*. — Bol.
	PRIMVS	Bol.
	PRIMVS·FE	, *Primus fe(cit)*; ligature de P et R; S rétrograde. — Plat.
OF	RVF	, *of(ficina) Ruf(i)*. — Bol.
	RVFVS	
//F	SARRVT	, *[of]f(icina) Sarrut(i)*. Nom gaulois. — Plat avec umbo.
	SATTO F	, *Satto f(ecit)*. — Bol.
	SCOTI	, *Scoti*. Nom ethnique. — Bol.
	//COTIVS	, *[S]cotius*. Nom ethnique. — Plat avec umbo.
	////VNDVS	, *[Sec]undus*, peut-être *[Iuc]undus*.
	SENEN	, *Senen (...)*.
	SIINO	, *Seno*. Nom ethnique.
OF	SILVIN	, *of(ficina) Silvin(i)*.
	SILVIN	, *Silvin(i)*. S rétrograde. — Bol.
	SVC////RI·M	, *Suc(a)ri? m(anu)*.
	A T I C I (dans un cadre)	*Taciti*. — Gobelet.
	TENVIS	, *Tenuis*.
	VERECV	, *Verecu(ndus)*. — Bol.
	VIDVCOS F	, *Viducos f(ecit)*. — Bol.
	VITALIS	, *Vitalis*.

*VISSI	.	
XANTHI	, *Xanthi*. Ligature de A, N, T, H et I. — Bol.	
ZOILI	, *Zoili*. — Bol.	

Poteries à couverte noire.

SILVINIO	, *Silvini o(fficina)*. Ligature de V, I, N et I. Un I inscrit dans le V.	
TA	.	
*VIIXΛI	, ou peut-être LVXI·M.	
VRIΛ	.	

M. Héron de Villefosse fait remarquer, à propos des poteries présentées par M. Mowat, que les vases rouges à relief découverts en Auvergne et particulièrement à Lezoux (Puy-de-Dôme), où le docteur Plicque en a retrouvé de nombreuses fabriques, présentent ordinairement cette couleur rouge-vineux et ces reflets brillants. Du reste, la marque extérieure BANVI a été rencontrée dans cette localité, et comme Lezoux était un centre indiscutable et très étendu d'industrie céramique à l'époque romaine, il est à peu près certain que *Banvus* était un des fabricants de l'endroit. Le commerce de Lezoux était fort important, et les poteries étaient expédiées dans toute la Gaule et jusqu'en Bretagne. Le docteur Plicque a reconnu sur les bords de l'Allier les ports d'embarquement par lesquels se faisaient ces expéditions ; on exportait même de Lezoux des moules de vases.

M. Le Blant fait la communication suivante :

« Une collection d'antiquités récemment rapportées d'Utique vient d'être exposée, en dehors du Musée du Louvre, dans une salle de ce même palais temporairement concédée par le Département des travaux publics. Si la réunion de ces monuments est instructive et intéressante, on doit regretter que les étiquettes explicatives n'aient pas été rédigées avec plus de réflexion et de compétence. Bornons-nous à en citer une seule, celle qui accompagne une épitaphe chrétienne

exécutée en mosaïque. L'inscription, tracée dans une couronne et terminée par le monogramme du Christ, porte cette formule très simple :

C A N D I
DAFIDILI
S IN PACE

C'est-à-dire : *Candida fidelis in pace.*

« La carte jointe à cette petite légende la traduit ainsi : *Candida fille d'Eydix;* elle porte, en outre, la note suivante : *Eydix, dont le nom veut dire Bacchus dans l'Hadès, devait appartenir à une famille sacerdotale.*

« Nous ne voulons pas nous étendre sur les traductions et les commentaires de cette sorte qui sont des plus nombreux dans les étiquettes de cette collection. Bornons-nous à regretter que leur rédacteur anonyme n'ait pas cru devoir, avant tout, consulter les savants et obligeants conservateurs du Louvre, dont les avis lui eussent été des plus précieux. »

M. Rayet remarque que les explications inscrites sur les étiquettes dont il vient d'être question, sont toutes fort étranges et ne peuvent être attribuées qu'à M. G. d'Orcet. — M. Saglio déclare que le local dans lequel a lieu l'exposition d'Utique dépend du ministre des Travaux publics et a été concédé par lui, que l'administration des Musées n'est pour rien dans cette concession, qu'elle n'a été ni consultée, ni même avertie.

La Compagnie est d'avis que l'administration centrale des Beaux-Arts se devrait à elle-même de démentir le caractère officiel que les auteurs des fouilles d'Utique paraissent désireux de laisser attribuer par le public à une entreprise toute privée. Il y aurait lieu de plus d'imposer aux organisateurs de l'exposition de retirer des salles, dont la jouissance leur a été accordée, des étiquettes et un volume uniquement propres à faire rire les étrangers à nos dépens. Quant aux objets eux-mêmes, il semble sans inconvénient de les laisser exposés.

Séance du 12 Octobre.

Présidence de M. G. Perrot, 1er vice-président.

Ouvrages offerts :

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 66e et 67e volumes, in-8°.

Cagny (l'abbé P. de). *Étude sur l'éloquence de la chaire appliquée aux fameux prédicateurs des* XVe *et* XVIe *siècles*. Amiens, 1881, in-8°.

Casati (C.-Ch.). *Petits musées de Hollande et grands peintres ignorés*. Paris, Didier, 1881, in-8°.

Lucas (Ch.). *Architecture au temps d'Homère : le palais d'Ulysse*. Paris, Ducher, 1881, in-8°.

Mossmann. *Échec militaire de Henri IV en Alsace, d'après des documents inédits*. Strasbourg, Heitz, 1881, in-8°.

Schlumberger (G.). *Trois sceaux et deux monnaies de l'époque des croisades*. Gênes, 1881, in-8°.

— *Bulles de hauts fonctionnaires byzantins d'ordre militaire*. Gênes, 1881, in-8°.

Tourret (G.-M.). *La situation légale du christianisme pendant les trois premiers siècles*. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1878, in-8°.

— *Étude épigraphique sur un traité de saint Augustin*. Paris, Didier, in-8°.

Correspondance.

M. le ministre de l'Instruction publique invite la Société des Antiquaires à prendre part à la réunion des Sociétés savantes qui est convoquée à la Sorbonne, au mois d'avril prochain. C'est la première fois que, en vertu de la nouvelle organisation, les sociétés de Paris sont appelées à se faire représenter à ce congrès avec celles des départements.

M. Tourret, receveur des domaines à Cannes (Alpes-Maritimes), présenté par MM. E. Le Blant et G. Perrot, demande à être admis au nombre des associés correspondants natio-

naux. Le président désigne MM. Müntz, Heuzey et Rayet pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres présentés par le candidat.

Travaux.

M. Alexandre Bertrand dépose sur le bureau :

1° Un objet en or qui semble avoir été l'extrémité d'une ceinture de l'époque celtique, trouvé dans le département de l'Ardèche avec quatorze monnaies romaines en or ;

2° Un vase en bronze, de travail élégant, incrusté d'argent, analogue à celui qui fait partie de la collection de M. Gréau. Ce vase, malheureusement en assez mauvais état de conservation, peut dater des premiers siècles de l'ère chrétienne ; l'anse, très élégante, représente une femme tenant un enfant dans ses bras ; elle a été brisée et maladroitement restaurée à une époque antique. Le vase, découvert dans les travaux du chemin de fer de Montauban à Castres, a été déposé au Musée de Saint-Germain, par ordre du ministre des Travaux publics ;

3° Des photographies de médaillons en terre cuite trouvés à Reims et envoyés par M. Duquenelle. L'examen de ces photographies, dont les sujets ne sont pas sans analogie avec les types des médaillons contorniates, est renvoyé à M. Ch. Robert.

M. l'abbé Thédenat, associé correspondant, lit un mémoire sur un étui à collyre égyptien conservé au Musée du Louvre. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. Héron de Villefosse entretient la Compagnie des fouilles de Hermes (Oise) où M. l'abbé Hamard continue l'exploration d'un vaste cimetière mérovingien (voir le *Bulletin* de 1878, p. 162 à 172 ; celui de 1879, p. 91 et celui de 1880, p. 227 avec la planche jointe). Le 1er septembre dernier M. l'abbé Hamard a découvert un nouveau fragment

d'inscription d'ailleurs assez mutilé, qu'il est difficile de compléter, mais dont il faut publier le texte :



Cette inscription a été taillée pour fabriquer un sarcophage mérovingien, comme celle, précédemment découverte, qui a fait connaître les *vicani Ratumagenses*.

Sur un autre fragment provenant des mêmes fouilles on lit la formule finale d'une inscription votive :

D · S · D

D(*e*) *s*(*uo*) *d*(*edit*).

Le S est entre deux feuilles de lierre (hederae).

Un troisième fragment qui a été employé pour faire un couvercle arrondi de sarcophage ne laisse plus entrevoir que deux lignes dont les lettres n'existent d'ailleurs qu'à l'état incomplet :

RVS
SPD

La moitié supérieure de la première ligne et la moitié inférieure de la seconde ligne sont taillées. On reconnaît cependant là les restes d'un cognomen terminé en RVS comme [*Seve*]*rus* ou tout autre surnom, et la fin de la formule [*d*(*e*)] *s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *d*(*edit*).

Notre confrère ajoute qu'il a pu constater dans l'église de Hermes la présence de morceaux d'architecture appartenant à l'époque romaine. La tour centrale qui domine le carré du transept est soutenue par quatre piliers dans lesquels ont été encastrés des chapiteaux ioniques romains et d'autres fragments antiques.

M. Flouest, associé correspondant national, communique un fragment de sculpture portant une inscription votive et représentant un genou de grandeur naturelle. Ce fragment a été recueilli, vers 1835, aux sources de la Cave, près d'Essarois (Côte-d'Or), dans les ruines d'un temple construit à l'époque romaine.

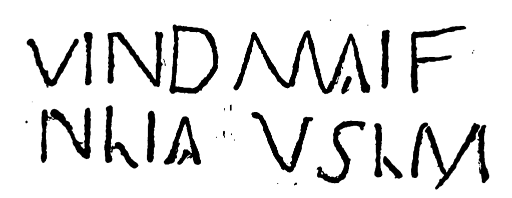
« Comme son congénère des sources de la Seine, comme les édicules de Massingy-lez-Vittaux et de la Douix de Terrefondrée, situés dans la même région, le temple de la Cave avait reçu de très nombreux ex-voto. Quelques-uns sont en bronze, mais la plupart ont été sculptés dans la pierre blanche du pays. La consécration de l'un des plus importants à Apollon, DEO APOLLINI, confirme une fois de plus l'indication des Commentaires relativement à la croyance gauloise qui plaçait la guérison des maladies dans les pouvoirs de ce dieu.

« Si la représentation intégrale de la personne humaine n'est pas rare parmi ces ex-voto, on y rencontre plus fréquemment encore la simple reproduction de la partie du corps où l'affection morbide avait son siège. Des bras, des jambes, des troncs, des bustes s'y sont montrés en abondance et quelques-unes de ces représentations laissent voir, avec une fidélité de rendu qu'on trouverait choquante aujourd'hui, l'altération physiologique soumise à l'action thérapeutique de la source sacrée.

« Le fragment qui fait l'objet de cette note appartient à la catégorie de ces représentations partielles. On y reconnaît sans hésitation la partie inférieure d'une jambe volontairement arrêtée au-dessus du genou. A la hauteur de la rotule existe une inscription dont les caractères assez profondément gravés ne manquent pas de netteté, mais qu'il est malaisé de lire.

« Simplement entaillée à la pointe, cette inscription trahit une exécution hâtive et sommaire qui a pu favoriser des méprises, ou des lacunes. C'est là d'ailleurs un reproche à faire à presque toutes les inscriptions découvertes en Bourgogne, aux émergences des fontaines qui furent l'objet d'un culte dans les temps antiques. Leur étude comparative, comme

celle des monuments qui les portent, amène à penser qu'il existait dans les dépendances de ces temples hydrothérapiques, des magasins où un marchand tenait à la disposition des fidèles un assortiment varié d'*ex-voto*. Le malade, plus ou moins guéri, qui estimait avoir à témoigner de sa reconnaissance, y trouvait de quoi mener rapidement la liquidation de son vœu. Dès que son choix était fixé, on en appropriait l'objet à ses intentions particulières, séance tenante et en un tour de main. De là, ces gravures d'inscriptions dédicatoires d'un faire trop expéditif et trop lâché pour ne pas comporter souvent, au regard des archéologues, quelque grave desideratum.



« L'inscription dont il s'agit offre de sérieuses difficultés de lecture.

« A ne la considérer que dans ses éléments matériels, et sans souci des traditions épigraphiques, on est tout d'abord conduit à lire VINDMAI F(ILIA) IVLIA V(OTVM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO), c'est-à-dire, en traduisant : *Julia fille de Vindmaos a volontiers accompli son vœu.* Mais, combien cette lecture paraîtra défectueuse à quiconque a notion des principes qui président à la formation des noms et à leur agencement ! Pour si gaulois qu'on le suppose, VINDMAOS est un nom bien invraisemblable : il réclamerait impérieusement, pour se faire accepter, l'intercalation d'une voyelle entre D et M. Si la racine VIND est connue dans l'onomastique des Gaules, elle n'y est jamais brusquement suivie par une consonne ; une lettre sonore s'interpose toujours entre elle et son suffixe. C'est ainsi que l'on a par exemple *Vindomagus*, *Vindonius*, *Vindoinissa* et notamment *Vindonicius*,

dont l'exactitude et la correction sont probablement affirmées par une autre inscription d'Essarois.

« Que dire aussi du gentilicium IVLIA employé seul pour la désignation de la dédicante ? Il n'aurait pas seulement le tort d'être affranchi, contre l'usage, du cognomen complémentaire, il interviendrait encore dans un ordre diamétralement inverse de celui où il devrait logiquement se trouver.

« Il semble donc qu'il convient de ne pas tenir un trop grand compte de l'impression des yeux en face de l'inscription et de chercher une autre lecture que celle qu'elle suggère.

« On peut alors, en se laissant guider par les données usuelles, l'interpréter ainsi :
VINDANA I(*ulii*) F(*ilia*) IVLIA V(*otum*) S(*olvit*) L(*ibens*) M(*erito*) ;

« Ou mieux encore, si on veut relever l'incorrection du nom de famille IVLIVS usurpant, dans la désignation du père, une place qui ne doit appartenir qu'à un prénom et en admettant d'ailleurs qu'un léger éclat de la pierre, venant s'amortir juste au niveau supérieur de l'inscription, a enlevé, au-dessus du trait vertical accepté pour I (IVLII), la barre transversale qui en faisait un T :

VINDANA T(*iti*) F(*ilia*) IVLIA V · S · L · M ·

« Quelle que soit celle qu'on préfère de ces deux leçons, elle aurait l'avantage d'être plus orthodoxe et de respecter les règles ; mais il faut reconnaître qu'en se désintéressant du tracé effectif de la gravure, elle prête le flanc à plusieurs objections.

« On ne voit pas à la base du cône dessiné par les deux traits réciproquement obliques qui suivent la lettre D, dans VINDANA, la petite entaille de droite à gauche qui ferait de ce cône, au lieu des deux premiers jambages d'un M, un A incontestable et conforme à ceux qui terminent le cognomen et le gentilicium. S'il a été dans l'intention du graveur d'inciser ce petit trait caractéristique, il a eu la malechance de rencontrer sous son burin le test d'une petite coquille

fossile encore visible à cette place et ce test, en s'écrasant sous la pression de l'outil, a préparé de fines esquilles dont la dissémination ultérieure aura fait disparaître toute trace de l'entaille. La pierre sous-jacente n'ayant pas été atteinte n'en porte en effet aucun vestige.

« D'un autre côté, s'il n'est pas difficile de faire un N des trois jambages suivants, on constate cependant que cette lettre prendra une inclinaison de gauche à droite qui ne se remarque pas dans le N consécutif aux deux premières lettres de l'inscription. Elle contrastera en outre avec l'aplomb bien accentué de tous les autres caractères.

« Enfin, pour trouver l'A final, à l'égard duquel il ne peut exister aucun doute, il faut le lier à N et lui en faire emprunter le dernier jambage qui constituera son premier élément. Or, cette ligature, bien que n'ayant rien d'inadmissible en soi, sera cependant la seule qu'on rencontre dans ce texte ; elle y sera, dès lors, d'autant plus suspectée qu'un défaut d'espace ne la rendait pas nécessaire : l'ouvrier avait toute latitude pour laisser à chaque lettre son intégrité et, en fait, il paraît s'être préoccupé de la leur assurer en les rendant toutes indépendantes les unes des autres. »

Il y a donc sérieuse matière à hésitation. Aussi M. Flouest, n'osant pas trop s'abstraire des données matérielles du problème, croit-il devoir préférer à toutes les autres, malgré son *barbarisme* possible, la lecture :

VINDMA (peut-être VINDAMA T(*iti*) F(*ilia*) IVLIA V(*otum*) S(*olvit*) L(*ibens*) M(*erito*).

Il lui a paru utile de mentionner cet ex-voto afin de rappeler, en la rapprochant de lui, une autre jambe votive, à peu près de même taille et également en pierre, découverte aux sources de la Seine. Elle est conservée au Musée de la Commission des antiquités à Dijon. Le général Creuly qui l'a signalée, en 1862, aux lecteurs de la *Revue archéologique* (t. V, p. 105 et 199) a reproduit de la manière suivante l'inscription qu'elle porte :

AVG SAC DOA
BRO SEC VAN

PRO
C M
V S L M

S'il est aisé d'y reconnaître un hommage à la divinité d'Auguste et à la déesse Secuana, il est bien difficile de tirer quelque parti du reste. Le lapicide du temple de la Seine semble avoir été plus négligent encore, ou plus malhabile, que celui du temple de la Cave.

Il n'est pas sans intérêt de mettre en relief, dans les détails particuliers qui les caractérisent, ces ex-voto si abondamment recueillis dans les ruines de nos temples gallo-romains. Ils fournissent l'occasion de remarques diverses. On sera frappé notamment, en les comparant à ceux qui s'amoncèlent aujourd'hui dans certains sanctuaires, de la puissance d'immutabilité qui s'affirme, en dépit des siècles, dans certaines traditions populaires. Peut-être aussi les médecins pourront-ils y puiser de curieuses données, s'ils songent quelque jour à écrire une histoire nosologique de notre pays.

Séance du 19 Octobre.

Présidence de M. G. Duplessis, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e trim. de 1881, in-8°.

— *de la Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, in-8°.

Bullettino di archeologia cristiana del commendatore G. B. de Rossi, 3e série, 6e année, 1881, in-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet, t. V, in-8°.

Proceedings at the annual meeting of the natural history of Montréal, t. VI-VIII, in-8°.

Revue épigraphique du midi de la France, n° 15, août-septembre 1881, in-8°.

The Canadian naturalist natural history Society, t. IX, n° 6, in-8°.

Zeitschrift des Vereins für Thuringische Geschichte und Alterthumskunde, t. X, in-8°.

Demaison (L.). *Explication d'un passage de la vie de saint Rigobert*, Reims, 1881, in-8°.

Phillips (Henry). *A Glimpse into the Past*. Philadelphie, 1881, in-8°.

Robiou (Félix). *Apollon dans la doctrine des mystères*, 1re partie. Poitiers, Oudin, 1880, in-8°.

Thédenat (l'abbé H.). *Note sur quelques antiquités romaines trouvées aux Lilas-Romainville*. Paris, 1881.

— *Lettre à M. E. Desjardins sur le collyre Divinum et le cachet de M. Tarquinius Florentinus, trouvé à Bavai*. Paris, Chaix, 1881, in-8°.

Travaux.

M. E. Le Blant, revenant sur la question de l'exposition des objets trouvés à Utique, lit, en communication, une note relative à l'inscription *Candida fidelis in pace*, que M. d'Hérisson interprète *Candida Eidicis in pace*. M. Le Blant cite plusieurs exemples de la forme des lettres L et F sur des inscriptions du même temps et il insiste sur le grand nombre de textes donnant la formule *fidelis in pace*, recueillis à Carthage et dans le nord de l'Afrique. Cette note est destinée à la *Revue archéologique*.

M. Mazard, associé correspondant à Neuilly (Seine), lit la note suivante sur les sépultures mégalithiques d'Irlande :

« Les sépultures mégalithiques, autrement dit construites grossièrement en larges dalles brutes, soit qu'elles émergent au-dessus du sol, soit qu'elles restent enfouies au-dessous de la surface, sont extrêmement communes en Irlande, et leur structure est absolument semblable à celle de toutes les sépultures du même genre si répandues en Europe. On peut donc admettre que les unes et les autres, représentant un

même état de civilisation, ne sont pas, quant à leur origine, séparées par d'énormes espaces de temps.

« Ces monuments sont en Irlande, beaucoup plus que dans d'autres pays, l'objet de légendes populaires. Ces légendes se rattachent en général, et d'une façon plus ou moins étroite, aux récits bardiques dont l'étude critique a formé, comme faits et comme chronologie, un des éléments de l'histoire primitive de l'Irlande. Cette parenté entre les traditions écrites et les traditions orales ayant trait aux sépultures préhistoriques ne peut-elle aider à entrevoir l'époque à laquelle certaines de ces sépultures appartiennent et, grâce à l'identité de structure de ces monuments avec ceux qui existent hors de l'Irlande, ne serait-il pas possible de présenter quelques hypothèses sur l'âge de ces derniers ? Cet âge, si on s'en tenait à ces documents, serait bien loin de remonter dans le passé aussi haut qu'on l'admet peut-être trop volontiers ; aussi c'est seulement à titre de simple conjecture, qu'il ne conviendrait pas d'ailleurs de trop généraliser, que je produis cette idée.

« Elle m'a été suggérée par la lecture de quelques articles sur les sépultures, dites tombes des géants (*Giant's graves*), articles qui figurent dans une publication fort peu répandue chez nous : ***Transaction of the Kilkenny archeological society*** :

« Pour ne pas abuser des moments de la Société, je ne l'entretiendrai que de deux communications insérées dans le premier volume (1849-1851), lequel, en raison de ces dates, a un intérêt rétrospectif : celui de montrer comment il y a plus de trente ans on comprenait les questions préhistoriques.

« C'est en effet par une de ces questions, celle des tombes des géants, que le Rev. Philip Moore inaugure les publications de la Société de Kilkenny qui venait de se former. L'auteur signale dans ce comté de Kilkenny deux caves sépulcrales, l'une dans la baronnie d'Ida, l'autre dans celle de Knoctopher, et une troisième dans la baronnie voisine d'Iverk, qu'il n'a pas visitée lui-même, mais sur laquelle il a eu des détails circonstanciés.

« La première s'ouvre sur le penchant d'une colline; elle est profonde, longue d'environ 12 pieds sur 4 1/2 de large, orientée nord-sud, sans laisser apparaître aucune trace de l'existence d'un barrow, c'est-à-dire d'un tumulus. La terre simplement battue constitue le fond de l'excavation, mais les parois et les extrémités sont maintenues par de grosses pierres brutes, plus ou moins plates, dressées verticalement. Les paysans désignent cette cave sous le nom de tombe du grand homme, suivant une tradition qui donne au défunt une longueur de 8 pieds. Les traditions se perdent à mesure que les monuments disparaissent; il est donc très utile de les recueillir. Ainsi, un vieillard de la localité se rappelait le nom de *tombe du grand Ida,* et d'après l'accentuation qu'il donnait au mot, le Rev. Philipp Moore pense que la syllabe Dha, transformée aujourd'hui en David, est le nom de la tribu qui occupait anciennement le pays.

« La seconde cave, sur les limites de la baronnie d'Ida et de la baronnie de Knocktopher, a environ 14 pieds de long sur 4 de large, ses parois sont également protégées par de larges dalles, sa direction est est et ouest. Les paysans l'appellent la tombe de Pooka, *Pooka's grave*, peut-être à cause d'un rocher voisin qui porte certain signe comme l'empreinte d'un pied humain, et qu'on croit être celle du pied de Pooka. Le site est sauvage et désert et la tradition en fait le dernier refuge des anciens aborigènes.

« La dernière de ces tombes, située sur la baronnie d'Iverk, est la plus intéressante; elle mesure 25 pieds de longueur sur une largeur de 10 à 12. La tradition en fait le lieu de repos de Ceadach le Grand, fils unique du roi des plaines et des montagnes. Dans un combat singulier Ceadach fut tué par le géant Goll et enterré sur le lieu même où il était tombé. La tombe fut en partie explorée, il y a une trentaine d'années, par un paysan qui, disait-on dans la localité, y avait rencontré un squelette gigantesque avec une grande épée. Plus tard, on a parlé également de la découverte d'un casque d'une forme insolite.

« La seconde communication sur laquelle je désire m'arrêter un instant a été faite à peu près à la même époque

par M. John Prim. Le public ne comprenait pas bien alors l'intérêt des études préhistoriques ni leur portée scientifique; il avait, paraît-il, plaisanté les membres de la société naissante, justement au sujet de ces tombes des géants. M. John Prim observe qu'il était naturel, dans les campagnes, où les légendes représentaient les héros fenians comme des géants, qu'on leur attribuât ces sépultures démesurées. Les anciens chroniqueurs ne font d'ailleurs pas mention de la taille exagérée de Fion Mac Cumhail, non plus que de celle de ses compagnons; des explorations sérieuses montrent leurs tombes comme étant creusées en vue d'inhumations collectives.

« Le Rev. César Otway est le premier qui ait porté son attention sur ce genre curieux de sarcophages. Il en vit un, sur le sommet d'une montagne à Donegal, qui ne mesurait pas moins de 34 pieds de long ; il en avait signalé d'autres dans le Connaught qui lui parurent en connexion avec des cromlechs voisins.

« Un autre archéologue, M. C. Walker, a ouvert dans le comté de Sligo un vaste cairn contenant un grand nombre de squelettes. Les ossements étaient réunis sur les dalles formant le plancher, en petits tas représentant six enterrements différents. Chaque tas était surmonté d'un crâne et entouré des os longs : ces os paraissaient avoir subi en partie l'action du feu.

« M. John Prim insiste sur l'analogie que présentent les tombes de géants en Irlande avec les monuments sépulcraux d'autres contrées, notamment du Danemark, où ils sont connus sous la même dénomination, et, selon M. Worsaee, remontent à l'âge de la pierre. En Irlande, les investigations n'autorisent pas une pareille assertion, beaucoup de restes humains se présentant dans les conditions de l'incinération. Je ne suivrai pas l'auteur dans ses considérations sur les deux modes d'enterrement et je termine par les détails qu'il donne sur le tumulus de Caureisk dans la baronnie de Knocktopher. Ce tumulus était formé d'un amas de petites pierres qui, une fois écartées, laissèrent reconnaître une large tombe en forme de croix, de 15 pieds de long sur 4 de large. Elle était orientée nord et sud et, à la tête, était

dressée une sorte de stèle ou menhir. Le nom irlandais qui désigne cette sépulture signifie littéralement le lit de Diarmuid. D'après la légende, ce Diarmuid était le plus valeureux des géants obéissant à Fion Mac Cumhail. Il enleva Graine, la femme de son chef; celui-ci le poursuivit pendant un an et un jour et finalement, ayant attiré son rival dans une partie de chasse, il le fit mourir. Diarmuid fut inhumé à Caureix dans le tombeau en forme de croix, dont chaque bras reçut un de ses chiens favoris.

« Cette légende n'est pas uniquement locale, elle est répandue dans toute l'Irlande. Beaucoup de cromlechs, notamment dans les comtés de Tipperary et de Waterford, sont désignés sous le nom de lits de Diarmuid et la croyance populaire est qu'il doit en exister 366, le fugitif ne dormant jamais plus d'une fois dans le même lieu. Cette tradition n'est pas non plus absolument imaginaire; les deux héros figurent dans les vieilles chroniques. Cormac, roi d'Irlande, avait marié une de ses filles, nommée Graine, à Fion, le fils de Cumhail, et la princesse l'abandonna pour suivre Diarmuid O'Duibhne.

« Je ne pousserai pas plus loin ces extraits; plus tard, si la Société veut bien me le permettre, j'analyserai d'autres communications sur les tombes des géants. Ces premiers documents sont déjà suffisants pour montrer que, tout au moins en Irlande, l'origine de ces monuments préhistoriques ne plonge pas, d'après les traditions, si profondément dans la nuit des temps qu'on est porté à le croire. »

Il est donné lecture de la note suivante, adressée par M. Ch. Robert, sur un passage du *Querolus* :

« M. Louis Havet a publié, avec des commentaires remarquables et une traduction française, le texte du Querolus remis en vers[1]. Cette comédie ou plutôt ce dialogue qu'on attribuait, au moyen âge, à Plaute, est une œuvre du bas empire et ne dépasse pas, suivant son nouvel éditeur, le temps de Théodose ou même celui d'Arcadius; mais

1. In-8° de 326 pages, F. Vieweg, 1880.

on n'est pas fixé sur le lieu où se passe la scène. M. Havet démontre qu'il ne faut le chercher ni en Afrique, ni en Italie ni en Espagne, mais en Gaule et, comme il reconnaît les Bagaudes dans les paysans révoltés dont parle l'auteur, il pense qu'il faut songer de préférence à une cité peu éloignée de la Loire, Bordeaux plutôt que Narbonne ou Toulouse, Lyon ou Autun plutôt que Bordeaux.

« Je demande à la Société la permission de lui soumettre un argument qui, sans être bien précis, me paraît de nature à faire incliner en faveur de Bordeaux ou d'une ville du sud de l'Aquitaine plutôt que de Lyon ou d'Autun.

« On lit dans la scène entre le fourbe Mandrogerus et Querolus[1] :

Mandrogerus. — Porticus tibi est in dextra, ut ingrediaris sacrarium e diverso.

Querolus. — Ita sunt omnia.

Mandrogerus. — In sacrario tria sigilla.

Querolus. — Verum est.

Mandrogerus. — Tutelae unum, Geniorum duo.

« C'est la déesse *Tutela*, dont M. Havet traduit le nom par « une protection », qui était placée dans le *Sacrarium* de Querolus, entre deux Génies. Le mot *Tutela* révélait originairement à Rome la force protectrice d'un dieu ou d'une déesse; les bois sacrés, les champs étaient placés sous la tutelle de divinités particulières; les mois sous celle des douze grands Dieux, etc. Les villes invoquaient la tutelle de divinités dont on ne prononçait pas le nom pour que l'ennemi ne pût, par ses largesses, les attirer hors des murs. Auguste fut appelé la tutelle de l'empire[2] et l'on vit, dès le temps de Vespasien, les monnaies représenter quelquefois la *Tutèla* des empereurs comme leurs autres attributs, *Pietas*, *Clementia* et *Felicitas*, sous les traits d'une femme tenant une corne d'abondance. La personnification de la tutelle impériale se rencontre encore au IIIe siècle sur les

1. Ce passage est emprunté à l'édition Klinkhamer, p. 118, qui reproduit le texte en prose des manuscrits.

2. Tutela praesens Italiae dominaeque Romae (Horace, *Odes*, livre IV, ode 15, vers 43).

monnaies de l'empire gaulois[1]. A une époque difficile à préciser, mais qui ne peut être très reculée, *Tutela* cessa d'être une émanation et devint une divinité particulière qu'on invoquait pour elle-même. Telle était la confiance en *Tutela*, que chaque maison aurait eu, suivant saint Jérôme, son simulacre autour duquel brûlaient des cierges et des lampes[2]; mais, si l'on s'en rapporte aux témoignages épigraphiques, c'est surtout dans le sud de l'Aquitaine d'Auguste et dans la Tarraconaise que le culte de *Tutela* aurait été répandu. En effet, on connaît quarante-deux inscriptions mentionnant *Tutela*, seize en Gaule, quinze en Espagne et onze seulement répandues dans l'Italie et la Dalmatie; aucune ne s'est rencontrée en Afrique. Des seize inscriptions de la Gaule, deux se trouvent sur les bords du Rhin, deux à Lyon[3] et douze appartiennent à Bordeaux, Périgueux, Agen, le Mas d'Agenais, Dax, Eauze, Saint-Gaudens et le Haut-Comminges. Treize sur quinze des inscriptions d'Espagne ont été recueillies dans la Tarraconaise; c'est donc des deux côtés des Pyrénées, au sud de la Gaule et au nord de l'Espagne, qu'abondent les monuments en l'honneur de *Tutela;* mais, si je suis bien renseigné, c'est seulement dans l'Aquitaine qu'on a retrouvé des temples en l'honneur de *Tutela*. L'un, qui s'élevait à Bordeaux, portait encore au xviie siècle le nom de Piliers de Tutelle, lorsqu'il fut détruit sur l'ordre de Louis XIV pour faire place au château Trompette; c'était un édifice très considérable, si l'on en juge par le dessin qu'en a donné Perrault et par les débris que l'on conserve au Musée de la ville; l'autre est à Périgueux, où on lit sur une inscription : *Tutela Vesunna;* c'est le célèbre monument connu sous le nom de Tour-de-Vesone[4].

« Il est donc permis de supposer que la scène du Querolus se passait plutôt à Bordeaux ou dans une ville du sud

1. Cf. Cohen, *Descr. hist. des médailles impériales*, t. VII. Principat de Tétricus.
2. Hieronymus, *Isa.* LVII, 7.
3. Une des deux inscriptions de Lyon se lit sur le chaton d'une bague.
4. Cf. E. Galy, *Catalogue du Musée du département de la Dordogne*, p. 7.

de l'Aquitaine qu'à Lyon ou qu'à Autun. Cette hypothèse a déjà été mise en avant, si je ne me trompe, par M. R. Dezeimeris, dans une étude sur le Querolus. »

M. Robiou, associé correspondant à Rennes, est invité par le président à donner un résumé du livre sur *Apollon dans la doctrine des mystères* dont il vient de publier la première partie. M. Robiou expose qu'un vase peint, du Musée de Naples, offre des sujets qui ont reçu précédemment diverses interprétations ; ces sujets lui paraissent figurer l'âme d'un initié présentée à Apollon par Hermès Psychopompe ; il insiste sur les relations établies dans les monuments figurés de la mythologie grecque entre Apollon et Dionysos, et sur ce fait que la présence d'Apollon dans le séjour infernal n'est pas un exemple isolé sur le seul vase de Naples. Il ajoute que le détail de la lance tenue par l'initié, d'après d'autres monuments, est une figure symbolique du combat moral de la vie. M. Robiou, dans la seconde partie de son travail, présentera une contre-épreuve de sa théorie à l'aide de textes orphiques et de monuments mithriaques.

M. Loustau, associé correspondant à Crépy-en-Valois, présente des monnaies antiques provenant de l'étang appelé la *Mer de Flines*, dans lequel on a recueilli de nombreux objets jetés comme ex-voto ; par l'action des eaux, les monnaies gauloises et romaines sont décomposées de telle manière qu'elles forment des morceaux de métal n'offrant à l'intérieur que du sulfate de cuivre pulvérulent.

M. l'abbé Thédenat, associé correspondant à Juilly (Seine-et-Marne), fait une seconde lecture de son mémoire sur un étui à collyre égyptien conservé au Musée du Louvre. La Société vote le renvoi du travail à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante : « J'ai publié dans le Bulletin de l'année dernière (1880,

p. 284 et suiv.) plusieurs inscriptions en l'honneur de Sarapis, découvertes à Carthage par notre confrère M. de Sainte-Marie et conservées aujourd'hui au Musée d'Alger. Ces textes, qui démontrent l'existence d'un temple de Sarapis à Carthage, ont été récemment édités dans le tome VIII du *Corpus* latin, sous les nos 1002, 1004 et 1005[1]. Le R. P. Delattre, chapelain de la chapelle Saint-Louis de Carthage, vient de m'adresser la copie d'un nouveau texte qui provient du même temple et qui a été précisément gravé par les soins d'*Aurelius Pasinicus*, personnage déjà mentionné sur deux de ces pierres votives consacrées à Sarapis. Sur un bloc de marbre noir, brisé, qui semble être le débris d'un cynocéphale, on lit :

SARAPIDI · AVG
AVRELIVS·PASINICVS
CVM SVIS D · D · D · D

Sarapidi Aug(usto).
Aurelius Pasinicus cum suis d(onum) d(edit), d(e)d(icavit).

« A l'endroit où M. de Sainte-Marie avait fait ses fouilles, des Arabes ont découvert, à la fin de l'an dernier, une superbe tête de Jupiter Sérapis, plusieurs débris de statues et quelques fragments d'inscriptions. Sur la colline dite de Junon qui domine l'emplacement où ces antiquités ont été découvertes, le R. P. Delattre a recueilli un masque en terre cuite, de style oriental, et un anneau dont le chaton en or porte la représentation d'Osiris.

« Au point même où la dernière inscription d'Aurelius Pasinicus a été retrouvée, on a retiré du sol la base d'une statue de marbre blanc dont il ne reste que le pied mutilé. La partie antérieure de la base porte le commencement d'une inscription ainsi conçue :

TI·CLAVDIVS·HELIS·CVM......

« Il est certain que ce dernier texte était également un texte votif en l'honneur de Sarapis. Les antiquités récem-

1. Il faut y ajouter le n° 1003 qui ne m'était pas connu.

ment découvertes sur ce point de l'antique Carthage ont été acquises par le commandant Marchand, propriétaire à l'Ariana. Nous avons pour l'Afrique romaine des mentions du culte de Sarapis à Carthage, à Affreville, à Tébessa et à Lambèse[1]. »

M. l'abbé Julien-Laferrière, associé correspondant à la Rochelle, fait passer sous les yeux de ses collègues une médaille en corne représentant d'un côté la Nativité et de l'autre le Baptême de Jésus-Christ. Cet objet a été trouvé à Pons (Charente-Inférieure).

Il rend ensuite compte des découvertes faites à Saintes dans ces derniers temps. Aux arènes, les fouilles ont mis à jour une salle fort curieuse dont le plafond était soutenu, au centre, par quatre piliers carrés terminés par des chapiteaux taillés en encorbellement. La salle est basse ; elle communique, d'une part, directement avec l'arène par une porte ouverte dans l'épaisseur du mur du podium, de l'autre avec une grande loge placée dans le sens du grand axe de l'ellipse.

Sur le sol de cette pièce gisait un débris d'inscription dont notre confrère regrette de n'avoir pu prendre un estampage. Les lettres sont de la plus belle époque, celles de la première ligne mesurent 0m16, celles de la seconde 0m07 seulement. On croit lire :

II · CLAVI
SPI · · OBI

M. Mowat observe que ce pourrait être une indication comme celles des *cunei*.

Près du cimetière de Saintes, au lieu dit la *Basilique Saint-Saloine,* des travaux faits par la Commission des arts et monuments ont mis à nu les soubassements de vastes thermes dont le sol présente une particularité qui ferait supposer qu'ils auraient été ruinés et réédifiés à une

1. Voir *Bulletin des Antiquaires de France*, 1880, p. 283 et suiv.; C. I. L., t. VIII, nos 1002 à 1009, 1844, 2629, 2630.

autre époque. En dessous de l'aire actuelle, sur laquelle on voit encore les tuyaux destinés au chauffage des salles, existe un blocage d'une épaisseur de plus d'un mètre et très irrégulièrement formé de débris de toutes sortes. Les murs du pourtour intérieur de l'édifice, revêtus de ciment et portant des traces de peintures à fresque, descendent avec leur revêtement le long du blocage jusqu'à une autre aire, qui devait évidemment être le sol primitif de l'édifice.

Quelques tombes provenant de l'ancien cimetière de l'église Saint-Saloine, bâtie à proximité et au nord des thermes dont on a confondu plus tard les ruines avec les siennes, sont comme noyées dans les constructions des thermes; dans l'une d'elles on a trouvé un peigne en corne.

Enfin, dans les fondations d'une construction du quartier Notre-Dame, les ouvriers ont trouvé le passage d'une voie romaine et à ses abords les ruines d'une maison où, au milieu de cendres, traces d'un incendie, ils ont recueilli, entre autres choses précieuses, une boucle de ceinturon gallo-romaine, une belle hache en silex poli, une bague en or avec chaton et un bloc informe ayant l'aspect de scorie. La majeure partie de ce bloc a été rejetée dans les fondations comme moellon. Notre confrère, en examinant les débris qui lui ont été soumis, a pu y reconnaître un amas de monnaies, en partie fondues; après en avoir détaché quelques-unes avec précaution, il a constaté la présence de petits bronzes gaulois portant le nom de CONTOVTOS.

Séance du 2 Novembre.

Présidence de M. G. Duplessis, 2e vice-président.

Ouvrages offerts :

Annales de la Société d'émulation des Vosges, 1881, in-8°.

Annuaire de Ville-Marie ; origine, utilité et progrès des institutions catholiques de Montréal.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, n° 108, in-8°.

— *de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 154, in-8°.

Bulletin du Musée historique de Mulhouse, VI, in-8°.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 5e série, t. V, in-8°.

Memorial of Joseph Henry Washington, 1880, in-8°.

Proceedings of the american philosophical Society, vol. XIX, n° 107, in-8°.

— *at the annual meeting of the natural history Society of Montréal*, 1868 et 1871, in-8°.

Revue belge de numismatique, 37e année, 4e livr., in-8°.

— *de l'art chrétien*, 25e année, t. XXXIV, in-8°.

— *des Sociétés savantes*, 7e série, t. IV, in-8°.

The Canadian antiquarian and numismatic Journal, Montréal, in-8°.

Transactions of the American philosophical Society, vol. XV, 3e partie, in-4°.

AUBERTIN (Ch.). *Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne*. Beaune, 1881, in-8°.

RUPIN (Ernest). *Croix en cuivre doré et émaillé du XIIIe s.* in-8°.

— *Mosaïque romaine trouvée à la Boissière, commune de Cubjac (Dordogne)*, in-8°.

— *Statue du XIIe siècle, de la Vierge, à l'église de Beaulieu (Corrèze)*, in-8°.

— *Pièces relatives aux différends élevés entre les abbés de Tulle et de Marcillac, au sujet de la possession de l'église de Roc-Amadour*, in-8°.

— *Étienne Baluze*, in-8°.

— *Le lutrin de l'église Saint-Martin de Brive*, in-8°.

— *Pied de croix ou de reliquaire, en cuivre doré et émaillé, de l'église d'Orbasine (Corrèze)*, in-8°.

— *Coffret en cuivre doré et émaillé de l'église de Saint-Viance (Corrèze)*, in-8°.

— *La crosse eucharistique de l'église de Beaulieu (Corrèze)*, in-8°.

— *Notice sur une tenture en cuir doré, gaufré et peint, du XVIIIe siècle, de l'église de Neuville (Corrèze)*, in-8°.

THÉDENAT et HÉRON DE VILLEFOSSE. *L'inscription de Gordien*. Vienne, Savigné, 1881, in-8°.

Correspondance.

M. Rupin, de Brive (Corrèze), présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. de Lasteyrie, Courajod et Longnon pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Travaux.

M. de Barthélemy lit, au nom de la Commission des impressions, un rapport proposant l'insertion dans le volume des *Mémoires* du travail de M. l'abbé Thédenat sur *Un étui à collyre égyptien conservé au Musée du Louvre.* La Société adopte les conclusions du rapport.

Le R. P. Cam. de La Croix, associé correspondant à Poitiers, communique les résultats des fouilles qu'il opère, depuis le 14 février dernier, à la Boissière, près de Sanxay, canton de Lusignan (Vienne). Il dépose tous les plans sur le bureau et s'en sert pour expliquer de vive voix les immenses substructions romano-gauloises qui sont déblayées jusqu'à ce jour. Le champ d'exploration est situé dans un fond que dominent des hauteurs variant de 18 à 20 mètres, aux pieds desquelles coule la Vonne. Cette rivière entoure elle-même les deux tiers de ce vaste territoire dont la contenance est d'environ 16 hectares. Parmi ces substructions les unes sont complètement déblayées, et les murs principaux des autres sont entièrement à découvert bien que les fouilles soient encore loin d'être achevées; et déjà plus de 6,000 mètres cubes de terre ont été mouvementés et mis en cavaliers.

La construction principale, pour laquelle toutes les autres semblent avoir été faites, est un temple qui a la forme d'un parallélogramme et dont les dimensions atteignent des proportions surprenantes. Au centre existe un bâtiment octogonal à l'extérieur et décagonal à l'intérieur, ayant 8 mètres 85 cent. de diamètre, et dont les murs, dans leur moindre

épaisseur, ont 1 mètre 50 cent.; deux entrées se voient dans la face est de l'octogone et deux dans la face ouest. Cet octogone est lui-même enchâssé dans une autre construction, en forme de croix grecque, dont les jonctions des bras sont à pans coupés et correspondent ainsi aux quatre faces paires de l'octogone. Il existe entre ces jonctions et ces faces un espace de 4 mètres qui permettait de circuler autour de l'octogone. Quant aux bras, ils formaient, comme on le voit, quatre chapelles de 7 mètres 75 cent. de largeur. Mais cette croix grecque se transforme en croix latine par l'adjonction du vestibule placé en prolongation du bras inférieur (est), et le vestibule vient s'asseoir sur le mur de fond de la galerie principale (est) dans lequel il trouve son entrée. — L'octogone est donc placé au centre d'une croix latine occupant le milieu de quatre vastes préaux délimités eux-mêmes par des murs géminés; les murs extérieurs sont pleins et laissaient arriver le jour par des fenêtres dont les allèges existent encore; les murs intérieurs supportaient des colonnes libres formant des galeries ou portiques ouverts qui prenaient jour et air sur les préaux. Les aires bétonnées de ces galeries existent encore et permettent, à l'aide de quelques autres données, de tenter la restitution de l'édifice.

Voilà pour ce qui concerne les portiques de gauche, de droite et de fond. Quant à celui de face, large de 61 mètres 10 cent., il se composait de trois rangs de 22 colonnes (en tout 66), et sur son mur de face (est) paraissait un mur plein faisant le fond des 18 colonnes, qui, garnissant la façade, se trouvaient placées régulièrement entre l'escalier principal, ayant 7 mètres 47 cent. de largeur sans les limons, et les escaliers donnant accès aux portiques de droite et de gauche (l'escalier de droite a 2 mètres 80 cent. de largeur et celui de gauche 2 mètres 33 cent.). La première marche de chacun de ces escaliers existe encore ainsi que les dés des colonnes de la façade et les fondations des 66 colonnes du portique principal déjà décrit. Voilà pour le temple.

A droite de ce temple se voient la conciergerie qui dépasse l'alignement de la colonnade de la face extérieure,

et le château d'eau placé en prolongation de la galerie des 66 colonnes, à droite du portique de droite.

Tels sont les détails sommaires de ce temple qui a 76 mètres 14 cent. de longueur et 82 mètres 85 cent. de largeur. Nous laissons de côté les détails concernant l'égout collecteur des eaux du temple et du sang de l'autel central du sacrifice ainsi que des particularités architecturales d'un intérêt spécial.

En face du temple existe un immense préau ou cour, ayant 88 mètres 45 cent. de longueur et 30 mètres 74 cent. de largeur (ces mesures sont des moyennes, attendu que le préau a la forme d'un trapèze). Au centre et dans l'axe du temple on voit les fondations d'une rotonde de 7 mètres 45 cent. de diamètre, destinée, ce semble d'après les fouilles, à recevoir une statue de divinité. Ce diamètre ne diffère que de quelques centimètres de celui de la rotonde de Vesta à Rome. Au bas de cette cour ou préau, se trouve un portique ouvert qui est le commencement d'un balnéaire (non thermal, quoi qu'en aient dit les journaux) de 114 mètres de longueur. Tous les murs principaux sont à découvert et douze sondages ont fourni la détermination annoncée, mais les grandes fouilles destinées à donner les détails de ce balnéaire sont encore à faire. Au bas de ces thermes il y avait un superbe promenoir avec 14 colonnes, non compris celles des retours (tous les dés sont encore en place), ouvert sur la rivière et regardant des coteaux abrupts sur l'autre rive. — A gauche du balnéaire, vis-à-vis la rivière, existe une grande construction qui renferme vingt-trois chambres et des corridors ; on y remarque des bétons, des enduits et des peintures ; c'est une dépendance importante du balnéaire.

Un immense bâtiment qui commence au haut du temple et finit au milieu du balnéaire se voit sur la gauche de ces édifices et couvre une superficie de plus de deux hectares ; 5,000 mètres carrés en sont seulement déblayés jusqu'à ce jour, mais les sondages ne laissent aucun doute sur la superficie bâtie.

A gauche également de ce grand édifice, mais de l'autre

côté de la rivière, existe un *théâtre* dont la façade a 84 mètres 73 cent. de longueur. Les déblais n'en sont que commencés, mais ils annoncent déjà des particularités intéressantes de distribution.

Six habitations, destinées seulement au personnel de ces immeubles, existaient à leur proximité, sur les hauteurs et sur les versants avoisinants ; deux d'entre elles ont, jusqu'à ce jour, été déblayées.

Les eaux d'une fontaine, située à trois kilomètres, alimentaient par des tuyaux géminés (dont une partie existe encore) le grand bâtiment qui couvre plus de deux hectares et dont il a été question plus haut ; celles d'une autre fontaine arrivaient au temple ainsi qu'au balnéaire.

La plupart des anciens chemins par lesquels on parvenait à ces édifices sont déjà reconnus et indiqués sur le plan.

Tout cet ensemble a de frappantes analogies avec ce qui a été trouvé jusqu'ici dans les Gaules, loin des villes, entre autres à Drevant (département du Cher).

Quant à la date de la construction et à celle de la destruction par incendie de ces immenses édifices, le P. de la Croix s'est tenu sur une grande réserve et attend pour se prononcer l'achèvement des fouilles. Mais il laisse entrevoir sa pensée sur cet ensemble de constructions isolées qui ne dénote en rien un centre de population, et il ajoute que ce territoire lui semble avoir été, tout d'abord, un centre d'assemblée de la tribu Pictone, puis un grand pèlerinage romano-gaulois où l'on venait en foule, annuellement et pendant la belle saison, c'est-à-dire pendant les mois de mai, juin, juillet et août, pour satisfaire sa dévotion d'abord, et s'amuser ensuite, suivant les usages des Romains dans les Gaules, surtout pendant les IIIe et IVe siècles.

Le P. de la Croix donne aussi des renseignements intéressants sur la décoration architecturale de ces édifices qui lui semblent devoir fournir des documents importants à l'histoire de l'architecture dans les Gaules ; il mentionne en outre un grand nombre d'objets intéressants fournis par les fouilles, tels que monnaies gauloises et romaines, vases de terre et de verre, vernis de poteries et émaux fixés à des

poteries grossières, outils, etc......, et promet de revenir dans quelques semaines pour faire part à la Société des nouveaux résultats obtenus, et apporter les objets les plus importants dont il n'a dit que quelques mots. Il termine en émettant le vœu que cet immense champ d'exploration archéologique, du plus haut intérêt, soit visité et inspecté, dans quelques mois, par le plus grand nombre possible de savants.

MM. Rayet et Flouest expriment l'espoir que le P. de la Croix trouvera dans ses fouilles soit des inscriptions, soit des ex-voto qui confirmeront la destination religieuse du bâtiment principal, dont les substructions ont été mises au jour.

Séance du 9 Novembre.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, t. VIII, 5e livr., in-8°.

— *de la Société scientifique et archéologique de la Corrèze*, t. III, 3e livr., in-8°.

Cambridge antiquarian Society, n° XVIII, in-8°.

Nella solenne inaugurazione del Museo civico de Bologna, 1881, in-8°.

Report presented to the Cambridge antiquarian Society (24 mai 1880), in-8°.

Revue Savoisienne, 31 juillet, 31 août, 30 septembre 1881, in-4°.

Bougot (A.). *Philostrate l'ancien : une galerie antique de soixante-quatre tableaux*. Paris, Renouard, 1882, in-8°.

Gozzadini (G.). *Note archeologiche per una guida dell' Apennino Bolognese*. Bologua, Fava, 1881, in-8°.

— *Il sepolcreto di Crespellano nel Bolognese*. Bologna, Garagnani, 1881, in-8°.



Meddendor (A. V.). *Einblicke in das Ferghana Thal.* Saint-Pétersbourg, 1881, in-4°.

Raven (S. J.). *The church bells of Cambridgeshire*, 2e édit. Cambridge, 1881, in-8°.

Schmidt (C.). *Einblicke in das Ferghana Thal.*

Correspondance.

M. Bougot, professeur à la faculté des lettres de Dijon, présenté par MM. Egger et Le Blant, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. de Barthélemy, Rayet et de Montaiglon pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

M. Prost, revenu récemment de Metz, donne quelques détails sur les découvertes faites dans cette ville ou aux environs pendant la présente année. Le sol même où a été retrouvée l'inscription de la déesse *Mogontia*, au niveau de l'embranchement de la voie de Metz à Scarponne, a fourni une statue de très bon style, mais d'une exécution rude, représentant une Renommée, ailée, dressée sur une demi-sphère ; elle est de dimensions un peu moindres que nature. — Une belle mosaïque a été découverte dans les ruines d'une villa romaine, à Tettingen, près de Saint-Avold. — Sur les glacis mêmes de Metz, à l'ancienne lunette d'Arsin, les travaux du génie allemand ont exhumé trois sépultures antiques, dont deux cippes avec inscriptions romaines. Celles-ci ont été publiées dans le Bulletin de la société fondée à Metz par les Allemands.

M. P. Nicard commence la lecture de l'article nécrologique qu'il a été chargé de faire sur F. de Lasteyrie.

M. Héron de Villefosse fait part d'intéressantes observations qui lui ont été adressées par M. le commandeur J. B. de Rossi au sujet de l'inscription chrétienne d'Eauze (Gers),

communiquée par M. Piette à la séance du 12 janvier dernier (voir plus haut, p. 84). Ces observations permettent de remplir d'une façon presque certaine les lacunes du texte. L'éminent archéologue n'a pas eu le temps d'étudier l'inscription d'une façon définitive ; une photographie qui lui avait été envoyée a donné lieu à ces remarques, faites à première vue, mais qui n'en présentent pas moins un grand intérêt :

« Le saint n'est pas LVPERO mais LVPERC*o* : n'ayant « pas mes martyrologes je ne sais pas laquelle des deux « formes est plus authentique. Mais le C est nécessaire. La « mention d'un *curator civitatis* dans une inscription chré- « tienne est rare ; elle n'est pas unique. Il y en a en Afri- « que, comme vous le savez très bien, mais non pas dans « une inscription votive. J'ai traité dans le *Bulletin d'archéo-* « *logie chrétienne de* 1878 des charges municipales et même « *sacerdotales* exercées par les chrétiens des IVe, V^e^ et VIe siècles. « La grande difficulté est dans la dernière ligne, car dans « les lignes 3-6 il y a évidemment (il me semble) : VOTV*m* « *ips* || E PROMISIT *testame* || NTO LVPERC*o martyr*I « NO || NNITA PEREG*rina c*OM || MENDAV*it*. Si le trait « dont je vois un vestige après PROMISIT n'est pas un T « l'on pourra chercher une autre phrase de sens analogue, « par exemple : PROMISIT *vivus sa*NTO, etc. Mais *santo* « pour *sancto* ne me paraît pas probable quoiqu'il y en ait « des exemples. .... A la fin l'espace manque pour une « longue phrase qui puisse relier et compléter les mots. Il « faudrait pouvoir suppléer COMMENDAV*i* (ou *commenda-* « *vit*)..... *n*OMIN || E METVLIE..... (puis un autre nom) « COMM*endatum* (votum) *complevit*. »

M. Héron de Villefosse fait remarquer, après cette lecture, que le nom *Nonnita* qui, du reste, se lit très distinctement sur la pierre était répandu dans le pays voisin d'Eauze, puisqu'on retrouve à Agen, à l'époque mérovingienne, un monétaire du nom de *Nonnitus*. Il ajoute que le même nom se lit, sous sa forme féminine, sur des inscriptions chrétiennes de Trèves et de Saint-Acheul (Edm. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n°s 273, 278, 326).

Des observations sont présentées par plusieurs des membres au sujet des transformations graduelles et si fréquentes des noms de saints. MM. Courajod et Flouest citent comme exemple le nom de saint Mammès, honoré à Langres, dont la forme antique a été Mamercus.

Séance du 16 Novembre.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Archaeologia, or miscellaneous tracts relating to antiquity, vol. XI, in-4°.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 3e trim., 1881, in-8°.

Mémoires de la Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune, 2e série, n° 1, in-8°.

Travaux.

M. V. Guérin présente à la Compagnie la carte de la Palestine ancienne et moderne qu'il vient de publier. Cette carte a été gravée par M. Hausermann, l'un des meilleurs élèves de M. Erhard, à l'échelle de 1/25000 ; elle est à trois couleurs ; elle contient les noms de 2,000 localités visitées par M. Guérin. Cette carte, éditée par la Société bibliographique, a été honorée d'une médaille au Congrès international de géographie de Venise.

M. le baron de Witte, associé correspondant étranger à Anvers (Belgique), lit un mémoire sur une *situla* étrusque, en bronze, appartenant au prince Ladislas Czartoryski ; cette *situla* est ornée de figures en relief, au nombre de onze, qui se divisent en deux groupes. Les deux compositions se rapportent aux mystères de Lerne. On y voit *Amymone* qui va puiser de l'eau à un puits ; la nymphe tient un petit bâton — treuil mobile ou bobine cylindrique — autour

duquel s'enroule la corde, sorte d'outil encore en usage chez les femmes des campagnes de la Grèce pour dévider et enrouler la corde qui leur sert à tirer l'eau du puits. Les autres personnages sont *Poseidon*, *Lyncée*, *Danaos*, *Hypermnestre*, *la nymphe locale de Lerne*, *Aphrodite*, *Dionysos*, *Héraclès*, *Athéné* et *Prosymnos*.

Tous ces noms se trouvent justifiés par les traditions anciennes.

On ne connaît, jusqu'à ce jour, que deux autres vases étrusques, sous forme de *situla*, décorés de reliefs, l'un conservé au Musée étrusque de Florence, l'autre au Musée du Louvre. Sur le premier est représenté le retour d'*Héphaestos* dans l'Olympe, sur l'autre des groupes d'animaux.

M. J. Roman, associé correspondant à Gap, signale une inscription mérovingienne, gravée en assez beaux caractères sur une tablette de marbre ; elle a été découverte, il y a peu d'années, sur une colline voisine du village de Bruis, canton de Rosans (Hautes-Alpes) ; sur cette même colline on trouve des substructions et une belle tour carrée datant du XIIIe ou du XIVe siècle. Voici la transcription de ce texte :

in	PACE BONAE MEMORIA
vixi	I ANNIS OVINOVAGINTA
i	OHANNE V̄·C̄·C̄· IND· SECVNDA

La plaque de marbre mesure $0^{m}43$ de largeur, $0^{m}23$ de hauteur, $0^{m}05$ d'épaisseur. Elle avait été encastrée dans le mur d'une maison de la localité ; notre confrère en a fait l'acquisition. Elle a été déjà publiée dans le Bulletin épigraphique, mais inexactement.

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Au mois de juin 1853, les ouvriers de M. Louis Pansiot, propriétaire à Couchey, canton de Gevrey (Côte-d'Or), en

labourant dans un champ voisin du Mont-Afrique[1], ramenèrent à la surface du sol un vase en bronze parfaitement conservé. Ce vase avait la forme d'une casserole; sur la partie plane du manche était gravée au pointillé l'inscription suivante :

DOIROS·SEGOMARI
IEVRV·ALISANV

M. Pansiot offrit généreusement l'objet au Musée de Dijon[2]; c'est un des monuments les plus importants et les plus intéressants conservés dans cet établissement.

« Plusieurs savants cherchèrent à expliquer l'inscription; il y eut unanimité pour la considérer comme gauloise. Il ne pouvait y avoir de doute sur le nombre des mots, séparés entre eux par des points très nets, ni sur la transcription par conséquent, mais l'interprétation était moins facile. La première ligne cependant n'embarrassait personne; elle contenait un nom propre au nominatif suivi d'un autre nom propre au génitif : *Doiros Segomari* (*filius*). Les difficultés commencèrent avec la seconde ligne : le terme *ieuru*, connu déjà par d'autres inscriptions[3], était généralement considéré comme un verbe, mais on n'était pas d'accord sur le sens qu'il convenait de lui attribuer; quant au mot *Alisanu*, les uns en faisaient un nom de lieu, les autres un nom d'homme ou de divinité. L'abbé Auber qui, le premier, a publié, d'après une communication de M. Baudot, un bon fac-similé de l'inscription et un dessin de l'objet, traduisait ainsi le texte : *Dorus, fils de Segomar, m'a fait à Alise*[4]. Le général Creuly paraît avoir adopté, au moins en partie, cette manière de voir quand il a écrit que « *Doiros, fils de* « *Segomarus, est le nom d'un fabricant d'objets en bronze*[5]. »

1. Le Mont-Afrique, inscrit sur la carte de l'état-major (feuille de Beaune), avec mention d'un camp romain à l'une de ses extrémités méridionales, paraît avoir été un des oppidum gaulois les plus importants de la région.

2. *Mémoires de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or*, t. IV, p. x.

3. Par les inscriptions gauloises du Vieux-Poitiers, d'Alise, de Nevers et d'Autun.

4. *De la signification du mot* ieuru, p. 10, avec une planche (extrait du *Bulletin de la Société des antiq. de l'Ouest*, 1855).

5. *Liste des noms supposés gaulois*, v° DOIROS (extrait de la *Revue celtique*).

Adolphe Pictet, dans son premier essai, affirme que « Ali-
« sanu *est sûrement un datif de Alisanos, dieu topique,*
« *comme Anvalonnacos et Brigindonos, et peut-être sans rap-*
« *port direct avec Alisia dont la terminaison diffère*[1]. » Dans son *Nouvel essai*, sans modifier sa première transcription du texte, le savant genevois se demande « *s'il faut voir dans* « Alisanu *un nom d'homme ou de divinité*[2]. » Enfin Roget de Belloguet, dans la seconde édition de son *Glossaire gaulois*, reconnaît dans l'inscription du Mont-Afrique un monument consacré « à un dieu, du nom ou du surnom d'*Alisanos*, par « le pieux Doiros[3]. »

« Les fragments de bronze que je dépose sur le bureau de la Compagnie appartiennent à une patère (car c'est là le nom qu'il faut donner à ce vase à manche ayant l'apparence d'une casserole) exactement semblable à celle du Mont-Afrique. La forme de cette patère est facile à rétablir : il ne manque que la panse composée d'une feuille de bronze plus fragile et moins épaisse que le reste ; c'est pour cela qu'elle a disparu. L'objet était étamé à l'intérieur. Le fond, ou la base, ainsi que l'armature supérieure entourant l'orifice et munie de son manche, sont intacts. Cet objet a été également découvert en Bourgogne, et, chose intéressante à noter, ces deux patères paraissent avoir été fabriquées dans le même atelier, car elles sont décorées d'une façon identique. En comparant entre eux le manche de la patère que je présente et celui de la patère du Musée de Dijon publié en fac-similé dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*[4], on pourra facilement faire cette constatation : même trou à l'extrémité, mêmes petites torsades simples mais élégantes, l'une autour du trou central, l'autre autour du disque qui termine le manche, mêmes courbes et mêmes évidements à droite et à gauche du manche[5]. La partie infé-

1. *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise,* Genève, 1859, p. 45.

2. *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises; lettres au général Creuly*, Paris, 1867, p. 46 (extrait de la *Revue archéologique*).

3. *Ethnogénie gauloise; glossaire gaulois*, 2e édition, Paris, Maisonneuve, 1872, p. 277.

4. Planche 2e des Inscriptions gauloises, n. 6.

5. Du reste les autres patères de ce genre ont souvent la même forme et à peu près la même décoration.

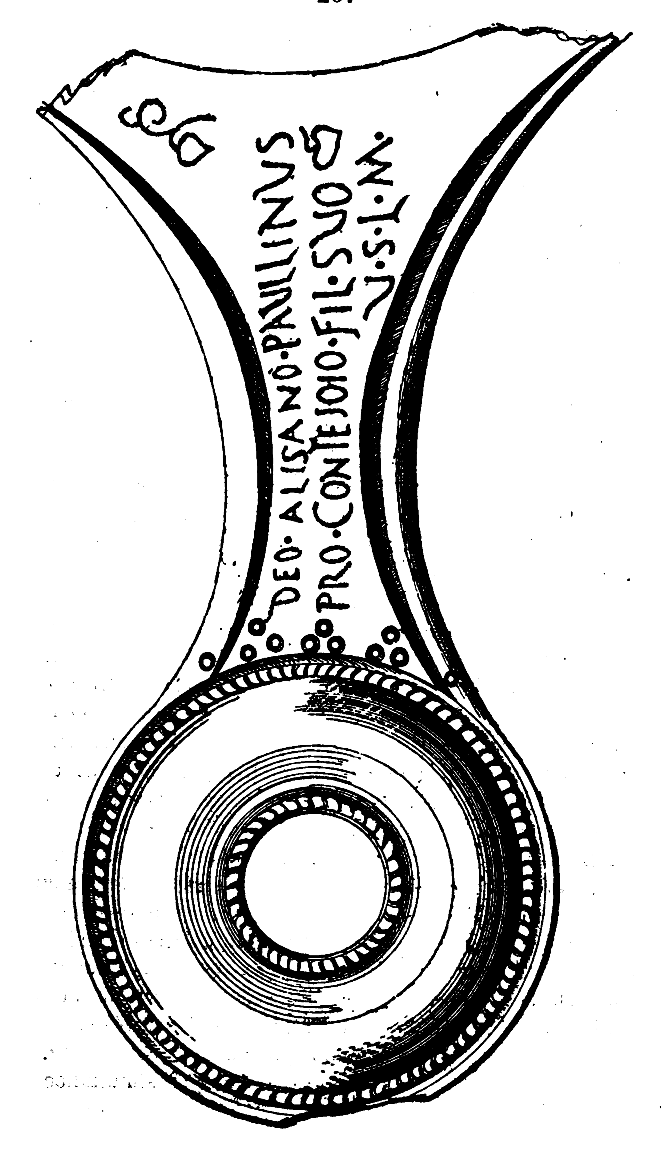
rieure des deux objets (le fond ou la base, comme on voudra l'appeler) présente aussi une disposition remarquable et identique : elle est ornée extérieurement de plusieurs cercles évidés et concentriques destinés à lui donner de la force.

« Mais tout cela n'offrirait qu'un assez médiocre intérêt si le manche ne portait pas une inscription votive latine qui vient éclairer d'une façon singulière le sens du texte gaulois inscrit sur le manche de la patère du Mont-Afrique et démontrer que l'interprétation proposée par Ad. Pictet était la vraie et qu'il faut reconnaître, avec lui et Belloguet, dans l'expression *Alisanu*, le nom d'une divinité topique. On lit, en effet, sur ce manche :

DEO·ALISANO·PAVLLINVS
PRO·CONTEDOIO·FIL·SVO·
V·S·L·M·

Deo Alisano Paullinus pro Contedoio fil(*io*) *suo v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

« Le monument est consacré au dieu *Alisanus*, incontestablement le même que celui de la patère du Mont-Afrique. Le nom du fils du consécrateur, *Contedoius*, est nouveau. Dans le fac-similé ci-joint la sixième lettre de ce nom est reproduite de façon à laisser plutôt soupçonner un S. Mais je dois avertir, et on peut le constater sur l'objet lui-même, que, à une époque ancienne, impossible à préciser, on a essayé de limer l'inscription ou au moins de l'effacer en partie à l'aide d'un instrument qui a produit des traits fins et serrés; l'auteur de cette mutilation s'est attaqué surtout au nom du dieu Alisanus qui cependant se lit encore sans hésitation; par contre-coup le nom de Contedoius, placé immédiatement au-dessous, a été atteint. Un coup de lime plus profond que les autres a enlevé une partie de la sixième lettre du mot Contedoius; je crois bien que ce qui en reste appartient à la panse d'un D. Dans le dessin on n'a pas jugé à propos de reproduire le limage opéré sur les mots Alisano et Contedoio, ce qui aurait rendu le fac-similé fort confus; mais le dessinateur a eu soin de n'indiquer que les traces certaines du D.


DEO · ALISANŌ · PAULLINUS
PRO · CONTEDIO · FIL · SUO
V · S · L · M

« Les lettres semblent, à première vue, avoir été gravées à l'aide d'un procédé fréquemment employé en Gaule, celui du pointillé, mais en les examinant de près on voit qu'elles ne sont pas formées par des points, mais par des petites hachures horizontales, des traits courts et serrés, de sorte que le graveur ne s'est pas servi d'une pointe, mais d'un petit instrument coupant.

« Ces fragments de bronze m'ont été apportés par M. Octave Falateuf, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui les avait trouvés dans l'arrière-boutique d'un brocanteur de Beaune. Il en comprit de suite tout l'intérêt et s'empressa de les acquérir afin de faire profiter le Musée de sa découverte. Grâce à son obligeante et délicate entremise, ce curieux monument appartient aujourd'hui au Musée de Saint-Germain. M. O. Falateuf a bien voulu compléter son œuvre en faisant une enquête sur la façon dont le monument était arrivé à Beaune et il est parvenu à en connaître l'origine. Voici les renseignements qu'il m'a transmis; ils sont extraits d'une lettre qui lui a été adressée à ce sujet par M. le baron du Baÿ :

« L'objet provient de Visignot, commune de Viévy, can-
« ton d'Arnay-le-Duc ; il a été trouvé par un ouvrier appelé
« Gaudry, dans la démolition d'une construction romaine,
« près de la voie romaine d'Autun à Arnay-le-Duc, en
« même temps qu'une petite statue de Mercure portant
« également sur le socle cette inscription : V·S·L·M·. Ce
« Mercure a été acheté par M. d'Alligny demeurant à la
« Chaume près Arnay. On a découvert également des débris
« de vases en terre, mais rien n'a été conservé. »

« D'un autre côté, notre obligeant confrère, M. Flouest, si au courant des antiquités de la province de Bourgogne dont il est parmi nous le représentant, s'est naturellement intéressé à ce monument et m'a fourni d'autres détails qui viennent en partie corroborer ceux que M. Falateuf a obtenus. Il les doit à son ami le docteur Loydreau, de Neuilly, dont l'intéressante lettre mérite d'être transcrite :

« Je me suis rendu à Visignot pour avoir des renseigne-
« ments sur la découverte que vous croyez simultanée et

« récente de la patère et du Mercure. J'ai vu l'auteur de la « trouvaille de la patère ; il m'a montré le point où il l'a « recueillie *près d'un vieux mur bâti à chaux et à sable* (ce « sont ses expressions) dont on ne voit plus guère de ves- « tiges aujourd'hui, à quelques pas de la maison qu'il habite « depuis trente ans. Il m'a dit que sa trouvaille datait bien « de vingt ans ; un de ses fils ne la fait remonter qu'à douze. « La patère n'a été vendue qu'au mois d'octobre dernier à « un jeune homme qui s'était arrêté au cabaret voisin. « Père et fils m'ont affirmé qu'on n'avait jamais vu de sta- « tuette, ni entendu dire qu'on en eût trouvé en ce lieu « qui ne présente d'ailleurs aucune trace de mouvements « de terrain récents. Ces constatations sont de nature à « faire croire que le Mercure qui a été vu chez M. d'Aligny, « de la Chaume, aurait été trouvé il y a plus de douze ans, « plus de trente peut-être... Je possède un vase en bronze, « trouvé à Visignot il y a plus de trente ans. L'orifice a « 12 cent. de diamètre, la panse mesure 23 cent., la hau- « teur est de 14 cent.; l'anse mobile est en fer et ne présente « pas d'inscription, mais près du col court une zone de « petits losanges. Sur la partie supérieure de la panse se « voit une double zone de ces mêmes losanges ; les dessins « sont très grossiers et en creux. Le vase est revêtu d'une « belle patine verte ; malheureusement il a été écrasé et un « peu déformé. »

« Comme on le voit, cette seconde lettre, écrite au retour d'une excursion à Visignot même, contient des renseignements très précis ; elle confirme la provenance indiquée par le baron du Baÿ, mais nous met en défiance au sujet de la trouvaille du Mercure. Chose singulière, la patère de Visignot est restée inconnue pendant plus de douze ans ; sa découverte remonterait au moins à l'année 1869. »

A l'occasion du mot *Contedoio*, dont la lecture est un peu incertaine et qu'un de nos confrères propose de lire *Contetoio* ou *Conteioio*, M. Gaidoz fait remarquer que si le mot se termine bien par *-toio*, on pourrait rapprocher de ce terme les noms gaulois comme *Togius*, etc., le *g* tombant fréquemment en gaulois entre deux voyelles ; M. Gaidoz

ajoute qu'il y a dans les deux éditions de l'ouvrage de Pictet une variation sur le sens donné au mot *ieuru*; il explique la différence (dans la 1re il traduit *ieuru* par « vovit », dans la 2e par « fecit ») par ce fait que Pictet avait renoncé à sa première étymologie d'*ieuru*, qui philologiquement était mauvaise; adoptant l'opinion de Siegfried et de Stokes, il avait expliqué ce mot par le radical de l'ancien irlandais *iurad* « factum est ».

M. Mowat signale à l'attention de la Société des Antiquaires un fragment d'inscription découvert, en 1739, près de la Fontaine de Nîmes et disparu peu après. Une copie en fac-similé nous en a été conservée par une planche gravée dans le tome XIV de l'Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 107.

//// ΥΠƆΥbΕΟΥLO/////
//// ΟΥΑΒ DEΔΕΛL/////
///// ΟΥΑΕF.ANTEN/////

Cette transcription, en caractères grecs et romains, est évidemment corrompue; il est impossible d'expliquer ce texte par le latin, ni par le grec, langue à laquelle on a cru jusqu'à présent qu'il appartenait. M. Mowat est disposé à le regarder comme gaulois; il y retrouve en effet des traces irrécusables de celticité dans le mot ΔΕΔΕ, dans le groupe des lettres ΟΥΑΕ qu'il corrige en ΟΥΔΕ, fin du mot gaulois [BRAT]ΟΥΔΕ, et enfin dans le groupe FANTEN qu'il corrige en KANTEN. Ces trois mots se lisent, en caractères grecs, dans deux autres inscriptions gauloises de Nîmes, où ils se suivent dans le même ordre :

1°.

ΚΑCCΙΤΑΛΟC
ΟΥΕΡCΙΚΝΟCΔ
ΕΔΕΒΡΑΤΟΥΔ
ΕΚΑΝΤΕΝΑΛΑ
ΜΙΕΙΝΟ ΥΙΙ

2°.

ΙΑΡΤΑΒ///ΙΛΛΑΝΟΥΙΑΚΟΣΔΕΔΕ
ΜΑΤΡΕΒΟ ΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟΒΡΑΤΟΥΔΕ

M. Quicherat lit un mémoire intitulé : *La rue et le château Hautefeuille, à Paris*. La Société décide qu'elle entendra une seconde lecture de ce travail.

Séance du 7 Décembre.

Présidence de M. A. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Académie des sciences et belles-lettres d'Angers, statuts, 1881.
Atti della Reale Accademia dei Lincei, t. V-VII, in-4°.
Bulletin de la Diana, fév.-mai 1881, suppl., in-8°.
— *de la Société archéologique de la Charente*, 5e série, t. III, 1881, in-8°.
— *de la Société archéologique de Nantes*, t. XIX, in-8°.
— *de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 30e année, 119e livr., in-8°.
— *de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1881, n° 3, in-8°.
— *de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t. XXXV, in-8°.
— *de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. III, oct. 1881, in-8°.
L'investigateur, 47e année, juillet-août 1881, in-8°.
Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique d'Alais, t. XII, n° 1, in-8°.
Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1879-1880, in-8°.
Proceedings at the annual meeting of the natural history Society of Montreal, mai 1881, in-8°.
Revue africaine, 25e année, juillet-août 1881, in-8°.
The Canadian antiquarian and numismatic journal, in-8°.
Engel (Arthur). *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie*. Paris, Leroux, 1882, in-4°.
Flouest (Ed.). *Archéologie gauloise : un casque en fer et des bouterolles de fourreaux d'épées*. Paris, Didier, in-8°.

— *Note sur des pierres sculptées de l'époque gauloise conservées au Musée Calvet, à Avignon*, in-8°.

Germer-Durand (Fr.). *Note sur le monument de Lanuéjols (Lozère)*. Mende, Privat, 1881, in-8°.

Huguet-Latour (L.-A.). *Annuaire de Ville-Marie*, t. I. Montréal, 1878, in-18.

La Curne de Sainte-Palaye. *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, t. IX. Niort.

Perrot (G.) et Chipiez (Ch.). *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, in-8°.

Phillips (Henry). *Head-Dressers exhibited on anciens coins*. Philadelphie, 1881, in-8°.

Roman (J.). *Blanc de Charles, duc de Lorraine, seigneur de Florennes*, in-8°.

Rossi (le commandeur de). *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 3e série, 6e année, 1re livr., 1881, in-8°; traduction française par l'abbé Duchesne.

Elections.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau et des commissions pendant l'année 1882.

Sont élus :
Président : M. Georges Perrot.
1er vice-président : M. G. Duplessis.
2e vice-président : M. Demay.
Secrétaire : M. O. Rayet.
Secrétaire-adjoint : M. H. Gaidoz.
Trésorier : M. Ed. Aubert.
Bibliothécaire-archiviste : M. Pol Nicard.

M. A. de Barthélemy est réélu membre de la Commission des impressions ; M. Aug. Prost est élu membre de la Commission des fonds.

Travaux.

Le président annonce la mort de M. Ern. Semichon, associé correspondant national à Rouen.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Arthur Rhoné, associé correspondant à Plouha (Côtes-du-Nord), actuellement en Égypte, avec M. Maspero :

« La fameuse trouvaille de Thèbes est surprenante et nous révèle l'état de trouble, de pénurie, de décadence où se trouvait Thèbes à l'époque de la vingtième dynastie. On pillait les sépultures royales pour l'or qu'elles contenaient, et il y avait de vastes affiliations de voleurs, parfois haut placés. Il y eut des enquêtes multipliées et on sauva comme l'on put les corps des plus illustres Pharaons en les enfouissant dans un caveau si bien caché que c'est à peine si les Arabes viennent de les trouver. Ces corps appartiennent à Raskenen, un de ceux qui ont eu les Hyksos, Ahmès qui les chassa définitivement, Aménophis Ier (une sorte de saint Louis), Touthmès III (leur Alexandre le Grand), Séti Ier et son fils Ramsès II (Sésostris), etc. Les momies sont recouvertes de guirlandes, de fleurs des champs et de lotus bleus et blancs si bien conservés que le naturaliste Schweinfurth a pu reconnaître, sans hésitation, les espèces qui sont celles d'aujourd'hui, et d'autres perdues, et en emporter une riche collection pour les classer ; jugez de sa joie lorsqu'il nous disait que les plus anciens herbiers connus ne remontent qu'à 300 ans ; en voici qui ont 3,000 ans de plus. »

M. Mowat communique de la part de M. Decombe, directeur du Musée archéologique de Rennes, des renseignements sur une découverte d'antiquités romaines dans cette ville. A la fin du mois de septembre dernier, des ouvriers travaillant à des déblaiements dans le jardin de la Préfecture ont mis au jour des urnes cinéraires en poterie commune, un sarcophage en calcaire coquillier et deux gros vases en terre rougeâtre renfermant chacun plus de 10,000 monnaies romaines de petit bronze et de billon. L'un de ces vases a pu être retiré intact ; l'autre a été malheureusement brisé par les coups de pioche ; outre le trésor monétaire il renfermait un petit bracelet en argent, un autre en bronze, 4 cuillères d'argent en forme de *ligulae.* Deux des vases cinéraires étaient fermés par une tablette de pierre ardoisière ; un

autre, portant sur la panse l'inscription CAM, contenait lui-même un autre vase en forme de pot plein d'ossements. Dans la trouvaille se trouvaient aussi une quinzaine de bagues d'argent qui ont été vendues par les ouvriers. On a pu en retrouver trois dont les chatons portaient les inscriptions IVLLI, MAE, MA. Le classement des monnaies n'est pas terminé; jusqu'à présent la plus ancienne est de Septime-Sévère, la plus récente de Probus. Les plus nombreuses sont celles de Gallien, de Salonine, de Claude II, de Postume; il s'y rencontre aussi quelques pièces rares de Marius, de Lélien, de Quietus, et des revers inédits de Quintille, de Tacite.

A propos de la présence d'une monnaie de Quiétus dans le trésor monétaire découvert à Rennes, M. Mowat signale celle des monnaies de Postume, de Marius, de Victorin dans une cachette exhumée à la Vénéra (Italie)[1]. Ces faits semblent prouver que les monnaies des empereurs usurpateurs circulaient librement et ont continué à avoir cours même dans les parties de l'Empire où l'autorité de ces empereurs n'avait jamais été reconnue.

L'exemple d'une urne contenue dans une autre urne n'appartient pas uniquement à Rennes. Aux sources de la Seine, on a découvert un vase portant l'inscription DEAE SEQVANA (*sic*) RVFVS DONAVIT et contenant, outre de nombreux ex-voto en argent et en bronze, un pot rempli de pièces de monnaie[2].

M. Mowat communique ensuite la copie de deux fragments d'une même inscription relevée dans la grande mosquée de Kérouan par M. le capitaine Montagne, commandant de l'artillerie de cette place. Cette inscription a déjà été publiée sous le n° 80 dans le t. VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, d'après des copies inexactes fournies par des indigènes, car jusqu'au moment de l'occupation française il n'avait pas été permis aux Européens de pénétrer

1. *Atti della Accad. dei Lincei*, class. di scienze morali, storiche, filologiche, vol. IV, 1880.

2. H. Baudot, *Rapport sur les découvertes archéol. faites aux sources de la Seine*, 1843, p. 119.

dans le sanctuaire. Notre savant et courageux confrère, M. Victor Guérin, avait dû lui-même y renoncer. La copie du capitaine Montagne, obtenue dans des circonstances exceptionnellement favorables, a en outre le mérite de corriger les restitutions du texte publié par les rédacteurs du *Corpus* ; la voici :

........................par	THICI MAXIMI DIV	i m	ANTONINIFILI
....................et impe	RATORIS CAESARIS M	a	VRELLI ANTONINI
divi Hadriani abnepoti	S DIVITRAIANI ADNEP	otis	DIVI NERVAEADNEPOTIS
	CAE AEDEMFECERV	nt	ET DEDICAVERVNT ❦

Wilmanns supposait qu'après TRAIANI il y avait *parthici ;* la pierre porte ADNEP[otis] ; à la quatrième ligne il lisait [*han*]C AEDEM ; au lieu de *hanc*, il faut désormais restituer un mot finissant par CAE, peut-être [*reipubli*]CAE. Enfin la feuille de lierre qui se voit après le mot DEDICAVERVNT prouve que l'inscription se terminait là, et n'admettait pas, au-delà, les sigles *d. d. p. p.* supposées par Wilmanns.

Ces deux fragments épigraphiques proviennent évidemment d'une grande dédicace de temple élevé pour le salut de Septime-Sévère et de son fils Caracalla par les habitants de l'antique *vicus Augusti*, aujourd'hui Sabrah, où se voient des ruines romaines à 10 k. S.-E. de Kairouan. La ville entière de Kairouan est bâtie avec les débris apportés de Sabrah ; on y trouve une profusion extraordinaire de colonnes, de chapiteaux, de sculptures en marbres rouge, vert, blanc, noir, etc. Nos soldats l'appellent, dans leur langage pittoresque, *Chapiteauville*.

M. Victor Guérin, qui a visité Kairouan ainsi que Sabrah, confirme les conclusions de M. Mowat ; Kairouan fut bâtie par les Arabes en plein désert, et Sabrah était la ville de plaisance des sultans de Kairouan.

Un membre rappelle que, dans la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Léon Renier a entretenu ses confrères de l'inscription de Kairouan, d'après une copie qui lui avait été envoyée par un officier.

Séance du 14 Décembre.

Présidence de M. Aug. PROST, président.

Correspondance.

M. Casati, associé correspondant à Orléans, annonce à la Société que la ville d'Orléans vient d'acquérir, au prix de 51,000 fr., un précieux monument du XVe siècle, connu sous le nom de *Maison d'Agnès Sorel*, qui doit être réparé. Il émet le vœu que la ville de Paris prenne en considération la conservation de l'*Hôtel de Sens* qui lui semble être, après l'Hôtel de Cluny, le type le plus curieux de l'architecture du moyen âge ; la Société des Antiquaires pourrait faire une démarche à cet effet.

Travaux.

Le président annonce la mort de M. Ch. Bataillard, membre honoraire de la Société.

M. Al. Bertrand dépose sur le bureau un album contenant les photographies de bijoux en or et d'instruments en bronze du Musée de Dublin. Il présente ensuite trois objets en étain que M. Bapst, leur propriétaire, attribue à l'époque romaine et qui, en réalité, ne peuvent dater que de la Renaissance.

M. Schlumberger, au nom de M. de Longpérier gravement malade, lit un mémoire intitulé : *Un portrait de la Pythie delphique*. La Société décide qu'elle en entendra une seconde lecture.

M. l'abbé Thédenat, associé correspondant à Juilly, fait la communication suivante :

« A propos du cachet d'Arles et du petit vase portant l'inscription Λύκιον, M. Héron de Villefosse a publié ici une liste des empreintes d'inscriptions médicinales qu'il avait relevées sur des vases anciens[1]; dans un travail que j'ai fait en collaboration avec lui une liste plus complète a été donnée[2]. Il y a lieu d'y faire aujourd'hui une addition intéressante.

« M. Bégin, de Metz, a publié, en 1840, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Metz*, cinq *Lettres sur l'histoire médicale du Nord-Est de la France*[3]. Ce travail, peu connu, renferme quelques renseignements intéressants qu'il est bon de tirer de l'oubli.

« Il s'agit d'abord de trois vases, portant des inscriptions médicales, que M. Bégin a publiés le premier, et dont, à ma connaissance, personne ne s'est occupé après lui. Nous laissons la parole à M. Bégin :

« En 1829 on m'envoya de Toul une bouteille en terre,
« d'un grain rouge, large à sa base, effilée à son col, pou-
« vant contenir un litre de liquide, bouteille dans laquelle
« se trouvaient quelques résidus desséchés de matières végé-
« tales et dont le ventre présentait le mot grec Δόδρα. Je ne
« doutai pas un instant que ce ne fût un vase destiné à con-

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1879, p. 87 et suiv.

2. *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 29 et suiv., et p. 204. — Un petit vase que nous avons eu récemment entre les mains et qui provient, dit-on, d'Égypte(?) doit être ajouté à cette liste. Il est semblable à celui du commandant Mowat, et à celui de Millin trouvé à Tarente, même forme, à peu près même dimension, même décoration d'un vernis noir couvrant l'anse, le goulot et la partie supérieure de la panse; l'orifice est un peu moins étroit. Sa hauteur est de 0,055. Il porte un nom d'homme au génitif sans autre indication :

N o I Δ
Y o I Ɔ Y

Le sceau à l'aide duquel cette empreinte en relief a été faite, au lieu d'être rectangulaire avec les angles arrondis, était de forme ronde; le nom Διονυσίου y était gravé à l'endroit de sorte que sur l'empreinte il est venu à l'envers. La marque, au lieu d'être placée, comme sur les vases analogues, au milieu de la panse, a été imprimée plus bas, presque au pied du vase.

3. T. X, p. 124, et tirage à part, Metz, 1840.

« tenir la célèbre potion *dodra*, et je me rappelai ces deux
« vers du poète Ausone :

Dodra vocor. Qua causa? novem species gero. Quae sunt?
Jus, aqua, mel, vinum, panis, piper, herba, oleum, sal[1].

« Je me nomme Dodra. Pourquoi? parce que je suis com-
« posée de neuf choses. Quelles sont-elles? Du jus, de l'eau,
« du miel, du vin, du pain, du poivre, de l'herbe, de l'huile
« et du sel.



Δόδρα πότος και ἀριθμὸς ἔχω· μέλι, οἶνον, ἔλαιον,
ἄρτον, ἅλας, βοτάνην, ζωμὸν, ὕδωρ, πέπερι[2].

« Indépendamment des inscriptions précitées, « M. Marchant en possédait quelques autres « trouvées à Naium, et qui n'appartenaient pas « à l'officine d'un médecin oculiste. Nous ne « savons aujourd'hui ce qu'elles sont devenues. « On lisait par exemple sur un petit vase (pocillum) les lettres « grecques διαχ.δ..ν qui ne peuvent signifier que διαχοδέων, « dont les latins ont fait διαχοδιον, et les Français diacode, « remède soporatif, composé avec des têtes de pavot. Sur « un autre vase étaient ces mots : PSILOT . . . POT qu'on « peut traduire par *psilothri potus* ou *potio*, boisson ou « potion de coulevrée blanche. Le substantif *psilothrum*, « dérivé du grec φλωτρὸν, désignait aussi un médicament « propre à faire tomber les poils[3]. »

« Nous avons peu de choses à ajouter aux observations du Dr Bégin. Il donne lui-même, en citant les épigrammes d'Ausone, l'étymologie du mot *dodra* qui provient de *dodrans*. Cette potion était nommée *dodra* parce qu'elle se composait de 9 ingrédients, comme le dodrans de 9 onces. Nous avons d'autres exemples de médicaments tirant leur nom du nombre de drogues dont ils étaient composés. Nous connaissons, par un cachet, par Galien et par d'autres médecins anciens,

1. Ausone, 87.
2. Id., 88.
3. *Lettres sur l'histoire médicale du N.-E. de la France*, Metz, 1840, in-8°, 5e lettre, p. 129.

un collyre commé διατεσσάρων[1], parce qu'il est composé de quatre ingrédients ; on connaît également le collyre ἅρμα, *id est currus*, ainsi nommé, dit Marcellus, parce qu'il se compose de quatre substances, comme le quadrige de quatre chevaux, et parce qu'il arrive promptement à son but[2].

« Bégin cite deux épigrammes d'Ausone, l'une grecque et l'autre latine, sur la potion *dodra ;* il en existe une troisième du même auteur :

Dodra ex dodrante est ; sic collige : jus, aqua, vinum,
Sal, oleum, panis, mel, piper, herba, novem[3].

« M. Bégin a publié aussi un monument plus important que les précédents, et comme eux tombé dans l'oubli. C'est un cachet d'oculiste que n'ont reproduit ni Sichel, ni Grotefend, ni Klein, ni aucun auteur postérieur.

« Ce cachet, d'après les renseignements donnés par le Dr Bégin[4], a été trouvé en 1828, au Sablon (banlieue de Metz), dans le ban de Saint-Pierre ; il est brun, de forme carrée, ayant 0m073 de côté et 0m016 d'épaisseur. Voici les inscriptions des tranches :

1° C·MANVCII IVN
DIAR· AD· L

C. Manucii Jun(ioris) diar(hodon) ad l(ippitudinem).

2° C·MANVCII IVN
COL· AD CLAR

C. Manucii Jun(ioris) col(lyrium) ad clar(itatem).

3° C MANVCII IVN
ANODYN

C. Manucii Jun(ioris) anodyn(um).

1. Grotefend, n° 92, Héron de Villefosse, *Antiquités d'Entrains*, n° 18, Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, p. 173, n. XV. Galien, « Τὸ διὰ τῶν δ' », édit. Kühn, t. XIII, p. 851.

2. Marcellus, *De medicamentis*, c. VIII, col. 273 G, *Medicae artis principes*, édition Étienne, Paris, 1567.

3. Ausone, 86.

4. *Op. cit.*, p. 110.



4° C MANVCII IVN
ON· AVR· AD O

C. Manucci Jun(ioris) *on(guentum)* aur(eum) ad o(culos).

Tous les noms de collyres et de maladies mentionnés sur ce cachet sont déjà connus ; nous nous défions de la lecture ON(guentum) proposée par M. Bégin ; ce mot ne s'est jamais rencontré sur les cachets, et l'orthographe régulière serait *unguentum*. Quant à l'épithète *aur(eum)* on la rencontre dans Galien[1]. L'expression *ad o(culos)* est inusitée. Toujours ce mot est précédé d'un nom de maladie : *Collyrium pro claritate oculorum*[2], *diacinnabareos ad claritatem oculorum*[3], *turinum ad suppurationes oculorum*[4].

« Nous n'avons vu aucun des monuments que nous venons de citer, uniquement d'après le Dr Bégin. Nous regrettons de ne pas savoir où se trouve le cachet. M. Bégin, consulté sur ce point par M. Mowat, n'a pu fournir aucun renseignement. Nous désirerions d'autant plus voir l'original qu'il y a lieu de se demander si la bonne foi de M. Bégin n'a pas été surprise par un faussaire. Le cachet, dit l'auteur que nous citons, est en argile cuite[5] ; on ne connaît aucun cachet fabriqué avec cette matière[6]. Sur le fac-similé publié à la fin du volume, les points séparatifs sont placés au bas des lignes et non au milieu, fait inusité ; le nom *Manucius* ne se rencontre guère ; les deux I du génitif sont exprimés, chose contraire à l'orthographe latine ; enfin nous avons relevé, dans les inscriptions, quelques formules inusitées. Ces raisons nous semblent suffisantes pour classer ce monument parmi les suspects, jusqu'au moment où on pourra l'étudier sur l'original, ou au moins pour faire croire à une reproduction inexacte. »

1. T. XIII, p. 842.
2. Grotefend, n° 106 ; faisons observer toutefois que le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VII, n° 1317, propose la lecture : Collyr(ium) P(omponii) Clod(iani).
3. Grotefend, n° 44.
4. Id., n° 24.
5. *Op. cit.*, p. 110.
6. On pourrait croire cependant qu'il s'agit d'un moulage.

M. le professeur Waldemar Schmidt, associé correspondant étranger à Copenhague, a la parole pour faire connaître des découvertes faites récemment en Danemark.

« On a trouvé dernièrement en Danemark des débris considérables d'un char ou plutôt d'une voiture à deux roues, qui remonte probablement au IIIe siècle de notre ère. Des paysans firent la découverte en creusant de la tourbe, soupçonnèrent qu'il y avait là quelque chose d'intéressant et prévinrent de suite les autorités. Un des aides conservateurs du Musée de Copenhague s'y rendit immédiatement et une fouille systématique eut lieu. Les restes du char sont maintenant dans l'atelier de restauration des antiquités au Musée de Copenhague; mais le monument sera bientôt dessiné et publié. Les parties en bois de cette voiture sont en général bien conservées; une portion cependant manque, ayant été détruite par les paysans qui l'ont découverte. Les planches qui forment les côtés sont bien conservées; elles ont encore gardé divers ornements en métal. Je pense que l'étude de cette ornementation fournira des renseignements précieux sur l'emploi de divers débris recueillis, avec des restes de char, à divers autres endroits, en Danemark et à l'étranger, et dont la destination a été jusqu'ici énigmatique. Le métal employé pour cette voiture est le bronze; mais elle appartient bien à l'époque où le fer était d'un emploi général, même depuis assez longtemps,

« La tourbière où la découverte a été faite est située dans la partie ouest de la presqu'île de Jütland (Danemark).

« La découverte du char remonte à quelques mois; tout dernièrement on a fait une autre trouvaille non moins importante: ce sont des vases ou gobelets en verre blanc avec des figures en couleur. Il y a notamment un gobelet d'une conservation admirable, les couleurs ont gardé toute leur fraîcheur. Le sujet de la représentation est emprunté aux scènes de l'arène. On voit un gladiateur à pantalon vert, devant lui un taureau bien dessiné de couleur brune.

« Ce petit vase avait heureusement été placé dans un autre vase en bronze qui le garantissait parfaitement contre l'humidité et les chocs extérieurs.

« Les vases en verre de ce genre sont rares ; mais on en a déjà plusieurs au Musée de Copenhague, retirés, comme le vase en question, de nécropoles que nous attribuons au IIIe ou au IVe siècle de notre ère (notre première période du fer). La sépulture où ce vase fut découvert fait partie d'une nécropole qui a déjà fourni plusieurs monuments intéressants au Musée de Copenhague. Elle se trouve à *Nordrup*, dans la partie centrale de l'île de Séland. »

M. Héron de Villefosse fait la communication suivante :

« Dans la séance du 19 octobre dernier M. le chanoine Julien-Laferrière a annoncé la découverte d'un fragment d'inscription monumentale, dans les fouilles des arènes de Saintes. Grâce à l'obligeance de notre savant associé correspondant M. J. de Laurière, j'ai pu étudier un estampage de ce texte mutilé, que je dépose sur le bureau de la Société. M. de Laurière m'a également communiqué la photographie du point précis de l'amphithéâtre où l'inscription a été découverte au mois de septembre : c'est une loge carrée, située au niveau du sol de l'arène, dans l'angle formé par le mur du podium et celui du vomitorium du grand axe. Je présente cette photographie, dont M. de Laurière est l'auteur, ainsi qu'un plan des arènes que je lui dois également.

« Il est facile de se convaincre, en examinant l'empreinte, que ce fragment appartenait à une inscription monumentale. Les lettres de la première ligne ont de 0m16 à 0m17 de hauteur ; elles sont gravées très profondément et avec soin ; l'inscription a pu orner la frise d'un arc de triomphe ou peut-être était-elle placée à la partie supérieure du mur du podium, comme cela se voit aux arènes d'Arles et ailleurs. L'endroit où elle a été découverte fournit un argument pour soutenir cette dernière hypothèse. Il n'est pas douteux que le nom inscrit à la première ligne ne soit celui de l'empereur Claude ; la forme des lettres s'accorde parfaitement avec cette attribution. A la seconde ligne il ne reste que la partie supérieure de quelques lettres ; cette seconde ligne

était en caractères moins grands que la première, de sorte que le nom du personnage honoré, le nom de l'empereur inscrit à la première ligne, se trouvait ainsi plus en évidence. Si l'on remarque, comme cela paraît certain, que ce fragment appartient à l'angle gauche supérieur de l'inscription, il faut y retrouver le commencement des deux premières lignes. On voit, d'après l'empreinte, que la première ligne commençait très normalement par TI·CLAVD*io*. On peut constater ensuite qu'une mutilation de la pierre a fait disparaître deux lettres au commencement de la seconde ligne. Après la place que devaient occuper ces deux lettres on retrouve la trace des caractères suivants :

. . TP . . OPI

Comme il ne reste que la partie supérieure de ces caractères, on conçoit que les P, dont on ne voit sûrement que les boucles, pourraient être aussi bien des B ou des R ; pour le second P on soupçonne même les amorces d'un R. Il n'est pas possible de rétablir avec ces fragments de lettres, qui sont certains, les mentions chronologiques de la puissance tribunitienne, de l'impératorat et du consulat. Il faut donc songer à autre chose, probablement aux noms de celui ou de ceux qui ont fait élever le monument. Or, en tenant compte des éléments que je viens d'indiquer, on retrouve facilement le nom d'un des peuples de l'Aquitaine voisin des Santones, celui des *Petrucorii*[1] :

*pe*TR*uc*ORI

Cela me paraît suffisant pour croire que le fragment découvert à Saintes appartient à la dédicace d'un monument élevé en l'honneur de Claude par les peuples de l'Aquitaine. Les noms des autres peuples étaient inscrits, dans un ordre qu'on

1. Il faut écrire *Petrucorii* et non pas *Petrocorii*. Ce fait est démontré par une inscription de Mayence : ADBOGIVS·COINAGI·F(*ilius*)·NA(*tione*) PETRVCORIVS·..., etc. (Brambach, I·R, n° 1230) ; et une autre de Fréjus : C·IVLIO·SEVERO·PETRVCORIO (Maffei, *Gall. antiq.*, 1733, p. 58). Cf. Allmer, *Rev. épigr. du midi de la France*, p. 37.

ne peut établir, à la suite de celui des Petrucorii. De sorte que le texte devait se présenter ainsi[1] :

> TI·CLAVD*io. drusi. f. caes. aug. germanico*...
> *pe*TR*uc*ORI...

« Les monuments épigraphiques du règne de Claude sont nombreux. J'ai eu l'occasion, dans une précédente note, de parler des bornes milliaires portant le nom de cet empereur et découvertes en Gaule[2]. A Saintes il n'est point étonnant de retrouver un monument en son honneur puisque, dans cette même ville, il y avait déjà un arc de triomphe portant les noms de Germanicus, son frère aîné, et de Drusus, son père. Le nom de *Germanicus* se retrouve également dans la dénomination d'une des stations de la voie romaine de Saintes à Limoges[3]. Tout cela indique un attachement particulier des habitants de la contrée pour la gens Claudia. Il ne faut pas oublier que Claude était né à Lyon, d'une manière fortuite, il est vrai ; mais c'est lui qui fit admettre les Gaulois dans le Sénat romain. Cette inscription, dont il ne nous reste qu'un fragment, a peut-être été gravée en l'an 51, après les victoires de Bretagne, comme l'inscription de l'arc de triomphe élevé à Rome en l'honneur de Claude[4].

M. de Laurière, associé correspondant à Angoulême, présente un plan et des photographies à l'aide desquels il indique dans quel endroit de l'amphithéâtre de Saintes a été trouvée l'inscription dont il vient d'être question. C'est dans une chambre mise à découvert au mois d'octobre dernier, par suite des fouilles qu'on exécute encore en ce moment.

1. L'hypothèse que j'ai émise plus haut au sujet de la position occupée par cette inscription sur le mur du podium de l'arène s'accorde très bien avec ma restitution. En effet, dans cette hypothèse on comprend facilement pourquoi on ne retrouve pas à la seconde ligne les mentions chronologiques que l'on y cherche. C'est que le lapicide ayant pour développer son texte la surface d'un mur qui s'étendait sur la moitié de l'arène ou au moins sur le quart, selon la disposition des vomitoires, a pu sans peine inscrire à la première ligne, non seulement le nom, mais aussi les titres de Claude et les mentions chronologiques qui devaient les accompagner.

2. *Bulletin des Antiq. de Fr.*, 1879, p. 229-30.

3. Voir la note de M. A. Longnon, *Bulletin des Antiq. de France*, 1879, p. 162.

4. C. I. L., t. VI, n° 920.

Cette chambre est située au niveau du sol de l'arène, à l'angle compris entre le podium et le grand vomitorium de l'est, sur le côté droit de ce vomitorium, lorsqu'on le regarde de l'arène. Au milieu s'élèvent deux piliers carrés qui paraissent avoir été destinés à soutenir un plafond plat en dalles. La chambre était encombrée de nombreuses pierres brisées qui semblent provenir d'un éboulement, et c'est parmi ces pierres que se trouvait celle qui porte l'inscription.

M. Quicherat fait une seconde lecture de son travail sur le *Château et la rue Hautefeuille, à Paris*. La Société, par un vote, renvoie ce mémoire à la Commission des impressions.

Séance du 21 Décembre.

Présidence de M. Prost, président.

Ouvrages offerts :

Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, t. XV, 1re partie, in-8°.

Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin, 4e série, t. III, in-8°.

Fayolle (Angel). *Origines des villes de Ribérac, Mussidan, Saint-Astier, Grignols, Mareuil, Auberoche, Aubeterre*, etc., in-8°.

Phillips (Henry). *Old-time superstitions*, in-8°.

Correspondance.

M. E. de Bourgade-la-Dardy, présenté par MM. de Barthélemy et Aubert, demande à être admis au nombre des associés correspondants nationaux. Le président désigne MM. de Villefosse, Saglio et Mowat pour former la commission chargée de faire un rapport sur les titres du candidat.

Travaux.

Le président, au nom du bureau, informe la Compagnie de la demande présentée par quelques membres pour donner, dans la presse quotidienne, une publicité aux travaux de la Société. Après une discussion assez longue, la Société, à la majorité de 17 voix contre 5, décide qu'il y a lieu de prendre la proposition en considération et charge le bureau de lui présenter un rapport sur les voies et moyens à employer pour assurer cette publicité.

M. Rayet rappelle que dans la séance du 19 mai 1880 il a présenté à la Société une pointe de lance votive en bronze, trouvée dans le Péloponnèse, et portant l'inscription : Θεόδωρος ἀνέθηκε βασιλεῖ, « Théodoros a consacré à [Zeus] Basileus. » Il ajoutait que les monuments de ce genre sont extrêmement peu nombreux, et comparait à la lance consacrée par Théodoros celle que les Méthaniens avaient offerte à Jupiter d'Olympie, et une autre, provenant de Béotie et portant une dédicace à Apollon Ptoieus, qu'il avait vue, il y a de cela quelques années, dans une collection particulière d'Athènes.

Cette dernière pointe de lance est aujourd'hui entre les mains de M. Rayet, qui la met sous les yeux de ses confrères. Elle est de la même forme que celle de Théodoros et que celle des Méthaniens, mais moins bien conservée : la pointe et la douille sont brisées. Sur une des quatre faces, en une seule ligne et en caractères archaïques peu profonds, est gravée l'inscription[1] :

ΤΟ ΠΤΟΙΕΟΣ : ΗΙΑΡΟΝ

Τοῦ Πτοιέως ἱαρὸν

« consacré à [Apollon] Ptoieus. »

Les caractères sont du milieu du ve siècle. Les O ont été

1. L'imprimerie ne possédant pas les caractères archaïques nous transcrivons en caractères grecs ordinaires.

faits, comme les autres lettres, avec un ciseau droit, et ont, à cause de cela, des formes très irrégulières.

Apollon Ptoieus était adoré en Béotie, sur le mont Ptoion, l'une des montagnes qui s'élèvent entre l'extrémité est du lac Copaïs et le canal d'Eubée. C'est sans doute la montagne sur laquelle, dans l'hymne homérique à Apollon Pythien (v. 45 de l'édition de Baumeister), Apollon pose le pied, après avoir franchi l'Euripe, dans son voyage d'Asie à Delphes. Le sanctuaire du mont Ptoion est donc très ancien, c'était un des plus vénérés de la Béotie.

Les paysans du village de Perdico Vrysi, voisin de l'emplacement du temple, portent de temps en temps à Athènes de petits objets en bronze trouvés par eux et ayant quelquefois des inscriptions. M. Eugène Piot possède un de ces objets : c'est une base de statuette avec une dédicace à Apollon Ptoieus, très difficile à lire.

L'âpreté du pays et le caractère inhospitalier des habitants, et, jusqu'à ces dernières années, l'existence du brigandage, ont fait que le temple du mont Ptoion a été fort rarement visité. Les trouvailles faites par les gens de Perdico Vrysi font penser à M. Rayet qu'il y aurait, sur son emplacement, des recherches fructueuses à faire.

M. l'abbé Thédenat, associé correspondant à Juilly, fait la communication suivante :

« M. Ernest Desjardins m'a communiqué, avec permission de la publier, une inscription inédite que M. François Lenormant a copiée tout récemment au municipe de Tarente où elle est conservée :

T·SEPTVMVLENVS·T·F
HERCOLEI·D·D·L·M·D·F

« M. Lenormant, qui a vu le monument, le décrit ainsi : « L'inscription est gravée sur un autel en forme de « cippe, recouvert de la peau du lion, auquel s'appuient « la massue, l'arc et le carquois. »

« Ce monument a été trouvé à Tarente, entre l'amphithéâtre et le Castel Saraceno, au même endroit où, suivant Carducci, on découvrit une autre inscription ainsi conçue :

C · MELSONIVS · CN · F
HERCOLEI
DONVM[1]

« Dans son recueil des inscriptions du royaume de Naples, M. Mommsen a rangé cette inscription, aujourd'hui perdue, parmi les *suspectae*, parce que Carducci l'a publiée d'après des auteurs peu dignes de confiance : « *a pessimis auctoribus* « *primum prolata*[2]. »

« Le texte relevé par M. Lenormant est intéressant à un double titre ; il appartient certainement au temps de la République, et les monuments épigraphiques de cette époque sont relativement peu nombreux; de plus, il donnerait peut-être du crédit à l'inscription signalée par Carducci.

« Le nom *Septumulenus* est un gentilicium assez rare.

« Hercolei est une forme ancienne. La formule dédicatoire est des plus connues. Restent les lettres D F. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré cette formule en abrégé, mais elle se trouve en toutes lettres sur plusieurs inscriptions[3]; sa lecture est certaine : *d(ecuma) f(acta)*.

« L'inscription de *T. Septumulenus* doit donc se lire :

T(itus) Septumulenus, T(iti) f(ilius), Hercolei d(onum) d(edit) l(ubens) m(erito), d(ecuma) f(acta). »

1. *Inscriptiones regni Neapolitani latinae*, n° 148*, *inscriptiones falsae vel suspectae*, p. 6.

2. *Ibid.*

3. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, n°s 1113, 1175, Garrucci, *Sylloge inscriptionum latinarum aevi romanae reipublicae, usque ad C. Julium Caesarem plenissima*, n° 1537. Cf. C. I. L., t. I, n°s 542, 1290. Nous ferons observer, en passant, que l'inscription du *Corpus* (t. I, n° 1175) que nous venons de citer se termine par la formule *semol te orant se [v]oti crebro condemnes ;* il y a lieu de la rapprocher du vers de Virgile (*Egl.* 5, 80) : *damnabis tu quoque votis*. On sait combien Virgile recherchait les formes et les souvenirs archaïques. Ses vers renferment de nombreuses allusions, dont beaucoup nous échappent aujourd'hui, à des faits et à des monuments anciens.

« Cet usage d'offrir la dîme, très répandu à une époque relativement ancienne, ne paraît pas s'être conservé au-delà de la République. D'après les textes épigraphiques et les textes des auteurs, les expressions usitées sont : *decumam facere*, *decumam pollucere*, *decumam profanare*[1].

M. Schlumberger fait la seconde lecture du mémoire de M. de Longpérier intitulé : *Un portrait de la Pythie delphique*. La Société vote le renvoi de ce mémoire à la Commission des impressions.

M. Héron de Villefosse entretient la Compagnie d'un voyage qu'il a fait récemment en Istrie et s'étend particulièrement sur l'intérêt que présente la basilique de Parenzo :

« Le chanoine Giovanni Cleva, curé de Parenzo, a bien voulu me servir de guide et m'a signalé deux inscriptions en mosaïque qui ont été récemment découvertes (en 1880). Les lettres de ces inscriptions sont formées de cubes blancs sur fond rougeâtre. Ces inscriptions ont été découvertes dans le collatéral gauche de la basilique, à quatre mètres environ de la porte d'entrée et à un mètre du mur de l'église. Le pavage en mosaïque dont elles dépendent était celui d'une mosaïque primitive ; l'existence de ce pavage a été constaté plusieurs fois, à un mètre de profondeur au-dessous du dallage actuel de l'église.

« Voici le premier de ces textes :

IOHANNIS
ROMEVSCVM
SVIS PROVO
TO SVOFECIT
PEDES XX

« *Johannis Romeus cum suis pro voto suo fecit pedes XX.*

1. Sur l'usage d'offrir la dîme, cf. C. I. L., t. I, p. 149 et 240, et J. Marquardt, *Roemische Staatsverwaltung*, t. III, p. 145 et sv.

« L'encadrement est formé par des cubes noirs.

« La seconde inscription est ainsi conçue :

CVIVS NVM
EN DS NVVET
PRO VOTO S
VO FC PD XIII

« *Cujus numen D(eu)s nuvet pro voto suo f(e)c(it) p(e)d(es) XIII.*

« Les lettres ont 0,10 de hauteur; les encadrements mesurent 0,90 de largeur sur 0,60 de hauteur.

« On remarquera les particularités de l'orthographe : *i* pour *e*, *e* pour *i*, *u* pour *o* dans *Johannis*, *numen* et *nuvet*, au lieu de *Johannes*, *nomen* et *novit*. Je crois qu'on peut faire remonter ces textes au VIe siècle de notre ère.

« La formule *cujus nomen Deus novit,* si remplie d'humilité et de délicatesse et qui atteste en même temps la foi et la confiance en Dieu du donateur anonyme, se retrouve sous sa forme grecque, ainsi que me le fait remarquer mon savant confrère M. V. Guérin, gravée sur les parois de la cuve du baptistère de l'église de Bethléem :

Ὑπὲρ μνήμης καὶ ἀναπαύσεως
Καὶ ἀφέσεως ἁμαρτιῶν ὧν ὁ
Κύριος γηνόσκι τὰ ὀνόματα [1].

« Le célèbre voyageur Cyriaque d'Ancône avait déjà relevé à Parenzo trois inscriptions appartenant au même pavage et mentionnant également des carrés de mosaïque offerts, à la suite d'un vœu, par des donateurs particuliers :

1) *Fausta, inlustris fem(ina), cum suis fecerunt pedes LX.*

2) *Claudia, religiosa fem(ina), cum nepte sua Honoria pro voto suo fecerunt p(e)d(es) CX.*

3) *Basilia, religiosa femena, cum suis fec(erunt) p(e)d(es) XC* [2].

« On voit par ces textes qu'il était alors de mode d'offrir un carré de mosaïque plus ou moins grand, de contribuer,

1. Comte M. de Vogüé, *Les églises de Terre-Sainte*, p. 111, et pl. V, fig. 3.
2. C. I. L., t. V, n. 365-367.

suivant ses moyens et ses désirs, à la confection d'un pavage de basilique. Aujourd'hui nous voyons encore certaines personnes pieuses donner à une église soit un vitrail soit une partie de vitrail, ou s'associer pour offrir un tapis dont chacune confectionne un carré.

« Cette coutume n'était pas spéciale à Parenzo; on la retrouve à Trieste (Tergeste)[1], à Aquilée[2], à la basilique de Grado dont l'antique pavé était fait entièrement par la cotisation des fidèles[3]. Le même usage existait à Vérone[4], à Brescia[5] et particulièrement dans la Haute Italie[6]. Il était également pratiqué en Afrique, car il est certain que les inscriptions de la mosaïque de Djimila (Cuicul) se rapportent à une souscription du même genre, quoique la mesure de la surface faite aux frais de chaque fidèle ne soit pas indiquée[7].

« A Parenzo on a découvert, à différentes reprises, sous le dallage actuel, outre les inscriptions que nous venons de citer, des morceaux de mosaïque représentant seulement des entrelacs et des dessins géométriques[8], mais qui font partie, comme les inscriptions, du pavage d'une église antérieure. M. l'architecte Pulgher s'est occupé, dans une récente brochure, des mosaïques de Parenzo[9]. »

M. Nicard achève la seconde lecture de l'article nécrologique consacré à Ferdinand de Lasteyrie. Renvoi à la Commission des impressions.

1. C. I. L., t. V, n. 695.
2. *Ibid.*, n. 1617-1619.
3. Les éditeurs du *Corpus latin*, t. V, p. 149, ont publié le plan de ce pavé en indiquant la place occupée par les inscriptions de chaque souscripteur, n. 1543-1616.
4. C. I. L., t. V., n. 3893-3894.
5. *Ibid.*, n. 4841-4842.
6. Cf. J. A. Furietti, *De musivis*, p. 61, 74, 77, 78, etc.
7. C. I. L., t. VIII, n. 8344-8348.
8. Voir H. Hubsch, *Monuments de l'architecture chrétienne* (traduit de l'allemand par l'abbé Guerber), Paris, 1866, p. 41 ; l'auteur en donne, pl. XXVIII, un spécimen en couleur.
9. *Il duomo di Parenzo,* dans les *Atti della Società d'ingegneri ed architetti in Trieste*, anno IV, fasc. 1.

TABLE

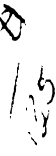
DU

BULLETIN DE 1881.

ERRATA.

P. 115, *l.* 19, *au lieu de* discutées, *lisez* directes.
— 143, *l.* 32, *au lieu de* gardons, *lisez* gargous.
— 169, *l.* 16, *au lieu de* Robert, *lisez* Rabut.
— 204, *l.* 22 et 25, *au lieu de* Sicania, *lisez* Citania.
— 228, *l.* 11, *au lieu de* Timgad, *lisez* Lambèse.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gcuverneur.








MICHIGAN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
3 1293 02757 1664